

COPIE REGISTRE PAROISSIAL.

VITRAC.

- Décès de 1748 à 1792.
  - Baptême, mariages, décès,  
de 1773 à 1792.
- 

Vélin  
d'Angoulême

LA RELIURE  
REVERSIBLE  
Marque Déposée



97280

25 Janvier 1968

1

- L'an 1746 et le ... des mois de Décembre a été célébré en St. Michel de Vilas, Pierre CHAMBERT dit Son-  
lallier, curé du village de Falanchoux de cette paroisse, âgé  
de 70 ans ou environ, décédé le jour précédent dans la Communauté  
de l'Eglise. Ont assisté à son convoi, Jean LAYREL dit Hostet  
et Antoine AUBERAY et autres de Falanchoux qui ont été en-  
quies, en foi de ce. Combe, curé.

- L'an 1747 et le 23<sup>e</sup> jour des mois de Janvier a été célébré  
dans le St. Michel de Vilas Joseph SOANY dit Anual  
peuple du village de la Vieille, de cette paroisse, âgé de 66 ans.  
décédé le jour précédent dans la Communauté de l'Eglise  
de l'Eglise. Ont assisté à son convoi - - - - - LAYREL, Ray-  
mond AUBERAY et autres de Falanchoux, en foi de ce.  
Combe, curé.

- L'an 1747 et le 24<sup>e</sup> jour des mois de Mars, a été célébré  
dans le St. Michel de Vilas Antoine AUBERAY du village  
de l'Orme, de cette paroisse, âgé de 45 ans ou environ,  
frère de Jacques SOANY dit Prouvinaire, franc de tout village  
décédé le jour précédent dans la Communauté de l'Eglise  
de l'Eglise et après avoir été déclaré en tel cas requi,  
qui ont été administrés par M<sup>r</sup> Joseph LORRETE, prêtre  
et vicaire de St. Michel. Ont assisté à son convoi Antoine LAPOIRE  
Jean BRICHET et autres de St. Michel, en  
foi de ce. Combe, curé.

- L'an 1747 et le 27<sup>e</sup> jour des mois d'Avril a été célébré dans  
le St. Michel de Vilas Jean CAYRON dit l'Hôte, Prêtre du  
village de Védreux de cette paroisse, âgé de 80 ans ou environ  
décédé le jour précédent dans la Communauté de l'Eglise et  
après avoir été déclaré en tel cas requi, qui ont été  
administrés lui en administrés. Ont assisté à son convoi, Pierre  
VICARIE, fil de Balthazar VIGIER dit Parcellier, Jean  
BOISSOT et Gabriel DAGES, tous de St. Védreux, mesd. prêtres.  
illustres. En foi de ce. Combe, curé.

- L'an 1747 et le 10<sup>e</sup> jour des mois de Mai a été célébré  
dans le St. Michel de Vilas François CAYRON dit Rouval  
âgé de 75 ans ou environ du village de Paulhac présente paroisse  
décédé le 8<sup>e</sup> mesd. mois, au village d'Heulogues, paroisse  
d'Alpuech

où il restait en qualité de messager de S<sup>r</sup> SAUREL, Bourgeois  
dud. Huplaque. Le s<sup>r</sup> CAYRON avait reçu le Serment de  
fidélité de l'abbé, ainsi que nous l'a attesté l'abbé  
de la Gaudelle, vicar. dud. Huplaque. Ont assisté à ces serm.  
Jean PONS et Antoine PASCAL, bourgeois dud. Bourdeaux, vicar.  
paroisse, icelles. En foi de ce. Courtes, vicar.

- L'an 1747 le 6<sup>e</sup> dernier jour de mai de septembre a été  
ordonné au s<sup>r</sup> Le Maître de Ville, Bourgeois CAYRON, âgé de  
50 ans de mariage, fils de feu Pierre dit Fifi, payeur de  
village de Ville, de cette paroisse, vicar. de son prédéces.  
dans la communauté de l'Église et après avoir comparu et  
de serment de l'Église de Ville, qui avait promis lui  
de administrer. Ont assisté à ces serm. Pierre VIGIER  
Antoine POISSAT et autres dud. Ville, vicar. paroisse, icelles.  
En foi de ce. Courtes, vicar.

- L'an 1748 le 5<sup>e</sup> jour de mai de l'an a été ordonné  
dans la paroisse de Ville Antoine RAYMOND dit Rayon,  
âgé de 80 ans de mariage, au village de Fatachamps vicar.  
paroisse, vicar. de son prédéces. dans la communauté de  
l'Église et après avoir reçu le serment que moi vicar  
promis lui de administrer. Ont assisté à ce serm.  
Charles PASCAL dit son Sauter, Jean LAYRAN dit Laitier  
dud. Fatachamps qui n'ont pu signer. En foi de ce.  
Courtes vicar.

VITRAC.

Nais de 1748 à 1792.

incomplet.

Requête des spots dans la paroisse de VITRAC

- 1748 -

L'on 1748 et le 23<sup>e</sup> j'ai été admis dans le P<sup>re</sup> curial de  
de l'union dans le P<sup>re</sup> curial de Vitrac. Delysine (07-  
BOURVAC âgé de 48 ans en union femme de même  
BOURVAC, mariés au village de Courcy, de cette paroisse  
désire le jour prévu et dans la Communauté de l'Église et  
après avoir été précédemment en tel cas depuis, ont assisté  
à un conseil de l'union et l'union HAYVAC et l'union.  
autres, sur le fait de ce.

Compte, curé.

- L'on 1748 et le 22<sup>e</sup> j'ai été admis dans le P<sup>re</sup> curial  
de l'union de Vitrac. Touzery, âgé de 28 ans en union,  
fils de Étienne TOUZERY, premier du village de Bannier de  
cette paroisse, désire et 21 dans la Communauté de  
l'Église et après avoir été précédemment en tel cas depuis  
mariés, sur moi une requête qui a été admise.  
ont assisté à un conseil de l'union HAYVAC, Guillaume HAYVAC,  
François DAGES du village de Colombier et les autres présents  
dudit village de Bannier, tous de la présente paroisse et  
autres, sur le fait de ce.

Compte, curé.

- L'on 1748 et le 29<sup>e</sup> j'ai été admis dans le P<sup>re</sup> curial  
de Vitrac. Anne LAPOURTE, âgé de 22 ans en union, fils  
de Antoine LAPOURTE dit rapier, marié au village de  
Pours et de déquité Anne BOUQUET, mariés, quant  
cette dernière était désire le 28 dudit. mais dans la  
Communauté de l'Église. ont assisté à un conseil de l'union  
DAGES, veuve de l'union HAYVAC dit Gauthier dudit.

Bonne et Guillaume DUBERGIE, maréchal de Vitraquet, abbé  
En fait de ce Comtes, curé.

— L'an 1747 et le 14<sup>e</sup> jour des mois de Juin à des heures  
d'une ve. célébrée des village Paris. TOUZEY, âgé de 20 ans  
ou environ, décédé le même jour d'une fièvre maligne  
et pourue dans la Communauté de l'Eglise de ce pays ainsi  
qu'il est déclaré sur les cas reçus, ledit jour TOUZEY  
époux de Marie de la Motte de 30<sup>e</sup> ans, par le village de  
Barric, paroisse de ce pays, ont assisté à l'enterrement de ce  
dame par Joseph COCUREAU, pasteur du village de Barric,  
paroisse de ce pays, qui a vu de la paroisse de ce pays,  
maréchal, dans son dit lieu. Le Curé, Guillaume  
DUBERGIE, maréchal de Vitraquet et autres, abbés.  
En fait de ce Comtes, curé.

Comtes, curé.

— L'an 1748 et le 20<sup>e</sup> jour des mois de Juin, à des  
heures d'une ve. célébrée des village de la paroisse de  
ce pays de 32 ans ou environ, fils de Jean Paris et Jeanne  
COCUREAU, la fille de ce pays, maréchal, décédé de ce pays  
de Comtes, paroisse de Comtes, décédé de ce pays  
dans la Communauté de l'Eglise de ce pays, ainsi que les  
dame de ce pays, sur les cas reçus, qui ont été célébrés  
par M<sup>re</sup> Joseph COCUREAU, pasteur de ce pays, curé.  
Ont assisté à sa sépulture, ledit jour DUBERGIE maréchal  
et Guillaume DUBERGIE qui n'a pu se rendre, lors de  
ceux de Vitraquet de ce pays, la paroisse de ce pays.  
En fait de ce Comtes, curé.

Comtes, curé.

— L'an 1748 et le 20<sup>e</sup> jour des mois de Juin à des  
heures d'une ve. célébrée des village de la paroisse de  
ce pays de 32 ans ou environ, fils de Jean Paris et Jeanne  
BROUZE, paroisse de village de Barric de la paroisse  
de ce pays, décédé de ce pays, dans la Communauté,  
de l'Eglise de ce pays, ainsi que les d'enterrement de  
ce pays - d'ailleurs, par lequel, par lequel, et d'ailleurs  
par le départ de la Communauté de ce pays par le maréchal  
de ce pays. Ont assisté à sa sépulture, Guillaume  
DUBERGIE, maréchal de Vitraquet et autres, abbés.  
En fait de ce Comtes, curé.

Comtes, curé.

- L'an 1468 et le 10<sup>e</sup> jour du mois de Noëmbre, a été célébré dans la cathédrale de Viller-Dauphine R. E. BOEL, âgé de 80 ans ou environ, fils de Jean SIBREY, marie du village de France, de la paroisse, présente, de l'église de son village, de l'Église et après avoir reçu le sacrement au tel cas requis, ont assisté à son convoi Jean SIREVEN et Antoine DAGE, chet. sous, illettes. En foi de ce.  
 Coules, curé.

- L'an 1468 et le 22 de l'emue a été célébré dans la V<sup>e</sup> cathédrale de Viller Jeanne LISSEY, femme de Antoine SIREVEN, habitante du village de France, de l'Église présente, âgé de 68 ans ou environ, de l'église de son village, de la paroisse de l'Église et après avoir reçu le sacrement au tel cas requis, ont assisté à son convoi, Jean SIREVEN fils et autre Guillaume RAYNAE chet. de Barria illettes. En foi de ce.  
 Coules, curé.

1469

- L'an 1469 et le 10<sup>e</sup> jour du mois de Mars a été célébré dans la V<sup>e</sup> cathédrale de Viller Antoine TEYSSEY, âgé de 38 ans ou environ, de la paroisse de Guithage, marie du village de Langue, paroisse de St. Anne, de l'Église et de l'église du village de France, paroisse de St. - Jeanne de la paroisse présente dans la paroisse de l'Église. Ont assisté à son convoi Guillaume, DOUVERGUE de Vitteque, Laurent TEYSSEY de Viller, François DAGE de l'église, sous de la paroisse présente, illettes et autres. En foi de ce.  
 Coules, curé.

- L'an 1469 et le 23<sup>e</sup> jour du mois de Janvier, a été célébré en la cathédrale de Viller Jean TEYSSEY dit Samelique, marie du village de Lavagne, présente paroisse, âgé de 65 ans ou environ, de l'église de son village, de l'Église et après avoir reçu le sacrement au tel cas requis, ont assisté à son convoi, François LAPORTE, Étienne RAYNIER chet. Lavagne et Guillaume DOUVERGUE de Vitteque sous de la paroisse présente, illettes. En foi de ce.  
 Coules, curé.

- L'an 1749 et le 2<sup>e</sup> jour du mois de Février a été célébré dans la cathédrale de Vilva François TOURDAY, âgé de 20 ans, ou environ, frère à Pierre TOURDAY et Anne JOUVEREAU, maris du village de Fatachony, diocèse de Lu. Avant d'être admis dans la Communione de l'Eglise et après avoir reçu les sacrements au tel cas requis. ont assisté à sa sépulture M<sup>re</sup> Joseph COCCERAL prêtre et vicaire de lad. Vilva et Antoine ALBOUSE avec de pareilles fonctions. En foi de ce.

Combe, vic. Combe, curé.

- L'an 1749 et le 10<sup>e</sup> jour de Février a été célébré dans la cathédrale de Vilva, Antoine SIRVEN, charpentier, âgé de 20 ans ou environ, du village de Vidines présente paroisse, diocèse de Lu. Avant d'être admis dans la Communione de l'Eglise. ont assisté à son enterrement M<sup>re</sup> Joseph COCCERAL prêtre et vicaire de lad. paroisse et le M<sup>re</sup> Martheimé PAVARD fratrier du village de Coleruche, vicaire parochial. En foi de ce.

Pavard. Combe, vic. Combe, curé.

- L'an 1749 et le 16<sup>e</sup> jour du mois de Février a été célébré dans la cathédrale de Vilva, Antonette JOUVEREAU, âgée de 60 ans, ou environ, veuve d'Antoine SIRVEN, charpentier du village de Vidines, présente paroisse, diocèse de Lu. Avant d'être admise dans la Communione de l'Eglise et après avoir reçu les sacrements au tel cas requis, qui ont été administrés par M<sup>re</sup> Joseph COCCERAL prêtre et vicaire de sa présente paroisse. ont assisté à sa sépulture, Pierre DAGES, Charles LUTARD, Laurent ROYSSOT et autres du tel. Vidines curé. En foi de ce.

Combe, curé.

- L'an 1749 et le 23<sup>e</sup> jour du mois de Février a été célébré dans la cathédrale de Vilva Jean TISSÉDRE, professeur du village de Vidines, présente paroisse, âgé de 66 ans ou environ, diocèse de Lu. Avant d'être admis dans la Communione de l'Eglise et après avoir reçu les sacrements au tel cas requis, qui ont été administrés par M<sup>re</sup> Joseph COCCERAL prêtre et vicaire de la présente paroisse. ont assisté à sa sépulture Pierre et Michel DAGES frères, diocèse. En foi de ce.

Combe, curé.

- L'an 1749 et le 16<sup>e</sup> jour de Mars a été célébré dans la cathédrale de Vilva Jeanne FONTANGES, veuve de Pierre ALBOUSE tailleur grand vieil du village de Coleruche, de cette paroisse, âgée de 68 ans ou environ, diocèse de Lu. Avant d'être admise dans la Communione de l'Eglise et après avoir reçu les sacrements au tel

cas nécessaire. On assiste à sa sépulture, Guillaume BOYER, maire de Villeneuve, François DAGRE, élect. Cabanès, Pierre GONJAC, élect. Villac, illettes. En fait de la. Combe, curé.

- L'an 1749 et le 26<sup>e</sup> jour a été élu dans le 1<sup>er</sup> curat de Villac Anne DESOLIER, âgée de 50 ans ou environ, femme de Etienne TOUCHER, del' Ayx, payeur des villages de Barrières de la présente paroisse, déléguée de son précédent état. La Commune de l'Eglise et l'assemblée de l'assemblée, ont fait ces requêtes. On assiste à sa sépulture, Guillaume BOYER, maire de Villeneuve, et le Guillaume RAYNAUD et autres, élect. de Barrières. Combe, curé.

- L'an 1749 et le 26<sup>e</sup> jour des mois d'Avril a été élu dans le curat de Villac Pierre SICHIER, âgé de 60 ans ou environ, fils de Balthazar SICHIER del' Ayx, del' village de Villeneuve présente paroisse, déléguée de son état dans la Communauté de l'Eglise et après avoir été le Procureur de son état, on assiste à son curat, Etienne SICHIER, Jean SICHIER et autres, élect. de Villac, illettes. En fait de la. Combe, curé.

- L'an 1749 et le 26<sup>e</sup> jour a été élu dans le curat de Villac Antoine TISSOT, âgé de 75 ans ou environ, payeur des villages de Villeneuve présente paroisse, déléguée de son état dans la Communauté de l'Eglise et après avoir été le Procureur de son état, on assiste à son curat, François TISSOT, administrateur. On assiste à sa sépulture, Pierre de Villac, élect. de Villac, illettes. En fait de la. Combe, curé.

- L'an 1749 et le 26<sup>e</sup> jour a été élu dans le 1<sup>er</sup> curat de Villac Antoninette AUBOURET femme de Antoine BOUHOZ, vicaire de l'ancien curat de Villeneuve présente paroisse, âgée de 68 ans ou environ, déléguée de son état dans la Communauté de l'Eglise et après avoir été le Procureur de l'Assemblée de l'Eglise et de l'Assemblée de l'Assemblée, on assiste à sa sépulture, Raymond AUBOURET et Jean BOUHOZ, hommes de Villac, illettes. En fait de la. Combe, curé.



- L'an 1749 et le 11<sup>e</sup> jour de Juin a été célébré dans la 1<sup>re</sup> église de Villac le 1<sup>er</sup> Guillaume TISSOT dit Arnaud, bourgeois, du village de Villac, présente paroisse, âgé de 38 ans ou environ, décédé le 12<sup>e</sup> de ce mois dans la Communauté de l'Église et après avoir reçu le sacrement de Penitence, de l'Église et celle d'Yves - onction, ont assisté à son convoi Joseph LACOURTE prêtre et vicaire de la présente paroisse, sous le Rectorat de M<sup>re</sup> Guillaume TISSOT dit Arnaud, bourgeois, de Villac, et autres, de Villac, etc.

- L'an 1749 et le 20<sup>e</sup> jour de Juin ou mois de Juin a été célébré dans la 1<sup>re</sup> église de Villac le 1<sup>er</sup> Antoine GILBERT dit Ruffin, bourgeois, du village de Villac, présente paroisse, âgé de 65 ans ou environ, décédé le 19<sup>e</sup> de ce mois dans la Communauté de l'Église et après avoir reçu le sacrement de l'Église, ont assisté à son convoi Jean GILBERT dit Ruffin, bourgeois, de Villac, et autres, de Villac, etc.

- L'an 1749 et le 5<sup>e</sup> jour d'Octobre a été célébré dans la 1<sup>re</sup> église de Villac le 1<sup>er</sup> Charles GUYARD dit Comby, bourgeois, du village de Villac, présente paroisse, âgé de 40 ans, dans la Communauté de l'Église et après avoir reçu le sacrement de l'Église, ont assisté à son convoi M<sup>re</sup> Guillaume GIRBAC prêtre et vicaire de la présente paroisse, sous le Rectorat de M<sup>re</sup> Nicolas DAGES, fils de François, du village de Colletville, et autres, de Villac, etc.

- L'an 1749 et le 15<sup>e</sup> jour de Mars de Novembre a été célébré dans la 1<sup>re</sup> église de Villac le 1<sup>er</sup> Antoine DESOLIER âgé de 52 ans ou environ, veuve de feu M<sup>re</sup> Jean LAFORET Notaire Royal, ancien vicair de Villac, présente paroisse, décédé le 14<sup>e</sup> de ce village de Colletville, dans la présente paroisse, après avoir reçu le sacrement de l'Église, ont assisté à son convoi M<sup>re</sup> Guillaume GIRBAC prêtre et vicaire de la présente paroisse, sous le Rectorat de M<sup>re</sup> Guillaume BESORRES prêtre du village de la Boie, bourgeois de Villac, sous le Rectorat de M<sup>re</sup> Jean LAFORET, Notaire Royal, et autres, de Villac, etc.

- 1750

1750

- L'an 1750 est le 15<sup>e</sup> jour des mois de l'année à être célébré  
 dans le P<sup>o</sup> Cathédrale de Village Pierre CHAMBERT dit l'ancien  
 par le curé cathédral de village de Sakachon dans la paroisse, âgé  
 de 65 ans ou environ, de l'âge de 1012 ans,  
 la communion de l'Eglise et après avoir reçu le sacrement  
 de l'absolution de l'Eglise en l'absence de son curé.  
 Quelques-uns de l'Église de village de la paroisse par  
 le curé cathédral de village de la paroisse de  
 l'Église, l'Église, l'Église, l'Église, l'Église.

1750, l'Église, l'Église, l'Église.

- L'an 1750 est le 8<sup>e</sup> jour des mois de l'année à être célébré  
 dans le P<sup>o</sup> Cathédrale de Village Paroisse CAYRON, âgé  
 de 65 ans ou environ, dans le curé de village de SACCHASSIE, dans  
 la paroisse de village de Sakachon dans la paroisse, âgé  
 de 1012 ans, la communion de l'Eglise et après avoir reçu  
 le sacrement de l'absolution de l'Eglise en l'absence de son curé.  
 Quelques-uns de l'Église de village de la paroisse par  
 le curé cathédral de village de la paroisse de  
 l'Église, l'Église, l'Église, l'Église, l'Église.

1750, l'Église, l'Église, l'Église.

- L'an 1750 est le 11<sup>e</sup> jour des mois de l'année à être célébré  
 dans le P<sup>o</sup> Cathédrale de Village Pierre CHAMBERT dit l'ancien  
 par le curé cathédral de village de Sakachon dans la paroisse  
 âgé de 68 ans ou environ, de l'âge de 1012 ans, la communion  
 de l'Eglise et après avoir reçu le sacrement  
 de l'absolution de l'Eglise en l'absence de son curé.  
 Quelques-uns de l'Église de village de la paroisse par  
 le curé cathédral de village de la paroisse de  
 l'Église, l'Église, l'Église, l'Église, l'Église.

1750, l'Église, l'Église, l'Église.

- L'an 1750 est le 5<sup>e</sup> jour des mois de l'année à être célébré  
 dans le P<sup>o</sup> Cathédrale de Village Pierre CHAMBERT dit l'ancien  
 par le curé cathédral de village de Sakachon dans la paroisse, âgé  
 de 60 ans ou environ, dans le curé de village de SACCHASSIE, dans  
 la paroisse de village de Sakachon dans la paroisse, âgé  
 de 1012 ans, la communion de l'Eglise et après avoir reçu  
 le sacrement de l'absolution de l'Eglise en l'absence de son curé.  
 Quelques-uns de l'Église de village de la paroisse par  
 le curé cathédral de village de la paroisse de  
 l'Église, l'Église, l'Église, l'Église, l'Église.



L'an 1750 et le 28<sup>e</sup> jour des mois d'Avril, a été informé que  
 ce dit curé de village, Monsieur FORTY, âgé de 70 ans ou  
 environ, fils de feu Guillaume FORTY dit Ansel et de son épouse  
 Constance RAYNIER, a été de son village de Villedieu, dans la  
 paroisse de Saint-Jacques de la ville de ... et se présente  
 au dit lieu de son village de Villedieu, dans la paroisse de  
 Saint-Jacques de la ville de ... et se présente au dit lieu  
 de son village de Villedieu, dans la paroisse de Saint-Jacques  
 de la ville de ...

En fait de ce. Louis, curé.

L'an 1750 et le 28<sup>e</sup> jour des mois de septembre a été  
 informé de ce dit curé de village de Villedieu, âgé de  
 75 ans ou environ, fils de feu Antoine DOUTERRE dit Ansel  
 et de son épouse Constance de Villedieu, dans la paroisse  
 de Saint-Jacques de la ville de ... et se présente  
 au dit lieu de son village de Villedieu, dans la paroisse  
 de Saint-Jacques de la ville de ... et se présente au dit lieu  
 de son village de Villedieu, dans la paroisse de Saint-Jacques  
 de la ville de ...

En fait de ce. Louis, curé.

L'an 1750 et le 28<sup>e</sup> jour des mois de Septembre, a été informé  
 que ce dit curé de village de Villedieu, Monsieur Marie RAYNAC,  
 âgé de 80 ans ou environ, veuve de Jean CAYRON, marié de son  
 village de Villedieu, dans la paroisse de Saint-Jacques de la  
 ville de ... et se présente au dit lieu de son village  
 de Villedieu, dans la paroisse de Saint-Jacques de la ville  
 de ... et se présente au dit lieu de son village de Villedieu,  
 dans la paroisse de Saint-Jacques de la ville de ...

En fait de ce. Louis, curé.

L'an 1750 et le 8<sup>e</sup> jour des mois de Septembre a été informé que  
 ce dit curé de village, Monsieur FORTY âgé de 73 ans  
 ou environ, non marié, a été de son village de Villedieu dans  
 la présente paroisse, dans la paroisse de Saint-Jacques  
 de la ville de ... et se présente au dit lieu de son village  
 de Villedieu, dans la paroisse de Saint-Jacques de la ville  
 de ... et se présente au dit lieu de son village de Villedieu,  
 dans la paroisse de Saint-Jacques de la ville de ...

En fait de ce. Louis, curé.

- L'an 1751 et le 25<sup>e</sup> jour du mois de Janvier a été célébré au  
 8<sup>e</sup> anniversaire de l'écrite Anne TESSIERRE d'île de la Baie de la Reine, veuve  
 âgée de 70 ans au moment, décédée le 24, dans sa communauté  
 de l'Église de St. Pierre, après avoir reçu le sacrement de l'Éucharistie. Les  
 assistants par leurs soins, tant de la part de la paroisse, que de la  
 part de la communauté de la Baie de la Reine, ont été les suivants,  
 après les réceptions faites de la part de la paroisse, par le  
 curé de l'Église, l'Évêque, l'abbé de l'Église de la Baie de la Reine, et  
 les autres, à l'Église de la Baie de la Reine, dans la paroisse  
 de la Baie de la Reine. L'Évêque, curé.

- L'an 1751 et le 25<sup>e</sup> jour du mois de Janvier a été célébré  
 dans la 8<sup>e</sup> paroisse de l'Église, l'abbé de l'Église, par la paroisse  
 de la Baie de la Reine, dans la 8<sup>e</sup> paroisse, âgée de 70 ans au moment,  
 décédée le 24, dans sa communauté de l'Église de la Baie de la Reine,  
 après avoir reçu le sacrement de l'Éucharistie. Les assistants par leurs  
 soins, tant de la part de la paroisse, que de la part de la communauté  
 de la Baie de la Reine, ont été les suivants, après les réceptions  
 faites de la part de la paroisse, par le curé de l'Église, l'Évêque,  
 l'abbé de l'Église de la Baie de la Reine, et les autres, à l'Église  
 de la Baie de la Reine, dans la paroisse de la Baie de la Reine.  
 L'Évêque, curé.

- L'an 1751 et le 25<sup>e</sup> jour du mois de Janvier a été célébré  
 dans la 8<sup>e</sup> paroisse de l'Église, l'abbé de l'Église, par la paroisse  
 de la Baie de la Reine, dans la 8<sup>e</sup> paroisse, âgée de 70 ans au moment,  
 décédée le 24, dans sa communauté de l'Église de la Baie de la Reine,  
 après avoir reçu le sacrement de l'Éucharistie. Les assistants par leurs  
 soins, tant de la part de la paroisse, que de la part de la communauté  
 de la Baie de la Reine, ont été les suivants, après les réceptions  
 faites de la part de la paroisse, par le curé de l'Église, l'Évêque,  
 l'abbé de l'Église de la Baie de la Reine, et les autres, à l'Église  
 de la Baie de la Reine, dans la paroisse de la Baie de la Reine.  
 L'Évêque, curé.

- L'an 1751 et le 25<sup>e</sup> jour du mois de Janvier a été célébré  
 dans la 8<sup>e</sup> paroisse de l'Église, l'abbé de l'Église, par la paroisse  
 de la Baie de la Reine, dans la 8<sup>e</sup> paroisse, âgée de 70 ans au moment,  
 décédée le 24, dans sa communauté de l'Église de la Baie de la Reine,  
 après avoir reçu le sacrement de l'Éucharistie. Les assistants par leurs  
 soins, tant de la part de la paroisse, que de la part de la communauté  
 de la Baie de la Reine, ont été les suivants, après les réceptions  
 faites de la part de la paroisse, par le curé de l'Église, l'Évêque,  
 l'abbé de l'Église de la Baie de la Reine, et les autres, à l'Église  
 de la Baie de la Reine, dans la paroisse de la Baie de la Reine.  
 L'Évêque, curé.

de l'Église et après avoir reçu les renseignements de M. le curé, j'ai écrit  
à M. le sous-préfet pour qu'il s'occupe de la situation de la commune de  
l'Église et après avoir reçu les renseignements de M. le sous-préfet,  
j'ai écrit à M. le préfet et autres. (Paris, le 12, 1851.)

L'an 1851 et le 18<sup>e</sup> jour du mois de Avril a été célébré  
dans la commune de l'Église de la fête de la Pentecôte avec  
les cérémonies d'usage dans la paroisse, sous la présidence  
de M. le curé, assisté de M. le vicaire, de M. le sacristain,  
de M. le chantre et autres. (Paris, le 18, 1851.)

L'an 1851 et le 24<sup>e</sup> jour du mois de Avril a été célébré dans la  
paroisse de la fête de la Pentecôte avec les cérémonies d'usage  
dans la paroisse, sous la présidence de M. le curé, assisté  
de M. le vicaire, de M. le sacristain, de M. le chantre et  
autres. (Paris, le 24, 1851.)

L'an 1851 et le 8<sup>e</sup> jour du mois de Décembre a été célébré  
dans la commune de l'Église de la fête de Noël avec les  
cérémonies d'usage dans la paroisse, sous la présidence  
de M. le curé, assisté de M. le vicaire, de M. le sacristain,  
de M. le chantre et autres. (Paris, le 8, 1851.)

L'an 1851 et le 9<sup>e</sup> jour du mois de Décembre a été  
célébré dans la commune de l'Église de la fête de Noël avec  
les cérémonies d'usage dans la paroisse, sous la présidence  
de M. le curé, assisté de M. le vicaire, de M. le sacristain,  
de M. le chantre et autres. (Paris, le 9, 1851.)



- L'an 1753 le 23<sup>e</sup> jour du mois de février, a été célébré dans le curialité de la paroisse de Saint-Étienne, l'anniversaire de la fête de la Purification de la Vierge, par le curé de la paroisse, M. de la Roche, assisté de plusieurs prêtres de la paroisse, mais principalement de M. de la Roche, curé de la paroisse, et de M. de la Roche, curé de la paroisse, et de M. de la Roche, curé de la paroisse.

- L'an 1753 le 21 février a été célébré dans le curialité de la paroisse de Saint-Étienne, l'anniversaire de la fête de la Purification de la Vierge, par le curé de la paroisse, M. de la Roche, assisté de plusieurs prêtres de la paroisse, mais principalement de M. de la Roche, curé de la paroisse, et de M. de la Roche, curé de la paroisse, et de M. de la Roche, curé de la paroisse.

- L'an 1753 le 24<sup>e</sup> jour du mois de février, a été célébré dans le curialité de la paroisse de Saint-Étienne, l'anniversaire de la fête de la Purification de la Vierge, par le curé de la paroisse, M. de la Roche, assisté de plusieurs prêtres de la paroisse, mais principalement de M. de la Roche, curé de la paroisse, et de M. de la Roche, curé de la paroisse, et de M. de la Roche, curé de la paroisse.

- Le dimanche jour du mois de mars 1753 a été célébré dans le curialité de la paroisse de Saint-Étienne, l'anniversaire de la fête de la Purification de la Vierge, par le curé de la paroisse, M. de la Roche, assisté de plusieurs prêtres de la paroisse, mais principalement de M. de la Roche, curé de la paroisse, et de M. de la Roche, curé de la paroisse, et de M. de la Roche, curé de la paroisse.





- 1754 -

- Le 14<sup>e</sup> Mars 1754 de ce 14<sup>e</sup> Janvier a été célébré dans la chapelle de St. Jacques de l'église de St. Jean François l'anniversaire de St. Anne son union, par son dieu village de Villiers dans la paroisse, dédicat de St. Jacques ainsi que le sacrement de St. Jean, dédicat de son baptême 17<sup>e</sup> Jean, Marie, Marie, Marie et 17<sup>e</sup> Jean RIGAL p. le curé, au fort de la ...

Sordery, vic. - Ruyat, vic. Contz, curé.

- Le 14<sup>e</sup> Mars de ce 14<sup>e</sup> jour des mois de Mars au village de la communion de l'église de St. Jean, ainsi que dans la commune de St. Jean Ruyat, Agathe (Ruyat) le 14<sup>e</sup> jour de St. Anne son union, par son dieu village de Villiers dans la paroisse de St. Jacques, dans le territoire de la commune de St. Jean Ruyat, dédicat de son baptême 17<sup>e</sup> Jean, Marie, Marie, Marie et 17<sup>e</sup> Jean RIGAL p. le curé, au fort de la ...

Contz, curé.

Leditte Agathe RIGAL a été inhumé dans l'église, après que son corps a été mis en terre par le curé de St. Jean Ruyat.

- Le 8<sup>e</sup> Mars 1754 se décide dans la Communion de l'église de St. Jean Ruyat, après avoir reçu le sacrement de St. Anne son union, par son dieu village de Villiers dans la paroisse de St. Jacques, dans le territoire de la commune de St. Jean Ruyat, dédicat de son baptême 17<sup>e</sup> Jean, Marie, Marie, Marie et 17<sup>e</sup> Jean RIGAL p. le curé, au fort de la ...

Sordery, vic. Ruyat p. le Contz, curé.

- Le 12<sup>e</sup> jour des mois de Mars au village de la communion de l'église de St. Jean Ruyat, après avoir reçu le sacrement de St. Anne son union, par son dieu village de Villiers dans la paroisse de St. Jacques, dans le territoire de la commune de St. Jean Ruyat, dédicat de son baptême 17<sup>e</sup> Jean, Marie, Marie, Marie et 17<sup>e</sup> Jean RIGAL p. le curé, au fort de la ...

Sordery, vic. Ruyat, vic. Contz, curé.

- Le 23<sup>e</sup> jour des mois de Mars 1754 a été élu dans la P.  
curiale de village Cécille SIREVEN, âgée de 55 ans, on a aussi  
faucis Antoine ANSENEY ouit Sastie, habitant du village de  
Falackamp dans la P.<sup>e</sup> paroisse, élu le 24<sup>e</sup> jour président dans  
la communauté de l'Eglise et même de tous le faucement.  
On assiste à sa sépulture M<sup>r</sup> Jean RIGAU, plus romique  
fradelaine DEBOUT de Vidéon, qui n'a ni de fils de ce village  
et autres, à son poir de sa.

Rigau, prie. Coube, curé.

- Le 24<sup>e</sup> jour des mois de Mars 1754 a été élu dans  
dans la P.<sup>e</sup> curiale de la P.<sup>e</sup> paroisse Pierre LAMBERT de la  
Ranis, habitant du village de Vidéon, vend. paroisse, âgé de  
40 ans on a aussi élu le 25<sup>e</sup> dans la communauté de  
l'Eglise et même de tous le faucement, par son poir de sa  
sépulture par M<sup>r</sup> Jean RIGAU, plus romique et autres, à son  
poir de sa. M<sup>r</sup> Jean RIGAU, plus romique  
que et autres, à son poir de sa.

Fontaine, vic. Rigau, prie.

Lo, vic. curé.

- Le 25<sup>e</sup> jour des mois de Mars 1754 a été élu dans  
dans la P.<sup>e</sup> curiale de la P.<sup>e</sup> paroisse Marie Anne HENRI  
Jande de 50 ans de 30 ANNY, payant du village de Vidéon, vend.  
paroisse, âgé de 50 ans de Vidéon, élu le 26<sup>e</sup> jour président  
dans la communauté de l'Eglise et même de tous le faucement.  
On assiste à sa sépulture M<sup>r</sup> Jean SOUCENNY, plus  
romique et autres, à son poir de sa. M<sup>r</sup> Jean SOUCENNY, plus  
romique et autres, à son poir de sa.

Fontaine, vic. Rigau, prie. Coube, curé.

- Le 26<sup>e</sup> jour des mois de Mars 1754 a été élu dans  
dans la communauté de l'Eglise et même de tous le faucement.  
On assiste à sa sépulture par M<sup>r</sup> Jean RIGAU, plus romique  
et autres, à son poir de sa. M<sup>r</sup> Jean RIGAU, plus romique  
et autres, à son poir de sa. M<sup>r</sup> Jean RIGAU, plus romique  
et autres, à son poir de sa.

Coube, curé.

- Le 27<sup>e</sup> jour des mois de Mars 1754 a été élu dans  
dans la P.<sup>e</sup> curiale de la P.<sup>e</sup> paroisse Jean DEBOUT, âgé de  
50 ans on a aussi élu le 28<sup>e</sup> dans la communauté de l'Eglise  
et même de tous le faucement, par son poir de sa  
sépulture par M<sup>r</sup> Jean SOUCENNY, plus romique et autres, à son  
poir de sa. M<sup>r</sup> Jean SOUCENNY, plus romique et autres, à son  
poir de sa. Rigau, prie. Coube, curé.

- L'an 1754 et le 1<sup>er</sup> Avril a été inhumé dans la 1<sup>re</sup> paroisse de Vitteaux Guillaume RIGAL, garçon âgé de 75 ans ou environ, du village de Vitteaux dans la 1<sup>re</sup> paroisse, décédé le 6 dans la communion de l'Église, muni de sacrement, ont assisté à sa sépulture M<sup>re</sup> Jean SOULENG, vicaire et M<sup>re</sup> Jean RIGAL prieur vicaire. En foi de ce. Coulanges, vic. Rigal, prie. Coulanges, vic.

- L'an 1754 et le 9<sup>er</sup> Avril a été inhumé dans la 1<sup>re</sup> paroisse de Vitteaux Étienne RAYNIER, garçon, âgé de 52 ans ou environ, décédé le 8, du village de Lavagny, dans la 1<sup>re</sup> paroisse, dans la communion de l'Église et muni de tous les sacrements. Présent M<sup>re</sup> Jean SOULENG, vicaire, M<sup>re</sup> Jean RIGAL prieur vicaire et autres. En foi de ce. Coulanges, vic. Rigal, prie. Coulanges, vic.

- L'an 1754 et le 13<sup>er</sup> Avril a été inhumé dans la 1<sup>re</sup> paroisse de Vitteaux Michel TOUSSEY, laboureur du village de Lavagny dans la 1<sup>re</sup> paroisse, âgé de 55 ans ou environ, décédé le jour précédent dans la communion de l'Église et muni de tous les sacrements. Ont assisté à sa sépulture M<sup>re</sup> Jean SOULENG vicaire, M<sup>re</sup> Jean RIGAL, prieur, vicaire. En foi de ce. Coulanges, vic. Rigal, prie. Coulanges, vic.

- L'an 1754 et le 14<sup>er</sup> Avril a été inhumé dans la 1<sup>re</sup> paroisse de la 1<sup>re</sup> paroisse Marie ALDOR? femme au nomme Patru-mou? du village de Mesdames, paroisse de la Trinité âgée de 30 ans ou environ, décédée le 16 au village de Lavagny dans la présente paroisse où elle résidait depuis 4 ou 6 mois, muni de tous les sacrements, que M<sup>re</sup> Jean SOULENG vicaire lui a administrés. Ont assisté à sa sépulture M<sup>re</sup> SOULENG vicaire, Guillaume DORÉBAC de Vitteaux qui n'est au village de ce requies et autres. En foi de ce. Coulanges, vic. Coulanges, vic.

- L'an 1754 et le 22<sup>er</sup> Avril a été inhumé dans notre paroisse Guion DORÉBAC, brasier du village des Nos-Hermet dans la 1<sup>re</sup> paroisse, âgé de 70 ans ou environ, décédé le jour même de la communion de l'Église et après avoir reçu les sacrements en tel cas requis. Ont assisté à sa sépulture M<sup>re</sup> Jean SOULENG, vicaire et M<sup>re</sup> Jean RIGAL prieur vicaire, En foi de ce. Rigal, prie. Coulanges, vic. Coulanges, vic.

- Le 26 Septembre 1754 a été inhumé dans la 1<sup>re</sup> paroisse de la 1<sup>re</sup> paroisse Antoine CAYRON âgé de 27 ans ou environ, du village de Vitteaux dans la présente paroisse, décédé le 25, après avoir reçu les sacrements en tel cas requis. Ont assisté à sa sépulture

M<sup>r</sup> Jean ALBOUCE, mineur de M<sup>r</sup> Jean RIGAL fils, marquis  
En foi de ce - Rigal, fils - Albouze, mineur

- Le 25 septembre 1754 a été mineur et de la ville de Lézignan, mineur de la ville de Lézignan de 80 ans ou environ, adhérent de la République de l'Égypte, sous le nom de M<sup>r</sup> Jean ALBOUCE mineur de M<sup>r</sup> Jean RIGAL, marquis. Contre Rigal. Albouze, mineur

- L'an 1754 et le 21<sup>e</sup> jour du mois de Septembre a été mineur de la ville de Lézignan, mineur de la ville de Lézignan de 80 ans ou environ, adhérent de la République de l'Égypte, sous le nom de M<sup>r</sup> Jean ALBOUCE mineur de M<sup>r</sup> Jean RIGAL, marquis. Contre Rigal. Albouze, mineur

- Le 25 juillet 1754 mineur de M<sup>r</sup> Orléans, mineur de la ville de Lézignan, mineur de la ville de Lézignan de 80 ans ou environ, adhérent de la République de l'Égypte, sous le nom de M<sup>r</sup> Jean ALBOUCE mineur de M<sup>r</sup> Jean RIGAL, marquis. Contre Rigal. Albouze, mineur

1755

L'an 1755 et le 25<sup>e</sup> jour du mois de Juin a été mineur de la ville de Lézignan, mineur de la ville de Lézignan de 80 ans ou environ, adhérent de la République de l'Égypte, sous le nom de M<sup>r</sup> Jean ALBOUCE mineur de M<sup>r</sup> Jean RIGAL, marquis. Contre Rigal. Albouze, mineur

- L'an 1755 et le 25<sup>e</sup> jour du mois de Juin a été mineur de la ville de Lézignan, mineur de la ville de Lézignan de 80 ans ou environ, adhérent de la République de l'Égypte, sous le nom de M<sup>r</sup> Jean ALBOUCE mineur de M<sup>r</sup> Jean RIGAL, marquis. Contre Rigal. Albouze, mineur

Rigal, fils - Albouze, mineur



- Le 15 mai 1755 a été inventuré dans cette paroisse de même  
 que la femme DUBES, de même de son mariage, âgé de  
 5 ans de mariage, fils de feu Pierre DUBES et Catherine  
 LAYROL, et son épouse, de même de son mariage, âgé de  
 5 ans de mariage, de son mariage de son mariage, âgé de  
 5 ans de mariage, de son mariage, âgé de 5 ans de mariage.  
 Le tout a été signé par le curé, le notaire et les témoins.

- Le 9 Juin 1755 a été inventuré dans cette paroisse de même  
 que la femme DUBES, de même de son mariage, âgé de  
 5 ans de mariage, fils de feu Pierre DUBES et Catherine  
 LAYROL, et son épouse, de même de son mariage, âgé de  
 5 ans de mariage, de son mariage, âgé de 5 ans de mariage.  
 Le tout a été signé par le curé, le notaire et les témoins.

- L'an 1755 le 27<sup>e</sup> Juin ont été inventurés dans cette paroisse de même  
 que la femme DUBES, de même de son mariage, âgé de  
 5 ans de mariage, fils de feu Pierre DUBES et Catherine  
 LAYROL, et son épouse, de même de son mariage, âgé de  
 5 ans de mariage, de son mariage, âgé de 5 ans de mariage.  
 Le tout a été signé par le curé, le notaire et les témoins.

- L'an 1755 le 27<sup>e</sup> Août a été inventuré dans cette paroisse de même  
 que la femme DUBES, de même de son mariage, âgé de  
 5 ans de mariage, fils de feu Pierre DUBES et Catherine  
 LAYROL, et son épouse, de même de son mariage, âgé de  
 5 ans de mariage, de son mariage, âgé de 5 ans de mariage.  
 Le tout a été signé par le curé, le notaire et les témoins.

- Toinele VIGUIER, fille à feu Jean VIGUIER Marchand et Marie Remyse du village de Vidéina. Et morte et ensevelie ... dans le mois d'octobre - la 1755.

1756.

- L'an 1756 et le 13<sup>e</sup> jour du mois de Janvier a été célébré dans le St. cimetière de notre église Jeanne GONDAL, veuve, femme mendicante du village de Falachoux dans la 1<sup>re</sup> paroisse, âgée de 70 ans ou environ, décédée le jour précédent dans la Communauté de l'Église et après avoir reçu les Sacraments en tel cas requis. Ont assisté à sa sépulture, outre ses parents, Jean ARZIC et Michel SIRVEN, fils à feu Claude SIRVEN, tén. deud. Falachoux qui ne restent ni l'un ni l'autre. En foi de ce. Combes, curé.

- L'an 1756 et le 6<sup>e</sup> Février a été célébré dans notre St. cimetière Jean PONS, veuf et baptisé le 28<sup>e</sup> Janvier précédent, fils à Melchior PONS et Toinelette GARD, brassier du village de Cabrières. P<sup>re</sup> Vic. Melchior PONS et Blaise TURKANG de la paroisse de Teaq, qui n'ont pu signer de ce requis. Combes, curé.

- L'an 1756 et le 24<sup>e</sup> jour du mois d'Avril a été célébré dans le St. cimetière de notre paroisse, Françoise PÉCH, fille âgée de 45 ans ou environ, originaire du village de Quis, paroisse de St. Jeanne mais décédée le 28 ou village de Las-Hermat dans la présente paroisse, munie de tous les Sacraments en tel cas requis, qui lui ont été administrés par M<sup>re</sup> Jean ALBOURE, vic. et vicaire de lad. 1<sup>re</sup> paroisse. Ont assisté à sa sépulture outre ses parents, Pierre RAYNIER, peysan du village de Lavayre, Jean VIGUIER, garçon du village de Vidéina et autres, qui ne restent ni l'un ni l'autre. En foi de ce. Combes, curé.

- L'an 1756 et le 6<sup>e</sup> jour du mois de Mai a été célébré dans notre St. cimetière Pierre LAPORTE, âgé de 84 ans ou environ, laboureur du village de Lavayre dans la 1<sup>re</sup> paroisse, décédé le 5, munie de tous les Sacraments en tel cas requis qui lui ont été administrés par M<sup>re</sup> Jean ALBOURE vicaire. Ont assisté à sa sépulture outre outre ses parents et voisins, Pierre RAYNIER et Joseph PARAN? deud. Lavayre même paroisse qui ne restent ni l'un ni l'autre. En foi de ce. Combes, curé.



- L'an 1756 et le 10<sup>e</sup> jour du mois de Juillet a été célébré dans la paroisse de la présente paroisse Cathédrale DONNERGUE, âgé de 43 ans ou environ, décédé le jour précédent ainsi que nous le déclarons en tel cas requis, ont assisté à sa sépulture avec ses parents et amis NATHAN DAGES du village de Colméral et Jean DAGES de Védines tous de la présente paroisse qui ne savent ni lire ni écrire. En foi de ce.

Combes, curé.

- Le 6<sup>e</sup> jour du mois d'Avril 1756 a été célébré dans notre paroisse Suzanne SIREN, âgée de 64 ans ou environ, veuve de son second mariage de Guillaume DONNERGUE maréchal de Vittraquet dans la présente paroisse, décédée le 5 dans la Communauté de l'Eglise et après avoir reçu les sacrements de pénitence et Extrême-Onction, n'ayant pu recevoir le St. Viatique précéden-  
t de la mort, ont assisté à sa sépulture avec ses parents et voisins Jean SIREN dit Seste et Antoine TEYSSEDE du village de Védines dans la même paroisse qui ne savent ni lire ni écrire. En foi de ce.

Combes, curé.

Albouze, vicaire.

- L'an 1756 et le 14<sup>e</sup> jour du mois de Septembre a été célébré dans notre paroisse Pierre D'AYSSIER, garçon du village de Lévigne dans la présente paroisse âgé de 22 ans ou environ, décédé le 13 dans la Communauté de l'Eglise et après avoir reçu les sacrements en tel cas requis, ont assisté à sa sépulture avec ses parents et voisins, Pierre D'AYNIER et Joseph SIRON, tous deux de Lévigne qui ne savent ni lire ni écrire. En foi de ce.

Combes, curé.

- Le 16<sup>e</sup> jour du mois de Novembre 1756 a été célébré dans la présente paroisse Catherine CHAUVET âgée de 75 ans ou environ, veuve de son premier mariage de Guillaume RAYNAL dit Condac, du village de Barrière dans la présente paroisse, décédée le jour précédent dans la Communauté de l'Eglise et après avoir reçu les sacrements en tel cas requis, ont assisté à sa sépulture avec ses parents et voisins M<sup>re</sup> Jean ALBOUZE prieur et vicaire de la présente paroisse et Guillaume RAYNAL dit Condac dans la Barrière qui ne sait ni lire ni écrire. En foi de ce.

Albouze, vicaire.

Combes, curé.

- 1757.

- L'an 1757 et le 3<sup>e</sup> jour du mois de Janvier a été inhumé dans la croisière de la 1<sup>re</sup> paroisse Marie SIRVEN âgé de 25 ans ou environ, fils de feu Jacques SIRVEN dit Guillaume, laboureur grand vint, du village de Paulhac dans la 1<sup>re</sup> paroisse, décédé le 1<sup>er</sup> dudit mois dans la Communauté de l'Eglise et après avoir reçu le Sacrement au tel cas requis. ont assisté à sa sépulture outre ses parents et voisins M<sup>rs</sup> Jean ALBOURGE vicairé et Antoine ALBOURGE clerc de paroisse rournique. En foi de ce.

Alborge, vicairé

Cambes, curé.

- L'an 1757 et le 12<sup>e</sup> jour du mois de Septembre a été inhumé Jean BONNET âgé de 84 ans ou environ, paysan du village de Paulhac dans la 1<sup>re</sup> paroisse, décédé le jour précédent dans la Communauté de l'Eglise et après avoir reçu le Sacrement au tel cas requis. ont assisté à sa sépulture outre ses parents et voisins Jean SIRVEN de Valdein, Antoine PASCAL et Antoine FRANCE clerc. Paulhac qui ne savent ni lire ni écrire. En foi de ce.

Cambes, curé.

- L'an 1757 et le 17<sup>e</sup> jour du mois de Décembre a été inhumé dans la 1<sup>re</sup> croisière de notre Eglise Anne CAYRON dite la mère de Floret âgé de 60 ans ou environ, originaire du village de Villa dans la 1<sup>re</sup> paroisse, décédé le 16 dudit mois, dans la maison des habitants de feu M<sup>rs</sup> LA PORTE, vintain de Vitauquet dans la Communauté de l'Eglise et après avoir reçu le Sacrement au tel cas requis, qui leur ont été administrés par M<sup>rs</sup> Jean RIGAL prêtre et vicairé de la 1<sup>re</sup> paroisse. ont assisté à sa sépulture led. M<sup>rs</sup> RIGAL rournique Marie DOURBERGUE clerc. Vitauquet qui n'a pu signer de ce requis et outre ses parents et voisins. En foi de ce.

Rigal, vic.

Cambes, curé.

1758.

L'an 1758 le 13<sup>e</sup> jour des mois de Février a été célébré dans notre paroisse ANNE BESORGES, âgée de 38 ans ou environ, femme de Pierre MAYNIER, Laboureur des villages de Calayrac, dans la 1<sup>re</sup> paroisse, décédée la fois précédente dans la Communauté de St<sup>e</sup> Eglise et après avoir reçu le Sacrement de Penitence, et défunt par devant les autres requises de la mort. ont assisté à sa sépulture outre ses parents et voisins M<sup>rs</sup> Jean RIGAL, prie et vicaris paroissial Jean SIREVEN de Vieilles, et autres qui n'ont pu signer. En foi de ce  
Rigal, vic. Combes, curé.

— Le 6<sup>e</sup> jour des mois de Février 1758 a été célébré dans la Paroisse de la Villa Tourelle ANBERNY, âgée de 60 ans ou environ femme de Pierre CAYRON dit Pez, Laboureur, qui avant d'être de l'âge de Vieilles dans la 1<sup>re</sup> paroisse, décédée la fois précédente dans la Communauté de St<sup>e</sup> Eglise et après avoir reçu le Sacrement au tel cas nécessaire qui lui ont été administrés par M<sup>rs</sup> Jean RIGAL, prie et vicaris paroissial. ont assisté à sa sépulture outre ses parents et voisins Jean SIREVEN, Jean DAGES et autres, illettes. En foi de ce Combes, curé.

— L'an 1758 le 9<sup>e</sup> jour des mois de Février a été célébré dans la chapelle de St Roch située dans notre église paroissiale de St Raymond CAHORS, âgée de 76 ans ou environ, Bourgeois des villages de la Villa dans la 1<sup>re</sup> paroisse, décédée la fois précédente dans la Communauté de St<sup>e</sup> Eglise cathédrale de l'uni de l'Université au tel cas requis. ont assisté à son convoi et sépulture outre ses parents et voisins, Raymond Aubert, Jacques MONTALCAT, Louis de St. Valla, Laurent POISSET de Vieilles et autres, tous de la 1<sup>re</sup> paroisse, illettes. En foi de ce Combes, curé.

— Le 6<sup>e</sup> Mars 1758 a été célébré dans la Paroisse de la 1<sup>re</sup> paroisse Anne BELMAS âgée de 40 ans ou environ, femme de Antoine LAPORTE dit Trofise, Bourgeois des villages de St Pierre dans la 1<sup>re</sup> paroisse, décédée la fois précédente après avoir reçu le Sacrement au tel cas requis qui lui ont été administrés par M<sup>rs</sup> Jean RIGAL, vicaris. ont assisté à sa sépulture outre ses parents et voisins, Antoine CAZAC Jean CHAYRAC dit Castel et autres des villages de Calachon même paroisse, illettes. En foi de ce Combes, curé.

- L'an 1758 et le 20<sup>e</sup> Mars a été célébrée dans notre paroisse  
 l'anniversaire de notre église Antoine LAPORTE, âgé de 13 ans ou environ, de l'école de la  
 dans la communion de l'Église et après avoir reçu le sacrement  
 de l'Église - André, le défunt fut reçu le 1<sup>er</sup> Vendredi d'après  
 de son décès, l'éc. LAPORTE, fille de Antoine LAPORTE de  
 Tréport, Prévôt de village de la Borne dans la 1<sup>re</sup> paroisse et  
 a été défunt Anne DECARIS, sa veuve et leurs enfants. Ont assisté  
 à sa sépulture Antoine CASAC de Falckemont et Jean SIREVEN  
 de la Borne qui ne savent ni lire ni écrire. En foi de ce.

Combrès, curé.

- L'an 1758 et le 28<sup>e</sup> jour du mois de Mai a été célébrée dans  
 la paroisse de notre église Antoine DECBOR, âgé de 18 ans ou environ, de l'école de la  
 dans la communion de l'Église et après avoir reçu le sacrement en  
 tel cas requis, quoique son père n'ait été administré.  
 Ont assisté à sa sépulture, outre ses parents et voisins, Jean  
 AUBERTIN, Bourgeois de village de la Borne et Jean SIREVEN  
 de la Borne de village de Védines, tous deux de la 1<sup>re</sup> paroisse,  
 et autres, en foi de ce.

Combrès, curé.

- L'an 1758 et le 21<sup>e</sup> Novembre a été célébrée dans la paroisse  
 de notre église Anne GUITARD, fille âgée de 50 ans ou  
 environ, femme mariée, décédée le 20 au village de  
 Védines dans la 1<sup>re</sup> paroisse, dans la maison de Charles Guitard  
 son frère, après avoir reçu le sacrement de pénitence  
 et l'Eucharistie de l'Église - André qui lui ont été administrés  
 par son père n'ont été administrés par son père par M<sup>re</sup> REGAL, prêtre et  
 vicar de lad. 1<sup>re</sup> paroisse. Ont assisté à sa sépulture l'éc.  
 Charles GUITARD son frère, Jean DAGES garçon, Laurent ROYER  
 tous habitants de lad. Védines et autres qui ne savent ni lire ni  
 écrire. En foi de ce.

Combrès, curé.

- L'an 1758 et le 23<sup>e</sup> jour du mois de Décembre a été célébrée  
 dans la paroisse de notre église Jeanne AUBERTIN, âgée de  
 10 ans ou environ, veuve de Antoine DECBOR l'éc. de la 1<sup>re</sup> paroisse  
 de l'école de la paroisse de la communion de notre église  
 de l'Église et après avoir reçu le sacrement en tel cas requis par  
 son père n'ont été administrés par son père. Ont assisté à sa sépulture  
 outre ses parents et voisins, Pierre BONDAL de la 1<sup>re</sup> paroisse et  
 Jean SIREVEN de Védines qui n'ont ni écrit, en foi de ce.

Combrès, curé.

Le 10<sup>me</sup> jour du mois de Février 1759 a été inhumé dans notre  
église Jean BRISQ 95 ans de 80 ans en service, décédé le  
jour précédent au village de Boron dans le p<sup>te</sup> paroisse, après  
avoir reçu le Sacrament de l'Eglise, en tel cas requis qui lui ont  
été administrés par moi avec mes confrères et pasteur M<sup>r</sup>  
RIGAC vicariaire. Ont assisté à sa sépulture outre ses parents et  
voisins Jean CAZAC, Pierre SIVON de Paduchep et autres qui  
ne sont ni liés ni liés, en foi de ce. Combe, curé.

Le 27<sup>me</sup> jour du mois de Mars 1759 a été inhumé dans la paroisse de la p<sup>te</sup>  
paroisse Conielte CARBONNEL, âgé de 63 ans en service, frère  
à Jean PONS, Prêtre du village de Paulhuc dans le p<sup>te</sup> paroisse  
décédé le jour précédent après avoir reçu le Sacrament de l'Eglise,  
requis qui lui ont été administrés par M<sup>r</sup> Jean RIGAC, vicariaire  
de la p<sup>te</sup> paroisse. Ont assisté à sa sépulture outre ses parents  
et voisins, Melchior FRANC et Antoine PASCAL qui sont en  
sépulture de sa sépulture, en foi de ce. Combe, curé.

- 1760 -

Le 20<sup>me</sup> jour du mois de Juin 1760 a été inhumé  
dans notre paroisse mes fils âgé de 11 ans en service, origi-  
naire du lieu de la Roche, paroisse de St. Pamy, diocèse de  
Toulouse, décédé le 20 au village de Paulhuc par M<sup>r</sup> VACHESSE  
Avocat, dans la Communie de l'Eglise et après avoir reçu  
le Sacrament de l'Eglise et tous les Sacraments de l'Eglise - Catholique  
par M<sup>r</sup> Jean RIGAC p<sup>te</sup> et vicariaire lui a administrés; mes confrères  
ont reçu de M<sup>r</sup> VACHESSE par sa responsabilité si ordinaire  
ont assisté à sa sépulture ses parents de la Roche, Pierre  
BACIFRAND, Antoine PASCAL et autres de la Roche, illettes  
et moi qui. Combe, curé.

Le 20<sup>me</sup> jour du mois de Juillet 1760 a été inhumé dans  
notre p<sup>te</sup> paroisse Pierre DILLUS âgé de 74 ans en service,  
notif de la ville de Laquière, moine à présent domestique de  
M<sup>r</sup> Ruffin Roy, avocat. du village de Laquière dans le p<sup>te</sup>  
paroisse, décédé le 19 dans la Communie de l'Eglise et après

ont été reçus le sacrement de Penitence et St. Viaticque, n'ayant pu recevoir le Sacrement de l'Eucharistie, de la mort de la femme qu'ils ont accompagnée. ont assisté à sa sépulture avec les autres paroissiens, M. Roy, Jean DUBREUIL et M. Viel, Jean FABRE de Colucelles et autres, illettes et moi-même.

Combe, curé.

- L'an 1754 et le 7<sup>e</sup> Juillet a été célébré dans la paroisse de St. Marie LA PORTE âgée de 4 ans ou environ, fille de Jean LA PORTE et de sa femme et Marie VILLETTE de l'ancien village de Vireux, décédée la semaine précédente. ont assisté à sa sépulture M. Jean RIGAL, vicaire de la paroisse et Jean SIREVEN de Vireux, illettes. En foi de ce.

Combe, curé.

- Le 15<sup>e</sup> octobre 1754 a été célébré dans la paroisse de St. Marie Antoinette DELEMAS, fille âgée de 70 ans ou environ, décédée la semaine précédente dans la paroisse de St. Pierre aux lieux de Vireux et après avoir reçu le sacrement de Penitence et l'Eucharistie. ont assisté à sa sépulture M. Jean RIGAL vicaire paroissial et Jean SIREVEN de Vireux, illettes, en foi de ce.

Combe, curé.

- Le 22<sup>e</sup> Novembre 1754 a été célébré dans la paroisse de St. Pierre PAUJARD âgée de 6 ans ou environ, décédée la semaine précédente, fille de M. Baillif PAUJARD notaire et de sa femme Marie Anne BARDON, sa femme et mère du village de Colucelles. ont assisté à sa sépulture M. Jean RIGAL, vicaire paroissial et Jean SIREVEN de Vireux, illettes. En foi de ce.

Combe, curé.

64

- 1760 -

- L'an 1760 et le 9<sup>e</sup> jour du mois d'Avril a été célébré dans la paroisse de St. Jean JAYSSIERE, âgée de 80 ans ou environ, venue de St. FABREGUES, Bourgeoise quand elle étoit du village de Lavagne dans la paroisse de St. Pierre, décédée dans la paroisse de St. Pierre dans la paroisse de St. Pierre et après avoir reçu le sacrement de St. Sacrament. ont assisté à sa sépulture M. Jean RIGAL, vicaire de la paroisse paroissial et Jean SIREVEN de Vireux qui n'a pu signer, de ce interjette et moi-même.

Rigal, vic.

Combe, curé.

- Le 1<sup>er</sup> ou 11<sup>er</sup> 1760 et le 2<sup>e</sup> Août a été baptisé Marie - Anne GUIFFARD  
 née le même jour, fille légitime et naturelle de François GUIFFARD  
 et Marie CAYROU femme de la ville de la 1<sup>re</sup> paroisse. Son  
 parrain a été Guillot. DORVILLE romain. Sa marraine  
 Marie GUIFFARD qui n'a eu sa femme de la paroisse. La paroisse absent  
 en fait de ce. J. Monique. Coules, curé.  
 Baptême fait à l'âge de 6<sup>e</sup> et de 1760.

- Le 7<sup>e</sup> jour des mois de Septembre 1760 a été baptisé Marie  
 notre vénérable Joseph BASSIER 2<sup>e</sup> âge de 30 ans ou environ  
 originaire de la ville et paroisse de la ville de la paroisse  
 de Rochy, résidant depuis quelques années dans la paroisse  
 de Sévergnac, notaire, de profession, de l'acte de son précédent  
 mariage de la ville de la paroisse, maison de M<sup>rs</sup> Roy, avocat  
 au Parlement, chez lequel il résidait avec sa femme. Act.  
 Joseph BASSIER a reçu pour parrain et marraine en fait de ce qui  
 comme parrain, M<sup>rs</sup> Vitré et Exhème - Coules. Ont assisté  
 à sa sépulture M<sup>rs</sup> Jean RICHARD fils et Marie et Marie Marie  
 PAUTARD <sup>curé</sup> romain. En fait de ce RICHARD, fils et Marie.  
 Pautard, fils. Coules, curé.

- Le 6<sup>e</sup> Novembre 1760 a été baptisé Marie - Anne GUIFFARD, âgée de  
 3 mois environ, fille de François GUIFFARD et Marie CAYROU  
 sa femme et mère, femme de la ville de la paroisse de la 1<sup>re</sup>  
 paroisse. Ont assisté à sa sépulture Marie BONJAC de la 1<sup>re</sup> paroisse  
 et Antoine BONNIOL de la ville de la paroisse.  
 En fait de ce. Coules, curé.

- Le 20<sup>e</sup> jour des mois de Décembre, 1760, en conséquence de  
 la publication, de 3 jours de l'acte de mariage, fait au pres de  
 la paroisse de la paroisse de la paroisse (dans qu'après  
 des certificats de M<sup>rs</sup> JENNET curé de la paroisse.) et de la  
 date de la paroisse de la paroisse et 3 jours de la paroisse  
 de la paroisse de la paroisse de la paroisse.

entre Etienne TESSIER 2<sup>e</sup> âge de 28 ans ou environ  
 fils légitime et naturel de Antoine TESSIER et défunte  
 Marie GARDON, sa femme et mère, femme de la paroisse  
 de Sévergnac paroisse de la paroisse, et une femme et  
 Gabrielle VAISSIER, âgée de 40 ans ou environ, fille  
 née légitime et naturelle de Pierre VAISSIER et défunte  
 Catherine PHILIP sa femme et mère, aussi femme de la

Village, de l'arr. de la Roche la P. paroisse d'entre pair, et presbiterie  
 ne s'étant opposé à la publication dudit. Banns, en vertu des  
 Pères VAISSIERE frere à la future épouse qui leur avait déjà  
 fait signifier dans le forum de droit. Nous acte de respect et  
 d'opposition dudit. VAISSIERE qui leur a par suite de l'U  
 l'official de Roche la P. date du 23 Novembre 1760 signés AMIEL  
 Louis Guffier, mari vicair de la P. paroisse de Vitte au val  
 noblement composé au mariage, présents de Monsieur les vicaires  
 dudit. Etienne TRIBORDRE et Louis Gabriel VAISSIERE, de son  
 autorité comme le banns d'icelle, mesmes, en célébrant la  
 P. Messe et autres formalités requises et usées,  
 dans la P. d'icelle. Le tout en présence de Joseph DOUBOR  
 du P. lieu de Chamble, DONNERGUE P. Maréchal de Vitte-  
 quest. app. Louis Viller, vovonquier, Pierre DAGES de Vitte-  
 quest, Pierre LAPORTE dudit. Vittequest et autres qui ont  
 unis requis de signés ont été vu souss. En foi de ce  
 Joseph Daller Donnegue Rigol, vic.

- 1761 -

- L'an 1761 et le 18<sup>e</sup> jour du mois de Janvier a été célébré  
 dans notre cathédrale Anne VAISSIERE, âgée de 33 ans ou  
 environ, fille à Pierre VAISSIERE dit Pomeret, laboureur  
 des villages de la Roche. dans la présente paroisse, célébrée le  
 jour précédent dans la Communauté de l'Eglise et après avoir  
 reçu le banement en tel cas requis, ont assisté à sa  
 célébration outre les parents et voisins, Messieurs LAPORTE  
 dudit. La Roche, et Antoine BIRON, fils à Joseph, demeurant  
 à Vittequest qui ne sont ni liés ni liés. En foi de ce.  
 Curé, curé.

- L'an 1761 et le 21<sup>e</sup> jour du mois de Janvier a été célébré  
 dans la cathédrale de l'église Notre-Dame GRANDET,  
 veuve de Jean RICHE dit Jacquet, femme des villages  
 de Poulleux dans la P. paroisse, âgée de 70 ans ou  
 environ, célébrée le jour précédent dans la Communauté de  
 l'Eglise et après avoir reçu le banement en tel cas requis  
 ont assisté à sa célébration Antoine ALBOURZÉ du lieu  
 de Cabrespines, vovonquier et Jean SIRVAN de Vittequest  
 P. paroisse qui ne sont ni liés, ni liés et autres 25



parents et voisins, en foi de ce.

allouez. Combe, curé.

- Le 8<sup>e</sup> Février 1761 a été célébrée dans notre paroisse  
Marie - Anne IMBERT âgée de 8 jours, fille de Antoine  
IMBERT dit Roue et Marie CHAS, paroissiens du village de  
Vielles dans la 1<sup>re</sup> paroisse, décédée le 7 dudit, l'un  
ont assisté à sa sépulture Jean SIREVEN et Antoine ROYSSOT  
dud. Vieilles qui ne valent ni l'un ni l'autre, en foi de  
ce. Combe, curé.

- L'an 1761 est le 22<sup>e</sup> jour des mois de Mars a été célé-  
brée dans la paroisse de la 1<sup>re</sup> paroisse Marie RIGAL, fille  
âgée de 55 ans ou environ du village de Paulliac dans la 1<sup>re</sup>  
paroisse, décédée le jour précédent dans la Communauté de  
l'Eglise et après avoir reçu les Sacraments en tel cas requis.  
ont assisté à sa sépulture outre ses parents et voisins, M<sup>rs</sup>  
Jean RIGAL fils et vicaire soussigné, Jean SIREVEN de Vie-  
illes et autres qui n'ont pu signer de ce mariage. En foi  
de ce. Rigal, vic. Combe, curé.

- L'an 1761 est le 20<sup>e</sup> Mars a été célébrée dans notre paroisse  
Toussaint ANRATIGUES, veuve de Pierre SIREVEN dit  
Grisollet, Bailli du village de Balachon, dans la 1<sup>re</sup>  
paroisse, âgée de 70 ans ou environ, décédée la nuit  
précédente au dit village, dans la Communauté de l'Eglise et  
après avoir reçu les Sacraments en tel cas nécessaire, ont  
assisté à sa sépulture outre ses parents et voisins M<sup>rs</sup> Jean  
RIGAL, fils et vicaire, soussigné et Pierre ALBOUCE de  
Combe qui n'a pu signer de ce mariage. En foi de ce  
Rigal, vic. Combe, curé.

- Le 12 Mars 1761 a été célébrée dans la paroisse de la  
1<sup>re</sup> paroisse Antoine SIREVEN, âgé de 60 ans ou environ,  
paroissien du village de Paulliac dans la 1<sup>re</sup> paroisse, décédé  
le nuit des mêmes jours dans la Communauté de l'Eglise  
et après avoir reçu tous les Sacraments en tel cas nécessaire,  
ont assisté à sa sépulture outre ses parents et voisins M<sup>rs</sup>  
Jean RIGAL fils et vicaire soussigné, Jean SIREVEN de  
Vielles et autres qui n'ont pu signer de ce mariage.  
En foi de ce. Rigal, vic. Combe, curé.

- L'an 1761 est le 13<sup>e</sup> Avril a été célébré dans la paroisse de la Ste Marguerite vers le Village de Pauillac de cette paroisse âgée de 72 ans ou environ de l'école le 12, même de l'acte de l'acte de l'acte. On est cas nécessaire, ont assisté à sa sépulture ont été ses parents et voisins M<sup>r</sup> Jean RIGAL prêtre et vicaric rousaigne, Joseph CAYRON et autres qui n'ont pu se réfuser de ce mariage. En fin de ce. Combes, curé.

- L'an 1761 est le 22<sup>e</sup> Avril a été célébré dans notre église Marie Jean CAYREC dit Cresté âgé de 63 ans ou environ, du village de Falchouac dans la paroisse, de l'école le 22 même dans la paroisse de l'Église, vers midi par rousaigne recevoit le sacrement, même de la mort. ont assisté à sa sépulture ont été ses parents et voisins, Pierre ALBON 26 de l'Église, Jean CAZAC dit Falchouac et autres qui n'ont pu se réfuser de ce mariage et moi qui. Albouac. Combes, curé.

- L'an 1761 est le 3<sup>e</sup> jour du mois de Mai a été célébré dans notre église Marie Marie Anne BOUISSON, âgée de 45 ans ou environ, femme au nomme BREVIER dit Conquet du lieu de Carrefour de présent femme au village de la Ste Marguerite, de l'école le 2 après avoir reçu le sacrement de la mort les requies que nous avons rousaigne lui ai administrés, ont assisté à sa sépulture ont été ses parents enfants et voisins M<sup>r</sup> Jean DANGLÉS prêtre de l'Église, paroisse de l'Église Marie rousaigne, Jean SIKER de l'école et autres qui n'ont pu se réfuser de ce mariage. En fin de ce. Combes, curé.

- Le 24<sup>e</sup> Juin 1761 a été célébré dans notre église Marie Françoise BREVIER âgée de 20 ans ou environ fille au nomme BREVIER dit Conquet du lieu de Carrefour, mais de présent femme au village de la Ste Marguerite, après avoir reçu le sacrement de l'Église en tout cas nécessaire son lieu ont été administrés par M<sup>r</sup> Jean RIGAL prêtre et vicaric de l'école. prêtre paroisse. ont assisté à sa sépulture ont été ses parents et voisins led. M<sup>r</sup> RIGAL rousaigne, Jean BAGES de l'école et autres qui n'ont pu se réfuser de ce mariage. En fin de ce. Redat, vic. Combes, curé.

- Le 26 Juin 1761 a été inhume Marguerite RAYNAL âgée de 5 ans ou environ fille légitime et naturelle de Jeanne RAYNAL dit Landeau et Colette GILBERT, sa mère et mère d'un village de Bourges dans la 1<sup>re</sup> paroisse. Ont assisté à sa sépulture M<sup>rs</sup> Jean RIGAL, vicairé paroissial et Antoine CARBONNE clerc de Bourges, qui ont eu soin de la requirer en foi de ce.  
Rigal, vic. Carbonne, curé

- L'an 1761 et le 13<sup>e</sup> jour du mois de Juillet a été inhume dans notre église Marguerite BAILLET âgée de 60 ans ou environ femme de Antoine FABRE dit Rignon, paroisse du village de Falchamps dans la 1<sup>re</sup> paroisse, de l'âge de son mari, après avoir reçu le sacrement de l'Eglise en tel cas nécessaire qui ont été administrés par M<sup>rs</sup> Jean RIGAL vicairé paroissial, Jean CAZAC et autres clercs de Falchamps qui ont eu soin de la requirer en foi de ce.  
Rigal, vic. Carbonne, curé

- Le 17<sup>e</sup> Juillet 1761 a été inhume Mathieu BOUVERGUE âgé de 2 ans ou environ fils de Jean BOUVERGUE et Jeanne ALBOUZE du Par. Harmat. Carbonne, curé.

- L'an 1761 et le 19<sup>e</sup> jour du mois de octobre a été inhume dans la nef de notre église sous la chapelle de St Jacques et St. Gallien M<sup>rs</sup> Antoine TACADIER avocat au Parlement âgé de 80 ans ou environ, décédé le nuit dans sa maison au village de Paulbac, dans la 1<sup>re</sup> paroisse, muni de tous les sacrements en tel cas requis qui lui ont été administrés par M<sup>rs</sup> Jean RIGAL vicairé de lad. 1<sup>re</sup> paroisse. Ont assisté à sa convoi outre ses parents et voisins, led. M<sup>rs</sup> Jean RIGAL, M<sup>rs</sup> Jean DANGLIS, frère du village de Nonneville, paroisse de St. Germain et autres paroissiens. En foi de ce.  
Rigal, vic. Dangles, fr.  
Danquelsans, fr.

- Le 8<sup>e</sup> Novembre 1761 a été inhume dans notre église Pierre PALCAC paroissien du village de Vedesie, dans la 1<sup>re</sup> paroisse âgé de 65 ans ou environ, décédé le jour précédent dans la communion de l'Eglise et après avoir reçu les sacrements en tel cas requis qui lui ont été administrés par M<sup>rs</sup> Jean RIGAL, vicairé ont assisté à sa sépulture outre ses parents et voisins led. M<sup>rs</sup> Jean RIGAL, Antoine ALBOUZE clerc de paroisse paroissial et autres, en foi de ce. Rigal, vic. Allouze Carbonne, curé

1762

- Le 24<sup>e</sup> Novembre 1761 a été inhumé dans notre église Maria PAUTARD, fille âgée de 25 ans ou environ, décédée le jour précédent dans sa maison paternelle au village de Cabuchon, dans la p<sup>te</sup> paroisse, venue de l'un des successeurs au del cas requis qui lui ont été administrés. Intéressé par moi comme 'curé' et par le sieur M<sup>r</sup> Jean RIGAL vicarie. ont assisté à sa sépulture outre ce qui est en visages led. M<sup>r</sup> Jean RIGAL curé, Jean SIREN de Valchoux et autres qui n'ont été signés sur led. acte.  
 En foi de ce: Rigel, vic. Curé, curé.

1762

- Le 24<sup>e</sup> Janvier 1762 le M<sup>r</sup> Julien PALADIER, Bourgeois du village de Pauline dans la p<sup>te</sup> paroisse âgé de 69 ans ou environ a été inhumé dans la communion de l'Eglise et unie de l'un des successeurs au del cas requis et le 26<sup>e</sup> de même a été inhumé dans notre église. ont assisté à sa sépulture outre sa femme, par lui de ce au font, outre par lui et visages M<sup>r</sup> Jean RIGAL vicarie, M<sup>r</sup> Pierre VAISSIER curé au Parlement et notaire royal du lieu de St. Genesien, le St. Antoine J<sup>o</sup> B<sup>o</sup> de St. Bourgeois du village de Quis. par lui de ce. Intéressé.  
 En foi de ce: Rigel, vic. Valchoux not. curé Curé, curé.

- Le 9<sup>e</sup> jour du mois de Mars a été inhumé dans notre église Pierre COUZEY del'Intéressé, payeur du village de Fubachoux dans la p<sup>te</sup> paroisse, âgé de 72 ans ou environ, décédé le nuit précédent dans la communion de l'Eglise et unie de l'un des successeurs au del cas requis qui lui ont été administrés par M<sup>r</sup> Jean RIGAL vicarie. ont assisté à sa sépulture outre sa femme et visages led. M<sup>r</sup> RIGAL vicarie, Michel SIREN del. Fubachoux et autres qui n'ont été signés, en foi de ce.  
 En foi de ce: Rigel, vic. Curé, curé.

- Le 25<sup>e</sup> jour du mois de Septembre 1762 a été inhumé dans notre église Francois ROS âgé de 60 ans ou environ, Breton du village de Valchoux dans la p<sup>te</sup> paroisse, décédé le jour et lieu dans la communion de l'Eglise et après avoir reçu les sacrements.

en tel cas néanmoins que nous avons soussigné des le administrateur  
ont assisté à sa sépulture M<sup>r</sup> Jean RIQUÉ vicaire soussigné,  
Jean SIMON deud. Védouin et autres outre les parents et voisins  
qui toujours se tiennent sur des routes, au feu de ce.

Le 14<sup>e</sup> octobre 1762 a été inhumé dans notre cimetière  
français DUBOIS, veuve âgée de 75 ans ou environ, par suite  
funéraire, décédée au village de Beluchonny dans la 1<sup>re</sup>  
paroisse de 18, nous en avons reçu un tel cas requies qui les  
ont été administrés par M<sup>r</sup> Couderc vicaire ont assisté  
à sa sépulture outre les parents et voisins de M<sup>r</sup> Couderc  
et Madame HEBERT soussignés, au feu de ce. Couderc, curé  
Condorc, vic. Albony.

Le 20<sup>e</sup> octobre 1762 a été inhumé Toussaint RIQUÉ, veuve  
de François CHYRON deud Roussel, veuve d'un grand veuf d'un  
village de Pailhac dans la 1<sup>re</sup> paroisse, âgée de 82 ans ou  
environ, décédée le 14 dans la Communauté de l'Eglise et après  
avoir reçu 3 sacrements au tel cas requies qui nous avons soussigné  
qui les administrés ont assisté à sa sépulture outre les  
parents et voisins, M<sup>r</sup> Couderc vicaire et Madame HEBERT  
soussignés au feu de ce. Albony, Couderc, curé  
Condorc, vic.

- 1763 -

L'an 1763 et le 17<sup>e</sup> Janvier a été inhumé dans notre cimetière  
Anne DELBOR, fille âgée de 25 ans ou environ, décédée le 16  
dans la Communauté de l'Eglise et après avoir reçu 3 sacrements  
au tel cas requies; lad. DELBOR du village de Védouin dans la  
1<sup>re</sup> paroisse, ont assisté à sa sépulture M<sup>r</sup> Couderc vicaire, M<sup>r</sup>  
Jean RIQUÉ, fils soussigné, au feu de ce  
Condorc vic Couderc, curé  
Riqué, fils.

L'an 1763 et le 21<sup>e</sup> jour du mois d'Avril est décédée dans la  
Communauté de Notre Dame de l'Eglise et après avoir reçu 3 sacrements  
au tel cas néanmoins, George CHYRON âgé de 65 ans ou environ,  
fils à deux François CHYRON et Toinette RIQUÉ, veuve, qu'on  
voitait du village de Pailhac dans la 1<sup>re</sup> paroisse et le même jour  
son corps a été inhumé dans notre cimetière, ont assisté à sa  
sépulture outre les proches parents et voisins M<sup>r</sup> Jean-Claude

COUGERE vicair, M<sup>r</sup> Jean RIGAL p<sup>re</sup> messiques et moi, en fai-  
dote. Rigal, p<sup>re</sup> - Couderc vic. Combes, curé.

- Le 29<sup>e</sup> Aout 1763 Marie MATHIEU, fille âgée de 65 ans ou  
environ, du village de Lavalpère dans la p<sup>re</sup> paroisse a été enterrée  
dans notre église, décédée le 28 dans la Communio de l'Eglise  
après avoir reçu 3 sacrements de Penitence et Eucharis - Inclin, et  
rejoignant au récevoir le H. Viatique par défaut de connaissance.  
ont assisté à sa sépulture ses parents et voisins, M<sup>r</sup> Jean Claude  
COUGERE vicair de la p<sup>re</sup> paroisse voisine, Laurent TOUSSIER  
dout. Lavalpère et autres qui n'ont pu signer, en fai de ce.  
Couderc, vic. Combes, curé.

- Le 7<sup>e</sup> jour du mois d'octobre 1763 a été enterrée dans la  
église de la p<sup>re</sup> paroisse ANTOINE DELMAS, âgé de 20 ans  
fil de Jean DELMAS dit Chénas, habit du village de Villal  
d'âge de 6 dans la Communio de l'Eglise et après avoir reçu  
3 sacrements en tel cas requis. ont assisté à sa sépulture ses  
parents et voisins, Raymond ARBERNI, Jean DELMAS et  
autres dout. Villal de la p<sup>re</sup> paroisse, habit, en fai de ce.  
Combes, curé.

- Le 22<sup>e</sup> Novembre 1763 est décédé dans la Communio de  
l'Eglise et après avoir reçu 3 sacrements requis Balldragon  
RAYMOND, Premier du H. lieu, âgé de 65 ans ou environ,  
et le même jour son corps a été enterré dans notre église  
ont assisté à sa sépulture M<sup>r</sup> Jean-Claude COUGERE vicair  
voisine, Jean SIREVEN doct. d'écrite et autres qui n'ont pu  
signer. de ce requis, en fai de ce.  
Couderc, vic. Combes, curé.

- Le 24<sup>e</sup> Novembre 1763 est décédé au village de Védrière dans  
la présente paroisse Claude SANET âgé de 65 ans ou environ,  
veuve de feu Pierre PASCAL dit Fourn, peupier dout. Védrière,  
revenu de sacrements de l'Eglise en tel cas requis et le lendemain  
25<sup>e</sup> du même mois a été enterré dans notre église. ont assisté  
à sa sépulture outre ses enfants et voisins M<sup>r</sup> Jean Claude COUGERE  
vicair voisine, Jean SIREVEN dout. Védrière. et autres qui n'ont pu  
signer de ce universels. en fai de ce.  
Couderc vic. Combes, curé.

- Le 6<sup>e</sup> de Décembre 1763 est décédé dans la Communio de  
l'Eglise et revenu de sacrements en tel cas requis Guillaume  
PASCAL, âgé de 30 ans ou environ, fil de feu Pierre PASCAL  
et Claude SANET, peupier d'habit du village de Védrière

dans la 1<sup>re</sup> paroisse et le lendemain a été célébré dans notre église  
Mme. Ont assisté à sa sépulture outre ses parents et voisins, Jean  
VICARIE, Marcelin, Jean SIREVAIN et autres, illégitimes, en foi de ce  
Combe, curé.

- Le 27<sup>e</sup> Décembre 1763 se célébra dans la paroisse de notre église  
St. Eglise et aussi de Sarcouant en tel cas nécessaire, Antoine  
AUBERTIN, Breton, du village de Balochamps dans la 1<sup>re</sup> paroisse  
âgé de 70 ans ou environ et le lendemain a été célébré dans  
notre église. Ont assisté à sa sépulture outre ses enfants  
et voisins, Jean SIREVAIN de Volchives et Pierre CASAL dit  
Hansi qui n'ont pu signer, en foi de ce Combe, curé.

- L'an 1763 et le 20<sup>e</sup> Décembre a été célébré dans notre église  
Mme. Joseph RIGAL garçon âgé de 60 ans ou environ, du  
village de Paulhac dans la 1<sup>re</sup> paroisse, décédé le 9, aussi de  
son testament en tel cas requis. Ont assisté à sa sépulture  
outre ses parents et voisins M<sup>re</sup> Jean RIGAL fils sous-signe et  
Jean SIREVAIN de Volchives, qui n'a pu signer de ce intercelle  
en foi de ce. Rigal fils Combe, curé.

- 1764 -

- L'an 1764 et le 29<sup>e</sup> jour du mois de Janvier a été célébré  
dans notre église. Marthe GUIVARD âgée de 55 ans ou  
environ, venue de 25 miles de France; CRAS, Breton, du  
village de Volchives, dans la 1<sup>re</sup> paroisse, décédée le 28 dans  
la paroisse de St. Eglise et après avoir reçu le sacrement en  
tel cas nécessaire. Ont assisté à sa sépulture M<sup>re</sup> Jean DANIELS  
prêtre sous-signe et Jean SIREVAIN de Volchives, qui n'a pu  
signer de ce intercelle, en foi de ce. Combe, curé  
Dangeles, fils

- Le 5<sup>e</sup> jour du mois de Mars 1764 Jean CAYRON dit Roussel  
âgé de 65 ans ou environ, Breton du village de Paulhac dans  
la 1<sup>re</sup> paroisse se célébra aussi de Sarcouant en tel cas requis  
et le lendemain a été célébré dans notre église Monsieur  
de ses ancêtres. Ont assisté à sa sépulture outre François OBISOR  
sa femme et ses autres parents et voisins M<sup>re</sup> Jean, Claude  
COUJBAIC vicar et M<sup>re</sup> Jean RIGAL fils sous-signe  
en foi de ce. Combe, curé. Rigal fils Combe, curé.

- Le 2<sup>e</sup> Mars 1764 Toinelette VACCARESSO âgée de 50 ans ou environ, femme de Joseph BIRON fermier et décedée à Vitteguet des Vitteux, munie des Sacraments en tel cas requis que nous avons soussignés lui en administrés et le même jour a été inhumée dans notre curie. Ont assisté à sa sépulture outre nous ses enfants et ses voisins M<sup>rs</sup> Jean - Claude COUÛERC vicair et Jean LAPOÛÛE curé. Vitteguet soussignés, en foi de ce. Condorc, vic. J. Laporte Combes, curé.
- L'on 1764. et le 9<sup>e</sup> Mars a été inhumée dans notre curie Pierre BALISTRANG âgé de 60 ans ou environ, Misericord des village de Poulhaec dans la 1<sup>re</sup> paroisse, décedé le jour précédent dans la Communio de l'Eglise et munie en partie des Sacraments en tel cas requis que nous avons soussignés lui en administrés. Led. Pierre BALISTRANG par une attaque de l'apoplexie a eu perdue l'usage de la parole et n'a pu se confesser dans la forme et n'a pu avoir plus recevoir de St. Viaticque. Ont assisté à sa sépulture outre ses enfants et voisins M<sup>rs</sup> Jean - Claude COUÛERC vicair et M<sup>rs</sup> Jean RIGAL pasteur habitant, en foi de ce. Condorc, vic. Ruffel P<sup>re</sup> Combes, curé.
- L'on 1764 et le 23<sup>e</sup> Avril a été inhumée dans notre curie Antoinette VACCARESSO, Prémier âgée de 88 ans ou environ, décedée dans la Communio de l'Eglise et après avoir reçu des Sacraments en tel cas requis qui lui ont été administrés par M<sup>rs</sup> COUÛERC vicair le jour précédent au village de Barreix dans la 1<sup>re</sup> paroisse. Ont assisté à sa sépulture outre ses enfants, parents et voisins led. M<sup>rs</sup> COUÛERC, vicair, M<sup>rs</sup> Jean - Pierre PAUÛARD pasteur habitant soussignés, en foi de ce. Condorc vic. Poulhaud, P<sup>re</sup> Combes, curé.
- Le 26<sup>e</sup> Avril 1764 et décedée dans la Communio de l'Eglise et après avoir reçu des Sacraments en tel cas requis Catherine CLAPIER veuve de Claude SIVON dit Hugot, habitante des village de Faldoucamp dans la 1<sup>re</sup> paroisse, âgée de 60 ans ou environ et le lendemain 27<sup>e</sup> de led. mois a été inhumée dans notre curie. Ont assisté à sa sépulture outre ses enfants et voisins M<sup>rs</sup> Jean - Claude COUÛERC vicair et M<sup>rs</sup> Jean Pierre PAUÛARD pasteur habitant soussignés, en foi de ce. Condorc, vic. Poulhaud, P<sup>re</sup> Combes, curé.
- Le 10<sup>e</sup> Mai 1764 a été inhumée dans notre curie Jeanne GAS, âgée de 72 ans ou environ, venue de France au CHYRON dit Florel, fermier des village de Vitteux, dans la 1<sup>re</sup> paroisse décedée le jour précédent, munie des Sacraments en tel cas requis. Ont assisté à sa sépulture outre ses enfants, ses gendres et voisins



N<sup>o</sup> Jean - Pierre (DUTAR) ~~prêtre~~ et Jean RIQUÉ prêtre habitant, romain-  
français, en fait de ce. Poulard, St. Riquel, (St. Combs, ans).

- L'an 1764 et le 25<sup>e</sup> jour du mois de Août a été inhumé dans  
notre église Jean LAPORTE, âgé de 26 ans ou environ, fils  
de Antoine LAPORTE dit Trapié et de Jeanne Anne BERTAS, maris  
du village du Bois dans la p<sup>te</sup> paroisse, décédé le 24 après avoir reçu  
sacrament de Mal. Les requies qui ont été administrés par M<sup>re</sup> Jean  
SIEVEN vic. de St. Riquel ont été sa femme et ses voisins Jean  
SIEVEN vic. de St. Riquel, Pierre GAZAL de Falabrous et autres habitants,  
en fait de ce. Combs, ans.

- 1765.

- L'an 1765 et le 9<sup>e</sup> Janvier est décédé au village de Vitracquel  
dans la p<sup>te</sup> paroisse Béatrice BODERQUE âgée de 31 ans ou  
environ, mariée de sacrement de Mal. Les requies nécessaires, fille de  
Jean Antoine BODERQUE, maréchal et de Jeanne de St. Riquel,  
maris et de Falabrous a été inhumé dans notre église.  
ont assisté à sa sépulture ont été sa femme et ses voisins, M<sup>re</sup> Jean  
DANGLES vic. de St. Riquel et Antoine ACBOUZE, clerc de paroisse romain-  
français, en fait de ce. Roughe, St. Riquel. Albouze. Combs, ans.

- le 30<sup>e</sup> jour du mois de Janvier 1765 est décédé au village de  
Poullieu dans la p<sup>te</sup> paroisse et dans la maison de M. Antoine  
BONNET Joseph BASSIET? âgé de 40 ans ou environ, des lieux  
d'Alfouet, mari domestique chez M. de BONNET auquel les  
sacraments de Mal. Les requies ont été administrés par M<sup>re</sup>  
Jean DANGLES vic. de St. Riquel par M<sup>re</sup> Riquel fait approuver  
et le même jour son corps a été inhumé dans notre église.  
ont assisté à sa sépulture ont été sa femme, son beau-père et  
autres, les M<sup>re</sup> Jean DANGLES et Antoine ACBOUZE clerc  
de paroisse romain-français, en fait de ce. Roughe, St. Riquel. Albouze  
Albouze. Combs, ans.

- L'an 1765 et le 17<sup>e</sup> jour du mois de Février a été inhumé  
dans notre église Jean - Pierre TISSÉRE âgé de 25 ans ou  
environ, fils de Jean TISSÉRE dit Papillon et de Jeanne  
BESONNES, sa femme et de son village de Vitracquel dans la p<sup>te</sup> paroisse  
décédé le 14 du mois de Janvier au village de Gouzelte, paroisse de St.  
Riquel, mari de sacrement de Mal. Les requies qui lui ont été  
administrés par M<sup>re</sup> ACBOUZE vic. de St. Riquel. La femme et ont assisté

à sa sépulture ont été sa femme, parents M<sup>r</sup> Jean BANGUES vicarie de la  
p<sup>te</sup> paroisse sous-trévis, vicar SIKVEN dit Huguat de la paroisse de  
celles qui ont été sa femme, de sa veuve. En fait de sa.

Damples, fils, vic. Combe, curé.

- Le 25<sup>e</sup> février 1765 et décidé dans la Communauté de l'Eglise et  
curé de Louvencourt au del des veuves Jean PONS dit Guillaumes  
âgé de 75 ans ou environ, Prêtre du village de Poulhac dans la  
p<sup>te</sup> paroisse de la 26<sup>e</sup> a été inhumé dans notre église. Ont assisté  
à sa sépulture ont été sa femme et voisins M<sup>r</sup> Jean BANGUES  
vicarie et Antoine ALBOURE, clerc de paroisse sous-trévis.  
En fait de sa. Damples, fils et vic. Allouge. Combe, curé.

- Le 27<sup>e</sup> février des mois d'Avril 1765 et décidé dans la Communauté  
de l'Eglise et curé de Louvencourt au del des veuves Antoine RIGAL  
dit Gaudet âgé de 65 ans ou environ, prêtre du village de  
Poulhac dans la p<sup>te</sup> paroisse de la 28<sup>e</sup> a été inhumé dans notre  
église. Ont assisté à sa sépulture  
ont été sa femme, sa femme et voisins M<sup>r</sup> Jean BANGUES vicarie  
et Antoine ALBOURE, clerc de paroisse sous-trévis. En fait de sa  
Damples, vic. Allouge. Combe, curé.

- L'an 1765 et le 10<sup>e</sup> février des mois de Mai et décidé dans  
la Communauté de l'Eglise et curé de Louvencourt Cécile VAYSSE  
âgé de 75 ans ou environ, femme à Michel SIKVEN dit Huguat  
prêtre du village de Fabardous dans la p<sup>te</sup> paroisse de la 28<sup>e</sup>  
mais il est mort. a été inhumé dans notre église. Ont assisté  
à sa sépulture ont été  
sa femme, sa femme et autres parents et voisins M<sup>r</sup> Jean BANGUES  
vicarie, Antoine ALBOURE, clerc de paroisse sous-trévis et moi qui  
Damples, vic. Allouge. Combe, curé.

- L'an 1765 et le 1<sup>e</sup> février des mois de septembre Jeanne VAGUE  
âgé de 65 ans ou environ, femme à Jean DELMAS dit Clairan,  
Catholique du village de Liatta dans la p<sup>te</sup> paroisse, et décidé sou-  
venement sous sa veuve par le Louvencourt au del des veuves,  
néanmoins Lad VAGUE étoit de la Religion Catholique, Ap-  
stolique et Romaine. Le lendemain 5<sup>e</sup> de d'été mois a été  
inhumé dans notre église. Ont assisté à sa sépulture ont été  
son mari, sa femme et autres sa femme et voisins M<sup>r</sup> Jean RIGAL  
p<sup>te</sup> habituel de la p<sup>te</sup> paroisse et Antoine ALBOURE, clerc de  
paroisse sous-trévis. En fait de sa. Rigal, fils. Allouge. Combe, curé.

- Jean JACQUES, vicairial, âgé de 40 ans en venant de village de Balachamp dans la 1<sup>re</sup> paroisse, et de l'écrite menu de Sacraments de l'église de tel cas requis que moi, curé, soussigné lui ai en partie administré de l'encens, et de l'encens dans notre paroisse de tel jour, le dimanche 1765, ont assisté à sa sépulture entre sa femme, ses parents et voisins. Les directeurs de l'encens, Jean CASAL d'enc. Balachamp et autres, d'elles, la paroisse de Co. Combe, curé.

- L'an 1765 et le 6<sup>e</sup> jour du mois de novembre et de l'écrite le Sr. Jean AUBREY dit de Balachamp, âgé de 40 ans en venant de village de l'Anson, dans la 1<sup>re</sup> paroisse, menu de Sacraments de l'église de tel cas requis, que moi, curé, soussigné lui ai en partie administré, et le lendemain 7<sup>e</sup> jour, menu de l'encens dans notre paroisse de tel jour, le dimanche 1765, ont assisté à sa sépulture entre sa femme, ses parents et ses voisins. Les directeurs de l'encens, Sr. Joseph BOSC son frère, Sr. Jean HANGLER, vicairial, Sr. Jean RICHÉ, prêtre habitant soussigné. Sr. paroisse de Co. Balachamp, paroisse Combe, curé. Bourg, curé.

- 1766

- L'an 1766 et le 2<sup>e</sup> jour du mois de Février, Gabriel de Bourc de village de l'Anson, dans la 1<sup>re</sup> paroisse, âgé de 28 ans en venant de son village, menu de l'encens et de l'encens, fils de défunt Baillie. Jean ALBORE dit de Marie et Jean ALBORE sa femme de village de l'Anson, menu de l'encens. L'encens, et de l'écrite au village de l'Anson et dans la paroisse de Jean DOUGHER. CURE dit de Quiry et Jean ALBORE sa femme et menu de l'encens. Gabriel de Bourc après avoir reçu le sacrement de l'Époux - D'elles et le lendemain 3<sup>e</sup> jour, menu de l'encens dans notre paroisse, ont assisté à sa sépulture entre Paul DOUGHER curé soussigné et ses parents, Sr. Jean HANGLER vicairial de l'Anson ALBORE, d'enc. de paroisse, soussigné de paroisse de Co. Bourg paroisse Combe, curé.

- Le 16<sup>e</sup> Février 1766 à l'écrite de l'encens dans notre paroisse de l'Anson de Jean DOUGHER CURE dit de Quiry et de Jean ALBORE 2<sup>e</sup>, menu de l'encens de village de l'Anson qui avait été baptisé

à la maison, à cause du danger de mort et le même jour 16<sup>e</sup> d'août, mais se détachés sur l'autre de la nuit dans l'église de la paroisse de la Paix, âgé de 20 ans ou environ, après avoir reçu le sacrement de la Penitence au Extrême - Onctio. qui ont été reconnus l'un par l'autre et le lendemain 17 d'août, l'un et l'autre ont été enterrés dans notre cimetière. ont assisté à sa sépulture ont été son mari et sa sœur parent et voisins, M<sup>rs</sup> Jean DANCOE vicarié de Anvers de ALBAREZ, leur de parents reconnus. En fin de ce

Danglo, vic.      Allouze      Combe, curé.

- L'an 1766 et le 13<sup>e</sup> jour du mois de Mai a été célébré dans notre cimetière Jean LA PORTE âgé de 13 ans ou environ, fils à Antoine LA PORTE dit Joseph, et de sa femme Marie DUBOIS, Bourgeois des villages des Buis dans la P<sup>te</sup> paroisse, détaché de jour d'Anvers, sans avoir reçu autre sacrement que la Confession au regard français au message de la maison. ont assisté à sa sépulture, outre sa sœur, son père et autres ses parents M<sup>rs</sup> Jean DANCOE vicarié et M<sup>rs</sup> Jean Pierre PONSARD pasteur de la P<sup>te</sup> paroisse reconnus.      Danglo, vic.      Combe, curé.

- Le 6<sup>e</sup> jour du mois de Septembre 1766 est célébré dans la communion de l'Eglise et après avoir reçu les 2 sacrements de la Penitence, de l'Extrême Onctio. Antoine ANTOINE CAYROL dit Coladon, paysan des P<sup>tes</sup> paroisses âgé de 45 ans ou environ, et le même jour sur le soir a été enterré dans notre cimetière. ont assisté à sa sépulture, outre son frère, ses parents et voisins Jean LEBLANC des villages de Védreux et Pons LA PORTE fils à Jean LA PORTE des villages qui ne savent où lui ont été enterrés, En fin de ce.

Combe, curé.

- L'an 1766 et le 17<sup>e</sup> jour du mois de Septembre est célébré dans la communion de l'Eglise et après avoir reçu les 2 sacrements de la Penitence, et l'Extrême Onctio. Jean Antoine FABRE âgé de 22 ans ou environ, fils à Jean FABRE dit Nicolas et Marie BESOMBES, paysan des villages de Colindres dans la P<sup>te</sup> paroisse et le lendemain a été enterré dans notre cimetière. ont assisté à sa sépulture outre ses parents et voisins Jean LEBLANC de Védreux et Raymond COMDAL de P<sup>te</sup> paroisse qui ne savent où lui ont été enterrés. En fin de ce.

Combe, curé.

- L'an 1166 et le 18<sup>e</sup> jour du mois d'Avril Jean DE GUEN époux de  
 13 ans ou environ fils de sieur Jean DE GUEN parcellier et de Marie  
 BOGIE des villages de Jeddine, dans la p<sup>te</sup> paroisse de la paroisse  
 et a été unanimes en présence de l'abbé Jean de la ville de Paris  
 rendant le testament de N<sup>re</sup> Seigneur de l'abbé Jean de la ville  
 ville qui tous ont remis ce qui demeure attaché au présent  
 Register de la foi de son  
 Combes, sans.

• - le 10<sup>e</sup> Novembre 1166 a été unanimes dans le testament de Grand  
 Hotel-dieu de la ville de Clermont au diocèse de Reims la  
 p<sup>te</sup> paroisse de Pierre PASCHÉ époux de 18 ans ou environ, fils  
 de Antoine PASCHÉ et de Jeanne PONS, sa p<sup>te</sup> et unique, parcellier  
 des villages de Paulbac dans la p<sup>te</sup> paroisse, ainsi qu'il est de  
 testament de N<sup>re</sup> CHARLES, chapelain de l'abbé de la ville de  
 Reims, et très affiance et légalisé par N<sup>re</sup> et Marie ymo  
 val de yge et l'usage de Clermont, et apposition des arde  
 deus. Tous ces qui demeurent les attachés, au p<sup>te</sup> de  
 Combes, sans.

- L'an 1166 et le 18<sup>e</sup> jour du mois de Janvier DE CHAS, veuve âgée  
 de 89 ans ou environ, des villages de la ville de Clermont dans la p<sup>te</sup> paroisse  
 de la ville de Clermont, de l'Église et de la même p<sup>te</sup>  
 sur le soir a été unanimes dans notre curie, et assisté de  
 sa neveu et de ses voisins N<sup>re</sup> Jean de la ville de  
 Reims et N<sup>re</sup> Jean RICHÉ p<sup>te</sup> voisins, au p<sup>te</sup> de  
 Combes, sans.

- 1167 -

- L'an 1167 et le 10<sup>e</sup> jour du mois de Juin, Isabelle D'ARLES, âgée de  
 13 ans ou environ femme de Pierre LAZAR, parcellier des villages  
 de Sakelemon dans la p<sup>te</sup> paroisse de la ville de Clermont sur le  
 soir a été unanimes et le même jour sur le soir a été unanimes  
 dans notre curie, et assisté de sa neveu et de ses voisins N<sup>re</sup>  
 Jean de la ville de Clermont, parcellier, et N<sup>re</sup> Jean RICHÉ  
 p<sup>te</sup> voisins, au p<sup>te</sup> de  
 Combes, sans. Reims, sans.

- L'an 1167 et le 17<sup>e</sup> juillet a été unanimes dans notre curie  
 Renaud BOWNOL époux de 13 ans ou environ, fils de Antoine  
 BOWNOL, parcellier des villages de la ville de Clermont, assisté de 16

après avoir reçu 3 documents de l'Intendance de Extrême-Orient qui ont été  
une commission locale administrative, n'ayant pas été le temps de  
la commission locale de la région. Ont assisté à la réunion dans  
la soirée, Raymond ROBERTSON et son épouse et Jean de JARVIS  
de l'Inde, et son épouse. En fin de soirée.

- Le 18<sup>e</sup> Juillet 1964 a été célébré dans notre région Pierre  
LUCASIE JOHNSON, âgé de 4 ans ou environ, fils de Jean ROYASSÉ et  
Jeanne TOURELLE, Français du village de Koulouba dans la 1<sup>re</sup>  
région, marié le 14. Ont assisté à la cérémonie entre les parents  
et voisins le nommé BOUASSÉ de l'Inde et son épouse et  
le fils de Jean de JARVIS de l'Inde et son épouse. En fin de soirée.

- Le 18 Juillet 1964 a été célébré dans notre région Pierre  
MAYSSÉ âgé de 17 ans ou environ, fils de Jean ROYASSÉ et  
Jeanne TOURELLE, Français du village de Koulouba dans la 1<sup>re</sup>  
région, marié le 17 après avoir reçu 3 documents de l'Intendance  
de l'Inde et son épouse et son épouse. Ont assisté à la cérémonie  
entre les parents et voisins Jean de JARVIS de l'Inde et son épouse  
et Jean de JARVIS de l'Inde et son épouse. En fin de soirée.

- Le 18<sup>e</sup> jour de ce mois d'août 1964 a été célébré dans notre  
région Antoine DARRÉLON de l'Inde, âgé de 6 ans  
ou environ, Français du village de Koulouba dans la 1<sup>re</sup> région  
marié le 15, dans la communauté de l'Égypte et après avoir reçu  
3 documents de l'Intendance de l'Inde et son épouse, qui ont été  
administrés par une commission locale administrative  
assistée par une commission locale administrative assistée par M<sup>rs</sup> ALBERT  
Marie qui a aussi assisté à la cérémonie avec M<sup>rs</sup> Jean  
de JARVIS, fille habitée de la 1<sup>re</sup> région française, assistée  
les parents et voisins de l'Inde. M<sup>rs</sup> ROBERTSON de la 1<sup>re</sup> région.  
Alborge ple, ni - Reijal, ple, l'Inde, l'Inde.

- Le 18<sup>e</sup> d'août 1964 a été célébré dans notre région  
Ayres ROBERTSON âgé de 6 ans ou environ, veuve de Claude  
FRANC, Français du village de Koulouba, dans la 1<sup>re</sup> région.  
Marié de son mariage dans la communauté de l'Égypte et  
après avoir reçu 3 documents de l'Intendance de l'Inde et son épouse, une commission  
locale administrative assistée par une commission locale administrative  
assistée par une commission locale administrative assistée par M<sup>rs</sup> Jean de JARVIS Marie  
et M<sup>rs</sup> Jean de JARVIS, fille habitée de notre région française assistée  
de l'Inde et son épouse dans la 1<sup>re</sup> région française. En fin de soirée.  
Alborge ple, ni - Reijal, ple, l'Inde, l'Inde.

- Le 25<sup>e</sup> octobre 1867 a été célébré dans notre paroisse, l'anniversaire  
 CARBONNEL épouse de Cassin ou Cassin, fils de Antoine et  
 Anne SOURERY, parents des villages de Baudouin, dans la paroisse  
 de St Jean BAPTISTE de Jéremie et Raymond LEBLANC dans  
 la paroisse de St Pierre de Jéremie. (Sants, ans)

- Le 30 octobre 1867 a été célébré dans notre paroisse l'anniversaire  
 LAZARÉ épouse de Alexis ou Alexis, fils de Pierre LAZARÉ et  
 Henry et de la paroisse de St Pierre de Jéremie, parents des villages de  
 Baudouin, dans la paroisse de Jéremie, dans la paroisse de St Pierre  
 de Jéremie et de la paroisse de St Pierre de Jéremie, dans la paroisse de  
 St Pierre de Jéremie. (Sants, ans)

- Le 1<sup>er</sup> novembre 1867 a été célébré dans notre paroisse l'anniversaire  
 de St Pierre de Jéremie, fils de Pierre LAZARÉ et de la paroisse de  
 St Pierre de Jéremie, dans la paroisse de Jéremie, dans la paroisse de  
 St Pierre de Jéremie, dans la paroisse de St Pierre de Jéremie, dans la  
 paroisse de St Pierre de Jéremie, dans la paroisse de St Pierre de Jéremie,  
 dans la paroisse de St Pierre de Jéremie, dans la paroisse de St Pierre de  
 Jéremie. (Sants, ans)

- Le 14 novembre 1867 a été célébré dans notre paroisse l'anniversaire  
 de St Pierre de Jéremie, fils de Jacques PÉRIER et de la paroisse de  
 St Pierre de Jéremie, dans la paroisse de Jéremie, dans la paroisse de  
 St Pierre de Jéremie, dans la paroisse de St Pierre de Jéremie, dans la  
 paroisse de St Pierre de Jéremie, dans la paroisse de St Pierre de Jéremie,  
 dans la paroisse de St Pierre de Jéremie, dans la paroisse de St Pierre de  
 Jéremie. (Sants, ans)

- Le 27 novembre 1867 a été célébré dans notre paroisse l'anniversaire  
 de St Pierre de Jéremie, fils de Joseph DOUBREUILLE et de la paroisse de  
 St Pierre de Jéremie, dans la paroisse de Jéremie, dans la paroisse de  
 St Pierre de Jéremie, dans la paroisse de St Pierre de Jéremie, dans la  
 paroisse de St Pierre de Jéremie, dans la paroisse de St Pierre de Jéremie,  
 dans la paroisse de St Pierre de Jéremie, dans la paroisse de St Pierre de  
 Jéremie. (Sants, ans)

- Le 17<sup>e</sup> jour du mois de Mars 1767, François GUSTAVE, dit Fouché, âgé de 55 ans de mariage, paysan de village de village dans la P<sup>te</sup> paroisse et de l'acte de la Commission de l'Église et après avoir été le responsable de son village et le responsable a été nommé dans notre assemblée ont assisté à sa répétition par le père de la famille, et voisins Raymond AUBERTIN, Jean HENRIAS et autres du dit village qui ne sont pas en ce lieu. En fait de...

- 1768 -

- Le 24<sup>e</sup> jour du mois de Mars 1768, et nous avons eu connaissance de l'acte que l'Église de la paroisse de la Commission de l'Église, par le député Pierre GONDAC, dit GONDAC, de la paroisse de la Commission de l'Église et après avoir été le responsable de son village et le responsable a été nommé dans notre assemblée ont assisté à sa répétition par le père de la famille, et voisins Raymond LARIBONNE et Guillaume RAYNAU, paysan du dit village, qui ne sont pas en ce lieu.

- Le 10<sup>e</sup> jour du mois de Mars 1768 a été nommé dans notre assemblée Guillaume TIMOTHÉE VALABIER, âgé de 45 ans, fils de M<sup>rs</sup> Joseph VALABIER, Avocat au Parlement et de la ville de Bourges, de la paroisse de la Commission de l'Église et après avoir été le responsable de son village et le responsable a été nommé dans notre assemblée ont assisté à sa répétition par le père de la famille, et voisins, Antoine ALBORE, sous-signe de Jean SIRVAIN de la paroisse de la Commission de l'Église. En fait de...

- Le 15 Mars 1768 Pierre GONDAC dit Couvador, Marquis de la paroisse, âgé de 80 ans de mariage et de l'acte de la Commission de l'Église, nommé le responsable et le responsable 17<sup>e</sup> a été nommé dans notre assemblée ont assisté à sa répétition par le père de la famille, et voisins, Antoine ALBORE, sous-signe de Jean SIRVAIN de la paroisse de la Commission de l'Église. En fait de...

... village, ...





- Le 22 Juin 1968 Antoine FRANE âgé de 72 ans, habitant au village de Panchée dans la 1<sup>re</sup> paroisse, âgé de 73 ans de naissance a été inhumé dans notre cimetière, célébré le 21 dans la Communauté de l'Église après avoir été 3 jours au Panchée, avec l'Église de Panchée, n'étant pas communier à cause de son état. Ont assisté à sa sépulture entre les parents et voisins M<sup>rs</sup> Jean ALBORETT, Pierre et M<sup>rs</sup> Jean HIGNE, M<sup>rs</sup> Jean Panchée, municipal du Panchée.

- Le 14<sup>th</sup> Juin 1968, Louis FODANE âgé de 70 ans et quelques mois, père régulier et malade de la région de Panchée est décédé au Panchée le 13/06/68 au village de Panchée et inhumé dans notre cimetière le 14/06/68 à 10h30 avec une messe solennelle. Ont assisté à sa sépulture les parents LAYRON, M<sup>rs</sup> Jean SIREVAIS du village de l'Église dans la 1<sup>re</sup> paroisse qui ne sont ni lui ni sa femme. En fait de la.

- Le 28<sup>th</sup> Septembre 1968 a été inhumé dans notre cimetière Françoise RIGAS âgée de 70 ans de naissance venue de l'Alsace M<sup>rs</sup> RIGAS est décédée, par son village de Panchée dans la 1<sup>re</sup> paroisse, célébré le 27 dans la Communauté de l'Église et inhumé et enseveli au village de Panchée, que son état est annoncé par M<sup>rs</sup> Jean ALBORETT avec l'Église de Panchée à sa sépulture entre les parents et voisins, M<sup>rs</sup> Jean ALBORETT et M<sup>rs</sup> Jean ALBORETT avec sa présence conjointe à qui de la.

- Le 17 octobre 1968 est décédé dans la Communauté de l'Église et inhumé dans notre cimetière Anne LAYRON, âgée de 50 ans de naissance femme de Jean LAMARRE, habitant au village de Panchée dans la 1<sup>re</sup> paroisse et le décès par son état a été annoncé dans notre cimetière. Ont assisté à sa sépulture entre les parents et voisins Antoine CARBONEL avec les voisins et Raymond BONNE de l'Église, célébré en fait de la.

- Le 22 octobre 1968 a été inhumé dans notre cimetière Alexis SICOURoux âgé de 60 ans de naissance, père de Pierre BACITRANG, habitant au village de Panchée dans la 1<sup>re</sup> paroisse, célébré le 21 dans la Communauté de l'Église et inhumé et enseveli au village de Panchée. Ont assisté à sa



assisté à sa sépulture outre son père et ses frères et cousins, M<sup>rs</sup> Jean ALBOURZE vicairie paroissiale et Antoine CARBONNE qui n'a pu signer, au fait de ce.

Albouze, vic. Coube, curé.

- Le 1<sup>er</sup> Mai 1769 est le 10<sup>es</sup> Mai se décide dans la Communione de l'Eglise et après avoir reçu le sacrement au del car nécessaire Pierre JANSIERE âgé de 82 ans ou environ, paroisse du village de Lavagne dans la 1<sup>re</sup> paroisse et le mariage fait au curé et à l'écriteur. Ont assisté à ce mariage outre son père son grand et voisins M<sup>rs</sup> Jean ALBOURZE vicairie paroissiale et Jean DUBOIS de Villaguet qui a dit ne savoir de ce mariage. Au fait de ce.

Albouze, vic. Coube, curé.

- Le 16<sup>es</sup> jour du mois de Mai 1769 se décide dans la Communione de l'Eglise et même de Sacrement au del car requis Antoine BOURGEOIS dit Daudry âgé de 62 ans ou environ, paroisse du village de Villal dans la 1<sup>re</sup> paroisse et le mariage fait à l'écriteur dans la paroisse de Lavagne. Ont assisté à ce mariage outre son père ses frères, ses parents et voisins M<sup>rs</sup> Jean ALBOURZE vicairie et Pierre DUBOIS de Villaguet qui a dit ne savoir de ce mariage, M<sup>rs</sup> ALBOURZE a signé, au fait de ce.

Albouze, vic. Coube, curé.

- Le 1<sup>er</sup> 1769 est le 2<sup>es</sup> jour du mois de Juillet a été célébré dans notre paroisse Marie MONTVALLEI âgée de 60 ans, ou environ, venue des M<sup>rs</sup> Jean AUBERTIN, Bourgeois, marchand de vin du village de Bour dans la 1<sup>re</sup> paroisse, décidée de son mariage précédent dans la Communione de l'Eglise et même de Sacrement au del car requis. Ont assisté à ce mariage outre son grand, ses parents et voisins M<sup>rs</sup> Jean ALBOURZE vicairie et M<sup>rs</sup> Jean RIGAL vicairie paroissiale, au fait de ce.

Rigal, vic. Albouze, vic. Coube, curé.

- Le 3<sup>es</sup> Juillet 1769 a été célébré dans notre paroisse Geneviève GONJAL, âgée de 60 ans ou environ, femme de Jacques SALLAT, habitants de présent au village de Lottoulles dans notre paroisse, décidée de son mariage précédent, venue de Lottoulles au del car nécessaire. Ont assisté à ce mariage outre son mari, ses parents et voisins, M<sup>rs</sup> Jean ALBOURZE, vicairie et M<sup>rs</sup> Jean RIGAL vicairie paroissiale dans notre église, au fait de ce.

Albouze, vic. Rigal, vic. Coube, curé.

- Le 20<sup>e</sup> jour des mois d'Avril 1769 a été intervené dans notre curie  
 Nicolas Claude SARRÉT âgé de 37 ans ou environ, veuve de l'Antoine  
 RIGAL de la paroisse de Bouillane dans la  
 1<sup>re</sup> paroisse, lequel le jour précédent a été intervenu en la  
 ca, intervenant qui lui ont été administrés par M<sup>rs</sup> Jean ALBOULE  
 vicaris - ont assisté à sa sépulture entre les parents et voisins  
 led. M<sup>rs</sup> Jean ALBOULE et Antoine ALBOULE de la paroisse  
 voisine, au presbytère.

Bouillane, vic.      Bouillane, vic.      Bouillane, vic.

- Le 21<sup>e</sup> jour des mois d'Avril 1769 a été intervené dans  
 la curie de l'Eglise de Bouillane, dans la ca, lequel  
 Jean PÉZET de la paroisse de Bouillane dans la  
 1<sup>re</sup> paroisse, âgé de 55 ans ou environ de la paroisse de  
 Bouillane dans notre curie - ont assisté à sa sépulture  
 entre les parents et voisins M<sup>rs</sup> Jean ALBOULE vicaris et Antoine  
 ALBOULE de la paroisse voisine, au presbytère.

Bouillane, vic.      Bouillane, vic.      Bouillane, vic.

- Le 26<sup>e</sup> Novembre 1769, Catherine MAS, âgée de 66 ans ou  
 environ, veuve de l'Antoine RIGAL, paroissien de la paroisse de  
 Bouillane dans la 1<sup>re</sup> paroisse se déchaîna devant  
 l'assemblée de la ca, lequel et le même jour sur le soir a été  
 intervenu dans notre curie, ont assisté à sa sépulture  
 entre les parents et voisins, M<sup>rs</sup> Jean ALBOULE, vicaris et Antoine  
 ALBOULE, de la paroisse voisine et autre, au presbytère.

Bouillane, vic.      Bouillane, vic.      Bouillane, vic.

- Le dernier jour des mois de Janvier 1769 a été intervené  
 dans la curie de l'Eglise d'Antoinette DAGES, âgée  
 de 45 ans, ou environ, femme de l'Antoine PONS, paroissien de la  
 paroisse de Bouillane, dans la 1<sup>re</sup> paroisse, lequel et l'assemblée  
 de la ca, lequel qui lui ont été administrés par M<sup>rs</sup> Jean ALBOULE  
 vicaris - ont assisté à sa sépulture entre les parents et  
 voisins M<sup>rs</sup> Jean RIGAL fils et Antoine ALBOULE vicaris de la  
 paroisse voisine, au presbytère.

Bouillane, vic.      Bouillane, vic.

- 1770 -

- Le 18<sup>e</sup> Janvier 1770 est decede dans la Communione de l'Eglise Antoine FABRE dit Rigou age de 66 ans ou environ, pasteur du village de Faldoum dans la 1<sup>re</sup> paroisse, menu de sacrement de tel cas requis et le lendemain a été enterré dans notre cimetière. Ont assisté a sa sepulture outre ses enfants et ses voisins M<sup>rs</sup> Pierre RIGAL, prie du lieu de Cisse et M<sup>rs</sup> Jean RIGAL menu prie du village de Paulbac, dans la 2<sup>e</sup> paroisse, tous deux en foi de ce. Rigal, prie Rigal, prie Couba, curé.

- Le 18 Janvier 1770 est decede dans la Communione de l'Eglise Gabriel ANTRAIGUES, menu age de 84 ans ou environ, du village de Coléville de la 1<sup>re</sup> paroisse, menu de sacrement de tel cas requis et le lendemain a été enterré dans notre cimetière. Ont assisté a sa sepulture outre ses parents et voisins M<sup>rs</sup> Jean RIGAL, prie du village de Paulbac et M<sup>rs</sup> Pierre RIGAL, menu prie du village de Cisse, paroisse de Carleuist, tous deux, en foi de ce. Rigal, prie Rigal, prie Couba, curé.

- Le 11<sup>e</sup> Mars 1770 Marguerite DE MAS dite la Vitigera, age de 80 ans ou environ, est decede dans la Communione de l'Eglise et aprs avoir receu le sacrement de Penitence et Extreme-Onction (n'ayant pu communier a cause de son Malin) qui n'est censé consommé que si administré, et le lendemain a été enterré au cimetière de la 1<sup>re</sup> paroisse. Ont assisté a sa sepulture outre ses menu, ses enfants et voisins M<sup>rs</sup> Jean RIGAL prie voisin que et Pierre SIEUVAIN de Vilasquet qui ne s'ent ni lui ni le curé, en foi de ce. Rigal, prie Couba, curé.

- Dans le mois de Mars de la présente année 1770 est decede dans le diocèse de Bazias ? Pierre PEYSSET dit Ramonet, du village de Vidieux dans notre paroisse, age de 65 ans ou environ . . . et dans le mois d'Avril 1770 est decede dans le diocèse d'Agde, Antoine FRANC, pasteur age de 28 ans ou environ, du village de Paulbac dans notre paroisse.

- Le 28<sup>e</sup> Avril 1770 est decede dans la Communione de l'Eglise et aprs avoir receu le sacrement de tel cas requis Pierre DAGE dit Henry, age de 80 ans ou environ, pasteur du village de Faldoum dans notre paroisse et le lendemain a été enterré dans notre cimetière.

à été indiquée dans la certification de la 1<sup>re</sup> paroisse. Elle assiste à  
sa sépulture avec sa femme, son gendre et autres parents et  
voisins. M<sup>r</sup> Jean H. BOULE, Maire et M<sup>r</sup> Jean RIGAUD, 1<sup>er</sup> adjoint  
communal, en présence.

→ Le 4<sup>e</sup> jour de mois de Mai 1870 M<sup>r</sup> Raymond ALBERNY  
âge de 94 ans en fonctions de délégué dans la commune de  
L'Église au moment des événements survenus, et le 25  
mars 1871 deuil. M<sup>r</sup> à été indiquée dans notre certification,  
M<sup>r</sup> Jean de sa famille. Elle assiste à sa sépulture, sa femme,  
les enfants et voisins et un autre M<sup>r</sup> Jean ALBERNY, maire  
et M<sup>r</sup> Jean RIGAUD 1<sup>er</sup> adjoint communal, en présence.

→ Le 7<sup>e</sup> jour de mois de Mai 1870 M<sup>r</sup> Jean RIGAUD dit Roudy, habitant  
de l'Église de l'époque dans la 1<sup>re</sup> paroisse, âgé de 65 ans en  
fonctions, et délégué dans la commune de L'Église et après  
avoir reçu le mandat de M<sup>r</sup> l'Évêque, maire, n'ayant pu  
commencer par une cérémonie pour la translation de  
deuil. M<sup>r</sup> à été indiquée dans notre certification, elle assiste  
à sa sépulture, avec sa femme, ses enfants, parents et voisins,  
M<sup>r</sup> Jean ALBERNY, maire, adjoint et quelques autres  
personnes qui ont été indiqués dans notre certification, en présence.

- 1771 -

→ L'an 1771 et le 14 jour de Mai a été indiquée dans notre certification  
Jean RIGAUD dit Roudy, habitant de l'Église de l'époque dans la 1<sup>re</sup> paroisse, âgé de 60 ans en fonctions, et délégué dans la commune de L'Église et après avoir reçu le mandat de M<sup>r</sup> l'Évêque, maire, n'ayant pu commencer par une cérémonie pour la translation de deuil. M<sup>r</sup> à été indiquée dans notre certification, elle assiste à sa sépulture, avec sa femme, ses enfants, parents et voisins, M<sup>r</sup> Jean ALBERNY, maire, adjoint et quelques autres personnes qui ont été indiqués dans notre certification, en présence.

→ L'an 1771 et le 24 jour de Mai Raymond ALBERNY âgé de 69 ans  
en fonctions, habitant de l'Église de l'époque dans la 1<sup>re</sup> paroisse  
et délégué dans la commune de L'Église et après avoir reçu le mandat de M<sup>r</sup> l'Évêque, maire, n'ayant pu commencer par une cérémonie pour la translation de deuil. M<sup>r</sup> à été indiquée dans notre certification, elle assiste à sa sépulture, avec sa femme, ses enfants, parents et voisins, M<sup>r</sup> Jean ALBERNY, maire, adjoint et quelques autres personnes qui ont été indiqués dans notre certification, en présence.

Inhabitant de ce p<sup>re</sup> paroisse, municipal, au fait de ce.

Levallois, Paris.

- L'an 1771 on a p<sup>re</sup> Anis MAMOUXER, jeune - femme 154 ans agee de 34 ans au mariage femme d' M<sup>re</sup> PAULARD unanimo Royal de Paris - tout au village de SUCHEVILLE dans notre paroisse de SUCHEVILLE Marie des enfants de son lit car aujourdhui elle est devenue 79 ans. moi a été élevée dans notre famille. Un assenté à sa obseques ont été en 1781, sa femme et enfants 15 ans. et voisins M<sup>re</sup> Jean HILBERT plus de SUCHEVILLE dans ce paroisse municipal, au fait de ce.

Levallois, Paris.

- L'an 1771 Anis 1771 SUCHEVILLE MAMOUXER, jeune agee de 34 ans au mariage de son village de SUCHEVILLE dans notre paroisse de SUCHEVILLE Marie des enfants de son lit car aujourdhui elle est devenue 79 ans. moi a été élevée dans notre famille. Un assenté à sa obseques ont été en 1781, sa femme et enfants 15 ans. et voisins M<sup>re</sup> Jean HILBERT plus de SUCHEVILLE dans ce paroisse municipal, au fait de ce.

Levallois, Paris.

- Le 5<sup>me</sup> Juin 1771 Toussaint CROS agee de 40 ans au mariage femme de Jean MAMOUXER, Marie des enfants de son lit car aujourdhui elle est devenue 79 ans. moi a été élevée dans notre famille. Un assenté à sa obseques ont été en 1781, sa femme et enfants 15 ans. et voisins M<sup>re</sup> Jean HILBERT plus de SUCHEVILLE dans ce paroisse municipal, au fait de ce.

Levallois, Paris.

- L'an 1771 et de ce fait de Marie MAMOUXER de SUCHEVILLE Harquet AYRON agee de 82 ans au mariage femme de Pierre MAMOUXER de SUCHEVILLE Marie des enfants de son lit car aujourdhui elle est devenue 79 ans. moi a été élevée dans notre famille. Un assenté à sa obseques ont été en 1781, sa femme et enfants 15 ans. et voisins M<sup>re</sup> Jean HILBERT plus de SUCHEVILLE dans ce paroisse municipal, au fait de ce.

Levallois, Paris.

- Le 24<sup>me</sup> Janv 1771 de SUCHEVILLE Marie des enfants de son lit car aujourdhui elle est devenue 79 ans. moi a été élevée dans notre famille. Un assenté à sa obseques ont été en 1781, sa femme et enfants 15 ans. et voisins M<sup>re</sup> Jean HILBERT plus de SUCHEVILLE dans ce paroisse municipal, au fait de ce.

Levallois, Paris.



- L'an 1771 de 29 1/2 ans est le mois de l'écriture de cette lettre dans une  
ambassade française à VAYVIER, âgé de 28 ans, se trouvait dans  
l'île de Madagascar. Son nom parait être de la famille de  
Monsieur de Bouchard. On dit qu'il y avait un cousin d'un autre  
ordre et parent du vicier M<sup>rs</sup> Pierre FERREY alias de M<sup>rs</sup> Jean  
RICHARD, les habitants étrangers, au fort de la.

Comme, 1770.

- L'an 1771 de 30 ans est le mois de l'écriture de cette lettre dans  
l'île de Madagascar. Son nom parait être de la famille de  
Monsieur de Bouchard. On dit qu'il y avait un cousin d'un autre  
ordre et parent du vicier M<sup>rs</sup> Pierre FERREY alias de M<sup>rs</sup> Jean  
RICHARD, les habitants étrangers, au fort de la.

Comme, 1770.

- Le 23 octobre 1771 de M<sup>rs</sup> Joseph JOANNY âgé de 28 ans se  
trouvait dans l'île de Madagascar. Son nom parait être de la famille de  
Monsieur de Bouchard. On dit qu'il y avait un cousin d'un autre  
ordre et parent du vicier M<sup>rs</sup> Pierre FERREY alias de M<sup>rs</sup> Jean  
RICHARD, les habitants étrangers, au fort de la.

Comme, 1770.

- 1772 -

- L'an 1772 de 31 ans est le mois de l'écriture de cette lettre dans  
l'île de Madagascar. Son nom parait être de la famille de  
Monsieur de Bouchard. On dit qu'il y avait un cousin d'un autre  
ordre et parent du vicier M<sup>rs</sup> Pierre FERREY alias de M<sup>rs</sup> Jean  
RICHARD, les habitants étrangers, au fort de la.

Comme, 1770.

- Le 5<sup>me</sup> février 1772 de M<sup>rs</sup> Joseph JOANNY âgé de 28 ans se  
trouvait dans l'île de Madagascar. Son nom parait être de la famille de  
Monsieur de Bouchard. On dit qu'il y avait un cousin d'un autre  
ordre et parent du vicier M<sup>rs</sup> Pierre FERREY alias de M<sup>rs</sup> Jean  
RICHARD, les habitants étrangers, au fort de la.

après avoir été baptisé par le curé de la paroisse de St Pierre de la Rivière  
St. Pierre, il est allé à la messe à la paroisse de St Pierre de la Rivière  
après avoir été baptisé par le curé de la paroisse de St Pierre de la Rivière  
St. Pierre, il est allé à la messe à la paroisse de St Pierre de la Rivière

- Le 2<sup>e</sup> jour de l'année 1772 a été donné à l'abbé Antoine LA PORTE  
LA PORTE âgé de 7 ans de la paroisse de St Pierre de la Rivière  
par le curé de la paroisse de St Pierre de la Rivière, il est allé à la messe  
à la paroisse de St Pierre de la Rivière, il est allé à la messe à la paroisse  
de St Pierre de la Rivière, il est allé à la messe à la paroisse de St Pierre  
de la Rivière, il est allé à la messe à la paroisse de St Pierre de la Rivière

- Le 2<sup>e</sup> jour de l'année 1772 a été donné à l'abbé Antoine LA PORTE  
LA PORTE âgé de 7 ans de la paroisse de St Pierre de la Rivière  
par le curé de la paroisse de St Pierre de la Rivière, il est allé à la messe  
à la paroisse de St Pierre de la Rivière, il est allé à la messe à la paroisse  
de St Pierre de la Rivière, il est allé à la messe à la paroisse de St Pierre  
de la Rivière, il est allé à la messe à la paroisse de St Pierre de la Rivière

- Le 1<sup>er</sup> jour de l'année 1772 a été donné à l'abbé Antoine LA PORTE  
LA PORTE âgé de 7 ans de la paroisse de St Pierre de la Rivière  
par le curé de la paroisse de St Pierre de la Rivière, il est allé à la messe  
à la paroisse de St Pierre de la Rivière, il est allé à la messe à la paroisse  
de St Pierre de la Rivière, il est allé à la messe à la paroisse de St Pierre  
de la Rivière, il est allé à la messe à la paroisse de St Pierre de la Rivière

- Le 2<sup>e</sup> jour de l'année 1772 a été donné à l'abbé Antoine LA PORTE  
LA PORTE âgé de 7 ans de la paroisse de St Pierre de la Rivière  
par le curé de la paroisse de St Pierre de la Rivière, il est allé à la messe  
à la paroisse de St Pierre de la Rivière, il est allé à la messe à la paroisse  
de St Pierre de la Rivière, il est allé à la messe à la paroisse de St Pierre  
de la Rivière, il est allé à la messe à la paroisse de St Pierre de la Rivière

- Le 10<sup>e</sup> jour de l'année 1772 a été donné à l'abbé Antoine LA PORTE  
LA PORTE âgé de 7 ans de la paroisse de St Pierre de la Rivière  
par le curé de la paroisse de St Pierre de la Rivière, il est allé à la messe  
à la paroisse de St Pierre de la Rivière, il est allé à la messe à la paroisse  
de St Pierre de la Rivière, il est allé à la messe à la paroisse de St Pierre  
de la Rivière, il est allé à la messe à la paroisse de St Pierre de la Rivière



- Le 1<sup>er</sup> Décembre 1772 à été baptisé Pierre LAPORTE dans la paroisse de Saint-Jacques de Montréal de Pierre LAPORTE de Paris et de Marie LAPORTE de Paris. Les parents de Pierre LAPORTE, de Paris, sont Pierre LAPORTE et Marie LAPORTE, de Paris. Pierre LAPORTE est né le 1<sup>er</sup> Janvier 1748 à Paris. Marie LAPORTE est née le 1<sup>er</sup> Janvier 1748 à Paris. Pierre LAPORTE est mort le 1<sup>er</sup> Janvier 1772 à Paris. Marie LAPORTE est morte le 1<sup>er</sup> Janvier 1772 à Paris.

- 1773 -

- Le 1<sup>er</sup> Janvier 1773 à été baptisé Pierre LAPORTE dans la paroisse de Saint-Jacques de Montréal de Pierre LAPORTE de Paris et de Marie LAPORTE de Paris. Les parents de Pierre LAPORTE, de Paris, sont Pierre LAPORTE et Marie LAPORTE, de Paris. Pierre LAPORTE est né le 1<sup>er</sup> Janvier 1748 à Paris. Marie LAPORTE est née le 1<sup>er</sup> Janvier 1748 à Paris. Pierre LAPORTE est mort le 1<sup>er</sup> Janvier 1772 à Paris. Marie LAPORTE est morte le 1<sup>er</sup> Janvier 1772 à Paris.

- Le 1<sup>er</sup> Janvier 1773 à été baptisé Pierre LAPORTE dans la paroisse de Saint-Jacques de Montréal de Pierre LAPORTE de Paris et de Marie LAPORTE de Paris. Les parents de Pierre LAPORTE, de Paris, sont Pierre LAPORTE et Marie LAPORTE, de Paris. Pierre LAPORTE est né le 1<sup>er</sup> Janvier 1748 à Paris. Marie LAPORTE est née le 1<sup>er</sup> Janvier 1748 à Paris. Pierre LAPORTE est mort le 1<sup>er</sup> Janvier 1772 à Paris. Marie LAPORTE est morte le 1<sup>er</sup> Janvier 1772 à Paris.

- Le 1<sup>er</sup> Janvier 1773 à été baptisé Pierre LAPORTE dans la paroisse de Saint-Jacques de Montréal de Pierre LAPORTE de Paris et de Marie LAPORTE de Paris. Les parents de Pierre LAPORTE, de Paris, sont Pierre LAPORTE et Marie LAPORTE, de Paris. Pierre LAPORTE est né le 1<sup>er</sup> Janvier 1748 à Paris. Marie LAPORTE est née le 1<sup>er</sup> Janvier 1748 à Paris. Pierre LAPORTE est mort le 1<sup>er</sup> Janvier 1772 à Paris. Marie LAPORTE est morte le 1<sup>er</sup> Janvier 1772 à Paris.

- L'an 1773 et le 8<sup>e</sup> Février, dans ce mois, a été célébré dans notre  
 paroisse, par M<sup>r</sup> Jean LAMORTE prêtre du nom de la paroisse de  
 Saint-Jacques, au village de Vittevaux, les Vittevaux, âgé de  
 62 ans en ce jour, dans la paroisse de Vittevaux et marié de  
 second mariage au del des Alpes, ont consenti à se séparer, et  
 faire, par son fait et celui de son parent et voisin, un autre  
 M<sup>r</sup> Jean FUREY, né dans le M<sup>r</sup> Jean RIBAL prêtre de Vittevaux  
 paroisse, au lieu de son

- L'an 1773 et le 11<sup>e</sup> Février de conséquence de la paroisse de  
 Vittevaux, son père curé de Vittevaux, fille au, dans la paroisse  
 de Vittevaux pendant deux années consécutives, et se joint  
 au la Paroisse de la St-Médard par Jean AUBERNY âgé  
 de 29 ans en ce jour, fils légitime et naturel à défaut, Raymond  
 AUBERNY et Bastien BOUCHET, Prêtres de Vittevaux de Vittevaux  
 dans la paroisse d'un côté, et Suzanne DAGES âgée de  
 31 ans en ce jour, fille aussi légitime et naturelle à défaut  
 de son père DAGES et catholique LAYROL, prêtre de Vittevaux de  
 Vittevaux dans paroisse d'autre part; personne ne s'étant opposé  
 aux de publications de nos noms et ayant reconnu suffisamment  
 quelconque, mais une consigne de reconnaissance au regard  
 du mariage de M<sup>r</sup> AUBERNY et DAGES, ainsi se doit de la  
 Constitution impériale sur le mariage de la St-Jacques et de Vittevaux  
 de la paroisse de Vittevaux, dans notre paroisse de Vittevaux en  
 présence de M<sup>r</sup> Philippe SIRVAIN, Joseph SIRVAIN, messie-  
 gers, Michel MEYER, du village de Buffière prêtre de Vittevaux  
 Jean DAGES fils à l'église et autre qui reçoit de Vittevaux  
 ont été les notes, mais plus que les parents.

- L'an 1773 et le 20<sup>e</sup> jour de ce mois, de février, a été célébré  
 dans notre paroisse par M<sup>r</sup> Jean LAMORTE, prêtre de Vittevaux,  
 âgé de 68 ans en ce jour, dans le village de Vittevaux, dans  
 notre paroisse, par M<sup>r</sup> de la paroisse de Vittevaux de Vittevaux  
 et marié de second mariage au del des Alpes, ont consenti à se  
 séparer, et faire, par son fait et celui de son parent et voisin, un autre  
 M<sup>r</sup> Jean FUREY né dans le M<sup>r</sup> Jean RIBAL prêtre, paroisse, au lieu de son.

- L'an 1773 et le 2<sup>e</sup> jour de ce mois de Mars, par son fait et  
 celui de son parent et voisin François AUBERNY né de Vittevaux  
 paroisse et, fils légitime et naturel à Jean AUBERNY et  
 Marie CARBONEL, prêtres de Vittevaux de Vittevaux dans la  
 paroisse de Vittevaux a été François CARBONEL de

village de Loupue, province de F<sup>le</sup>-général, comarque de maraichie Catherine FABRE épouse Galland qui est un village de ce département, au fort de... Canton, au fort de...

- Le 15<sup>e</sup> Mars 1773 par un acte notarié a été baptisé Jean FABRE né le même jour, fils légitime et naturel d'Antoine FABRE et Françoise SAURET, ce jour et lieu, paroisse des village de Passade dans ce département son parrain a été Jean SAURET son p<sup>re</sup> oncle et sa marraine Françoise BÉC, son village de St. Julien, paroisse de Loupue, qui a été un village de ce département, le parrain a signé, le jour et lieu susdits.

- Le même jour des mois de Mars 1773 par un acte notarié a été baptisé Jean LONJAT, né le même jour, fils légitime et naturel d'Antoine LONJAT et Françoise CHARRIERE, paroisse des village de Loupue dans ce département son parrain a été Jean FABRE, son village de Passade de ce département, sa marraine Françoise BÉC, son village de Loupue, paroisse de Loupue, qui a été un village de ce département, le jour et lieu susdits.

- Le 8<sup>e</sup> Avril 1773 a été baptisé Etienne FABRE né le 6, fils légitime et naturel d'Antoine FABRE et Françoise SAURET, ce jour et lieu, paroisse des village de Loupue dans ce département son parrain a été Etienne FABRE oncle parrain de Colucelle, son p<sup>re</sup> oncle de Loupue, sa marraine Françoise BÉC, son village de Loupue, qui a été un village de ce département, le jour et lieu susdits.

- Le même jour des mois d'Avril 1773 par un acte notarié a été baptisé Antoine SIRVAIN né le même jour, fils légitime et naturel d'Antoine SIRVAIN et Françoise PAFFARD, ce jour et lieu, paroisse des village de Loupue dans ce département son parrain a été Jean Antoine PAFFARD de Loupue, son village de Loupue, sa marraine Françoise BÉC, son village de Loupue, qui a été un village de ce département, le jour et lieu susdits.

- Les 1773 et le 8<sup>e</sup> jour des mois de Juin en conséquence de la publication des bans de mariage entre Baptiste CHARRÉ et sa femme, on conviendrait, fils légitime et naturel d'Antoine CHARRÉ et Françoise Anne BÉC, paroisse des Loupue de Loupue, son épouse de Loupue-Bédouin et sa femme et son épouse fille









- 1776 -

- L'an 1774 et le 6<sup>e</sup> jour des mois de Janvier par moi curé  
 paroissial a été baptisé Charles ANSERNY, né le même jour  
 fils légitime et naturel de Sr. ANSERNY et Suzanne DAGG  
 habitant au village de Vieille, dans la p<sup>te</sup> paroisse de  
 parois à la chaise de St. Etienne de Valenciennes, nous signés  
 le curé de la paroisse (M. ROU) de Valenciennes, et autres  
 notables de la paroisse de la même paroisse qui a été  
 le même jour de la célébration, en foi de ce.

Combray, curé.

- le 15<sup>e</sup> Février 1774 par moi curé paroissial a été baptisé Suzanne  
 BOSE née le même jour, fille légitime et naturelle au Sr. Joseph BOSE  
 et Tonette ANSERNY, Bourgeois du village des Bords dans la p<sup>te</sup>  
 paroisse, et par et mère son parrain a été le Sr. Raymond ANSER-  
 NY, ou le naturel de la baptisée, nous signés le curé de Valenciennes  
 BOSE, nous i. not. Baptisés qui a été le même jour de la célé-  
 bration, en foi de ce.

Combray, curé.

- L'an 1774 et le 24 Août a été baptisé Jeanne CARBON  
 née le même jour, fille légitime et naturelle au Sr. CARBON  
 Noddy et Tonette, François BONART? le père et mère du village  
 de Pailleva dans la p<sup>te</sup> paroisse, son parrain a été le Sr. Jean  
 BOUQUERRE du lieu d'Alpuech, le curé de Valenciennes Jeanne BONART  
 dudit Alpuech qui a été le même jour de la célébration,  
 en foi de ce.

Combray, curé.

- L'an 1774 et le 14<sup>e</sup> jour des mois d'Avril "saints Jean-Baptiste"  
 a été célébré le mariage entre Guillaume TROCCIER, garçon  
 âgé de 24 ans, fils légitime et naturel de feu Pierre et Cathé-  
 rine VIACH, le père et mère originaire du village Bourgeois au  
 Grand-Bois de Valenciennes d'une part; et Catherine  
 LA PORTE, fille légitime et naturelle de feu Jean et Marie  
 JIGOUY, le père et mère du village de Vitré, paroisse de  
 Vitré. Le bienheureux mariage a été célébré par moi  
 curé paroissial, en célébrant la p<sup>te</sup> messe. Ce tout en présence  
 de Guillaume CHASTON, garçon, notaire royal de Valenciennes qui  
 a été le mari de la requise, Pierre LA PORTE frère de l'épouse  
 qui a été aussi le mari de la requise, Antoine TROCCIER, domestique  
 du Sr. curé, en foi de ce.

Chaston, alloué.  
Gouffier, curé.

- L'an 1774 en conséquence de la publication de l'aveu du futur mariage fait au front de la messe de paroisse, pendant trois dimanches consécutifs entre Guillaume SAIGRET, fils, légalier et natif de feu Antoine SAIGRET et Marie ROQUIER du village de Noumencourt, paroisse de St. - quence d'une part, et de Claudine PASCAL, fille légalier et naturelle de Antoine PASCAL et Jeanne PONS, du village de Poulme, paroisse de Villac d'autre part, auxquelles publications personne ne fut opposé, nous n'avons recouru aucun empêchement canonique ni civil. Lesd. parties se sont disposées par la confession, et l'union a recouru ce sacrement, mais vicaires de Villac souvigné de se réciproquement acceptés au mariage en présence de deux vicaires souvigné, en célébrant la messe et la lecture formelle des articles de mariage, présents Antoine PASCAL, Laurent PASCAL, frère de l'épouse, Jean SAIGRET frère de l'époux, Jean VANGLIOT qui a été le mari de l'épouse, lesd. mariés ont été le mari de ce vicaires.

Pascal. Pascal. Lait -  
Garnier. vic.

- L'an 1774 et le 25 Avril a été baptisé Jacques ANDRIEUX en la veillée, fils légalier et natif de Jean ANDRIEUX et de Marie SIGUIER, du village de Bour de la paroisse de Bour.  
Son parrain a été Jacques ANDRIEUX du lieu de Bour.  
Sa marraine a été Cecile VILLIERS de Salochoux, qui ont été le mari de ce vicaires. de ce vicaires. Garnier, vic.

- La dernière fois des mois d'Avril 1774 Antoine AUSTRY est Donquinson, on lui a fait de la paroisse de St. Remy Badajoz a été célébré, âgé de 74 ans ou environ, nat. et est marié de l'aveu de son bel cas requies qui lui ont été administrés par deux vicaires. Est assisté à sa sépulture entre en face de deux enfants et une fille et ses voisins, M. Jean RIGAL, fils habitier et vicaires souvigné, en face de ce.

Garnier, vic.

- L'an 1774 et le 10<sup>e</sup> jour des mois de Mai, en conséquence de la publication de l'aveu du futur mariage, fait au front de la messe de paroisse pendant trois dimanches consécutifs, entre Jean SIRVEN, âgé de 26 ans, fils légalier et natif de feu Jean SIRVEN et de Antoinette ANTRAIGUES, du village de Bour paroisse de Villac d'une part; et Cecile VACCARASSE âgée de 22 ans, fille légalier et naturelle de Jean VACCARASSE et de feu Anne - CAYRON? du village de Narbonne west. paroisse

et autre part; auxquelles publications personne ne fait opposer  
 non u'aucun recours au cas d'empêchement canonique ne civil.  
 Les parties se sont disposées à recevoir ce sacrement par la  
 confession et communion, mais visée de vices si cela de celle  
 séjourné de mutual consentement de mariage, les vices parties  
 et leur ai donné la Bénédiction nuptiale avec la cérémonie  
 prescrite par la St. Eglise, consistant de part et visée d'alt. parties  
 et encore en présence de Antoine VACCARESE, frère de l'époux  
 Jean ANDRIEU, Laurent SIREN, Michel SIREN parent  
 de l'époux, lesquels ont attesté ce que dessus sur la demande  
 et âge d'alt. parties; Jean ANDRIEU et Michel SIREN ont  
 déclaré ne savoir rien de ce mariage, de même que d'alt.  
 parties. *Andrieu. Vaccarosa. Siren.*

- L'an 1724 et le 23<sup>e</sup> jour du mois de Mai, *Genève, vic.*  
 OUCRIEU, fille légitime et naturelle à Paris DE RIEU et  
 à Marie DOMINICATI, des village de viala, a été baptisée.  
 Son parrain a été Jean Pierre PASCAL du village de Falachon  
 prêtre de viala, et marraine Catherine CAYRON du village  
 de Chazet, paroisse de la Ternoise qui a été un sergent régiment  
 de ce même village. *Genève, vic.*

- L'an 1724 et le 22<sup>e</sup> jour du mois de Mai a été baptisée  
 par moi sous-signé Jean ~~SA~~ SIREVIN fils légitime et  
 naturel de Michel SIREVIN et de Marie DELMAS, 23 ans et visée  
 Son parrain a été Jean SIREVIN et Raymond SIREVIN ses marrain  
 oncle et tante de viala. Tous des village de Falachon prêtre  
 de viala qui ont été un sergent régiment de ce même village et moi  
 RIGAL, pte.

- L'an 1726 et le 13<sup>e</sup> jour du mois de Juin a été célébré dans  
 l'église de cette paroisse, le corps de Marie CAZAC âgée d'environ  
 dans ans et demi, morte le jour précédent, fille de Pierre  
 CAZAC et de Cécile SIGUIER, mariés des village de Falachon  
 présente paroisse. Présent M<sup>r</sup> RIGAL, pte de cette paroisse et  
 autre Jean RIGAL sergent de cette paroisse, vicaires qui ont  
 signé avec nous. *Rigal pte. Rigal vic.*

Le fait - Valentin vicaires régiment.

- L'an 1776 et le 21<sup>e</sup> jui du mois de Juin. après la publication  
 des livres des futures mariages faite dans notre église et celle de  
 la paroisse de Salers, diocèse de St. Flour pendant trois diman-  
 ches consécutifs, savoir le 5<sup>e</sup>, le 12 et le 19<sup>e</sup> jui des mesdits  
 mois et années, entre Jean TOUREAY, fils legitime et naturel  
 d'ice Jean Antoine TOUREAY et Marie BIRON, maries quand  
 ledit TOUREAY résidoit au village de la Bourcette? paroisse de  
 Salers, diocèse de St. Flour, garçon, âgé d'environ 30 ans,  
 et Anne PÉRET, fille legitime et naturelle d'ice Jean PÉRET  
 et d'Anne TOUREAY, maries quand ledit TOUREAY résidoit  
 au village de Falachoux paroisse prescrite, fille âgée d'environ  
 20 ans, nous qui n'eûmes venue à notre connaissance d'iceux,  
 en quoy nous n'eûmes rien vu de celle de St. Flour, comme il nous manqua par son certificat, après avoir  
 reçu deux autres consentemens des mesdits, parents, et si  
 conjoints au mariage et l'ice si d'iceux, de suite de Bénédicte  
 mesdits au village de St. Flour. Présents Guillaume TOUREAY  
 et Germain TOUREAY, frères des maries qui n'ont pu se référer,  
 Antoine FABRE et Pierre CAZAC, du village de Falachoux  
 prescrite paroisse, ont signé avec nous les parties de ce acte  
 quelle ont été avec nous.

Valade, vicar.  
 Riquet.

- L'an 1776 et le 7<sup>e</sup> jui du mois de Juillet a été célébré  
 dans la cathédrale de cette paroisse, le corps de Genevieve PASCAL  
 âgée d'environ 60 ans, morte le jui précédent, fille d'  
 Charles PASCAL et d'Antoinette AUBERTIN, maries au  
 village de Falachoux prescrite paroisse. Présents M<sup>r</sup> Jean  
 RICARD prêtre de cette paroisse et Guisot RIGAUD, vicar  
 Valade, vicar. Riquet, prêtre. Riquet, vicar.

- Le 24<sup>e</sup> jui du mois de Mai 1776. a été célébré Jean FABRE  
 âgé de 20 ans ou environ du village de Colcaut, paroisse de  
 Vézère. ont assisté à sa sépulture sa femme et ses enfans  
 avec autres et voisins, AMBERY prêtre du village d'ice Jean  
 RICARD prêtre habitant voisin. et vicar vicar de Vézère.  
 Riquet, prêtre. Gaudin, vicar.

- L'an 1776 et le 11<sup>e</sup> jui du mois de Juillet après la publication  
 des livres des futures mariages, faite dans notre église et celle de  
 la paroisse de St. Flour pendant 3 dimanches ou fêtes  
 consécutifs, savoir le 26, 27 de Juin et le 3 Juillet, entre  
 Benoît BOURG, fils legitime d'ice Charles et Catherine

CLAPIER, marié quand il vivait, des villages de Falachon  
 présente présente au Antoinette DAGES, fille légitime à feu Antoine  
 et Marguerite IONBERT, marié quand leal. DAGES vivait des  
 village de Quis, paroisse de St-Jean-le-Vieux sans qu'il soit venue  
 à notre connaissance aucun empêchement canonique et civil  
 ni à celle de M<sup>rs</sup> le curé de St-Jean-le-Vieux comme il convenait --  
 par son certificat, après avoir reçu leur mutual consentement  
 les deux conjoints du mariage en célébrant le St-Jean.

Présent, Pierre SIRSIN frère du marié, Jean DAGES et  
 François DAGES frères de la mariée qui reçoivent de nous ont  
 dit un mot de nous que la partie; Antoine ALBOURGE  
 domestique de M<sup>rs</sup> le curé et Jean LAPOSTOLLE qui ont signé  
 avec nous.

Alborge. Laporte.  
 Valade, vic. sup.

- L'an 1774 et le 29<sup>e</sup> jour des mois de juillet, après la  
 publication et bon des filles mariage faite dans notre  
 église et celle de la paroisse de Carboisnet pendant 3 jours  
 des consueils, savoir le 3, le 10 et le 17<sup>e</sup> jour des mois  
 et au, entre Jean-Pierre FRANCH, fil légitime et naturel à  
 Antoine et à Marie-Anne TURLAND, mariés des villages de  
 Lissac, paroisse de Carboisnet et bonne fille Antoinette  
 SIRSIN, fille à feu Antoine et à Elisabeth RAYNACQ  
 mariés quand ils vivaient, des villages de Paulhac, présente  
 présente, sans qu'il soit venue à notre connaissance ni à celle  
 de M<sup>rs</sup> le curé de Carboisnet, comme il convenait -- par son  
 certificat aucun empêchement canonique et civil, après avoir  
 reçu leur mutual consentement, les deux conjoints du mariage  
 en célébrant le St-Jean. Présent Guillaume SIRSIN oncle  
 futur et consueils de la mariée, M<sup>rs</sup> Joseph LABARIE,  
 garçon des villages de Lissac, paroisse de Carboisnet, Jean-  
 Pierre LAPOSTOLLE, garçon des villages de Paulhac, paroisse  
 de Quis, Guillaume SIRSIN frère de la mariée et François  
 DONERQUE, garçon des villages de Paulhac, qui ont signé  
 avec nous.

Comelle. Sirmi. Lissac. Mousmeugue.  
 Valade, vic. sup.

- L'an 1774 et le 26 Août a été célébré dans la paroisse  
 de notre paroisse, le corps d'un enfant né et baptisé  
 le marié à la naissance, fil légitime à Jean DAGES et  
 à Marie VASSIER, mariés des villages de Valade, de cette  
 paroisse. Présent Jean DAGES père des mariés, Mathieu  
 CHASOT des villages de La Bassette, paroisse de Nant.

obituaire de St. Florent et Antoine ALBORETO obituaire de  
St. Florent qui requiescunt in pace

Valadei, vicaria reg.

- L'an 1774 et le 12 Août a été inhumé dans le cinquième de  
cette paroisse le corps de Guillaume RAYNAL, mort dans les  
vieux précédents épouse de Marie GILBERT, laboureur du  
village de Bauries, présente paroisse âgé d'environ 50 ans  
Présent M<sup>r</sup> RIGAL, p<sup>re</sup> qui a signé avec nous et Paris.  
GONNAC qui obit requiescunt in pace

Rigal p<sup>re</sup> Valadei vicaria regent.

- L'an 1774. et le 6<sup>e</sup> jour des mois de Septembre, le corps  
de Marie SERVIN fille de Marie et Louis de cette paroisse  
du village de Salachoux, âgé d'environ 30 ans, a été  
inhumé dans le cinquième par moi vicaire vicaria regent  
en présence de M<sup>r</sup> RIGAL p<sup>re</sup> de cette paroisse et RIGAL  
vicaria aussi de cette paroisse qui ont signé avec nous  
Rigal vic. Rigal p<sup>re</sup>.

Valadei, vic. regent.

- Le 24 des mois de Mai 1774 a été inhumé Jean FABRE  
époux de Marie BOSSOYBES, laboureur du village de Colombes  
âgé d'environ 80 ans. ont assisté à sa sépulture sa femme  
et enfant, ses voisins Jean AUBERON, p<sup>re</sup> du village  
M<sup>r</sup> Jean RIGAL p<sup>re</sup> de cette paroisse vicaire avec  
nous. - Rigal, p<sup>re</sup> vic. vic.

- L'an 1774 et le 18<sup>e</sup> jour des mois de Septembre le corps de  
Marie DARDÉ? veuve de Raymond IMBERT, bourgeois du  
village de Verdun, de cette paroisse morte d'hois, âgé  
d'environ 80 ans, a été inhumé dans le cinquième de cette  
paroisse par moi vicaire vicaria regent en présence de  
M<sup>r</sup> Jean RIGAL p<sup>re</sup> de cette paroisse et vicaria  
RIGAL, vicaria qui ont signé avec nous. Rigal vic.

Rigal Valadei vic. reg.

- L'an 1774 et le 18<sup>e</sup> jour des mois de Septembre, le corps  
de Jeanne CAYROL, femme de Ignace AUVIAT du village  
de Viala de cette paroisse morte d'hois âgé d'environ 60 ans  
a été inhumé dans le cinquième de cette paroisse par moi vicaire  
regent vicaire. Présent M<sup>r</sup> Jean RIGAL p<sup>re</sup> de cette paroisse et vicaria  
RIGAL vicaria, qui ont signé avec nous. Rigal vic.

Rigal p<sup>re</sup> Valadei vic. reg.

- L'an 1774 et le 31<sup>e</sup> Octobre le corps et l'église NONVALAT épouse  
 Jeanne CAYREC, habitant du village de Valade, de cette  
 paroisse, morte et bien âgé d'environ 72 ans, a été inhumé dans  
 la chapelle de cette paroisse par moi vicaire vicaire régout.  
 Présent outre le parent et voisins, Etienne DORBERGUE et Jean  
 ANBERNI des dits village qui n'ont eu signe de M<sup>r</sup> RIGAC  
 vicaire qui a signé avec moi  
 Régul vicaire Valade, vicaire régout.

- L'an 1774 et le 8<sup>e</sup> des mois de Novembre le corps de Charles  
 GUITARD, épouse de Jeanne LABATTE, habitant des village  
 de Valade, de cette paroisse, morte et bien âgé d'environ  
 80 ans, a été inhumé dans la chapelle de cette paroisse, par moi  
 vicaire vicaire régout. Présent outre le parent et voisins  
 M<sup>r</sup> RIGAC prieur habitant et M<sup>r</sup> RIGAC vicaire  
 Régul prie. Régul vic - Valade, vicaire régout.

- L'an 1774 et le 15<sup>e</sup> jouni des mois de Novembre. Le corps de  
 Marie DAGES, fille âgé d'environ 50 ans morte et bien des  
 village de Valade, de cette paroisse a été inhumé dans la chapelle  
 de cette paroisse par moi vicaire vicaire régout. Présent outre  
 le parent et voisins M<sup>r</sup> Jean RIGAC, vicaire, Antoine POUYARD  
 qui a signé avec moi.  
 Régul vic. Valade, vic. régout. Pouyard.

- L'an 1774 et le 9 Décembre le corps et l'église BESARD  
 Jeanne de Jean TISSOTTE, habitant des village de Valade  
 paroisse, âgé d'environ 65 ans, morte et bien des  
 dits village, a été inhumé dans la chapelle de cette paroisse  
 par moi vicaire régout vicaire. Présent M<sup>r</sup> Jean RIGAC prieur  
 habitant et Jean RIGAC, vicaire vicaire.  
 Régul, vic. Régul prieur Valade, vicaire régout.

- L'an 1774 et le 27<sup>e</sup> jouni des mois de Décembre, le corps et l'église  
 Touzery épouse de défunte Anne BRESSOLIER, habitant des  
 village de Bannier, paroisse, âgé d'environ 70 ans, a été  
 inhumé dans la chapelle de cette paroisse par moi vicaire  
 vicaire régout. Présent outre les filles, outre parent et voisins  
 M<sup>r</sup> Jean RIGAC prieur habitant et Jean RIGAC, vicaire, vicaire  
 qui - Régul prieur Régul vic Valade, vicaire régout.

- Led. Pierre ANBERNI est mort et a été inhumé dans la  
 chapelle de la paroisse de Jucy. Le 1<sup>er</sup> Mars, décès de Pierre le  
 10 Octobre 1774, dont inhumé dans la chapelle de cette  
 paroisse des présent habitant.



- L'an 1774 et le 28 Septembre, apres la publication des baux, des  
 faits mariage entre Marie SIREVIN, garçon, âge d'environ 28 ans  
 fils légitime à feu Jean SIREVIN et Antoinette GUYARD, mariés  
 au village de Villedieu, d'un part et Marie TOUREY fille légitime  
 d'ancien bourgeois, fille légitime à Etienne TOUREY et sa femme  
 Anne JACOBIER, mariés au village de Barreux, d'autre part,  
 tous deux de cette paroisse, faits en cette église, en présence de  
 la messe paroissiale le 3, le 10 et le 17 du mois de Juillet  
 dernier, sans qu'il se soit trouvé aucun empêchement ni  
 opposition, je soussigné vicarie regard de cette paroisse de ce  
 en cette église de mutual consentement de mariage de mariage  
 fait et légal et donné le bailli d'Artois notaires avec les  
 cérémonies prescrites par le b<sup>z</sup> épisc<sup>al</sup>, présent Etienne TOUREY  
 fils de l'épouse, Charles SIREVIN, frère de l'épouse, et Antoine  
 ALBERT, domestique de M<sup>r</sup> le curé, qui ont signé avec moi  
 et Jacques VAIAT, vicaire mutual de l'épouse et de la mariée,  
 et de messe de même que l'épouse, l'épouse a signé avec  
 moi.  
 Sirevin. Allouge. Sirevin.  
 Valdeu, vicarie regard.

- L'an 1774 et le 22 des mois de Novembre, apres la publication  
 des baux, des faits mariage entre M<sup>r</sup> Fulchre VIGIER, mar-  
 chand, fils légitime et naturel d'Antoine et de Genevieve  
 COSTES, mariés au lieu de Alpuoch et de celle Jeanne Thérèse  
 BOSE, aussi fille légitime et naturelle au lieu d'Etienne BOSE  
 et de celle Jeanne Thérèse BALLET, mariés au lieu de Ladegne  
 paroisse de Villedieu, sans qu'il ait paru d'aucun empêchement  
 que celui de parenté au quatrième degré, dont le parti de  
 ladite épouse a été accordé à Rodolphe le 17<sup>e</sup> du mois de  
 Juin, grand vicarie, notaire par BUIOT,  
 secrétaire, je soussigné vicarie regard de ladite paroisse de Villedieu  
 leur ont donné le bailli d'Artois notaires qui sont venus de  
 mutual consentement de nosd. parties, avec les cérémonies pres-  
 crites dans la chapelle dudit village de Ladegne, conformément  
 à la permission accordée par la vicaire de l'épouse de ARON  
 grand vicarie, en présence de M<sup>r</sup> Etienne BOSE avocat  
 et Jean Pierre BOSE, cadet frère de l'épouse, de M<sup>r</sup>  
 Auguste BOSE, bourgeois de Combaucq, paroisse de Camer-  
 just, de M<sup>r</sup> VENTRE, notaire au lieu et paroisse de  
 Ladegne et autres parents, des parties, soussigné avec moi elle  
 en moi.  
 Fulchre Vigier. Bosc.  
 Bosc. Bosc. not. Bosc. Vierge Valdeu vic. vph.

- L'an 1776 et le 22 Novembre apres la publication de leur desir de faire mariage entre Jean Pierre SACTEL, veuf de Françoise BESORBER, age d'environ 47 ans, des lieux de St. Maurice, paroisse de St. Etienne, habitant. Depeu, longuets amies ces lieux de Lacadun, veuf de Marie que deves, fils legitime et naturel de Guillaume SACTEL et de sa femme Catherine BIRON veuf de son mari. Promis de St. Maurice et Paris. Anne THBERT, fille legitime et naturelle de Jean Raymond THBERT et Marie DARDÉ, marie: quand ils ont été de village de Vidrine, présente paroisse, age d'environ, 41 ans, faite au pres de la messe paroissiale de notre eglise et de celle de Lacadun pendant 3 dimanches consécutifs, savoir le 6, le 13 et le 20 des mesd. mois et au, sans qu'il soit venue d'autre connaissance ni d'elles de N. le curé de Lacadun, comme il nous a par son certificat aucun empêchement ni opposition, quelconque, je soussigné vicarie de la présente paroisse apres avoir pris leur mutual consentement, leur en donne la Bénédiction nuptiale avec la cérémonie prescrite par la St. Eglise, en présence de Alexis, et de Joseph DELIBRIE, de Jean GOURDON, l'un du village de Plaque, paroisse de St. Genesien et de Antoine FARRÉ du village de Falachon présente paroisse, qui ont signé avec nous, les époux de ce reques ont dit ne savoir. Delibrien Sieur. Delibrien Jours  
 Le Vicario, Ruyal vicario.

- L'an 1776 et le 22 des mois de Novembre apres la publication de leur desir de faire mariage entre Joseph DELIBRIE garçon age d'environ 25 ans, fils legitime et naturel de Jean Michel DELIBRIE et Marie Anne ALBOUZE marie: quand ils ont été de village de Plaque, paroisse de St. Genesien et Jeanne RAYNAC depeu d'environ 18 ans, fille legitime et naturelle de Jean Guillaume RAYNAC et de sa femme GiliBERT, marie: quand ils ont été au village de Bannier, présente paroisse, faite au pres de la messe paroissiale de notre eglise et de celle de St. Genesien pendant 3 dimanches consécutifs, savoir le 6, le 13 et le 20 des mesd. mois et au, sans qu'il soit venue d'autre connaissance ni d'elles de N. le curé de St. Genesien, comme il nous a par son certificat aucun empêchement ni opposition, quelconque, je soussigné vicarie de la présente paroisse, apres avoir pris leur mutual consentement, leur en donne la Bénédiction nuptiale avec la cérémonie prescrite par la St. Eglise, en présence de Alexis DELIBRIE Sieur de l'époux Jean GOURDON, marchand du village de Plaque, paroisse de St. Genesien et de Jean GiliBERT

ouls maternel de l'épouse, marchand du village et Analine  
faisine de Salures, épouse de St-Flour, et Antonio FABRE,  
marchand du village de Falachoux présente faisine qui est  
réprouvée, de même que l'épouse, l'épouse de ce mariage a  
été un veuf.

- 1775 -

- L'an 1775 et le 11<sup>e</sup> jour du mois de Janvier, la demoiselle  
Catherine PAGES, épouse de feu Raymond AUBERT, habitant  
du village de Colleville, présente faisine, âgée d'environ 30 ans,  
a été élevée dans le sein de cette faisine par son  
oncle, certain veuf, présent, outre ses filles, autres parents, et  
voisins M<sup>rs</sup> RIGAL Jean, fr<sup>re</sup> habitant, et Guis RIGAL, veuf  
voisins - Rigal fr<sup>re</sup> - Rigal, M<sup>rs</sup> Valade, veuf.

- L'an 1775 et le 5 du mois de Février a été baptisé par  
moi veuf veuf Jean CHAZAL ne d'ici du village  
mariage de Pierre CHAZAL et de Françoise CHAZAL son épouse  
habitants du village de Falachoux, de cette faisine. Le parrain  
a été Jean CHAUVET ouls maternel du baptisé et la marraine  
me Marie RAYNAL de ce maternel par alliance qui  
veuf de veuf ont été un veuf, en fait de ce -  
Valade, veuf - veuf

- L'an 1775 et le 1<sup>er</sup> Mars a été baptisé Charles CHAZAL  
ne le même jour, fils légitime et naturel de Jean CHAZAL  
et Françoise AUBERTY sa femme, habitants du village  
de Falachoux dans la fr<sup>re</sup> faisine. Son parrain a été Charles  
PASCAL veuf de la marraine Catherine BOURGET, ouls  
maternelle au baptisé dans le village de Falachoux qui veuf de  
veuf a été un veuf, en fait de ce - Pascal  
Combes, veuf.

- L'an 1775 et le 6<sup>e</sup> Mars a été baptisé Françoise SIRVAIN  
née le jour précédent, fille légitime et naturelle de Jean SIRVAIN  
et de Catherine SACCHARESSSE sa femme, habitants du village  
de Bourr dans la fr<sup>re</sup> faisine. Son parrain a été Jean  
SACCHARESSSE ouls maternel du village de Bourr, même  
faisine, veuf de la marraine Françoise SIRVAIN, tante  
maternelle de Bourr et même faisine qui a été un veuf  
veuf de ce maternel - Le parrain a signé Combes, veuf.

- L'an 1775 et le 26 Mars a été baptisé Marie-Anne ALBOUCHE née le jour précédent, fille légitime et naturelle à Pierre et à Anne TOUZERY, Bourgeois du village de Lathoyse présente paroisse. Son parrain a été Jean DONDEGUE, oncle paternel de la baptisée, bourgeois du village de Mes-Hamel, même paroisse. Sa marraine Marie-Anne ALBOUCHE Nante maternelle du village de Lathoyse; le parrain a signé avec nous, le maraînier de ce requies a dit ne savoir.

Donnerique - en foi de ce.  
Valadier, curé.

- L'an 1775 et le 30 Mars a été baptisée Antoinette AUBERNY née le même jour, fille légitime et naturelle à Jean et à Marie CABONEL; mariés du village de Colbucille, présente paroisse. Son parrain a été Antoine CARBONEL, oncle maternel de la baptisée et sa marraine Antoinette AUBERNY, Nante paternelle à la baptisée qui requies se signer ont dit ne savoir; en foi de ce. Valadier, curé.

- L'an 1775 et le 6 Avril a été baptisé Jean AUBERNY né le même jour, fils légitime et naturel à Jean et à Susanne DAGES bourgeois, mariés au village de V'ila, présente paroisse. Son parrain a été Jean DAGES, oncle maternel au baptisé. Sa marraine Catherine AUBERNY Nante paternelle aussi au baptisé qui requies se signer ont dit ne savoir. en foi de ce. Valadier, curé.

- L'an 1775 et le 13 Avril a été baptisé Marie CHAZAC née le même jour, fille légitime et naturelle à Pierre et à Péula VIGIÉ, Bourgeois mariés au village de Belachonny, présente paroisse. Son parrain a été Jean CHAZAC, sa marraine Marie REPISE aïeul et aïeule, la marraine a signé avec nous, le parrain de ce requies a dit ne savoir. Marie Repise - en foi de ce. Valadier, curé.

- L'an 1775 et le 21 Avril a été baptisée Françoise FABRE née le même jour, fille légitime et naturelle à Antoine et à Jeanne SAUREL, bourgeois, mariés au village de Colbucille, présente paroisse. Son parrain a été Etienne FABRE son oncle paternel. Sa marraine Françoise CABROL sa germaine qui requies se signer ont dit ne savoir. en foi de ce. Valadier, curé.

- L'an 1775 et le 4 Mai a été baptisé Raymond GONDAL né  
 d'Henri, fils légitime et naturel de Pierre et de Jeanne CHAUDIERE  
 maris du village de Bournis présente paroisse. Son parrain a été  
 Raymond, garçon, des lieux de Vitras. La marraine Toniette  
 CHAUDIERE, sa tante maternelle qui reçoit des signes ont  
 été le même, cy par de ce.  
 Valadeix, curé.

- L'an 1775 et le 5 Mai a été baptisé Marie SIREVIN née le  
 même jour, fille légitime et naturelle de Charles et de Toniette  
 DELMAS, laboureurs, maris au village de Vitras présente paroisse.  
 Son parrain a été Guillaume DELBORG, garçon, des lieux de  
 Vitras. La marraine Marie PASCAL, fille de Jean de Labalan,  
 tante de la baptisée, le parrain a signé avec nous, la  
 marraine de recevoir a été le même.  
 Jean Delbord, p. f. de ce.  
 Valadeix, curé.

- L'an 1775 et le 3 Mai a été baptisé par moi parrain  
 rouvigné, qui se établit pour mon procureur Jacques VACHERIE  
 mon frère, Joseph né d'Henri, fils légitime et naturel de  
 Joseph VACHERIE avocat et demoiselle Elisabeth COMBES  
 maris au village de Poulhauc présente paroisse. Sa marraine  
 a été Marguerite DELMAS son tante paternelle, le parrain  
 a signé avec nous. La marraine de la reçue a été le même.  
 Valadeix, curé.  
 Valadeix, curé et mesd. parrain.

- L'an 1775 et le 18 Mai a été baptisé par moi vicarie rouvigné  
 que Henri TOUREY, fils légitime et naturel de Jean TOUREY  
 et de Anne PETET maris au village de Falckamp présente  
 paroisse, né le 17 du même mois et an. Son parrain a été  
 Henri TOUREY, oncle paternel de la baptisée. La marraine  
 Anne TOUREY tante de la baptisée en venue de Jean PETET  
 le parrain et la marraine reçus des signes ont été le  
 même.  
 Rouvigné, vic.

- L'an 1775 et le 30 Mai a été baptisé Marguerite PONS  
 née d'Henri, fille légitime et naturelle de Antoine PONS  
 et Toniette PINHARD, premiers maris au village de  
 Poulhauc présente paroisse. Son parrain a été Guillaume PASCAL  
 et sa marraine Marguerite GONDAL curé, tous des même  
 village de Poulhauc qui reçoit des signes ont été le même, en  
 f. de ce.  
 Valadeix, curé.

- L'an 1775 le 22 juillet a été baptisé Marie Madeleine PASCAL  
 née d'huic, fille légitime et naturelle d'Antoine et d'Isabelle  
 TESTRE, marchands mariers au village de Vedunès présente  
 paroisse. Son parrain a été Antoine CAYRON, garçon de  
 même village. La marraine Antonette PASCAL sa sœur  
 qui requiert de requies ont été messe, 2. fei de ce.

Valadier, curé.

- L'an 1775 le 20 octobre a été baptisé Arsène COURTOIS  
 né d'huic, fils légitime et naturel d'Guillaume et Antoinette  
 PÉGORIÉ, marais de lair de Carnafont, restant de même  
 paroisse dans la mission de feu Joseph JOANI de même.  
 Son parrain a été M<sup>rs</sup> Arsène BOCC, Bourgeois de lair  
 de Combarnis paroisse de Carnafont. Sa marraine Françoise  
 VAISSIÉ, veuve de même. feu JOANI qui ont requies messe  
 Bouc. Bose prêtre. Bose

Bouc. Bose prêtre. Bose

2. fei de ce. Valadier, curé.

- L'an 1775 le 26<sup>e</sup> jour du mois d'octobre a été baptisé  
 Alexis BÉTI Riéet né d'aujourd'hui, fils légitime et  
 naturel d'Joseph et d'Isabelle RAYNAL, laboueurs marais  
 au village de Barrière présente paroisse. Son parrain a été  
 Alexis BÉTI Riéet son oncle fabreux et sa marraine  
 Cécile Gili BÉTI sa grand-mère naturelle qui requies  
 de requies a été messe, le parrain a requies messe nous.  
 Alléria / on fei de ce Valadier, curé.

Alléria / on fei de ce Valadier, curé.

- L'an 1775 le 11<sup>e</sup> jour du mois de Novembre le corps de  
 Pierre SIREN, époux d'Anne Anne JOANI, laboueurs  
 de village de Barrière présente paroisse mort d'huic  
 âgé d'environ 50 ans, a été inhumé dans la cathédrale  
 de cette paroisse le jour messe requies curé. Présent ont  
 été messe de ses enfants, ses fils et voisins M<sup>rs</sup> Jean  
 RIGAL fils habitué et Jean RIGAL garçon de village  
 de Vedunès présente paroisse, requies messe nous

Rigal fils - Rigal

2. fei de ce, Valadier, curé.

- L'an 1775 le 20 de Décembre, le corps d'Antoinette VACCAT-  
 ROSSÉ, veuve de village de L'Alaigne présente paroisse,  
 morte d'huic, âgée d'environ 80 ans, a été inhumé dans la  
 cathédrale de cette paroisse le jour messe requies curé. Présent  
 ont été messe ses enfants, sa fille-fille et ses voisins, M<sup>rs</sup> Jean RIGAL  
 fils habitué et Jean RIGAL, garçon de village de Vedunès  
 Rigal fils 2. fei de ce - Valadier, curé.

Rigal fils 2. fei de ce - Valadier, curé.

- L'an 1776 et le 1er de led. année a été baptisé Jean-Baptiste FABRE né d'hérédité, fils légitime et naturel à Antoine FABRE et Françoise SAUREL marchands, mariés au village de Paludoux présent paroisse. Son parrain a été Jean BENOISTON son oncle maternel par alliance marchand du village de Plagne paroisse de St-Jean-de-la-Croix. Le maraînier a été Jean-Baptiste FABRE épouse, le parrain a signé avec nous  
Jourd'ou. Paul.
- L'an 1776 et le 9 Janvier a été baptisé Jean-François LAPORTE né d'hérédité, fils légitime et naturel à Jean LAPORTE et Jeanne BREVIER mariés au village de Vitevaux présente paroisse. Son parrain a été François BREVIER son oncle maternel. Le maraînier François LAPORTE né. Tante? sœuruelle, le parrain a signé avec nous  
Brière. Nishi  
L'ep' de sa, Valodis, curé.
- L'an 1776 et le 26 Janvier a été célébré dans la paroisse de cette paroisse le corps de François SIRVIN mort d'hérédité fille légitime et naturelle à Charles SIRVIN et d'Antoinette DELMAS, ladite mariés au village de Vitevaux présente paroisse, âgés d'environ 3 ans par nous sœuruelle curé, Présent 1<sup>er</sup> Jean RIGAL 1<sup>er</sup> habitant de cette paroisse et Jean RIGAL garçon du village de Vitevaux cousin par nous.
- L'an 1776 et le 27<sup>es</sup> jour des mois de Février, après la publication de bans de futur mariage entre Pierre LAPORTE, charroyer, fils légitime et naturel à Jean LAPORTE et Marie VIGOUROUX mariés quand ils résident au village de Vitevaux présente paroisse et Marie FABRE, fille légitime et naturelle à Jean FABRE et à Marie BENOISTES, mariés quand led. FABRE habitait au village de Colucelles aussi présente paroisse, sans qu'il ait pu être établi suffisamment que celle de parents ou le 3<sup>es</sup> degré dont les parties ont obtenu dispense (accordée à Rodez le 6<sup>es</sup> Mars 1775, signé Papete vicaric général, notaire par Diezot secrétaire) je soussigné curé leur ai donné la bénédiction nuptiale, après avoir reçu leur mutuel consentement, dans notre église paroissiale de Vitevaux, avec les cérémonies ordinaires et prescrites. Présent Jean LAPORTE frère de l'époux, Jean LAPORTE parrain du village de

village de Colocchia, Antoine BERNIER du village de Biad  
prieure de St - Germaine qui ont signé avec nous le pacte de ce  
mariage, ont dit ne savoir.

Laporte Laporte Verrier Riffal  
En foi de ce - Valadier, cure'.

- L'an 1776 et le 8 des mois de Février a été ondoyé dans la  
sain de sa mère sur une main par la sage-femme nommée  
D'ARRETE de Infants prieure de Charrier, ce que Annette  
DORREQUE femme à Claude CAYRON nous a assuré, un  
enfant de Marie SIRVIN dit Conste' et de Marie TOURERY  
marié au village de Ve'duic que nous y avons fait baptiser avec  
la cérémonie accoutumée de la St - Eglise catholique, et a  
eu pour parrain et marraine, en foi de ce. / Valadier, cure'.

- L'an 1776 et le 9 des mois de Février a été élu dans la  
cathédrale de cette paroisse le corps d'un enfant de Marie SIRVIN  
et de Marie TOURERY, laboureur marié au village de Ve'duic  
présente prieure, morte d'hier et baptisé aussi d'hier dans la  
sain de sa mère par la sage-femme nommée D'ARRETE de  
Infants prieure de Charrier sur une main, ce que Annette  
DORREQUE, femme de Claude CAYRON, laboureur du même  
village nous a assuré, par nous soussigné cure'. Présents  
Jean VIGUIER, garçon, du même village et Guillaume BÉBÉ  
garçon, du lieu de Vihac qui requies ont signé ont dit ne  
savoir, en foi de ce.  
Valadier, cure'.

- L'an 1776 et le 12 des mois de Février a été baptisé Ursula  
BIRON, née d'hier fille légitime et naturelle à Pierre BIRON  
et Annette DELAS, laboureur marié au village de Ve'duic  
présente prieure. Son parrain a été Michel SIRVIN, laboureur  
du village de Falachon aussi présente prieure et son Dada.  
marraine. Sa marraine Annette DORREQUE, fille des seign.  
village de Ve'duic, qui requies ont signé ont dit ne savoir,  
en foi de ce.  
- Valadier, cure'.

- L'an 1776 et le 10 des mois de Février le corps de Marie  
TOURERY, femme de Marie SIRVIN, laboureur du village de  
Ve'duic présente prieure, morte d'hier sur l'heure de 8 h  
de la nuit, âgée d'environ 60 ans, a été élu dans la  
cathédrale de cette paroisse par nous soussigné cure'. Présents Jean  
VIGUIER, Antoine GUIBARD, garçon du village de Ve'duic



qui requies de requies sur dit no s'ont en M<sup>rs</sup> Pierre VAGIER, vicairie  
qui a requies sur nos.

Valadier, vicairie. - en f. de la - Valadier  
vicairie.

- L'on 1776 et le 13<sup>e</sup> dieu mois de l'année après la publication des  
deux des lettres mariage entre Antoine GUITARD, garçon  
âge d'environ 33 ans, fils légitime et naturel de feu Charles  
GUITARD et de Jeanne LEBASTARD, laboureur, marié qu'un  
dud. Charles vivait au village de Védines présente parsonne et  
de Marie DAGES fille honnête, légitime et naturelle de feu  
Marie DAGES et de Catherine CAYRON, laboureur marié au  
mesd. village de Védines. ... au prétexte de la messe paroissiale  
mais qu'il ait pour aucun empêchement ni opposition quelcon-  
que, si possible, leur ai donné la Bénédiction nuptiale  
après avoir reçu leur mutual consentement avec la célébration  
présente par le S<sup>re</sup> noté L<sup>e</sup> G<sup>re</sup>. Présents Pierre LEBASTARD  
laboureur du village de Truffaut, parsonne de Charnis et oncle  
maternel de l'épouse, Antoine TIBERT, laboureur du village  
de Védines, Antoine FABRE, laboureur du village de Colvada  
et Jean RIGAL, garçon, du village de Védines, qui ont signé  
avec nous, le fait de ce requies sur dit no s'ont.

L'écrit Truffaut - Jules  
Vicairie

en f. de la, Valadier, vicairie.

- L'on 1776 et le 14<sup>e</sup> de l'année le corps de Messieurs COURTOIS  
mort d'un âge d'environ 3 mois et demi, fils légitime et  
naturel de feu Charles COURTOIS et Antoinette FIGORIERA marié  
des lieux de Cassejoul demeurant familles dans le marais et  
d'origine du P. feu Joseph JOANNI du village de Vala,  
présente parsonne, a été inhumé dans la cathédrale de cette  
parsonne. Présents entre autres un pair et va même M<sup>rs</sup> Pierre VAGA-  
DIER, vicairie et Jean RIGAL, garçon, du village de Védines.  
voulus Vicairie. Vicairie. Vicairie.

- L'on 1776 et le 18<sup>e</sup> jour du mois de Juin après la publica-  
tion des deux des lettres mariage entre les parties susdites  
de l'épouse de deux, accordée de Roda, le 14<sup>e</sup> du courant  
signé de Jeanne qu'un vicairie cathédrale par Vicairie  
vicairie. Entre Laurent PASCAL, garçon, âge d'environ,  
38 ans, fils légitime et naturel de Antoine et de Jeanne PONS  
présent, marié du village de Paulhac, présente  
parsonne, présente parsonne et Catherine GUITARD, fille  
légitime et naturelle de feu François et Marie CAYRON

peuples marais quand led capron vivait au village de Vala  
 aussi présent. présente, faite au recte église au prêtre de la  
 Notre paroissiale de 3 des conseil, pour que il ne soit tenu  
 aucun empêchement canonique ni civil, je soussigné curé de  
 cette paroisse ai avec eux mesmes consentement de mariage  
 et leur ai donné la Bénédiction nuptiale avec l'assistance  
 présente par le Sr. Eglise, Prévost Jean, Antoine GUILLET  
 frère a l'un des mariés, Jean Baptiste DUBOIS, beau-frère a l'un  
 des mariés des village de Liancourt, prêtre de l'église, Antoine  
 PASCAL prêtre du village de Vedrine, Antoine BOIS des  
 village de Poulhac soussigné de même que l'église, les autres  
 de ce rang ont été mesmes.

Present  
 de la paroisse - Valadon, curé.  
 Pascal. Niquel Pascal

- L'an 1776 et le 14 des mois de Juillet, après la publication  
 de tous des futures mariage entre M<sup>rs</sup> Antoine RECOULE  
 marchand, fils légitime et naturel de Jean Péro et Marie  
 BENZAC, mariés quand vivaient des village de Nantelay  
 paroisse de St-Jacques et Genevieve Marie BOSE  
 fille aussi légitime et naturelle de Sr. Etienne et de  
 Jeanne Thérèse BARRÉ, Bourgeoise mariés au village  
 de Lareyre, paroisse de Villedieu, faite en l'église paroissiale  
 Notre-Dame de Villedieu, au prêtre de la paroisse de notre  
 droit le pasteur ont obtenu dispense de deux bans, des  
 deux a Rouley le 18 des courant sans qu'il ait paru  
 ni autre empêchement que celui de parenté au 1<sup>er</sup> degré  
 dont le pasteur ont obtenu dispense accordée a Rouley le  
 23 des courant, après VILLARÉ, vic. général catholique  
 par M<sup>rs</sup> de l'Évêque, soussigné, je soussigné curé de l'église paroi-  
 ssiale Notre-Dame de Villedieu, leur ai donné la Bénédiction  
 nuptiale avec l'assistance présente par le Sr. Eglise,  
 après avoir reçu leurs mesmes consentement dans la chapelle  
 des mariés village de Lareyre. Conseillément a la paroi-  
 ssion accordée par M<sup>rs</sup> de Jean vic. général.

Present M<sup>rs</sup> Etienne et Jean Péro BOSE, frère a l'épouse  
 et Jean Antoine et Joseph BOSE jumeaux mariés a l'épouse  
 et autres parents de parents soussignés avec elle et mesmes.

Boze, avocat Rouley. Boze. Boze.  
 Boze. Boze. Boze.  
 de la paroisse : Valadon, curé.

— L'an 1776 le 12 Juillet, le corps de Guillaume PASCAL mort  
 d'Ince, garçon âgé d'environ 33 ans, fils légitime et naturel  
 de Antoine et Jeanne PONS, Prêtres mariés au village  
 de Puyllac, a été inhumé dans le cimetière de cette  
 paroisse par moi sousigné curé, en présence de M<sup>rs</sup>  
 Jean RIGAL prie habitué de cette paroisse et Germain  
 BERCOU, garçon du village de Liacourdon, paroisse de  
 Séverac et Laurent PASTAC frère d'un mort, sousigné  
 de autres parents et voisins qui n'ont eu recours  
 en fait de co-Valadins, curé. Ruyal, prie Poyllac.  
 Bercou.

Le curé inhumé  
 a paru

— L'an 1776 le 28 Août a été baptisé Marie-Thérèse  
 VALLIERE née d'Ince, fille légitime de M<sup>rs</sup> Joseph VALLIERE  
 Avocat et de d<sup>me</sup> Elisabeth COCHERES, mariés au village de  
 Puyllac présente paroisse son parrain a été M<sup>rs</sup> Jacques  
 VALLIERE, garçon, son oncle parrain. Sa marraine  
 demoiselle Marguerite DESPONS son oncle parrainelle,  
 le parrain a signé avec nous, le marraine de ce garçon  
 a été un mort.

Valadins, en fait de co-Valadins, curé.

— L'an 1776 le 8 Septembre a été baptisé Marie CAYBON  
 née d'Ince, fille légitime de Jean CAYBON et Françoise  
 BONNET mariés au village de Puyllac, présente  
 paroisse son parrain a été Pierre PASSENEAU des lieux d'Al-  
 guach, oncle maternel qui a signé pour parrain Jacques  
 BONNET oncle maternel de la baptisée. Sa marraine  
 Mademoiselle CAYBON sa tante parrainelle qui a signé pour  
 sa parrainelle Marguerite BRAC sa sœur qui a signé  
 de ce garçon ont été de ce curé, en fait de ce.

15 Valadins, curé.

— L'an 1776 le 15 des mois de Septembre a été inhumé  
 Guillaume AUBERNI, mort d'Ince fille âgé d'environ  
 40 ans, fille de Jean AUBERNI et Marie BONTEVA-  
 LAT, Prêtres mariés au village des Bories avec cette  
 paroisse dans le cimetière de cette paroisse par moi sousigné  
 curé. Présents outre les parents et amis de M<sup>rs</sup> Jean RIGAL  
 prie habitué de cette paroisse et Germain BERCOU des  
 village de Liacourdon paroisse de Charvès, sousigné.

Ruyal, prie. Bercou.  
 En fait de co-Valadins, curé.

- L'an 1776 et le 14 Septembre a été célébré dans la paroisse de cette église Pierre BRITARD, garçon âgé d'environ 66 ans marié d'avec le village de Valbonne présente paroisse, par moi vovonique curé. Présent M<sup>rs</sup> Jean RIGAL fils habitant de cette paroisse au Buisson MERCOLE du village de Liemontan - paroisse de Setaux, vovonique.  
 en fait de ce Valbonne, curé. Ruyal, Decour.

- L'an 1776 et le 10 octobre après la publication des bans des filles mariées entre Michel NOISSOT, garçon âgé d'environ 30 ans, fils capitaine de national à Lorient NOISSOT et Jeanne TOURTELRY, femme mariée du village de Valbonne présente paroisse d'une part; - et Marie SACCAROSSO fille âgée d'environ 25 ans, régulière et naturelle à Jean SACCAROSSO et à femme Anne CAYRON, femme mariée du village de Bascarié aussi présente paroisse, d'autre part, fait en cette église au point de la messe paroissiale, sans qu'il ait paru aucun empêchement ni opposer, quelconque, se vovonique curé de cette paroisse, après avoir reçu leur mutual consentement les si gloire de Pierre de Noy, sur le témoignage présent par le P<sup>re</sup> - Eglise.  
 Présent Jean-Pierre SACCAROSSO frère d'épouse, Marie SIRVIN, garçon du village de Valbonne vovonique, Jean SIRVIN, beau-frère d'épouse, garçon du village de Paris, Jean SIRVIN, Coaccant NOISSOT qui d'épouse du village de Valbonne qui requiert de mariage et des ne sarrin, de même que le fait.  
 Vaccarone - Fourni. en fait de ce Valbonne, curé.

- L'an 1776 et le 13 octobre a été célébré Pierre ANDRISCA ne d'avec fils capitaine à Jean et Marie VIGUIER, cha- gentrai mariée du village de Bous présente paroisse. Son parain a été Pierre VIGUIER, oncle maternel qui a signé avec nous - Vignesi.  
 en fait de ce Valbonne, curé.

- L'an 1776 et le 21 octobre a été célébré le corps d'Anne DONNERGUE, veuve de Pierre TOURTELRY, garçon du village de Valbonne, présente paroisse, âgé d'environ 65 ans, morte d'avec dans la paroisse de cette paroisse, par moi vovonique curé. Présent aussi se enfant, autres parents et voisins M<sup>rs</sup> Jean RIGAL fils habitant de cette paroisse au Buisson MERCOLE, garçon du village de Liemontan - paroisse de Setaux vovonique. - Ruyal fils Decour. - Valbonne, curé.

- L'an 1776 et le 8 Novembre est né et a été baptisé Marie  
LAPORTE, fille légitime et naturelle à Pierre LAPORTE et  
Anne FABRE, charmes mariés au village de Vitlaquel  
présent paroisse. Son parrain a été Jean LAPORTE son  
oncle paternel et sa marraine Marie BESORGES son oncle  
maternel, le parrain a signé avec nous, la marraine  
avec nous a dit ne savoir en foi de ce.  
Laporte - Valadier, curé.
- L'an 1776 et le 17 Novembre a été inhumé le corps  
de Jean CATAC dit d'ignel, mort d'apoplexie, âgé d'environ  
65 ans, dans le cimetière de cette paroisse, pour son sou-  
verain, curé. Présent ont été et ses voisins, N<sup>s</sup>  
Jean RIGAL fils habitant de cette paroisse et Renaud  
BERCOU, garçon du village de Liannoulon, paroisse de  
Lézarde, soussigné. Rigal, N<sup>s</sup> Valadier.  
en foi de ce. Valadier, curé.
- L'an 1776 et le 20 Novembre a été baptisé Jeanne GUITARD  
née d'heure, fille légitime et naturelle à Antoine GUITARD  
et Marie DAGES, paysans mariés au village de Vobliens,  
sur cette paroisse. Son parrain a été Jean DAGES et sa  
marraine Suzanne DAGES, oncle et tante maternelle à la  
baptême qui les ont signés ont dit ne savoir, en foi de ce.  
Valadier - curé.
- L'an 1776 et le 3 Décembre est né et a été baptisé Jean  
PASCALE, fils légitime et naturel à Antoine PASCALE et Fran-  
çoise NESTRE, paysans mariés au village de Vobliens, pa-  
rente paroisse. Son parrain a été Jean NESTRE et sa  
marraine Anne NESTRE, frère et sœur des lieux de Lézarde,  
oncle et tante maternelle, au baptême, le parrain a signé  
avec nous et la marraine des saquets a dit ne savoir.  
Nestre en foi de ce. Valadier, curé.
- L'an 1776 et le 10<sup>e</sup> des mois de Décembre a été inhumé  
dans le cimetière de cette église le corps de Jean DELMAS  
veuf dit "Chénass", architecte du village de Vobliens, mort  
d'apoplexie âgé d'environ 70 ans, pour nous soussigné curé,  
Présent ont été sa fille et ses proches et ses voisins, N<sup>s</sup> Jean  
RIGAL fils habitant de cette paroisse et Renaud BERCOU  
garçon du village de Liannoulon paroisse de Lézarde, soussigné  
frère avec nous. Rigal fils Valadier.  
en foi de ce. Valadier, curé.

- L'an 1776 et le 15 Décembre a été inhumé dans la cathédrale de cette église, le corps de Jean PASCAL, no 4 des Consul, fils légitime et naturel à Antoine PASCAL et Françoise AUSTRE, paysans mariés au village de Vidéus, présente paroisse. Présents: M<sup>r</sup> Pierre VALABIER vicaire soussigné et Pierre SIRVIN des paroissiens qui n'a pu signer  
Valadon, int. - en foi de ce. Valadon, curé.

- L'an 1776 et le 19 Décembre a été inhumé dans la cathédrale de cette église, le corps de Marguerite BRIOUZE, veuve de M<sup>r</sup> Pierre, Praticien du village du Born, présente paroisse âgée d'environ 66 ans, par nous soussigné curé. Présents: à son enterrement ont été ses deux enfants, Nicolas LAPORTE et Pierre SIRVIN, et voisins qui n'ont pu signer ont dit me savoir, en foi de ce. Valadon, curé.

- 1777 -

- L'an 1777 et le 23 Janvier a été inhumé dans la cathédrale de cette paroisse le corps de Nicolas LAPORTE dit Trapan, paysan du village du Born, présente paroisse, âgé d'environ 55 ans de nous soussigné curé. Présents: Pierre SIRVIN et Jean LAPORTE des habitants du village qui n'ont pu signer ont dit me savoir en foi de ce.  
Valadon, curé.

- L'an 1777 et le 30 Janvier a été baptisé Jean François AUBERNI fils légitime et naturel à Jean AUBERNI et à Marie CARBONEL, paysans mariés au village de Colacelles présente paroisse. Son parrain a été: Georges DOBERTAUC, garçon du village de Pailhac, même paroisse. La marraine Anne CARBONEL, sa sœur naturelle fille du village de Ceyras, paroisse de St-Jean-de-la-Croix qui n'ont pu signer ont dit me savoir, le parrain a signé avec nous en foi de ce - Valadon, curé / Dommergues.

- L'an 1777 et le 16 Février a été baptisée Françoise DAGES veuve de M<sup>r</sup> Pierre, fille légitime et naturelle à Jean DAGES et à Marie VAI-SIÈRE, mariés au village de Vidéus, présente paroisse son parrain a été: Bernard MERCOLE, garçon du village de L'Amorillon présente paroisse de Sébazac. La marraine Marie-Anne PÉCH du nord. village de Vidéus, le parrain a signé avec nous, la marraine n'a pu signer ont dit me savoir.  
Narbonne - en foi de ce, Valadon, curé.

- L'an 1777 et le 2 Mars a été baptisé Charles LESCURÉ né  
d'hier, fils légitime et naturel de Jean LESCURÉ et de Tonnette  
MARBERRY, catholiques mariés, demeurant de présent au village  
de Bannière présente paroisse. Son parrain a été Charles GURATEL  
jeune, de la paroisse de Carbec. Sa marraine Antoniette MARBERRY  
du village de Falachon présente paroisse, veuve d'Antoine  
qui reçoit de sa femme un droit de veuve, en foi de ce  
Valachon, curé.

- L'an 1777 et le 6 du mois de Mars a été baptisé Jean-Pierre  
FOURÉRY, né d'hier, fils légitime et naturel de Jean FOURÉRY  
et Anne PÉRET. Catholiques mariés au village de Falachon  
présente paroisse, les mariés sont curés. Son parrain a été  
Jean-Pierre PÉRET son oncle naturel. Sa marraine Peronne  
SIRVIN, fille du village de Falachon qui reçoit de sa femme  
un droit de veuve, en foi de ce Valachon, curé.

- L'an 1777 et le 15<sup>e</sup> jour du mois d'Avril a été baptisé  
Marguerite PASCAL, née le même jour, fille légitime et na-  
turelle de Laurent PASCAL et Catherine GUYARD, catholiques  
mariés au village de Paulhan, présente paroisse. Son parrain  
est son oncle <sup>curé</sup> Antoine PASCAL curé de  
paroisse. Sa marraine Marguerite GUYARD veuve d'Antoine  
FRANC du même village qui reçoit de sa femme un droit de  
veuve, en foi de ce Valachon, curé.

- L'an 1777 et le 26 Avril a été baptisé Tonnette DÉTIRIÈRE  
née le même jour, fille légitime et naturelle de Joseph  
DÉTIRIÈRE et Jeanne RAYNAL, catholiques mariés au village  
de Bannière présente paroisse. Son parrain a été Jean  
RAYNAL, oncle naturel. Sa marraine Tonnette ALBORET  
veuve d'Antoine du village de Phébus, paroisse de St. Jean.  
Elle qui reçoit de sa femme un droit de veuve, en foi de ce  
Valachon, curé.

- L'an 1777 et le 30 Avril après la publication des bans a été  
fait mariage entre Antoine SAUREL, fils légitime et  
naturel de Jean SAUREL et Suzanne BOST, bourgeois  
mariés au village de St. Jean - Guicote paroisse de Cassagne  
près de Montcaumon. Sa marraine Marguerite VONCONS  
veuve d'Antoine VONCONS et Jeanne FOYSSÉBAK, mar-  
chands, mariés au village de St. Jean - Hermet, présente paroisse  
présente au dit mariage au nom de la même paroisse et  
celle de la paroisse de Cassagne, dont 3 parties ont obtenu

de jure d'une publication accordée à Rodry le 28 des courants  
 vigne FASOLE, un desquels Bessol, sans qu'il soit venu à  
 notre connaissance ni à celle de M. le curé de Cassejoub, comme il  
 nous est été? pour son certificat aucun empêchement ni opposition  
 quelconque, je reconnais donc de cette paroisse de ceux de cette  
 Eglise le mutual consentement de mariage des vens. parties  
 et leurs a donné la Bénédiction, publiés avec le consentement  
 qu'on a fait le 14 - Eglise. Présent Amos SAUREL de  
 Nalludrefne, paroisse de Orbagnac le vend. Amos a repré-  
 senter nous, Jean ROQUETTE de lieu de Cassejoub l'aveu-  
 fait de l'époux, Jean VINCOVE fiancé de l'épouse, Paris  
 TEYSSÈRE, garçon du village de Escalvins paroisse de Laval  
 cousin jumeau de l'épouse, Joseph VAYOTA, garçon du  
 village de Boulage, paroisse de Cassejoub, l'épouse a signé  
 avec nous, l'épouse de ce requis a dit un mari, en fin de ce  
 Samuel Souchal,                      Roquette                      Teysse  
 Valadei.                      Valadei, curé.

- L'an 1777 et le 3 Mai, le corps d'Antonio CARBONNI marié  
 d'un âge d'environ 55 ans, habitant du village des Banneis  
 présente paroisse, a été inhumé dans la cathédrale de cette  
 Eglise par moi soussigné, curé, en présence de M. Jean RIGAL  
 fils habitant de cette paroisse soussigné et Jacques VAYAT de  
 lieu de Villes qui du ce requis a dit un mari, en fin de ce  
 Rigal fils.                      Valadei, curé.

- L'an 1777 et le 24 Mai a été inhumé dans la cathédrale  
 de cette Eglise Jacques SIRVIN marié d'un âge d'environ  
 80 ans veuf de femme Gabrielle AUBRENI, passant du village  
 des Bous, présente paroisse, par moi soussigné, curé, Présent  
 outre ses trois enfants; Laurent, Charles, Joseph soussigné  
 M. Jean RIGAL, fils habitant de cette paroisse et Jean  
 LA PORTE de présent lieu. Rigal. L. Sirvin                      Sirvin.  
 en fin de ce - Valadei, curé. - Laford.                      Sirvin.

- L'an 1777 et le 3<sup>e</sup> des mois de Juin a été l'Église  
 Guillaume COURTOIS né d'un âge, fils légitime et naturel  
 de Guillaume COURTOIS et Rosalie PECHERIE, marié  
 du lieu de Cassejoub, de présent femme du domaine  
 de femme Joseph JOANI, du village de Villes, présente paroisse  
 son parent a été Guillaume SIRVIN, garçon du village  
 des Banneis présente paroisse. Le mandant Marie SOULAGES  
 du village de Aubagnac, paroisse de Cassejoub d'un et



L'acte homologue. Aug le mesol. Courtois et qui requies de  
siquen out dit ne souvi, en fin de ce.

Valadein, curé.

— L'an 1771 et le 13 Juin a été baptisé Catherine SIRVIN née  
le même jour, fille légitime et naturelle à Jean SIRVIN et à  
Cécile VACHARASSE. Provises maries au village de Bonne  
présente paroisse. Son parrain a été Pierre CAZAC du village  
de Faluchamps, son grand-oncle par alliance de naissance  
à été Catherine TILLEY veuve de son père par alliance du village  
de Bourcine, Honor de cette paroisse qui requies de siques  
out dit ne souvi, en fin de ce Valadein, curé.

x — L'an 1777 et le 18 Juin, après la publication de bans de  
futur mariage entre Marie SIRVIN, âgée d'environ 30 ans,  
veuf de Jean Marie TOUZEY, fille légitime et naturelle  
à Jean SIRVIN et Toniette BUIARD, Provises maries  
quand led, SIRVIN vint au village de Villedieu présente  
paroisse, et Hélène TRISSÉBRE âgée d'environ 25 ans, fille légitime  
et naturelle à Jean Jean TRISSÉBRE et Toniette BISSARD  
provises maries quand ils ont été du mesl. village de Villedieu mesl.  
présente paroisse, faite au notr. église au presb. de la messe paroissiale  
le 19 Mai, le 20 Mai et 8 du même mois, mesl. mesl., sans  
qu'il soit venu à notre connaissance aucun empêchement ni  
opposition quelconque, je requies curé de la présente paroisse  
de vous lui vouloir consentement de mariage de mesl. partie  
et lui ai obtenu la bénédiction nuptiale sur 3 cérémonies  
faites par le P<sup>r</sup> Eglise. Parant Charles SIRVIN, frere  
à l'époux, Antoine SIRVIN garçon, du mesl. village de Villedieu  
Pierre CAMPEL? du mesl. d'Entrasse? paroisse de Villedieu,  
Jean RIGAL garçon, veuve à l'épouse, paroissien avec nous  
à l'époux, l'épouse de ce requies d'être ne souvi.

Sirvin. Sirvin. Sirvin. Rigal  
2. foie de ce, Valadein, curé.

— L'an 1777 et le 20 Juin a été baptisé Jean CAZAC né  
le même jour, fils légitime et naturel à Pierre CAZAC et Marie  
Cécile CHYRE, provisois maries au village de Faluchamps pré-  
sente paroisse. Son parrain a été Jean CHAMBERT du village de  
Luchon-lès-Faluchamps paroisse de Faluchamps grand-oncle de l'époux.  
Sa marraine Toniette BISSARD, veuve naturelle de l'époux  
qui requies de siques out dit ne souvi, en fin de ce  
Valadein, curé.

- L'an 1777 et le 6 des mois de Juillet, le corps de famille VAISSIEU  
 mort d'André âgé d'environ 55 ans, épouse de Etienne TRISSARD  
 d'un des villages de Lavaysse, présente paroisse, et de Andrieu  
 dans la curie de cette église, par nous sous-signé, curé.  
 Présent M<sup>rs</sup> Jean RIGAL, fils habitant de cette paroisse, soumi-  
 que selon NAYNIER, garçon du mesd. village qui requit de  
 n'être a été au ravin, en fin de ce.

Requid fin - Valades, curé

- L'an 1777 et le 14 Juillet a été baptisé Jean-Pierre ACCA-  
 RESSE né d'André, fils légitime et naturel de Antoine VA-  
 CCARASSE et Catherine JUREY, laborieux marié au village  
 de Maricé, présente paroisse. Son parrain a été Jean-Pierre  
 ACCARASSE, garçon du mesd. village, son oncle Guillaume.  
 Sa marraine Catherine JUREY, fille du village de Buffières  
 paroisse de Lacade, sa tante maternelle, le parrain a  
 n'être avec nous, la marraine de ce requit a été au ravin.

Vaccarasse. / en fin de ce - Valades, curé

- L'an 1777 et le 23 des mois de Juillet a été baptisé dans la  
 curie de cette paroisse le corps d'un enfant nommé Alexis  
 mort d'André âgé d'environ 18 mois, fils naturel de Anne  
 RIGAL, fille légitime et naturelle de Pierre RIGAL et de Marie  
 TRISSARD, laborieux marié au village de Valades présente  
 paroisse, par nous sous-signé curé. Présent M<sup>rs</sup> Jean RIGAL  
 fils habitant de cette paroisse et Antoine CAYRON dit Pape  
 du mesd. village, soumi

Requid fin  
 en fin de ce, Valades, curé

- L'an 1777 et le 12 des mois d'Avril, après la publication des  
 bans de mariage entre Antoine BROUET, fils légitime  
 d'un Jean BROUET et Tomette VIGOUROUX, Brasseur marié  
 lequel est BROUET vivant au village de Rascay, paroisse de  
 Curicé et Catherine RIGAL, fille légitime de Pierre RIGAL  
 et Marie TRISSARD, laborieux marié au village de Valades  
 présente paroisse, âgé d'environ 70 ans, par nous de la même  
 paroisse, dans cette église pendant trois dimanches consé-  
 cutifs et dans celle de la paroisse de Curicé et de Caracéjols  
 où les parties n'étaient pour des raisons depuis quelques temps,  
 mais qu'il soit venu à notre connaissance ni à celle de M<sup>rs</sup> B  
 curé de Curicé et Caracéjols comme il nous - par leurs contri-  
 f'ant, aucun empêchement ni opposition quelconque, par nous  
 que curé de la présente paroisse après avoir reçu le nuptial  
 consentement des parties, leur ai donné la Bénédiction  
 nuptiale dans cette église avec Bénédiction prescrite par la

Sainte Eglise, présent Jean Bourgo, frère à l'épouse, Jean Riçard ~~frère~~  
Pierre Riçard, frère à l'épouse et Jean CARAC garçon du village de  
Fala-champ, présente parsonne et le neveu Jean Riçard à sa femme avec  
mère, la sœur de ce neveu ont dit ne savoir. Ruffat.

En fin de ce - Valadier, curé.

- L'an 1777 et le 23 Aout a été baptisé Jeanne Thérèse BIRON  
sœur d'Alain, fille légitime et naturelle à Pierre BIRON et à Thérèse  
DELORES, présents maris au village de la vallée présente parsonne.  
Son parrain a été François GUITARD garçon du même village.  
Sa marraine Thérèse BIRON mère à la baptisée qui neque ont  
dit ne savoir, en fin de ce

Valadier, curé

- L'an 1777 et le 24 Septembre après la publication, des bans des  
futures mariages, entre Jean BESOUBES fils légitime et naturel  
à Jean Barthélemy BESOUBES et Anne MAS, frères maris du  
village de Aubenisses parsonne de Cassagnon et Jeanne VIGIER  
fille légitime à Jean VIGIER et Marie REMISE, présents  
maris au village de la vallée présente parsonne, âgée d'environ  
35 ans, au prône de la messe de paroisse dans cette  
église pendant trois dimanches consécutifs et dans celle de  
la paroisse de Cassagnon, sans qu'il soit venu à notre connais-  
sance ni à celle de M. le curé de Cassagnon aucun infir-  
mement ni opposition quelconque comme il est par son  
certificat. Je soussigné curé de la présente paroisse après avoir  
reçu le mariage consentement des parents, leur en obtenu les  
Bénédictions matrimoniales dans notre église avec la cérémonie  
prescrite par la S. Eglise Nôtre Seigneur. Présents Pierre VIGIER  
frère à l'épouse, Jean MAS du village de la vallée présente  
de Cassagnon sous-signé, Mathieu BESOUBES oncle à l'épouse  
Guillaume BESOUBES, frère à l'épouse qui neque ont dit ne savoir  
Vignat.

Mas - / en fin de ce, Valadier, curé.

- L'an 1777 et le 22 Octobre après la publication, des bans  
du futur mariage entre Jean CHASTANG fils légitime et  
naturel à Jean CHASTANG et Antoniette BIRON, le beau-  
père maris présent présent au lieu et paroisse de Talley  
diocèse de St. Flour et Marguerite DEBOR, fille légitime  
et naturelle à Jean Joseph DEBOR et Marie RAYNOLBY  
ambages maris présent. DEBOR vivait au lieu  
et paroisse de Talley, au prône de la messe paroissiale dans  
notre église pendant trois dimanches consécutifs et dans  
celle de la paroisse de Talley, sans qu'il soit venu à notre

Coincidences n'a celle de N. le curé de Tallev, avec il nous --  
 - de son certificat, sur un de pochement n'a apposition d'abandon  
 de sonique curé de la présente paroisse, qui sera reçu de  
 mutual consubstant de fondé, leur ai donne le Bénédictin,  
 respecté, dans notre église avec le Bénédictin prescrite par la  
 lit. Eglise notre N. le curé. Présent: Jean VAYSSADE, marchand  
 du village de Tillet, paroisse de Tallev, Jean BIRON garçon  
 du village de Buffière paroisse de Lavelan, Jean BOUMAS, mar-  
 chand du village de la Fouque paroisse de Lavelan, Jacques  
 FACOTTE, garçon du lieu et paroisse respectifs de Lavelan,  
 le futur de ce respect, ont été les témoins. Bénédictin, Vallet  
 Vayssade Tallev.

In foi de ce, Vallet, curé.

- L'an 1771 et le 16 Mars le curé de ce lieu a été baptisé  
 Jean CASSE, fil légitime et naturel à Pierre CASSE et  
 Cécile VIGUIER, Bourgeois mariés au village de Salachon, présente  
 paroisse. Son parrain a été Antoine CHAYRON garçon du village de  
 Tachon. La marraine Genevieve CHASSAT, veuve de Vallet  
 présente aussi des village de Vallet, qui respect de ce respect  
 ont été les témoins, le fut de ce. Vallet, curé.

- 1778 -

- L'an 1778 et le 12<sup>e</sup> jour du mois de Janvier est né et a été  
 baptisé Jean Pierre SIREVIN, fil légitime et naturel à Michel  
 SIREVIN et Marie BOUMAS mariés, garçons du village de Salachon.  
 Le curé présente paroisse. Son parrain a été Pierre SIREVIN dit  
 le Fable de Tachon, son oncle futur et de baptisé. La mar-  
 raine Catherine SIREVIN du village respect. de Salachon et  
 toute Vallet qui respect de ce respect ont été les témoins, le fut  
 de ce, Vallet, curé.

- L'an 1778 et le 19 des mois de Janvier a été baptisé un  
 enfant mâle auquel nous avons donné le nom de Mathieu  
 de ce le jour de naissance, fil naturel à Marie IMBERT, fille  
 légitime et naturelle à Antoine IMBERT et Marie CASSE, garçon  
 mariés du village de Vallet, présente paroisse. Son parrain  
 a été Jean CHASTAN hôte du présent lieu. La marraine  
 Marie RICHASSE, veuve du village de Baux, paroisse de Vallet.

qui requies de requies ont dit ne savoir. C'est. Anne IMBERT  
 n'est pas mentionné du tout précédemment dans le mariage et Anne CAYAC  
 dit s'pa Michèle du nom. village de Janes, qui nous a  
 informé de l'enfant et Antoine IMBERT s'pa s'pa de l'union  
 chez s'pa s'pa de l'enfant ne de sa fille, au fait de ce  
 il s'pa requies.  
 en fait de s'pa. Imbert, Ant.  
Voladec, Anne.

- L'an 1778 et le 20 du mois de Janvier a été célébré  
 dans la cathédrale de cette église par moi soussigné frère  
 habitant de cette paroisse, le corps de Marguerite BESGONS  
 veuve de l'huier s'pa et décédée 75 ans. s'pa de M. Jean  
SACADIER, bourgeois du village de Poullec, présente paroisse.  
 Présent à son enterrement outre le défunt, voisins et autres  
 s'pa, Pierre LAPORTE et Jacques SACAT, habitants du présent  
 lieu, qui requies de requies ont dit ne savoir  
Rigal, frère.

- L'an 1778 et le 23 du mois de Janvier a été célébré dans la  
 cathédrale de cette église, par moi soussigné, curé de corps de  
 Jean-Antoine CAYRON, mort d'huier, fils légitime et naturel  
 de Jean CAYRON et Françoise BONNET, bourgeois mariés au  
 village de Poullec, s'pa d'huier 6 ans. Présent à son enterre-  
 ment Jacques SACAT et Pierre LAPORTE du présent lieu de  
 Vithec, qui requies de requies ont dit ne savoir, en fait de ce  
Voladec, Anne.

- L'an 1778 et le 24 Janvier est né et a été baptisé Marie-  
 Anne CAYRON, fille légitime de Antoine CAYRON et de Anne  
RIGAL, bourgeois mariés au village de Vithec sur cette paroisse  
 Paroisse. Claude CAYRON son s'pa légitime. Paroisse Paroisse.  
 Anne DELEGRAND? son s'pa maternelle du lieu et paroisse  
 de Fraissac. qui requies de requies ont dit ne savoir, en fait de  
 ce. Voladec, Anne, frère.

- L'an 1778 et le 24 Janvier après la publication de bans de  
 futur mariage entre Pierre VINCENS, fils légitime et naturel  
 de feu Etienne VINCENS et Françoise PÉGORIER marchands  
 mariés quand led. VINCENS vivait au village de ~~le~~ Bonne-  
 font, paroisse de Cassac, s'pa d'huier 30 ans et Françoise  
RIGAL, fille légitime et naturelle de Etienne RIGAL et de Marie  
SACADIER, marchands mariés au village de s'pa. Huel, présente  
 paroisse de Vithec, au point de la messe paroissiale, dans  
 cette église pendant 3 dimanches consécutifs, savoir le 8, le

Le 20 et le 21 février et dans celui de la mort. paroisse de Cassefontaine  
 dans le 1<sup>er</sup> vol sans à cette connaissance de celle de N<sup>o</sup> le curé  
 de Cassefontaine, comme il nous. — — par son certificat au lieu  
 en présence de nos officiers, quelconque, je soussigné se. curé  
 de la paroisse de Vitrac, après avoir reçu les multiples copies.  
 tenant des deux parties, leur ai donné du mois d'octobre, mentionné  
 avec la circonstance précitée par la Sainte Eglise notre Dieu.  
 Présent à la célébration des deux mariages, M<sup>rs</sup> Jean RIGAL  
 frère, frère de l'épouse, Etienne RIGAL aussi frère de l'épouse,  
 quilloum DAVÈRE Bourgeois du village de Nouvembre, paroisse  
 de St-Jacques, oncle maternel par alliance de l'épouse  
 Jacques JACOBIER, oncle maternel de l'épouse, François BOISSON  
 B&S du village de Galadez paroisse de Cassefontaine et soussigné  
 avec nous et l'épouse, l'épouse de ce requi a été le même  
 Requête. Vicent. quilloum. Dainje  
 Valadeu. Pelfort. quilloum. Dainje  
 Baronde. / en foi de ce, Valadeu se. curé.

- L'an 1778 et le 13<sup>e</sup> jour du mois de Mars a été baptisé Antoine  
 fils naturel à Jacquinte IMBERT fille légitime et à Antoine  
 IMBERT et à feu Catheline ANIARD, mère quand elle vivait au  
 village de Vedines présente paroisse de Vitrac. Les parrains a  
 été Antoine IMBERT frère de l'accouché qui s'est chargé de  
 l'enfant en foi de ce et s'est signé. De maraude Anne CHATEL  
 sœur de Nicolette, du village de Bane, paroisse de Villeneuve  
 qui a été le même signé. en foi de ce  
 Imbert Valadeu se. curé.

- L'an 1778 et le 13 Mars a été inhumé au St<sup>e</sup> curé de  
 Vitrac, le corps de Charles PASCAL mort d'hois, garçon âgé  
 d'environ de 30 ans du village de Vedines, présenté par son  
 enterrément ont été se parents d'unis et voisins, Jean DAGOT,  
 Antoine CAYRON, Jean VICQUIER qui requi de signer a été  
 le même, M<sup>rs</sup> Jean RIGAL fr<sup>e</sup> légitime soussigné  
 Requête, fr<sup>e</sup> Valadeu se. curé.

- L'an 1778 et le 17<sup>e</sup> Mars a été baptisé Jacquinte FABRE  
 sœur de hois, fille légitime et naturelle à Antoine FABRE et  
 Jeanne SAUREL, paroisse de Vitrac, au village de Colucant sur  
 cette paroisse par leur soussigné, parrain Pierre  
 CHAPORTE du village de Villeneuve. Parrain Marguerite VIN-  
 CENS du village de Galadez paroisse de Cassefontaine, oncle pater-  
 nel et tante maternelle à la baptême par alliance qui  
 requi de signer ont été le même. en foi de ce  
 Valadeu, parrain.

L'an 1778 et le 14<sup>e</sup> jour du mois de Mars est né et a été baptisé Joseph PASCAL, fils légitime et naturel de Antoine PASCAL et de Françoise DESIRE, peysans maris au village de Vedouins présente paroisse, par moi soussigné. Ses parrains a été Antoine GUIZARD du mesd. village. Sa marraine Bouillasse PASCAL, sa mère qui ne peut se signer, ont été ne restés, en fai de ce.

Valadein - fils

L'an 1778 et le 5<sup>e</sup> jour du mois d'Avril a été baptisé, par moi soussigné Laurent ALBOUZE ne d'Anic, fils légitime et naturel de Pierre ALBOUZE et Anne TOUZERY, peysans maris au village de Ladeuse présente paroisse. Parrain Laurent TOUZERY, marraine Toulette TOUZERY, oncle et tante de la baptisé qui ne peut se signer, ont été ne restés, en fai de ce.

Valadein frère

L'an 1778 et le 8<sup>e</sup> jour du mois d'Avril a été célébré dans le P<sup>e</sup> curial de Villac le corps de Suzanne SABRE veuve d'Anic âgée d'environ 10 ans, fille légitime et naturelle de Jeanne SAUREL, peysans maris au village de Colceville présente paroisse par moi soussigné curé. Présents M<sup>rs</sup> Joseph VALADIER frère soussigné et Antoine CARBONÉL qui n'a pu signer, en fai de ce.

Valadein, fils

Jalbert curé.

L'an 1778 et le 11<sup>e</sup> Avril est né et a été baptisé par moi curé soussigné Jeanne SIRVIN, fille de Charles et de Toniette DELPAS, maris de la paroisse. Ses parrains a été Jeanne CARBONÉL, servante de la paroisse. Marraine, fille de la paroisse d'Alfred qui ne peut se signer a été ne restés.

Jalbert, curé.

L'an 1778 et le 24 Avril a été célébré dans le curial de Villac le corps de Marie AGRIQUE, veuve d'Anic épouse de François LAPORTE, habitant au village de Lavagne, présente paroisse, âgée d'environ 60 ans par moi soussigné curé. Présents Jean RIGAL frère habitant de cette paroisse et Joseph VALADIER, frère, soussigné, en fai de ce.

Valadein

Rigal, fils

Jalbert, curé.

L'an 1778 et le 28 du mois d'Avril a été baptisé Marie VIGIER nee d'Anic, fille légitime et naturelle de Pierre VIGIER et Genevieve PASCAL habouans maris au village de Vedouins présente paroisse. (par moi) soussigné frère. Parrain Pierre GANHARAC, peysans

45

Nouveau.

du village de la Nouvelle paroisse de Tallevast, Marianne Marie  
RETISSÉ, sœur de la paroisse de Tallevast; le fiancé de ce mariage  
a été le mari, le mariage a été signé avec nous, le foi de ce  
Romain. Tallevast, père.

- L'an 1778 et le 13 Mai est mort et a été enseveli par nous  
cette paroisse parsonnier DECRIEU, fils de Pierre et de Marie  
MONTJACCAT, mariés du village de Viala. Présent Jean LA PORTE  
et Antoine JACQUES des lieux de Viala, illetta, le foi de ce.  
Tallevast, curé.

- L'an 1778 et le 24 Mai est mort et a été baptisé par nous cette  
paroisse Marguerite NOISSET, fille de Nicolas et de Marie  
JACCARASSE, paroisse mariés du village de Védine paroisse  
paroisse. Son fiancé a été Jean - Pierre JACCARASSE, paroisse  
du village de Marmissé sœur de la paroisse. Le mariage  
Marguerite NOISSET Marie fidele que ce mariage de ce mariage  
a été le mari.  
Vedine Tallevast, curé.

- Marie - Jeanne LA PORTE fille de Jean et de Jeanne BREVIER  
mariés du village de Viala est mort le 30 et a été baptisé  
le 31 Mai 1778. Son fiancé a été Jean RIGAL de Colombe  
paroisse. Le mariage Jeanne LA PORTE marié et le baptisé  
qui est baptisé a été le mari  
Rigal. Tallevast, curé.

- L'an 1778 et le 26 Juin mort et a été enseveli par nous  
cette paroisse le fils de Jean de Guillaume COLBERT et de  
Toussaint PÉRIER mariés du lieu de Camajou de ce  
marié en qualité de mariage chez Amel (sœur) sœur  
Viala, le foi de ce. Tallevast, curé.

- L'an 1778 et le 27 Juillet est mort et a été baptisé Jean -  
Antoine DECRIEU, fils de Pierre et de Marie MONTJACCAT,  
paroisse mariés du village de Viala. Son fiancé a été  
Jean - Antoine SANET. Le mariage Toussaint DORPERGUE  
qui est baptisé de ce mariage ont été le mari, le foi de ce.  
Tallevast, curé.

- L'an 1778 et le 25 Juillet a été donné la Bénédiction nuptiale  
par nous cette paroisse à Jean - François LE BASTAC fils  
légitime de Pierre et de Marie DECAISSIÈRE, du village de  
Tignes paroisse de Chaurin, et Marguerite IMBERT, fille  
légitime de Antoine et de femme Catherine ARMAN? du village  
de Védine, nous qu'il soit Jean à notre connaissance avec,



empêchement au civil au canonique, tanté & formalité de l'Église  
du civil pas requis autrement observés. Présent: Antoine BELBOIN,  
Pierre BIRON du village, Antoine FORTBERT, Pierre CHAMPAGNE  
du Tréport.

Levesque. Imbert. Chancel.  
Dalloz. Anson. Imbert. Talbot, curé.

- Ce jour d'hui le 20 Juillet 1778 a été et a été baptisé  
Marie - Genevieve SIRVIN, fille de Jean - Jacques et Marie CHASTAN  
parsons maris du village de Chamblis, parons de l'Église  
Paroisse de St - Pierre CHASTAN oncle maternel a été baptisé  
Jacques de l'Église paroisse paroisse Marie - Genevieve JOANNY, aîné  
à la baptême des requis de l'Église a été au service. Présent  
Baptiste BRIBOUT, Louis GILBERT, Joseph CHAYRON, conseil-  
lers avec le parson.

Prévost. Gillebert. Chastan. Talbot, curé.

- Ce jour d'hui 29 Juillet 1778 a été et a été nommé la Marie -  
Jeanne baptisée par moi vicaric sousigné à Paris TOUSSA-  
DRE, fils de Jean et Antoinette BESORRES maris de l'Église  
village de St - Marguerite DOISSET fille légitime de l'Église  
de St - Pierre TOUSSAIRE maris de l'Église du village de St - Pierre  
présente parson, sans qu'il soit venu à notre connaissance  
aucun empêchement au civil au canonique, tanté & forme-  
lité de l'Église du civil pas requis autrement observés.  
Présent M<sup>rs</sup> Jean TALBERT, curé de la paroisse paroisse  
Jean - Pierre ARBERNI, Jean SIRVIN oncle. Vicaric  
sousigné, avec moi, & après ont été au service de ce requis  
Talbot, curé. Aubert. Favier.

- Le 30 Juillet 1778 fut baptisé Catherine SIRVIN épouse  
d'Anson, le mois, fille de Jean et Cécile VACCARISSE  
maris de l'Église, au fait de ce. Talbot, curé.

- Benoist LAPORTE fils de Pierre et d'Anne FABRE, parons  
maris de l'Église le 14 et a été baptisé le 15 Août 1778.  
Parson Benoist VIGUIER du village de l'Anthonis par-  
roisse de Cassagnac. Marianne Jeanne SAUREL du  
village de Calumet présente parsonne qui requis de l'Église  
ont été au service.  
Talbot, curé.

- Catherine DAGES, fille de Jean - Baptiste et Marie DECHAS  
maris du village de St - Pierre paroisse de l'Église le 23  
23 du mois de septembre de l'année 1778 et après été

ouloges à la maison par moi-même, successif, nous a été  
apportée à l'église le lendemain pour être déposée aux autres  
casseroles par Antoine ROS, du village de Tréfontaine  
ma de Chavannes, beau-frère à la maison de Catherine CAYRON  
du village de Tréfontaine, résidente provisoire à la maison  
de la paroisse par lui-même. Les autres paroissiens et vicaires  
et qui neques de Tréfontaine ont été au service.

Talbot, vic.  
- Guillaume CHASTAN fils à Jean et Marguerite DEBOR, mariés au lieu de paroisse de Vitrac, le 2<sup>e</sup> de 2<sup>e</sup> de 1778 et a été baptisé le même jour par moi Jean RIGAC prêtre titulaire de Vitrac, soussigné. Son parrain a été Guillaume VERNIER du lieu de Talbot, vicaire de St-Flour. La marraine Marie RAYNAUD y a été malade qui neques de Tréfontaine ont été au service, au fait de ce.

Rigal, vic.  
- Pierre VACCAROSSO, fils à Antoine et Catherine TOUBAY, mariés au village de Parvillat paroisse de Vitrac, le 2<sup>e</sup> de 2<sup>e</sup> de 1778 et a été baptisé le lendemain par moi Jean RIGAC prêtre titulaire de Vitrac. Le parrain a été Pierre VACCAROSSO et la marraine a été Cécile VACCAROSSO veuve de Marie Galland, qui neques de Tréfontaine ont été au service, au fait de ce.

Rigal, vic.  
- Guillaume HERMET du village de Lafoin. Pommilloy, paroisse de Licetade, diocèse de St-Flour et mort le 2<sup>e</sup> de 2<sup>e</sup> de 1777 et a été enseveli au cimetière de l'église de Vitrac, diocèse de Rodez, âgé d'environ 60 ans. Parrain: Antoine PASSENAU son beau-frère et Antoine DORRUE du village de Vitrac, paroisse de Vitrac. Qui neques de Tréfontaine ont été au service, au fait de ce.

Talbot, vic.  
- Catherine DAGES, fille à Jean et Marie DEBAS, mariés au village de Tréfontaine, paroisse de Vitrac, et morte le 6 octobre 1778, âgée de 13 jours et a été ensevelie dans le cimetière de la paroisse en présence de Jean CHAC de Folechons et Catherine CAYRON de Tréfontaine, vic. paroisse qui neques de Tréfontaine ont été au service.  
Talbot, vic. - Rigal vic.

- L'an 1778 et 1779 du mois et d'achete a été célébrée par la  
 curieuse de l'Etat le corps de Marie CRON, morte d'âge, épouse  
 d'Antoine TIBERT, payeur habitant au village de Védreux,  
 présente par son frère d'honneur, le curé de ce lieu nommé  
 Louis. Présents M<sup>rs</sup> Jean RIGAL père et Jean RIGAL  
 vicaires nommés. Rigal vic. Rigal père.  
Grandon, curé.

R. - Jean PASCAL  
 Marie DELRIEU  
 Marie TEYSSEBRE  
 Marie CHASSAN  
 Marie TOUTARI  
 Jean SIRVIN  
 Guillaume CAYRON  
 Pierre SIRJAIN  
 Catherine - Rose.

Porte -  
 Jeanne BRIEUGE 70  
 Jeanne TOUTARI 65  
 Marie RIOL 75  
 Pierre DELRIEU 60  
 Jean BACCARASSE 60  
 Jeanne LABARTAC 74  
 Marie LAPORTE 3  
 Marie RIGAL 17  
 Jacques BONNET 25  
 Guillaume DONORGUE 75  
 Antoinette CARBONEL 26  
 Marguerite RONGAL 56.

Marriage - Jean BACCARASSE  
 Antoinette BACCARASSE  
 Jeanne  
 Jean ANDRIEU  
 Marguerite  
 Françoise  
 Marie - Jeanne  
 Antoinette LAPORTE  
 Jean Antoine LAPORTE  
 Jean Pierre PASCAL - Catherine RONGAL.

- 1779.

91

- Antoine GUIZARD, fils de Antoine et Marie DAGES, marié  
au village de Védine, présente paroisse et né le 3<sup>e</sup>  
Janvier 1779 et a été baptisé de l'archevêque de Bourges, le prêtre  
a été Antoine PASCAL et sa marraine Catherine CAYROL  
Nante marraine qui a été de l'archevêque de Bourges et de son  
village paroisse et né le 3<sup>e</sup> Janvier.

Pascal, Ruffat, vic.

- L'an 1779 et le 26<sup>e</sup> jour du mois de Janvier, après la  
publication des bans du futur mariage entre Barthélémy  
TURCAN fils légitime et naturel de François et Françoise  
COFFRES, Bourgeois, marié au village de Lot (Lot)  
paroisse de Florentin et Marguerite DONERQUE, fille  
légitime et naturelle de Félix Antoine et Françoise RIGAL  
mariés quand ils résident au village de Poulley paroisse  
de Védine, au frère de la même paroisse pendant  
3 semaines consécutives et a celui de celle de Florentin,  
comme le cardinal du lieu de la paroisse n'ont pu  
intervenir sans qu'aucun empêchement au mariage n'ait  
été pendant ni avant cela, je déclare de tout personnel  
de Védine, après avoir reçu le mutual consentement des  
parties leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies  
prescrites par la 1<sup>re</sup> - Eglise. Présents M<sup>rs</sup> CARRIÈRE de Lot  
not. - paroisse de Florentin, Barthélémy CAYROL prêtre  
d'ord. époux du village de Valjeuilles paroisse de Camerfoul  
François DONERQUE tuteur de la mariée et M<sup>rs</sup> GOURDON  
Carré, notaires, avec nous et l'époux, et l'épouse de ce  
registre a été noté.

Toulon

Cayrol, Carré.  
Ruffat, vic.

Gourdon, curé.

- L'an 1779 et le 27<sup>e</sup> jour du mois de Janvier de ce jour  
et Antoine PASCAL époux de Jeanne BON, âgé de 22 ans  
a été célébré dans la cathédrale de Védine au village  
de Poulley paroisse de Védine, après avoir reçu les  
sacraments de l'Eglise et par moi notaire soussigné. En pré-  
sence de M<sup>rs</sup> RIGAL, frère de la présente paroisse et de l'aveu  
PASCAL son fils soussigné.

Pascal . Ruffat, vic.

Ruffat, vic.

- L'an 1774 et le 8<sup>e</sup> jour des mois de Juin a été baptisé Jean PASCAL par moi vicaire, fils légitime et naturel de Jean PASCAL et Catherine GUITARD, Prêtres, maris. du village de Parthenay, présente paroisse. Parrain Jean ANTOINE parier, du village de Caillac. Marraine Jeanne PONS Mante filleulelle de l'épouse qui requiert de signer sur dit no ravel. Ruffat, vicar.

- Le jour d'aujourd'hui 6<sup>e</sup> de Juin 1774 a été donné la Bénédiction nuptiale par moi vicaire à Charles SIRVIN, fils légitime et naturel de feu Jean et Antoinette GUITARD du village de Jédouin, présente paroisse et à Marianne TAYSSÈRE, fille légitime de feu Jean et Antoinette BOSSON du village de Jédouin, même paroisse, sans qu'il soit venu à notre connaissance aucun empêchement ni civil ni canonique, dont la formalité de l'église au paravant requise plusieurs observés. Présents M<sup>s</sup> PASTORIS vicaire Jean SIRVIN, Jean LA PORTE vicaire sans nom, et le receveur de l'Église. Ruffat et de l'époque. Sirvin, Pastoral.

- L'an 1774 et le 6<sup>e</sup> jour des mois d'Avril a été baptisé Charles TAYSSÈRE, par moi vicaire, fils de Pierre et de Marguerite NOISSET, maris du village de Jédouin, présente paroisse. Parrain Charles SIRVIN du village de Parthenay, marraine Marie TAYSSÈRE Mante, qui requiert de signer à dit no ravel et le parrain a signé avec moi. Ruffat, vic.

- L'an 1774 et le 2<sup>e</sup> jour des mois d'Avril a été baptisé Pierre Jean APPELLONY par moi vicaire, fils légitime et naturel de Jean et de Marie CARBONEL, maris Prêtres du village de Calvénas, présente paroisse. Parrain Pierre Jean CAYRON du village de Caillac, Marraine Marie SÉQUIÈS amie du village de Caillac qui requiert de signer à dit no ravel le parrain a signé. Calvénas, J. Albert, Ruffat vic.

- L'an 1774 et le 14<sup>e</sup> jour des mois de Juin a été baptisé Marianne APBÉRY par moi vicaire, fille de Jean - Pierre et de Antoinette TAYSSÈRE Prêtres maris Prêtres du village de Jédouin, présente paroisse. Parrain Marianne BOSE du village de Bors. Par parrain garnai qui requiert de signer à dit no ravel. Ruffat, vic. Jédouin, curé.

- L'an 1779 et le 6<sup>e</sup> jour du mois de Juin a été baptisé Jean- Guillaume FABRE né d'heureux parents, fils de Antoine FABRE et de Jeanne SANET mariés, paroisse du village de Balachon présente paroisse. Son parrain Jean- Guillaume SIREN, curé du village de Paulhan sousigné avec nous. La marraine Jeanne SANET d'heureux parents, du village de Plagne, paroisse de St-Jacques, de ce village a été le parrain sousigné.  
Rigal, vic.

- L'an 1779 et le 7<sup>e</sup> du mois de Juillet est né et a été baptisé Marie AUBERTY, fille de Jean et de Jeanne DAGES mariés du village de Liala présente paroisse. La marraine Marie DEGRAS d'heureux parents qui requies de signer a été le parrain.  
Goudon, vic.

- L'an 1779 et le 30<sup>e</sup> jour du mois de Juillet est né et a été baptisé Genevieve CARBON, fille de Jean et de Françoise BONNET, mariés du village de Paulhan présente paroisse. Son parrain Pierre-Jean BONNET, oncle Maternel et la marraine Marie-Jeanne BONNET, tante, le parrain a signé avec nous et la marraine a été le parrain.  
Goudon, vic.

- L'an 1779 et le 13<sup>e</sup> Novembre est baptisé Anne TOUREY née le jour précédent, fille de Laurent et Jeanne BIRON, mariés du village de Lavalgne présente paroisse. La marraine Anne CARBON tante de la baptisée qui requies de signer a été le parrain.  
Rigal, vic.

- L'an 1779 et le 18<sup>e</sup> jour du mois de Novembre est né et a été baptisé le benjamin Marie SIREN, fille de Charles et Genevieve TESSIERE mariés, paroisses du village de Seclina présente paroisse. Son parrain a été Marie SIREN oncle Maternel. La marraine Marie TESSIERE tante Maternelle, d'un autre village, le parrain sousigné, la marraine a été le parrain.  
Rigal, vic.

- L'an 1779 et le 3<sup>e</sup> jour du mois de Septembre je sousigné ai suppléé aux cérémonies du Baptême de Marie-Jeanne RAYNIER née le jour précédent, oncle de la maison, du fait de mort du mari Marie sousigné fille de Jean RAYNIER et Antoinette COUSSAUVI? mariés paroisses du village de Lavalgne présente paroisse. La marraine a été Genevieve RAYNIER tante Maternelle qui requies de signer.

a été vu savoir

Rigal, vic.

- L'an 1779 et le 21<sup>e</sup> jour des mois de Décembre a été baptisé  
Guillaume COURTOIS né d'Isidore, fils de Guillaume et  
Thérèse PÉRODIER, premiers mariés de François TOMROY  
vendeur du village de Viola de la paroisse. Les parents Guillaume  
et ARRIVAT premiers au baptême du village de Bourdonnais.  
Le parrain François de la paroisse de Casmejoie. Le témoin  
de la même paroisse de Casmejoie. François VASSIER  
de Viella qui requies de signer sur dit acte ne savoir.

Rigal, vic.

- François SÉVIER, fille de Charles et de Thérèse de mariage  
de Viola présente paroisse a été baptisé le 24 Décembre 1779.  
La marraine Françoise ANDRIEU qui requies de signer sur  
dit acte ne savoir.

Goudon, cure.

- 1780 -

En 1780: mariage de  
François DORVILLE et de  
Marie Thérèse GINESTON  
de Goudon, cure. Le  
parrain GINESTON, père  
de la mariée.

- L'an 1780 et le 5<sup>e</sup> des mois de Janvier a été baptisé Jean-  
Baptiste PASCAL fils de Antoine et de Françoise VESTRE.  
Les parents a été Jacques VACAT des parents de Viella. La  
marraine a été Gabrielle QUINTY de la paroisse de Casmejoie  
qui requies de signer sur dit acte ne savoir.

Goudon, cure.

- L'an 1780 et le 5<sup>e</sup> des mois de Janvier au ves et a été  
baptisé Marie DELTRIEU, fille de Joseph et de Marie RAYNAL  
mariés du village de Barrière, présente paroisse. Les parents  
Alexis DELTRIEU, la marraine Catherine BÉRENGER RAYNAL qui  
requies de signer sur dit acte ne savoir. Les parents a signé avec Marie  
Deltrieu.

Goudon, cure.

- L'an 1780 et le 8<sup>e</sup> jour des mois de Janvier au ves et a  
été baptisé Marie TESSIERE, fille de Pierre et Marguerite  
DÉSSET? mariés du village de Viella, présente paroisse. La  
marraine Marie VACARÈSE, tante de la baptisée dudit village  
qui requies de signer sur dit acte ne savoir.

Rigal, vic.

- L'an 1780 et le 16<sup>e</sup> jour des mois de Février a été mariée  
Jeanne BRIEUD, veuve de Jean d'Armenon 40 ans, mariée de Jean-  
marc par vic. romain, en présence de M<sup>rs</sup> RIGAL, vic. et  
de RIGAL, vic. romain.

Rigal vic. Goudon, cure.

- L'an 1780 et le 18 février a été baptisé François CHASTAN, fille à Jean CHASTAN et à Marguerite DEBOR, mariés, habit du lieu de Villac. Le parrain a été Guillaume SIBVEN, fermier à la commune du village de Paulhan. La marraine Françoise DEBOR Haute malheureuse qui nequise de signer a été ne savoir, le parrain soussigné avec nous. Sibven - Royal, vic.

- L'an 1780 et le 25 février et morte Jeanne TOUZERY femme à Laurent NOISSET et a été ensevelie le 26, en présence de M<sup>r</sup> RIGAL, vicare municipal et de moi. Goudon, curé.

- L'an 1780 et le 28 février et né et a été baptisé Marie TOUZERY, fille à Jean et à Anne PÉRET, mariés du village de Falochamps présente parrain - son parrain Jean TOUZERY oncle maternel. Sa marraine Antoinette PASCAL qui, veuve de signer ont été ne savoir, Jean LAPORTE a signé avec moi. Laporte Goudon, curé.

- Le 2 Mars 1780 et morte et a été ensevelie Marie Riols âgée d'environ 75 ans veuve de Raymond COURTOIS du lieu de Cassagnac, restant fermier de la vigne, le parrain veuve de Loachant, en présence de M<sup>r</sup> RIGAL, vicare et RIGAL frère. Royal, vic. Goudon, curé.

- Le 12 Mars 1780 et né et a été baptisé Jean SERRAIN fils à Jean et Cecile VACCARÈSE mariés du village du Bourg présent parrain. Son parrain Jean CARAC et sa marraine Marie VACCARÈSE, Haute malheureuse qui nequise de signer a été ne savoir de main que le parrain. Goudon, curé.

- L'an 1780 et le 27 Mars a été né et a été baptisé Pierre DEBRIE âgé d'environ 60 ans, du village du lieu présente parrain. Présents M<sup>r</sup> RIGAL frère et autre d'ancien parrain. Goudon, curé. Royal, vic.

- L'an 1780 et le 2 Avril a été baptisé Guillaume CAYRON fils à Antoine et à Anne RIGAL, mariés du village de Sédrus présente parrain. Son parrain Guillaume AGRIFFOLE oncle maternel du lieu de Quissac. Sa marraine Toulette CAYRON Haute malheureuse, le parrain soussigné avec moi. Agrippon Goudon, curé.

- L'an 1780 et le 5<sup>e</sup> jour du mois d'Avril a été né et a été baptisé Jean VACCARÈSE âgé d'environ 60 ans du village de Barrière,



- présente présente. Prèsent M<sup>r</sup> RIGAL fils et autres de ses parents.  
 Goussolou, curé. Reigel, fils.
- L'an 1780 et le 21<sup>e</sup> des mois d'Avril a été célébré l'acte de mariage de Charles GUÉTARY du village de Vidéine, fils paroissien âgé d'environ 74 ans. Prèsent M<sup>r</sup> RIGAL fils. Reigel, fils. Goussolou, curé.
  - L'an 1780 et le 30<sup>e</sup> jour des mois d'Avril et ne s'est pas célébré Pierre SIREVIN, fils de Jean-Jacques et Marie CHASTAN mariés du village des Banniers fils paroissien. Son paroissien Pierre GONGAL du d. Village et un maraîcher nommé JOANNY grand. mais du baptême que requies de requies ont été ne honor. Goussolou, curé.
  - L'an 1780 et le 4<sup>e</sup> Juin a été célébré Marie LAPORTE âgée d'environ 3 ans, fille de Pierre et Anne FABRE, mariés du village de Vidéine en présence de ses parents et de deux vicaires paroissiens et M<sup>r</sup> GOUSSOLOU, curé.
  - L'an 1780 et le 19<sup>e</sup> Juin a été célébré les deux vicaires paroissiens Catherine; Rose VALADIER, fille légitime de M<sup>r</sup> Joseph VALADIER, avocat et de Geneviève Blésabeth COYRABES, mariés du village de Paulhac, paroissien de Vidéine, née le même jour. La maraîche a été Catherine BOURGES, mariée du d. Joseph VALADIER fils. Prèsent M<sup>r</sup> Pierre VALADIER fils, oncle paternel paroissien sous le nom vicarie approuvé à Vidéine, et Goussolou. La maraîche requies de requies a été ne honor Valadier, fils. Goussolou, curé.
  - L'an 1780 et le 20<sup>e</sup> jour des mois de Juin a été célébré les deux vicaires paroissiens Jean VACCAROSSA, fils légitime de Antoine et de Catherine TUBRY, mariés du village de las Banniers paroissien de Vidéine ne le même jour. Son paroissien a été Jean SIREVIN du village de Boris. Prèsent paroissien. Que n'a ne requies de ce requies. Prèsent, Jean Pierre VACCAROSSA oncle paternel, Jean TUBRY oncle maternel paroissien avec nous. Vaccarosses. Tubry - Goussolou fils et vic.
  - L'an 1780 et le même jour (20 Juin) a été célébré les deux vicaires paroissiens Antoniette VACCAROSSA, veuve femme de mort. Jean et fille, légitime au d. Antoine VACCAROSSA et de Catherine TUBRY, née d'Avril 173 du présent mois. Les parents et maraîche ont été Michel TUBRY oncle maternel et Antoniette DELBOS tante maternelle du village de

Bouffière paroisse de Lucches qui requies de requies sur diocèse  
sacré. Présent le curé JUBAY et VACCAPESSE sousigné  
avec aussi prêtre et notaires :

Barbarano. Teneq Gouillon fils et vic.  
- L'an 1780 et le 14<sup>e</sup> Juillet est mort Marie RIGAC, fille  
âgée de l'année et au du village de Ves-Huuel présente pres-  
tre qui a été survenue le lendemain, classe de P<sup>r</sup> Com-  
vital, en présence de ses parents et <sup>de ses</sup> sousigné, Nichol  
COURBON vicaric, Jean RIGAC prêtre et d' Andrine GOURBON  
veuve.  
Gouillon vicaric - Gouillon, curé  
Requies filio.

- L'an 1780 et le 20 Août a été baptisé par nous vicaric  
sacré une fille née d' Marie d' laquelle nous avons le  
nom de Thérèse, fut vicaric, sa mère Thérèse HAYRIENAC  
fille du village de Falachon présente paroisse. Sa marraine  
a été Jean GuITARD du présent lieu qui n'a eu requies  
de requies. Présent Jean LAPORTE du village de Libraque  
sacré avec nous.  
Laporte  
Gouillon, vicaric.

- L'an 1780 et le 6<sup>e</sup> jour du mois d' Août a été baptisé par  
nous sacré Jean ANDRIE, fil légitime d' Jean et d' Marie  
VIGIER, maric du village de Ves présente paroisse au la  
même jour. Son parent a été Jean VIGIER du village de  
Veduis, curé Matheul qui requies de requies d' dit sacré  
en foi de ce  
Gouillon, curé.

- L'an 1780 et le 16<sup>e</sup> jour du mois d' Août est né et a été  
baptisé Blizabell CAZAC, fille légitime d' Pierre et d' Cécile  
VIGIER, maric du village de Falachon présente paroisse.  
La marraine a été Blizabell CAZAC, tante paternelle du même  
village qui requies de requies d' dit sacré, en foi de ce  
Gouillon, curé.

- L'an 1780 et le 12<sup>e</sup> jour du mois de Septembre est mort et a été  
enterré Jacques BONNET âgé de 22 ans du village de Poellua  
présente paroisse de Ves, en présence de ses parents et de nous  
sacré.  
Gouillon, curé - Gouillon fils et vic.

- L'an 1780 et le 12<sup>e</sup> Octobre a été baptisé par nous vicaric sac-  
ré François TEYSSÈRE né le 24 Septembre, fille légitime  
et naturelle d' Blizanne TEYSSÈRE et de Jeanne ALBERT,  
maric du village de Lavoyne présente paroisse de Ves. Ses parents  
ont été Pierre TEYSSÈRE sacré, curé de la P<sup>r</sup>le de Ves

village des Escaliers paroisse de Laval et François TEYSSIERRE  
du lieu d'Alfred aussi soussigné. Près de Pierre TEYSSIERRE  
des village des Escaliers paroisse de Laval soussigné, Bernard  
ALBOURC des lieux d'Alfred aussi soussigné avec nous.

Gourelon, vicar. Teyssierre - Teyssierre - Albouze -

- L'an 1780 et le 9<sup>e</sup> Octobre a été baptisé par nous  
avec soussignés Jean - Pierre FABRE, fille légitime de  
Antoine FABRE et de Jeanne SAUREL marie des village des  
Colleville, présente par son père messieurs Jeanne FABRE  
Nante filleule qui requies de signer a été de nous  
Près de Jean LA PORTE qui a signé avec nous. La famille  
Gourelon, vicar.

- L'an 1780 et le 23<sup>e</sup> Octobre et mort Guillaume BOURBONNE  
âgé de 80 ans du village des Villes présente par son  
père soussigné soussigné le 6 en présence de Pierre GOUSSON  
vicar et de Jean RIGAL fils et de plusieurs de ses parents  
Gourelon fils et vicar. Gourelon, vicar.  
Rapel, vicar.

- L'an 1780 et le 24 Octobre après la publication de bans du  
futur mariage fait dans notre église et dans celle de la  
paroisse de Laval devant 3 de nos confrères soussignés  
entre Jean - Pierre BRIDAGE fils légitime et naturel de  
Jean Antoine BRIDAGE et de Anne BOURNOL marie d'un  
côté. BRIDAGE né et habitant des village des Rapet,  
paroisse de Laval et d'une part et honnête fille Marie BOURNOL  
Nicol aussi fille légitime et naturelle de Antoine BOURNOL  
et Françoise VIDIER marie, habitant des village des  
Villes paroisse de Laval et d'autre part, nous qui nous sommes  
à votre connaissance. aucun empêchement ni canonique  
ni civil de ce que de part de Pierre de Laval comme il nous

... par son sacré, après avoir reçu leur conseil  
consentement, je vous de Laval leur vicar de Laval  
né de Laval soussigné. Près de Antoine FROUPEL, Bernard  
FROUPEL, Jean - Antoine BRIDAGE, Antoine MARTIN, Louis  
FROUPEL et FROUPEL ont signé avec nous, les autres se  
ne signer de nous que d'après et d'après de ce requies.  
Froupel Gourelon, vicar. Froupel.

- L'an 1780 et le 6<sup>e</sup> Novembre a été baptisé par nous vicar  
soussigné Antoinette LA PORTE, fille légitime de Jean  
LA PORTE et de Jeanne BRÉVIER, né le nuit d'été.

ou lieu de vitrac. La marraine a été Jeanne PAYSSEY. Présents  
Jean-Benoist RIGAL, cousin et de Jean LAPORTE des parents  
leur soussigné avec nous.

Rigal Laporte.  
Goussol, vicaria.

- L'an 1770 et le 6<sup>e</sup> Novembre a été baptisé par nous vicaria  
soussigné Jean-Antoine LAPORTE frere jumeau a' la mort.  
Antoinette LAPORTE et fils légitime de Jean LAPORTE et de  
Jeanne BREVIER ne' le jour et lieu ou lieu de Vitrac. Les  
parrains a été Jean-Benoist RIGAL son cousin, Gabriel et  
présent Jean LAPORTE soussigné avec nous.

Rigal Laporte.  
Goussol, vicaria.

- L'an 1770 et le 6<sup>e</sup> Novembre a été enregistré dans la vicaria  
Mieie de Vitrac Antoinette CARBONEL, fille légitime d'union  
26 ans du village des Barrières paroisse de Vitrac. Décédée  
le jour précédent au mesme village. Présent a' sa sépulture  
23 fev' et 24 fev' et nous Goussol vicaria et RIGAL  
présent de Goussol, curé, soussigné.

Goussol, vicaria. Goussol, curé.

- L'an 1780 et le 23 Novembre a été baptisé par nous vicaria  
soussigné Jean-Pierre PASCAL fil légitime à Laurent et à  
Catherine GUITARD, mariés au village de Paulhac présente  
paroisse. Son parrain Jean-Pierre PASCAL son oncle, Gabriel  
La marraine Françoise GUITARD toute maternelle. Présents  
Jean LAPORTE qui a signé avec nous, le parrain et la marraine  
ne ont été ne rami, le jour de ce. Laporte Goussol, curé.

- L'an 1780 et le 26<sup>e</sup> Novembre et morte Marguerite GONDAC  
veuve du village de Paulhac, âgée d'années 56 ans qui a été  
survélée le lendemain dans la St. cathédrale de Vitrac, en pré-  
sence de ses parents et de nous Goussol, vicaria, RIGAL, fils.  
GONDON curé, soussigné Goussol, fil et vic.  
Goussol, curé.

- L'an 1780 et le 23 Décembre et né Catherine GONDAC et a  
été baptisée par nous soussigné le 24 du même mois, fille  
a' Pierre GONDAC et a' Jeanne CHAUDIERES, mariés du village  
des Barrières, présente paroisse. La marraine Catherine DON-  
UACAT qui requies de signer a été ne rami. Présents Jean  
LAPORTE qui a signé avec moi, en foi de ce  
Goussol, vicaria. Goussol, curé.  
Laporte.

- 1781 -

- L'an 1781 et le 14<sup>e</sup> du mois de Mars, se n<sup>e</sup> et a été baptisé Antoine NOISSET fils à Michel et à Marie VACCARESSE, maris du village de Vaidina présente paroisse, son parrain a été Antoine VACCARESSO oncle paternel et sa marraine Fanchette NOISSET tante paternelle qui requies de sa femme a dit ne savoir. Le parrain a signé avec moi.  
Vaccaresso - Gondou, curé.
- L'an 1781 et le 7<sup>e</sup> jour de mois d'Avril se n<sup>e</sup> et a été baptisé Gabriel LAPORTE fils à Pierre et à Anne TABRE, maris du village de Vitruquet présente paroisse. Sa marraine Gabrielle TABRE tante maternelle qui requies de sa femme a dit ne savoir. Présent Jean LAPORTE qui a signé avec moi. Laporte.  
Gondou, curé.
- L'an 1781 et le 9 du mois d'Avril a été baptisé par nous vicaire soussigné Jean-François GUITARY fils légitime à Antoine GUITARY et à Marie DAGES, maris du village de Védrières présente paroisse de Vitrac no<sup>e</sup> d'hier 8 du présent. Ses parrains et marrains ont été Jean-François LABATAC du village de Infres présente paroisse de Charvix et Marie DELMAS du village de Védrières tante maternelle, présente paroisse. Présent Pierre CHOS du village de Infres soussigné avec le parrain, et sa marraine a dit ne savoir de ce requies.  
Labatjac Chos - Gondou, prie.
- L'an 1781 et le 23<sup>e</sup> d'Avril a été baptisé par nous vicaire soussigné Jean-Pierre DAGES fils légitime et naturel, à Jean DAGES et à Marie DELMAS maris du village de Védrières, no<sup>e</sup> de même jour. Son parrain a été Jean-Pierre CHOS du village de Infres présente paroisse de Charvix, sa tante maternelle sa marraine Suzanne DAGES tante paternelle. Présent Jean LAPORTE du lieu de Vitrac soussigné avec le parrain et la marraine a dit ne savoir de ce requies Chos Laporte.  
Gondou, prie.
- L'an 1781 et le 26<sup>e</sup> d'Avril a été enseveli dans la St-Christien de Vitrac Pierre VIGUIER dit Marcelin de Védrières âgé de 46 ans, un anvier, de cadé le jour précédent. Présent à son enterrement Agnès CALSAT, son épouse et ses autres parents et Rigol et nous vicaire soussigné. Rigol prie Gondou prie et vic.

- L'an 1781 et le 5<sup>e</sup> jour du mois de Mai et ne' et a été baptisé dans CAHAL, fille d'Henri et Françoise CAYROL, maries des villages de Calachon eté paroisse de maraie Jeanne CAYROL veuve qui requies de signer a dit le pasteur  
 Goussier, curé.

- L'an 1781 et le 9<sup>e</sup> jour du mois de Mai a été enlevé dans le P. Catholique de Villede, Pierre QUITARD des vobles de l'envir. roy 27 ans de l'âge le jour précédent. Présent a son enlevement plusieurs de ses parents et de M<sup>rs</sup> RIGAL eté et de nous sou-signés  
 Rigal eté Goussier, curé.

- L'an 1781 et le 17<sup>e</sup> jour du mois de Juin après la publication de bans des futurs mariage pendant 3 semaines, entre Antoine RIGAL fils légitime et naturel de Bernard RIGAL et Paule VALADIER maries des villages de Mas-Hesmet dans la paroisse de Villede d'ens par, et légitime fille Marguerite RIGAL fille légitime et naturelle de feu Antoine RIGAL et Claudine JANET maries quand ils ont été pillés de Peulhac paroisse d'orté; nous qu'il n'a pas été empêché que celui de l'orté des 33' de l'âge de consanguinité du côté des père. et du 3<sup>e</sup> de l'âge du côté de la mère d'ort. futurs épouse, dont la parolle est venue dispense accordée a Roddy le 31 Mai 1781 signé FASSLE grand vicairo de l'âge veuve, Contrain par CASSE notaire, je sou-signé curé de la paroisse de Villede ainsi que la Benédiction, célébrés après avoir reçu leur mutual consentement et la cérémonie prescrite de vant observés, en présence de Jean RIGAL père, vicari de Carnéjols, et Etienne RIGAL frère du maria, Guillaume JANET oncle naturel a l'épouse, Jacques VALADIER et plusieurs autres de leurs parents, l'épouse a signé l'épouse a dit le pasteur de ce requies.  
 Fasse Jean Valadier. Rigal - Rigal eté Desj  
 Goussier, P. curé. curé.

- L'an 1781 et le 6<sup>e</sup> jour du mois d'Avril et ne' et a été baptisé - son mari sou-signé, Charles PASCAL fils légitime et naturel a Antoine PASCAL et a Françoise NESTRE maries des villages de Villede eté paroisse. Son parent Antoine PASCAL frère de baptisé et le maraie Jeanne EBBERT fille d'orté de signer, le parent a signé avec moi. Antoine Pascal.  
 Goussier, P. curé. curé.

- L'an 1781 et le 28 du mois d'Août a été enregistré dans le curie  
ville de Vitrac Laurent NOÏSSÉ, du village de Vidouzes âgé  
d'environ 65 ans, de cède le jour précédent. Présent à son mariage  
messe plusieurs de ses parents et de M<sup>rs</sup> RIGAL fils et de nous  
sousigné - Fondateur vicarie. Fondateur Prieur-cure.

- L'an 1781 et le 6<sup>e</sup> Septembre a été baptisé par nous vicarie  
sousigné Genevieve RAYNIER, fille légitime et naturelle de  
Jean RAYNIER et Antoinette COURTIS, mariés au village  
de Lavayre parois de Vitrac au jour précédent. Les parrains  
ont été Jean Pierre ANDAIEU du lieu d'Alpuch, et un  
curé. Gabrielle RAYNIER Nante parrainelle du village  
de Lavayre présente présente qui n'a eu ses sœurs de ce  
mariage. Présent Jean LAPORTE du présent lieu sousigné avec  
nous. Laporte Fondateur, vicarie

- L'an 1781 et le 1<sup>er</sup> du mois d'octobre a été enregistré  
dans le P<sup>re</sup> curial de Vitrac Joseph BOG, du village du Bony  
âgé d'environ 60 ans, de cède le jour précédent. Présent à son  
mariage plusieurs de ses parents et de nous sousigné  
Fondateur P. Cure.  
Fondateur, vicarie.

- L'an 1781 et le second (2<sup>e</sup>) du mois d'octobre après la publi-  
cation de Paris des futur mariage pendant 30 jours. C'est  
c'est entre Jean BÉB fils légitime et naturel de Pierre et  
d'Antoinette TOULIEU, mariés au village d'Espignas  
parois d'Allaquest d'une part et de la même fille Gabrielle FABAC  
fille légitime et naturelle de Jean et Marie BESBOYBES, mariés  
quand ledit FABAC résidait au village de Calvénac parois  
de Vitrac d'autre part; et personne n'ayant formé aucune  
opposition ni empêchement au mariage. ainsi qu'il  
appert par le certificat de M<sup>rs</sup> ALLEGRETI curé d'Allaquest  
mais, vicarie de Vitrac sousigné et solennellement contracté  
en mariage. Lesd. Jean BÉB et ladite Gabrielle FABAC de leur  
côté ont été la Présence de M<sup>rs</sup> Joseph CARBURNAC, Jean CASSES, Jean  
CAYRON, Jean-Antoine DORBERGUE, le futur époux & sa femme  
d'épouse ay del ne savoir

Document. Béj

Jean Béj

Fondateur, fils et vic.

Carbournac

Casses

- L'an 1781 et le 30<sup>e</sup> octobre apr<sup>s</sup> la publication des deux actes  
 présent mariage, pendant 3 semaines consécutifs ont été Jean  
 VIGUIER, curé du village de Carmaux, paroisse de St-Jean  
 vicar<sup>e</sup> et une fois et quart fils Antoine SIREY, fille  
 légitime de Jean SIREY et d'Antoinette BIRON? maries au  
 village de Verdun paroisse de Vitine d'un fait et personne  
 n'ayant formé aucune opposition ni empêchement ici ni à  
 St. Genès ainsi qu'il appert par le certificat de M<sup>r</sup> J. J. J. J.  
 GILB curé de St. Genès nous vicar<sup>e</sup> sous-signé avons  
 donné la Bénédiction nuptiale au mesd. Jean VIGUIER  
 vicar<sup>e</sup> et à la mesd. Antoinette SIREY apr<sup>s</sup> leur avoir  
 demandé et entendu leur consentement mutuel et réciproque  
 en leurs et absens. Nous les autres r<sup>es</sup> de l'église au presb<sup>ite</sup>  
 car. En présence de Antoine SIREY fils à la mesd. épouse  
 et d'Antoine ROS du village de Quis paroisse de St-Jean  
 vicar<sup>e</sup> et de Joseph DELTRE du village de Barthe et de  
 Jean LAPORTE, chanoyn de presb<sup>ite</sup> lieu sous-signé et de  
 Pierre ANITA curé du présent lieu (Jean CHYRON  
 chanoyn de St. Louis) qui n'a sous-signé de ce mesd. M<sup>r</sup> J. J. J. J.  
 de ce

Laporte Deltre Goussard, vicar<sup>e</sup>  
 Antoine Sirey

- L'an 1781 et le 18 du mois de Mars apr<sup>s</sup> la publica-  
 tion des deux actes présent mariage pendant 3 semaines  
 consécutifs ont été Jean LOULAGES, fils légitime et défunt  
 Jean LOULAGES et Marie ANTOINETTES maries quand ledit  
 LOULAGES vivait au lieu de Courmal paroisse de Carmaux  
 d'un fait et Françoise LAPORTE, fille légitime à son  
 Jean LAPORTE de Marie VIGOUROUX vicar<sup>e</sup> Marcellens  
 de Mars du village de Vitrac, présente paroisse de  
 Vitrac, d'un fait; personne n'ayant ~~pas~~ formé aucune  
 opposition ni empêchement ici ni à Carmaux ainsi  
 qu'il appert par le certificat de M<sup>r</sup> MARTIN, curé de  
 Carmaux, nous vicar<sup>e</sup> sous-signé avons donné la Bénédic-  
 tion nuptiale au mesd. Jean LOULAGES et la mesd.  
 Françoise LAPORTE, apr<sup>s</sup> leur avoir demandé et entendu  
 leur consentement mutuel et réciproque en leurs et  
 absens. Nous les autres r<sup>es</sup> de l'église au presb<sup>ite</sup> car. En présence  
 de Joseph DELTRE, de Jean LAPORTE et d'Antoine VACCA-  
 RESSE vicar<sup>e</sup> et de Bernard VIGUIER qui vicar<sup>e</sup> de  
 Vitrac et d'Antoinette, de Marie que l'épouse et l'épouse

Deltre Vicar<sup>e</sup> Laporte  
 Goussard, vicar<sup>e</sup>



- 1782 -

- L'an 1782 et le 4<sup>e</sup> Janvier a été assemblée dans le P<sup>re</sup> curial de la paroisse de Saint Jean VIGORIER par un des village de Sicluna paroisse de Sicluna âgé d'environ 55 ans de l'âge de son précédent présent à son subitement sa femme et de Jean RIGAL fils et non, sousigné Rigal fils. Gondou, P. cur.
- L'an 1782 et le 24 Janvier a été assemblée dans le P<sup>re</sup> curial de la paroisse de Saint François LAPOSTOLIS, par un des village de Lardosse-Hauts P<sup>re</sup> curial, âgé d'environ 80 ans, de l'âge de son précédent présent à son subitement sa femme, de sa femme et de Michel GOURDON, vicar, Jean RIGAL fils et non, sousigné. Rigal fils. Gondou, vic.
- L'an 1782 et le 23 du mois de Janvier, après la publication de la loi de mariage, pendant 3 dimanche consécutifs entre Pierre COUBY, fils légitime et naturel de feu Pierre et de Marie Louise BATHIERRE, mariés pendant 20 ans. Pierre vivait au village de Lombardie, paroisse de St Julpis d'une part; et les autres fils François BONNIOL, fils légitime et naturel d'Antoine BONNIOL et de Françoise VIGORIER, mariés au village de la Villa, paroisse de la Villa d'autre part; passés à l'âge de 60 ans sans aucune opposition ni empêchement de la part de St Julpis ainsi qu'il a été fait par le curial de St Julpis le 23 Janvier. P. cur. de St Julpis, nous vicar sousigné nous avons de la loi de mariage multiplié entre Pierre COUBY et de la veuve. François BONNIOL, après leur avoir obtenu des exhortations des vicars consécutives et obtenus les autres villes de l'Eglise au sujet des exhortations, nous présents de Jean LAPOSTOLIS sousigné et d'Antoine BONNIOL fils de la paroisse, et d'Antoine VIGORIER, de Joseph COUBY vicar et de sa femme de même que de la veuve. Laforte Gondou, vic.
- L'an 1782 et le 12 Février a été assemblée dans le P<sup>re</sup> curial de la paroisse de la Villa Etienne BOSC, Bourgeois du village de Lardosse, P<sup>re</sup> curial, âgé d'environ 75 ans, de l'âge de son précédent présent à son subitement sa femme, de sa femme et de Michel GOURDON vicar et non, sousigné. Gondou, vic. Gondou, cur.

- L'an 1782 et le 23 du mois de Février et ne' et a été baptisé par nous soussignés Antoine ARBERNY, fils légal de et natif de Tilly et de Marie CARBONEL, mariés, du village de Colucelle, pte paroisse. Son parrain a été Antoine FABRE et sa marraine Antoniette ARBERNY tante paternelle qui requise et signé a été me soussigné, le parrain a signé, présent Jean LA PORTE qui a signé. sous nous. Gaudon, vic. Gaudon, P. curé.
- L'an 1782 et le 26 du mois de Février et morte Marianne BRISON fille de Pierre et de Tomillette DELMAS, du village de Villedu, pte paroisse et a été enterrée le 27, âgée de 40 ans. Présent à son enterrement plusieurs de ses parents et de Michel GOURDON vicair et nous soussignés. Gaudon, vic. Gaudon, P. curé.
- L'an 1782 et le 17<sup>e</sup> Mars a été arrêté Jean-Baptiste FABRE décédé le jour précédent, fils de Antoine FABRE et de Jeanne SANCET du village de Falabonnes, présente paroisse, âgé de 6 ans (16?) et quelques mois. Présent à son enterrement sa mère et ses parents, et nous vicair et curé soussignés. Gaudon, vic. Gaudon, P. curé.
- L'an 1782 et le 21<sup>e</sup> Mars a été baptisé par nous vicair soussigné, Jean-Pierre TAYSSÈRE, né la nuit précédente, fils légal de Pierre TAYSSÈRE et Marguerite ROYSSÈT, du village de Vidines, présente paroisse. Les parrains ont été Jean-Pierre ARBERNY, soussigné et Helène TAYSSÈRE qui n'a pu signer avec requise, tante paternelle au mort. filleul, légal du village de Vidines, paroisse de Vidines, en fin de ce Années. Gaudon, pte et vic. Gaudon, P. curé.
- L'an 1782 et le 25<sup>e</sup> Mars a été arrêté sous le sceau de la cour de Vidines Jean CHASTAN âgé de l'Hoste des parents légal, décédé le jour précédent, 24<sup>e</sup> du présent. Présent à son enterrement, ses parents et nous RIGAL, pte et GOURDON vicair et GOURDON, curé soussigné. Gaudon, P. et vic. Gaudon, P. curé. Royal, vic.
- L'an 1782 et le 28<sup>e</sup> Mars a été arrêté Marguerite DELBOR décédée le jour précédent sous le sceau de Jean CHASTAN âgé de l'Hoste des parents légal des Vidines.
- L'an 1782 et le 27 du mois de Mars, a été enterré par le curé soussigné, ses enfants de son Jean CHASTAN et de Marguerite DELBOR (son épouse qui a été tuée) de son père de sa mère

par l'opération césarienne à qui nous souscrivons avec supplée  
la cérémonie de l'Église et impose le nom de Jacques. Son parrain  
a été Jacques LAURET du présent lieu que nous avons signé avec  
ce nous, en foi de ce.

Goussier, fils et nié.

- L'an 1782 et le 28<sup>e</sup> Mars a été baptisé Marguerite DOLBOR  
d'éccl<sup>ie</sup> le jour précédent, âgé de 22 ~~ans~~ ou de 28 ans, venue  
de son lieu CHASTAN au d<sup>e</sup> Hols de présent lieu de Ville.  
Présent à son entêtement, ses parents et nous souscrivons.

Goussier, fils et nié - Goussier, Pr. curé.  
Rigal, fils.

- L'an 1782 et le 2<sup>e</sup> Avril et mort et a été baptisé Jacques  
CHASTAN, âgé de 4 jours, fils à son Jean CHASTAN et à  
son Marguerite DOLBOR, mariés. Présent ses parents et  
nous souscrivons.

Goussier, Pr. curé.  
Goussier, fils et nié.

- L'an 1782 et le 24 des mois d'Avril et mort et a été  
baptisé Jean AUBERNY, du village de Colombes, fils de  
l'âge de 50 ans ou senior. Présent à son entêtement, ses  
parents et nous souscrivons.

Rigal, fils - Goussier, Pr. curé  
son Goussier, nié.

- L'an 1782 et le 24 des mois d'Avril et né et a été baptisé  
le 28 Avril, par nous vicaires, souscrivons. Pierre SOUCAGE, fils  
légitime et naturel à Jean SOUCAGE et à Françoise  
LA PORTE, mariés, habitant pour le présent au village de  
Pardiac, paroisse de Ville, les parents et nous souscrivons  
à Pierre LA PORTE, oncle naturel du présent lieu et  
Hélène ANTIRAGUES, grand-mère paternelle. Présent Jean  
CHAYRON du présent lieu, souscrivons avec nous.

Goussier, fils et nié. Celyon,

- L'an 1782 et le 30<sup>e</sup> des mois d'Avril et né et a été baptisé  
Marie ALBOUZE, fille de Pierre et d'Anne TOUZEY, mariés, du  
village de Lavayse. présente paroisse. Son parrain d<sup>e</sup> Jean-  
Antoine DOUERGUE. Sa marraine Anne CARRIOL, grand-  
mère de la baptisée du village de Lavayse, sa présente  
de Madame RIGAL, qui a signé avec nous, le parrain et la  
marraine ont été ce nous, en foi de ce.

Rigal - Goussier, Pr. curé.

- L'an 1782 et le 3<sup>e</sup> qui a été baptisé par nous curé, sous-  
crive, Jean RIGAL, né le même jour, fils légitime et naturel à  
Antoine RIGAL et Marguerite RIGAL, mariés du village de

Nes-Hennet, paroisse de Vitrac. Paroisse Jean RIGAL, prêtre, oncle maternel et Etienne RIGAL substitués pour le fait, soussigné et maraîche Marie JACARDIER, sœur naturelle qui n'a eu niques de ce mariage. Présent Jean-Guillaume RIGAL oncle maternel qui n'a eu niques de ce mariage, en fait de ce mariage. RIGAL prêtre et paroisse. Gondouze, Pr. curé.

- L'an 1782 et le 10<sup>e</sup> jour des mois de Mai a été assemblée Antoinette CAYROL sœur de St. Guilleme de Vitrac, sœur de la sœur précédente épouse d'Antoine JOYSSER de village de St. Julien âgée de 70 ans ou environ. Présent à son mariage ses parents et nous soussignés. Gondouze, prêtre et not. Ruyal, prêtre - Gondouze, curé.

- L'an 1782 et le 10<sup>e</sup> jour des mois de Juin, après la publication de bans des fiançailles matrimoniales pendant 3 dimanches consécutifs entre Jean COTRY, veuf, fils légitime et naturel de feu Jean et Marie DORVILLE, mariés au village de St. Basel, paroisse de Paulhac du diocèse de Clermont, et une fille de Anne RIGAL, mariée fille légitime et naturelle de Pierre et de Marie JOYSSERIE, mariés au village de St. Julien, paroisse de Vitrac, et après fait, personne n'ayant formé aucune opposition ni empêchement il en a été fait acte, ainsi qu'il a été fait par le sacristain de St. Julien curé de Paulhac, nous notaire soussigné sous la signature de l'indivisible susdite avec Jean COTRY et de la susdite Anne RIGAL, après leur avoir demandé et entendu leur naturel consentement et obtenu tous les autres rites de l'Eglise, au point des, au présence de Jean RIGAL frère de la mariée, Antoine BOSE, Jean GELY et d'Antoine FOURQUET soussignés avec nous. L'époux et l'épouse ont dit ne savoir, en fait de ce. Ruyal. Turquet. Gondouze, prêtre et not. Bos. Gély

- L'an 1782 et le 14<sup>e</sup> des mois de Juillet a été assemblée Marie de St. Guilleme de Vitrac, Pierre CARAT, sœur de la sœur précédente, du village de Falachans, prêtre paroisse, âgée de 60 ans. Présent à son mariage ses parents et nous soussignés. Gondouze, prêtre. Curé - Gondouze, not.

- L'an 1782 et le 23 Juillet et mes et a été baptisée Catherine NOISSER, fille légitime et naturelle de Michel NOISSER et de Marie JACARASSE, mariés au village de St. Julien, paroisse paroisse. Son parrain a été Pierre JOYSSERIE et sa marraine Catherine TOUBRY, qui requies de signer l'an

et d'autre, ont été au savoir, en présence de Jean, Pierre JACQUES-RESSE, qui a signé avec nous.

— L'an 1782 et le 22 du mois d'Avril est né et a été baptisé par nous vicaire soussigné Jean BÉCURIER, fils légitime et naturel de Joseph et Jeanne RAYMON, mariés au village des Barrières, présente paroisse. Son parrain a été Jean ANGLIQUA du village des Bains présente paroisse qui n'a eu aucune objection. Présent Jean CAYRON, soussigné.

vicaires. Goussier, fr. curé.  
Cayron.

— L'an 1782 et le 6<sup>e</sup> du mois de Septembre après la publication des bans du présent mariage, pendant 3 dimanches consécutifs, entre Antoine CABROL, fils légitime et naturel de défunt Antoine CABROL et Marie PEANQUE, mariés quand vivaient au village de Cassanbale, paroisse d'Orléans, et d'une part et honorée fille Antoinette CAYRON, fille légitime et naturelle de Claude CAYRON et d'Antoinette DORREQUE, mariés au village de Verdun, paroisse de Vitrac, d'autre. Personne n'ayant formé aucune opposition ni empêchement ici ni à Orléans, ainsi qu'il a été fait le certifier de M<sup>rs</sup> ALBERTS, curé d'Orléans, nous vicaires soussignés, avons obtenu la bénédiction nuptiale surdit Antoine CABROL et à la mariée Antoinette CAYRON, après leur avoir demandé et obtenu leur mutuel consentement et suivi. Nous les autres vils de l'Eglise au quel ces requies. En présence de Jean-Antoine DELFAY, de Jean BÉ, Pierre RIAC et de Jean-Pierre DORREQUE soussignés, avec nous localité mariés, ont été au savoir de la requies. P<sup>re</sup>. Dorsingue.

Reyrol, Delfay. Curé. Goussier fils curé.

— L'an 1782 et le 25 du mois de Septembre, après la publication des bans du présent mariage, pendant 3 dimanches consécutifs entre Raymond BÉBOR, du lieu de Locales, fils légitime et naturel de Jean BÉBOR et de Marie-Anne BIRON, mariés au lieu de Locales, de l'autre, d'une part et Marie GONTVACAT, veuve de Pierre BÉCURIER du village des Vils, paroisse de Vitrac d'autre; personne n'ayant formé aucune opposition ni empêchement ici ni à Locales, ainsi qu'il a été fait le certifier de M<sup>rs</sup> DENECLOU, curé de Locales, nous vicaires

conseigne', avons obtenu la bénédiction, nuptiale et civil Ray-  
mond DOLBOR et à l'écrite Marie POUVAT, après leur  
avoir demandé et obtenu leur mutuel consentement et  
celui de autres, vint de l'Église au formal cas requis.  
En présence de Jean RIGAL curé, de Pierre BIRON, vicaire  
qui et d'Alphonse DOLBOR et de Jean COUSSAC qui ont  
dit ne savoir rien, de ce requis. Rigal prie. Biron,

- L'an 1782 et le 3<sup>e</sup> jour du mois d'octobre, a été baptisée  
l'Église de la Sainte Elisabeth PALADIER, fille de Joseph VACARIER et  
de Elisabeth COPRES, mariés, du village de Paulhiac, présente  
Pauvain, d'Édouard BOUGES) fils, professeur de théologie  
au collège royal de Montpellier. Mariage Catholique BOUGES,  
fille de la mère d'Alfred, marié avec. Pauvain qui n'a ni  
rien de ce requis. Bouge fille. Pauvain fr. curé.

- L'an 1782 et le 22 du mois d'octobre et ne et a été  
baptisée la même jour, par nous vicaire sousigné, Jean-  
Pierre CARBON, fils légitime et naturel de Jean CARBON  
et de Françoise BONNET, du village de Paulhiac, présente  
Pauvain. Son père Jean-Pierre BONNET, vicaire titulaire  
et ne marié avec Marguerite CARBON, vicaire de l'Église qui  
requis de rien d'écrite ne savoir, le pauvain sousigné  
avec nous. Bonnet. Pauvain, prie et vicaire.

- L'an 1782 et le 23 du mois d'octobre après la publication de  
son acte de mariage, pendant 3 dimanches consécutifs,  
entre Étienne SIVIER, fils légitime et naturel de Jean et  
d'Antoinette BIRON, mariés, du village de Vedrines, présente  
Pauvain, et une part et Catharine IYBERT, fille légitime et na-  
turelle d'Antoine et Marie CROS, mariés, pendant que l'act.  
CROS dit, du village de Vedrines, aussi présente Pauvain,  
d'autre, sans qu'il y eût d'autre empêchement que celui de  
3<sup>e</sup> degré de consanguinité, de tous les deux côtés, de la  
partie ou obtenu dispense accordée à Rodey le 20 Août 1782  
signée PATOË, grand vicaire, sousigné par DUBOIS, sous-  
vicaire, nous sousigné, vicaire de l'act. Pauvain, lui se donne  
la bénédiction nuptiale, après avoir reçu leur mutuel consen-  
tement et le consentement présente, absent, en présence de M<sup>rs</sup>  
Antoine GOUBON, prêtre-curé de l'act. Pauvain et d'Antoine  
SIVIER, de Pierre LAPOËTE, Antoine CROS, l'act. LAPOËTE et  
CROS requis de rien, ont dit ne savoir, de nous que l'après

et d'épouse - Seiden Gouedon, 1<sup>er</sup> curé Gouedon, fils de vic.

- L'an 1782 et le 28<sup>e</sup> du mois d'octobre et na' et a été baptisé Antoine SIRON (qui nous vicarie, sous vicar), fils de Jean et de Cécile VACARASSE, mariés du village des Bories. Son parrain a été Antoine VACARASSE, oncle maternel et sa marraine Catherine CAYRON, son fil. L'âge, qui requies de signes a été vu vu vu, le parrain a signé avec nous. vacasse.

Gouedon, fils de vic.

- L'an 1782 et le 15<sup>e</sup> jour du mois de Octobre et na' et a été baptisé (qui nous sous vicar), Mariame AUBERNY, fille légitime et naturelle à Jean et à Suzanne DAGES, mariés du village des Liaba, présente parrain les marquis a été Marie DAGES, tante maternelle, du village de Vidrine, aussi présente parrain qui requies de signes a été vu vu vu, Présent Jean - Guillaume CAYRON, qui a signé.

Cadron

Gouedon, fr. curé.

- L'an 1782 et le 24<sup>e</sup> du mois de Décembre a été baptisé dans le St. sacrement de l'Église, Antoine RIGAL, garçon du village de Colchades, présente parrain, âgé de 77 ans, de l'âge de la fin de l'âge. Présent à son intention et vu vu vu et nous sous vicar.

Gouedon, fils de vic. - Gouedon, fr. curé.

- En 1782, il y avait 655 habitants  
12 morts, 12 baptêmes - 5 mariages.
- En 1783 il y avait 663 habitants -  
12 morts - 12 baptêmes - 3 mariages.

- 1783 -

113

- L'an 1783 et le 13 du mois de Janvier, il naît et a été baptisé Pierre SIREVIN, fils légitime et naturel de Charles et de Narcisse TEYSSÈRE mariés du village de Ve'drime, présente paroisse. Son parrain a été Pierre RIGAC et sa marraine Tonnette OUITARD sa grand-mère qui requiert de signer, a dit ne savoir, le parrain a signé avec nous.

- L'an 1783 et le 21<sup>e</sup> jour du mois de Janvier, après la publication de la loi, des présents mariage pendant 3 dimanches consécutifs entre Jean DEBOR, fils légitime et naturel de Antoine DEBOR et de Françoise ANDRIÈRE, mariés des lieux de La Colme, métayers de M<sup>re</sup> Roy au village d'ores la fl<sup>te</sup> paroisse d'une part et honnête fille Catharina NONVACAT, fille légitime et naturelle de Ignace NONVACAT et de Jeanne CAYRAC, mariés quand ils vivaient des villages du village, fl<sup>te</sup> paroisse d'ores, nous vicaires soussignés nous avons eu l'honneur de multiplier au mesd. Jean DEBOR et à la mesd. Catharina NONVACAT après leurs vœux demandés et entendus leurs consentements mutuels et réciproques et observés tous les autres rites de l'Eglise au point des requies, en présence de l'Amateur BOSE, illeté, des Bours, de Jean Pierre ARSENY, de Ve'drime, de Jean LA PORTE de Vitrac et de Guillaume CAYRON de Vitrac, tous de la fl<sup>te</sup> paroisse soussignés, le sponso ont dit ne savoir, le foi de ce. Ambrus Lafont - Coqron. Goussons fils de vic.

- L'an 1783 et le 22 du mois de Février, il naît et a été baptisé par nous Pierre. Une soussigné Anne LA PORTE fille légitime et naturelle de Pierre LA PORTE, bourgeois et de Anne FABRE mariés du village de Vitrac, présente paroisse. Son parrain a été Joseph DEBRIÈRE de Barreux. Sa marraine Anne CAYROL de lieux de Vitrac qui requiert de signer, a dit ne savoir, le parrain a signé avec nous.

- L'an 1783 et le 25<sup>e</sup> jour du mois de Février, après la publication de la loi, des présents mariage pendant 3 dimanches consécutifs entre Jean Pierre PASCAL, fils légitime et naturel de Charles PASCAL et de Tonnette AMBERNY, mariés du village de Paladieu, présente paroisse d'une part et honnête fille Jeanne LA PORTE



fille légitime et naturelle à feu François LAPORTE et à Marie  
 LAURIEUSE maries qu'on dit vivaient au village de Castagne  
 présente paroisse, d'autre personnes n'ayant formé aucune  
 opposition ni empêchement sous Pieu, être soussigné sous  
 alone la benoitection nuptiale au mesd PASCALE et à la mesd.  
 LAPORTE, après leur avoir demandé et entendu leur consente-  
 ment mutuel et réciproque et obtenu le autre acte de  
 l'Eglise du parcell cas requis, en présence de M. l'abbé FABRE  
 de la mesd PASCALE, de Jean CAYREL et de Laurent SIBUIN  
 tous de ladite paroisse soussignés, et led. Marie, l'opress  
 a dit un veuoir de ce requis, en foi de ce.

Pieu - Pascal Caspell - Juvén. Pascal.  
 Juvén. P. l'abbé.

L'on 1783 et le 2<sup>e</sup> Mars a été baptisé un enfant par nous  
 sous soussigné, fils légitime et naturel à Antoine CAYRON  
 et à Anne RIGAL, maries au village de Vedonie, paroisse de  
 Vitasse auquel on a donné le nom de Claude. Son parcell a  
 été Claude CAYRON sieur patron et sa marianne Marie  
 CAYRON, tante paternelle, qui requis de signer ont dit un  
 veuoir, en foi de ce.

Juvén. P. l'abbé.

L'on 1783 et le 26 Mars a été baptisé par nous  
 soussigné, Marie VACARRESSE, fille légitime et naturelle à  
 Antoine et Catherine JOUBERT, maries au village de Barriès  
 présente paroisse. Sa marianne a été Marie VACARRESSE sa  
 tante paternelle qui requis de signer a dit un veuoir.

Présent Joseph DELTRIEU qui a signé avec nous.

Bellone.

Juvén. P. l'abbé.

L'on 1783 et le 3 du mois d'Avril a été enregistré Pierre  
 GAYNIER, Breton au village de Castagne, présente paroisse,  
 mort le 28 qui nous a vu le successeur de parcell cas requis  
 en présence de plusieurs de ses parents et de nous soussigné.

Juvén. P. l'abbé et vic.

Juvén. P. l'abbé.  
 Pascal fils.

L'on 1783 et le 14 du mois d'Avril, et me et a été baptisé  
 par nous soussigné, Pierre GAYNIER, fils légitime et naturel  
 à Jean et à Antoinette COUSSON, maries au village de  
 Castagne présente paroisse. Son parcell a été Pierre GAYNIER  
 oncle paternel qui requis de signer a dit un veuoir.

- L'an 1783 et le 14<sup>e</sup> du mois d'Avril a été prescrite Pascale ANTOINETTE, morte le 13, du village de Cayrac paroisse de St-Jean-le-Vieux, restant au village de Lavagne présente Cayrac, après avoir reçu les sacrements au conseil des requies, en présence de ses parents et de nous vovsignés  
Goudon, prie et vic.

- L'an 1783 et le 18<sup>e</sup> j'ai été baptisé par nous vicarie vovsigné, un enfant né le nuit précédente auquel avons donné le nom de Jean-Baptiste, père inconnue, fils naturel de Marguerite ANTOINETTE fille restant depuis plusieurs années au village de Lavagne, présente paroisse de Villrac. Son parrain a été Jean LAPORTE, charrier du village de Villrac. Son parrain vovsigné Jean CAYRON du lieu de Villrac. vovsignés avec nous  
Goudon, prie et vic. Cayron, Laporte.

- L'an 1783 et le 10<sup>e</sup> j'ai été prescrite par nous vicarie vovsigné, un enfant né le jour précédent au village de Valchoux présente paroisse, fils légitime et naturel à Pierre CARAL et Cécile VIGUIER, mais des village de Valchoux. Le parrain a été Antoine THIBERT, garçon, du village de Valchoux, vovsigné. Présent Antoine THIBERT et Jean Rigal aussi des village de Valchoux vovsignés avec nous.  
Thibert Rigal - Goudon, prie et vic.

- L'an 1783 et le 26<sup>e</sup> Juillet a été prescrite dans la St-Genie Marie, Jeanne THIBERT, veuve de Pierre PAYSAT du village de Vidrin, paroisse de Villrac, décédée le jour précédent à Valchoux le 25 Juillet, âgée de 60 ans et plus en mission. Présente, à ses sollicitations et parents et voisins et nous vovsignés  
Goudon, prie et vic. Rigal, prie  
Goudon, p. curé.

- L'an 1783 et le 15<sup>e</sup> j'ai été baptisé par nous vicarie vovsigné Antoine PASCAL, fils légitime et naturel à Laurent PASCAL et à Catherine GUITARD, mais du village de Paulhère, présente paroisse, né le nuit précédente. Son parrain a été Antoine GUITARD, oncle maternel et sa marraine Marie-Rose GUITARD, aussi tante maternelle qui n'ont pu signer de ce requies. Présent Jean CAYRON, vovsigné, du présent lieu de Villrac et Antoine BONVIC du village de Villa qui n'a pu signer de ce requies, au lieu de ce.  
Cayron, Goudon, prie et vic.

- L'an 1783 et le 22 du mois d'Avril a été consacré par  
 Michel GOURGON, frère et vicar de la paroisse de Vitrac  
 de l'acte de mariage précédent, âgé de 41 ans. Présent  
 auparavant M<sup>rs</sup> VINCENTS, curé de Luel et M<sup>rs</sup> RIGAL  
 frère de la présente paroisse et plusieurs de ses parents,  
 en présence - Vitrac, curé de Luel - Riegal.  
 Valadier, prieur -

- L'an 1783 et le 29<sup>e</sup> d'Avril a été baptisé Jean-Antoine RIGAL  
 né d'act. jour, fils de Antoine RIGAL et de Marguerite RIGAL  
 mariés, parents du village de Nas-Haeruel. Son parrain  
 Anselme RIGAL aîné du village de Nas-Haeruel. Son marraine  
 Françoise RIGAL tante générale du village de Bonmefort  
 paroisse de Camacjols qui requies de signer a été le  
 marié, le parrain et marraine avec nous - Riegal.  
 Riegal, prieur -

- L'an 1783 et le 1<sup>er</sup> jour du mois de Septembre et ne Jean  
 LA PORTE, fils de Jean et de Jeanne BRÉVIER, mariés du  
 village de Vitrac et présente paroisse - qui a été baptisé à la  
 maison, auquel on a nommé le lendemain de Baptême le  
 5 du même mois son parrain a été Jean-Baptiste RIGAL  
 de Lohac qui requies de signer a été le marié. Présent  
 Jean LA PORTE qui a signé avec nous.  
 Laforte - parrain, le curé

- L'an 1783 et le 26 du mois de Novembre, après la publication  
 de bans de présent mariage, pendant 3 dimanches consécutifs  
 entre Jean LA PORTE, fils de Jean-François LA PORTE et de  
 Jeanne Marie AGRIFOUX, mariés quand ils vivaient du  
 village de Lavagne - Haut, présente paroisse de Vitrac  
 et Geneviève CHASSAT, veuve de Jean-Baptiste VITTEZ du  
 village de Védine, aussi présente paroisse, personne n'ayant  
 formé aucune opposition ni empêchement, nous prieur curé  
 soussigné nous avons la Bénédiction nuptiale au quel  
 LA PORTE et la nouvelle CHASSAT, après leur avoir demandé  
 et entendu leur consentement mutuel et réciproque et obtenu  
 de leur part de l'église au quel cas requis, en présence de  
 Barthélémy Joseph PÉTIARD et de Jean LA PORTE, parrain  
 de Camacjols, de Laurent FOURZERY, et Antoine LA PORTE  
 frère du marié, tous deux habitants, le tout deux soussignés  
 avec nous.  
 Pétard Laforte  
 Fourzery, fr. curé

- L'an 1783 et le 26 du mois de Décembre et ne' et a été baptisé par nous curé, François GUITARD, fils de Antoine et de Suzanne DAGES, maris du village de Vieilles, présente paroisse. Son parrain a été François GUITARD ou de l'abbé. Le marquis Suzanne DAGES, tante maternelle qui requies de signer ont été le mari, au fait de ce.  
 Gondou, P. curé.

- 1784 -

- L'an 1784 et le 19 du mois de Janvier et ne' et a été baptisé le 20 du même mois, Amable DORVILLE, fils de François DORVILLE et de Izabelle CROS, maris du village de Paslebac, présente paroisse. Son parrain a été François DORVILLE, oncle paternel et le marquis Marguerite LABARTE grand-mère, qui requies de signer avec le parrain, ont été le mari. Présent Jean CROS et Guillaume SIREVIN qui ont signé avec moi.  
 CROS Gondou, fr. curé.

- L'an 1784 et le 27 du mois de Janvier et ne' et a été baptisé par nous curé, Pierre-Jean FABRE, fils de Antoine et de Jeanne SARRÉT, maris du village de Falachons, présente paroisse de Vitrac qui a signé avec moi.  
 Pascal Gondou, P. curé.

- L'an 1784 et le 22 du mois de Février et ne' et a été inscrit dans le St. Sacrament de Vitrac, Joseph BERON, journalier de Vitrac au village de Barrière, dont le père François, de l'âge de son mariage, âgé de 22 ans, Présent a son mariage, de parents et voisins et nous curé.  
 Gondou, P. curé.

- L'an 1784 et le 3 du mois de Mars et ne' et a été baptisé par nous curé Jean-Guillaume SIREVIN, fils de Jacques et de Marie CHASSAN, maris du village de Barrière présente paroisse de Vitrac. Son parrain a été Jean CHAYRON de l'âge de l'abbé de Vitrac. Le marquis Jeanne JOANY de Vitrac qui requies de signer a été le mari. Le parrain a signé avec moi.  
 Chayron. Gondou, P. curé.

- L'an 1784 et le 8 du mois de Mars et né au village de  
 Mar-Humbert, Marguerite CARRONNE, veuve de feu Jean  
 EYSSERE du lieu de Lacale et fut inhumée au St-Vin-  
 cent de Vitrac le lendemain, âgée d'environ 40 ans. Présent  
 par son mari et de nous, soussignés Régis, prieur  
 Gondou, fr. curé.
- L'an 1784 et le 10 du mois de Mars et né a été bapti-  
 zé Jean-François ANDRIEU, fils légitime a' Jean et a' Marie  
 VITTEZ, marais du village de Bon, présente par son  
 village son parrain a été Jean-François LAPORTE du village  
 de Veilins. La marraine Marie SIBON qui requies de signer  
 avec le parrain ont dit ne savoir, Présent Jean BACIS qui a  
 signé avec nous Dage - Gondou, fr. curé.
- L'an 1784 et le 20 du mois d'Avril et né au Paire GUYARD  
 Gaspar, journalier du village de Veilins, présente par son  
 village le lendemain au St-Amand de Vitrac, âgé de  
 64 ans, en présence de plusieurs de ses parents et de nous  
 soussignés.  
 Gondou, fr. curé.
- L'an 1784 et le 5 du mois de Mai et né Marguerite PASCAL  
 fille a' René et a' Suzanne LAPORTE, du village de Salchomp  
 présente par son village et a été baptisé a' la maison, par M<sup>r</sup>  
 MARTIN, maître-chirurgien de St-Jean, à laquelle  
 nous soussignés avons supplié les témoins, de Baptême.  
 Son parrain a été Laurent PASCAL, oncle paternel, la  
 marraine Marguerite LAPORTE, tante maternelle qui  
 requies de signer. L'an et l'autre ont dit ne savoir.  
 Supra dit obit de nous Régis / Gondou, fr. curé.
- L'an 1784 et le 7 du mois de Mai et né a été baptisé  
 par nous vicarie soussigné Jean-Louis PASCAL, fils légitime  
 et naturel a' Antoine et a' Françoise PASTRE, marais du  
 village de Veilins, présente par son parrain a été Jean  
 CAYROI du lieu de Vitrac. La marraine Dorothée PASCAL  
 sœur du baptisé qui requies de signer. et ont dit ne savoir.  
 Le parrain a signé avec nous. Cayroi,  
 Veilins, vic.

- L'an 1784 et le 22<sup>e</sup> jour du mois de Mai, par devant Paris CHAYRON, veuve de feu Francois GUYTARD, des villages des vials, présente procureur, et fut autorisée le lendemain par le Concilieur de Vitrac, âgé d'années 70 ans, présent de plusieurs de ses parents et de nous soussignés.  
Goussier, pr. curé.
- Jean PAVIER, des villages de Bayonne présente procureur de Vitrac, âgé de 39 ans et de l'âge de l'Hospice de Paris le 25<sup>e</sup> jour du mois de Janvier 1784, come il appert par l'acte de mort que'on ne'a envoyé, en foi de ce.  
Goussier, pr. curé.
- L'an 1784 et le 25 du mois de Mai le sieur Tourette ROYSSÈRE et de de. Lepties par nous soussignés le 16 dudit mois, fille légitime et naturelle à Paris et d'Arquette ROYSSÈRE, mariés des villages de Tédine, présente procureur. Le mariage a été contracté ROYSSÈRE, Marie Antoinette qui requise de signer a dit ne savoir, en foi de ce.  
Goussier, pr. curé.
- L'an 1784 et le 25 du mois de Mai après la publication des bans des futurs mariage, pendant 3 dimanches consécutifs entre Paris CANCÈLIE, garçon, fils légitime et naturel de feu Jean CANCÈLIE et de Françoise LAURENT, mariés des villages de Redonnet, paroisse de St-Rémy, d'une part et Antoinette RIGAL, fille légitime de Benoist RIGAL et de Marie MACADIER, mariés des villages des Bas-Hermet paroisse de Vitrac, d'autre, personne n'ayant formé aucune opposition ni empêchement canonique ni civil au vic, ni à St-Rémy, ainsi qu'il appert par le certificat de M<sup>rs</sup> RALBES, curé de St-Rémy, nous soussignés avons donné la bénédiction nuptiale au dit CANCÈLIE et RIGAL, après leur avoir demandé et entendu leur mutuel consentement et obtenu la double rite de l'Eglise en pareil cas requis. En présence de M<sup>rs</sup> Touret SALAYIER, Avocat au Parlement, habitant des villages de Puyllac et M<sup>rs</sup> Antoine MARTIN, Notaire royal de St-Rémy & des M<sup>rs</sup> Pierre LAURENT, Bourgeois des villages de la Paroisse présente des Noisestais - Calongins et de Laurent JESTIÈRES, garçon des villages de Salomon, paroisse de St-Rémy soussignés avec ledit CANCÈLIE, ledit RIGAL ne'a ne signé de ce requis.  
Concillier - Valadier, Notaire. Notaire  
Laurent - Cestre, Vissier, etc.

- L'on 1784 et le 8 des mois de Juin, après la publication des  
 lois sur le présent mariage pendant 3 semaines consécutifs  
 entre Amable BOSCH, fils légal et naturel à feu Joseph  
 BOSCH et Antoinette AUBERNY, mariés pendant un an au  
 village de Boue paroisse de Vitrac d'une part, et la même  
 fille Antoinette DOBERGUE veuve fille légal et natu-  
 relle à feu Antoine et à Marie BOSSOTTES, mariés pendant  
 un an au village de Rala, présente paroisse d'autre  
 nous voisins rousignés, avons donné le consentement réciproque  
 nous et ledit Amable BOSCH et à la veuve Antoinette  
 DOBERGUE, après leur avoir demandé et obtenu leur  
 consentement mutuel et réciproque et obtenu non les  
 autres rités de l'Eglise au parait ces rités. En présence  
 de Jean-Baptiste HERCOU, Raymond AUBERNY,  
 Jean-Pierre AUBERNY et de l'aveugle SERRAIN rousi-  
 gnés et ledit mariés ont dit ce savoir.
- Amable Bosch - Antoinette Auberny  
 Veuve, etc.

- L'on 1784 et le 21<sup>e</sup> jour des mois de Septembre 20 ans  
 et a été baptisé par nous rousignés Catherine TOUZOKI  
 fille à Jean et Anne PEZET, mariés au village de Calachon  
 présente paroisse de Vitrac. Son parrain a été Jean-Pierre  
 PEZET, oncle naturel. La marraine Catherine SERRAIN  
 qui refuse de signer avec le parrain ont dit ce savoir  
 au fait de ce. Veuves, etc.

- L'on 1784 et le 13<sup>e</sup> jour des mois d'octobre 20 ans  
 et a été baptisé par nous rousignés Joseph CARBON,  
 fils à Jean et Françoise BONNET, mariés au village  
 de Pellissac, présente paroisse de Vitrac. Son parrain a été  
 Joseph BONNET, oncle des baptisés. La marraine  
 Marguerite CARBON, veuve qui refuse de signer avec  
 le parrain ont dit ce savoir, au fait de ce.
- Veuves, etc.

- L'on 1784 et le 17<sup>e</sup> jour des mois de Décembre 20  
 ans Antoinette FABRE, femme du village de Colbe-  
 rille, paroisse de Vitrac et a été enserché le bande mari-  
 ates le P. curé de la même paroisse, âgé de 60 ans  
 présents à son enserché, se parents et voisins  
 et nous rousignés -
- Goussard, P. curé.

- L'an 1784 et le 15 du mois de Décembre et morte Agnès  
 BONNIE veuve de feu Joseph BIRON, journalier restant en  
 vieillesse, dans la présente paroisse et fut enterrée le lendemain  
 dans le St-Christophe de la paroisse française, âgée d'environ  
 60 ans. Présent à son enterrement son frère et le patron  
 et nous soussigné  
 Gouillon P. curé.

- 1785 -

- L'an 1785 et le 17<sup>e</sup> jour du mois de Janvier et morte  
 Antoinette SIREYON, fille du village de Védrières, âgée  
 d'environ 60 ans et a été enterrée le lendemain dans  
 le St-Christophe de la paroisse française de Vitrac. Present present  
 à son enterrement ses parents et nous soussigné.  
 Cayrol, filz - Védrières, et - Gouillon P. curé.

- L'an 1785 et le 23 du mois de Janvier et morte Marie  
 VAYSSIERE, femme quondam veuve d'Antoine BONNET du  
 village de Poulhauc, âgée d'environ 60 ans et a été  
 enterrée le lendemain dans le St-Christophe de la présente  
 paroisse de Vitrac. Present present à son enterrement, ses  
 parents et nous soussigné. Gouillon P. curé.  
 Rejal, filz.

- L'an 1785 et le 1er du mois de Février, après la  
 publication des bans de présent mariage, pendant  
 3 semaines consécutives, au prône de la paroisse de Vitrac  
 ont été Antoine ARIBAT, filz de feu Jacques et  
 de Marie BORS veuve, bourgeois quondam vicaire de  
 lieu de La Tourisse, d'une part et Marie BIRON, fille  
 légitime de feu Joseph BIRON et d'Antoinette VACARRESE  
 veuve quondam vicaire restant au village de Barrière, paroisse  
 de Vitrac, d'autre. Personne n'ayant formé aucune opposi-  
 tion, n'empêchant comme un civil, ni ni à la  
 paroisse de Vitrac qui il a été fait par le vicarier de P. DUBAN  
 P. curé de la Tourisse, nous soussigné avons obtenu  
 la bénédiction nuptiale de ARIBAT et BIRON,  
 après leur avoir demandé et entendu leurs mutuels con-  
 sentement et ainsi les autres rités de l'Eglise en fait les  
 requis, en présence de Antoine RAYNAC soussigné, de



Jean AARIBAT de Jacques JACAT, illettes, les <sup>maris</sup> ~~maris~~ ont été  
no savoir, a fait de ce Raupal Vaissee, vic.

- L'an 1785 et le 5<sup>e</sup> jour du mois de Janvier et no' a été  
été baptisé Jean-Pierre SIRVON, fils de Charles SIRVON et  
de Marianne TEYSSÈRE, maris du village de Vedines.  
Les parents a été Pierre TEYSSÈRE, oncle maternel. Sa  
mamanne Jeanne GUITARD, tante paternelle, qui requise  
de signer ont été no savoir. Prêtre Jean LAPORTE qui  
a signé avec nous. Laforte Goude, P. curé.

- L'an 1785 et le 8<sup>e</sup> jour du mois de Mars et no' a été  
baptisé Cécile NOYSSET, fille de Michel NOYSSET et de  
Marie VACARASSE, maris du village de Vedines, paroisse  
de Vitrac. Sa mamanne Marie VACARASSE, tante maternelle  
qui requise de signer a été no savoir, a fait  
de ce Goude, P. curé.

- L'an 1785 et le 18 du mois de Mars et no' a été  
baptisé Jeanne CAYRON, son nom, son oncle, fille de  
Antoine et de Anne RIGAL, maris du village de  
Vedines, paroisse de Vitrac. Son parent a été Michel  
RIGAL, oncle maternel. Sa mamanne Jeanne DONERGUE  
du village de Nida qui requise de signer a été no savoir.  
Le même que le parent, prêtre Pierre RIGAL qui a  
signé avec nous. Raupal Goude, P. curé.

- L'an 1785 et le 23<sup>e</sup> jour du mois d'Avril a été  
baptisé son nom, vicarie son oncle Antoine SIRVAIN  
no' du baptême mariage de Guillaume SIRVAIN et  
de Jeanne BATEU, son épouse, paroisse du village  
de Paulhan, de la présente paroisse. Le parent a été  
Antoine BATEU oncle maternel, parent du village  
de Loulaga, paroisse de Cassefont, et la mamanne  
Antoinette SIRVAIN, tante paternelle, parente du  
village de Cissac, paroisse de Combeville. Le prêtre absent  
a fait de ce Vadelet vicarie.

- L'an 1785 et le 24<sup>e</sup> jour du mois de Mai et no' a été  
a été baptisé son nom, son oncle, Marianne BOSC,  
fille de Amans et de Antoinette DONERGUE, maris  
paroisse du village de Bory, de la présente paroisse

Le fiancé a été François DOURGUE, oncle Mathieu  
 et la mariée Marianne BOSS, tante Mathieu. Présents  
 Antoine SIRJEN et Jean GUYARD, illette. Le fiancé  
 et la mariée ont signé avec nous.  
 Au fin de ce. Suisse Goussier, P. curé.

- L'an 1785 et le dernier jour du mois de Mai, après la  
 publication de bon du présent mariage, pendant  
 3 demi années consécutives, au prône de la messe, entre  
 Jean LAPORTE, charon, fils à défunt aussi Charon,  
 et Marie VIGOROUX, maies habitants du village  
 de Villazuel de Vitrac, d'une part, et Antoinette  
 RIGAL, fille de Marie et de Marie TSYREIRA,  
 habitants du village de Vidonnes, présente de Vitrac,  
 présents n'ayant femme, aucun appoint ni  
 empêchement canonique ni civil, nous sousseigne  
 avons donné les banns d'iceux mariage devant Jean  
 LAPORTE et Antoinette RIGAL, après leur avoir demandé  
 et entendu leur mutual consentement et leurs et  
 autres ritz de l'Eglise au prône des messes et la présence  
 de Jean RIGAL mari à l'épouse, de Charles SIRJEN  
 de Marie SIRJEN et de Jean LAPORTE, Messieurs in-  
 tités de signer et ont signé avec nous, au fin de ce.  
 Laporte, Rigal, Sirven.  
 Jean Laporte - Vignat curé.

- Aujourd'hui 13 Mai 1785 et moi et a été baptisé  
 Antoinette, épouse VALADIER, fille de M<sup>rs</sup> Joseph VALADIER  
 Avocat et demoiselle Elizabeth COMBES, maies  
 du village de Paulhac, présente présente. Présents M<sup>rs</sup>  
 Jacques VALADIER, oncle Mathieu. Marianne Antoinette  
 SIRJEN, du village de Bony, aussi présente présente.  
 Qui requise de signer ont signé avec nous. Le fiancé a  
 signé avec nous. Valadier fils - Valadier.

- L'an 1785 et le 14<sup>e</sup> des mois de Juin et moi et a été  
 baptisé le même jour Paul. Jean DOURGUE, ne de  
 légitime mariage de François DOURGUE et de Eliza-  
 beth CROS, du village de Paulhac présente présente.  
 Les fiancés a été Paul CROS, grand-père. Présents Jean  
 CROS qui ont signé avec nous. CROS - CROS Goussier, P. curé.

- L'an 1785 et le 27<sup>e</sup> du mois de Juillet et ne' Jean - Jacques SIRVAIN et a été baptisé par moi vicair, romain le 28<sup>e</sup> du même mois, par le Guillaume et de Jeanne BOYER maries restant au village de Laveyne, présente paroisse. Son parrain a été Guillaume SIRVAIN, oncle paternel. Le marain François ALBOURE qui respone de signer a été au savoir. Le parrain a signé avec nous.

Sirein. Vaylet, vic.

- L'an 1785 et le 11<sup>e</sup> jour du mois d'Octobre après la publication des bans du présent mariage, pendant 3 semaines consécutives, on procède de la paroisse, entre Pierre BONESCOU fils légitime de Jean Pierre et de Cecile RAYNARDY maries a Lavelan. Nécessaires du long de Lavalan, où se sont de St. Elone et Marianne BOU NIOC femme légitime de Antoine et de François VIGUIER du village de Viala de la présente paroisse de Viala, personne n'ayant formé aucune opposition ni empêchement canonique ni civil nous soussignés avons donc la benediction acceptable avec Pierre BONESCOU et d'Antoinette BOU NIOC, après leur avoir demandé et entendu leur mutual conseil. Demandé et reçu le autre côté de l'Eglise du parois. Cas réglé, en présence de Pierre ~~BOU NIOC~~ du village de Bufféria, paroisse de Lavelan, d'Antoine CRAS du long de Lavalan, de Jean - Antoine BOU NIOC ecclésiaste, d'Antoine BOU NIOC ecclésiaste, de Jean VIGUIER paroisse de St. Sepulchre ecclésiaste. L'époux et l'épouse de qui on a signé ont dit au savoir. Les autres ont signé avec nous, en foi de ce.

Piton. Cros.

Vaylet, vic.

- L'an 1785 et le 9<sup>e</sup> jour du mois de Novembre et ne' et a été baptisé le même jour par moi vicair romain Guillaume LAPORIE ne' du légitime mariage d'Antoine LAPORIE et de Françoise DARDÉ, maries au village de Laveyne de la présente paroisse, son parrain a été Guillaume DARDÉ son oncle maternel et le marain Marguerite LAPORTE Nante jacobine qui respone de signer a été au savoir. Le parrain a signé avec nous. Le fils absent.

Pezet Dardé

Vaylet, vic.

- L'an 1786 et le 25<sup>e</sup> jour du mois de Juin et ve' et a été baptisé le même jour par moi vicarie romain, Catherine DECKER fille légitime et naturelle de Joseph DECKER et de Jeanne RAYON, paroisse vicaria au village de Barreil de la présente paroisse de Vitras. Son parrain a été Antoine PRAT du village de Planke, paroisse de St Germain et sa marraine Jeanne FABRE du village de Falachaux, de la présente paroisse qui ont signé avec moi. Prot. Pals. Vaplet, vic.
- L'an 1786 et le 22<sup>e</sup> jour du mois de Juin et ve' et a été baptisé le même jour par moi vicarie romain, Joseph LAPORTE, fils légitime et naturel de Pierre LAPORTE et d'Anne FAYRE, vicaria au village de Vitras de la présente paroisse. Son parrain a été Joseph PAUJARD du village de Colucelle et sa marraine Jeanne FABRE, Monté naturelle, du village de Colucelle, tous deux de la paroisse de Vitras qui ont signé avec moi. Jean LAPORTE, clerc de la paroisse a signé avec moi. Laporte Vaplet, vic.
- L'an 1786 et le 18<sup>e</sup> jour du mois de Juin et ve' et a été baptisé le même jour par moi vicarie romain, Cécile SIRVAIN, fille légitime et naturelle de Jean SIRVAIN et de Cécile VACHERESSE, vicaria au village de Bours de la présente paroisse de Vitras. Sa marraine a été Cécile SIRVAIN, fille des mêmes village de Bours qui ont signé avec moi. Vaplet, vic.
- L'an 1786 et le 2<sup>e</sup> jour du mois de Mars et ve' et a été baptisé le lendemain 3<sup>e</sup> des mêmes mois par moi vicarie romain, Pierre LAPORTE, fils légitime et naturel de Jean LAPORTE, clerc, et d'Annette RIGAL, vicaria habitant du village de Barreil paroisse de Vitras. Son parrain a été Pierre LAPORTE, oncle parrain et sa marraine Jeanne RIGAL, Monté naturelle qui ont signé avec moi. Vaplet, vic.

- L'an 1786 et le 9<sup>e</sup> jour du mois de Mars, le mort Jean SIVRAIN, bourgeois du village de Ve'dunies, paroisse de Urtica, âgé d'environ 76 ans, a été enseveli le lendemain dans la cimetièrre de la dite paroisse. Ont assisté à son enterrement ses parents et amis et moi vicairo vossique, le Rector n'ayant pu assister à cause d'infirmité.

Vasplet, vic.

- L'an 1786 et le 13<sup>e</sup> jour du mois de Mars est né et a été baptisé le lendemain 14<sup>e</sup> de cet. mois, par moi vicairo vossique François Guillaume RIGOLE, fils légitime et naturel, de François RIGOLE et de Jacqueline RIGOLE, mariés au village de Ha-Hamel de la présente paroisse de Urtica. Son parrain a été Jean-Henri RIGOLE et sa marraine Marie VALADIER, aisés et aisés parents de l'enfant, tous deux du village de Ha-Hamel. La marraine requise de signer a dit ne savoir. Le parrain a signé avec moi.

Rigole, Vasplet, vic.

- L'an 1786 et le 21<sup>e</sup> jour du mois de Mars, le corps de Marie Antoine GOURDON, docteur en Théologie et Rector curé de la paroisse de Urtica, décédé d'Urtica a été enseveli par moi vicairo vossique d'Orlhaguel vossique, en présence de M<sup>r</sup> GARTIN curé d'Orlhaguel de Urtica, de GODET, vicairo de Urtica, vossique.

Vasplet, vic.

Gartier, curé d'Orlhaguel, curé d'Orlhaguel

addeboral curé d'Orlhaguel

- L'an 1786 et le 17<sup>e</sup> jour du mois de Mars le corps de Marie RÉMISE, veuve de Jean VIGUIER, bourgeois du village de Ve'dunies, décédée d'Urtica en cette paroisse, âgée d'environ 76 ans, a été entermée dans la cimetièrre de la présente paroisse, par moi vicairo vossique, en présence de Jean LAPOINTE, de Lucile VIGUIER et plusieurs autres autres qui n'ont pu signer de ce interalle.

Vasplet, vic.

- L'an 1786 et le 11<sup>e</sup> jour du mois d'Avril le corps d'Antoinette BIRON, veuve de Jean SIVRAIN, chapevrière du village de Ve'dunies, décédée d'Urtica en cette paroisse âgée d'environ 76 ans, a été entermée dans la cimetièrre de cette paroisse par moi vicairo vossique, en présence de plusieurs de ses parents et voisins.

Vasplet, vic.

- L'an 1786 et le 14 Avril a été baptisé par moi vicarie souve-  
rain, dans la maison à cause des fuites de mort Jean CAYRON  
le même jour des légitimes mariage de Jean - Guillaume  
CAYRON m<sup>e</sup> Maillan et habit. des lieux de village de la paroisse  
GIRBALE, et les cérémonies de baptême ont été célébrées le même  
jour. Son parrain a été Jean Cayron, oncle paternel, garçon  
célibataire.  
Varefol, vic.
- L'an 1786 et le 25<sup>e</sup> jour des mois de mai a été baptisé par  
moi vicarie souverain Armand TESSIERE et d'aujourd'hui  
et lui des légitimes mariage et Etienne TESSIERE et de  
Jeanne ALBOUZE, mariés des villages de Lavayrie de la  
présente paroisse de village. Son parrain a été Armand  
ALBOUZE, oncle maternel des lieux d'Alpuch, et sa  
marraine Catherine LEDIE des villages de Escalins  
paroisse de Locales, le père absent. le parrain a signé  
avec son.  
Albouze - Varefol. vic.
- L'an 1786 et le dernier jour de mai, après la publication  
de la loi des fuites mariage entre François VIGNES  
Armand, fils légitime de Pierre VIGNES et d'Alexandrette  
VIGNEZERE, mariés aux lieux d'Orliquet  
d'aujourd'hui et Jeanne MAYRINHAC, fille légitime d'André  
MAYRINHAC et d'Elisabeth CHAUVET, mariés aux  
villages de Sabardoux dans la présente paroisse, faite dans  
la paroisse d'Orliquet précédant 3 semaines. on fut au  
point de la leur. de paroisse, sans opposition ou con-  
sistance d'empêchement aucun comme il - - sur le certificat  
de M<sup>r</sup> ALBERT, curé local Orliquet, et dans celle de  
village aussi, moi vicarie souverain et les 2 mariés  
consentement des parents, père et mère et de la paroisse de  
Orliquet, les cérémonies ont été célébrées précédant  
absent, les parents respectifs, présents et consentant, sous  
Pierre VIGNES père de d'aujourd'hui, Pierre LACROIX pour  
de d'aujourd'hui garçon des lieux de Bessac, marié d'aujourd'hui et d'Alexan-  
dre GIRAUD souve-  
rain, garçon laboureur des lieux d'Orliquet  
et de M<sup>r</sup> BOISSON, marchand des villages de Villand, paroisse  
de Camusfont, souve-  
rain, d'aujourd'hui âgé d'aujourd'hui 25 ans et  
d'aujourd'hui âgé d'aujourd'hui 30 ans ont été au point de  
Bouillon, qu'il n'est  
Varefol - vic.

- L'an 1786 et le 25 Juin, le Corps de demoiselle Elisabeth, REHISE  
 veuve de M. Pierre BARRÉ, Bourgeois des Honn. de St. Croix  
 de l'île de l'Anse, âgée d'environ 76 ans, dans le village de  
 Colombie, a été enterrée dans le cimetière de la paroisse de l'Anse  
 par moi Prêtre-curé paroissial, en présence de M. Bachelier  
 (PAUHAU) not. royal rés. épisc. paroissial, de M. Bachelier  
 VAYLET paroissial. Vaylet. Pasillard

- L'an 1786 et le 28<sup>e</sup> [Domicile] B. curé  
 après la publication des futurs mariages entre Jean SAUREL, fils légitime  
 de Guillaume et de Marie Marguerite MICHEL, mariés quand  
 led. SAUREL avait de lui de l'Anse d'une part, et  
 de Marie RIGAC, fille légitime d'Antoine RIGAC et de  
 Françoise LA PORTE, paroisses unies au village de Colombie,  
 paroisse de l'Anse; faite dans la paroisse de l'Anse, pendant  
 3 jours de dimanche ou fête, au mois de l'Anse de  
 l'Anse, sans opposition, reconnaissance et empêchement  
 aucun comme il ... par le curé de M. DELBORN  
 Prêtre-curé de l'Anse et dans celle de l'Anse.

Moi Prêtre-curé de l'Anse et dans celle de l'Anse  
 mesd. parties et leur ai obtenu le Ben. d'Anse, nuptiale,  
 la célébration de l'Église préalablement observés, la parol  
 respectif présent et consentant, savoir Jacques SAUREL, frère  
 de l'époux à l'Anse, Guillaume CAUCÉ, oncle présent de l'époux,  
 Pierre ALBOUCHE frère de la mariée de l'Anse et  
 de l'Anse RIGAC, frère de l'épouse, de Jean son oncle frère  
 et de M. Jean LA PORTE, son oncle, publiai (épisc.) de  
 l'Anse la vérité qui ont signé avec nous, l'époux âgé  
 d'environ 36 ans et l'épouse d'environ 28 ans, sur état  
 no non signé. Calcut. Albouze. Rigal Rigal  
 Vaylet, etc.

- L'an 1786 et le 11<sup>e</sup> jour du mois de Juillet après la  
 publication des futurs mariages entre Pierre BIRVAN, garçon  
 âgé d'environ 32 ans, fils légitime de feu Jean BIRVAN  
 et de feu Antonette BIRAN, mariés quand vivants, de  
 l'Anse de l'Anse, paroisse de l'Anse d'une part ... et  
 de Marie FABRE âgée d'environ 30 ans, fille légitime de  
 feu Jean FABRE et de Marie BESOTTES, mariés quand  
 led. FABRE vivait de l'Anse de Colombie, paroisse de  
 l'Anse d'une part ... faite dans le mesd. paroisse de l'Anse  
 pendant 3 jours de dimanche ou fête consécutifs, sans opposi-

l'ont eu connaissance et empéchement aucun, moi vicaria, souve-  
 que' ai vu le contrat conjointement des deux parties et l'en ai  
 donné la baine de leur acceptation, la cérémonie de l'Eglise  
 ordinairement observée, en présence de Antoine SIRVAIN, frere  
 de l'époux, d'Etienne SIRVAIN son autre frere, illettes mariés  
 au village de Vedurie, paroisse de Quessada, de Jean RIGAT  
 garçon, des village de Vedurie de la présente paroisse de Vedurie  
 de Jean BÉB, beau-frere de l'épouse, marié au village d'Espé-  
 reuse, paroisse d'Allequest, de Jean VIGUIER, autre beau-frere  
 de l'épouse illettes, marié au village de Carucusse, paroisse  
 de St-Jean-de-la-Croix, l'époux et l'épouse ont dit ne savoir signer  
 Sirvain Rigat BéB. Vaylet, vic.

- L'an 1786 et le 23 Août le petit corps de Jean LAPORTE  
 âgé d'environ 40 ans, fils légitime de Jean LAPORTE, natif  
 de lieu de Vittequest et de Jeanne BRÉVIER, de l'âge d'environ  
 20 ans a été inhumé dans le cimetière de Vittequest par moi vicari-  
 que' souveigne, en présence de M<sup>rs</sup> Jean RIGAT, frere souve-  
 que' et de Jean LAPORTE, cleuron, aussi souveigne.  
 (Jean Baptiste) Doregle fr. curé. Rigat, frater.

- L'an 1786 et le 1er Septembre a été baptisé par moi vicaria  
 souveigne Jean-François PASCAL né d'Anne des légitimes mariés  
 de Jean-Baptiste PASCAL et de Catherine GUITARD, habitans  
 du village de Poulluc. Son parrain a été Jean-François  
 GUITARD, habitant du village de Poulluc. Sa marraine  
 des lieux des Viala, la frere absent. Vaylet, vic.

- L'an 1786 et le 12<sup>e</sup> jour du mois de Septembre, le corps de  
 demoiselle Genevieve CHAHOIS épouse de M<sup>rs</sup> ROY, Avoisé  
 âgé d'environ 50 ans, décédée d'un an au village de  
 Viala, a été inhumé dans le cimetière de Vittequest par  
 moi vicari-que' susd. Vittequest, en présence de M<sup>rs</sup> Jean  
 RIGAT, frater, de M<sup>rs</sup> Barthélemy VAYLET, vicaria  
 souveigne et de P<sup>rs</sup> Jacques CROS, Bourgeois des lieux  
 de Vittequest, vicari-que' de la paroisse qui n'a ne signer  
 de ce registre. Rigat, frater Vaylet, vic. Doregle fr. curé.

- L'an 1786 et le 10<sup>e</sup> Septembre le petit corps de Genevieve  
 NOISSET, âgée d'environ 18 mois, fille légitime de Nicolas  
 NOISSET et de Marie VACARÉSSÉ, habitans du village



de Védouin, décaies d'aujourd'hui a été célébré par moi  
fr. curé rousigné, dans le cathédrale de Villedieu, en présence  
de M<sup>r</sup> Jean Ri RAC fr. rousigné et de Jean LA PORTE  
charroy.

Danzes, fr. curé.

- L'an 1786 et le 19 Septembre le corps d'Antoine SIBRAIN,  
âgé de quarante 18 mois, fils légitime de Guillaume et de  
Jeanne BATHUT, paroisses des villages de Paulhac, de l'éclo d'hoir  
a été célébré dans le cathédrale de Villedieu par moi, prêtre, curé  
rousigné, en présence de M<sup>r</sup> Barthelmy VAYLET, vicaric et  
de Jean Ri RAC fr. rousigné - Vaylet, vic.

Danzes, fr. curé.

- L'an 1786 et le 8 Octobre a été célébré par moi prêtre  
curé rousigné, Raymond CAYRON, né des noces, fils  
des légitimes mariés de Jean CAYRON et d'Anne BRÉVIER  
paroisses des lieux de Villedieu. Son parrain a été Raymond  
GONDAU, grand-oncle, habitant à Villedieu qui n'a  
ne signé.

Danzes, prêtre - curé.

- L'an 1786 et le 27<sup>e</sup> Octobre a été célébré par moi vicaric  
rousigné, Michel PASCAL né de l'hoir des légitimes mariés  
d'Antoine PASCAL et de Françoise NESTRO, paroisses des  
villages de Védouin. Son parrain a été Michel NOISSET  
Mendicant de l'hoir village de Védouin, qui n'a ne signé,  
le parrain absent.

Vaylet, vic.

- L'an 1786 et le 19 Octobre a été célébré par moi  
vicaric rousigné Noël GUITARD né d'aujourd'hui  
des légitimes mariés d'Antoine GUITARD et de Marie  
DAGES paroisses des villages de Védouin. Son parrain  
a été François GUITARD, garçon, des villages de  
Véla, qui n'a ne signé de la requie, le parrain absent.

Vaylet, vic.

- L'an 1786 et le 13<sup>e</sup> jour des mois de Novembre a été  
célébré par moi vicaric rousigné Françoise DOUBERBUE  
née d'aujourd'hui des légitimes mariés de François  
DOUBERBUE et d'Elizabeth CROS, paroisses des  
villages de Paulhac. Le parrain a été François CROS  
sa l'hoir mendicant, des lieux de Nonneville, qui n'a ne  
signé, le parrain absent:

Vaylet, vic.

- L'an 1786 et le 23 Novembre a été baptisé par moi, vicaris  
 paroissial Jeanne - Victoire BOSC, veuve et l'héritière du défunt  
 mariage de Jean - Pierre BOSC et de d'écclie Marie - Rose  
 Hélène PRAT, Bourgeoise du lieu de L'Arrière. La marraine  
 a été demoiselle Jeanne - Thérèse BAC-DIT, veuve de BOSC  
 aïeule à la baptisée. Le père absent. Vireport, vic.

- L'an 1786 et le 3 Décembre le corps de Pierre RIGAL, marié  
 en Espagne, fils d'Antoine RIGAL et de Marie TOYSSÉ-  
 DRÉ, bourgeois, marié au village de Védouins, de l'écclie d'Arz,  
 âgé d'environ 30 ans, a été inhumé dans la cathédrale  
 de Vireport par moi, vicaris - curé paroissial, et ont assisté  
 au dit village de Védouins dans la maison de son père.  
 ont été présents à sa sépulture M<sup>rs</sup> Barthélémy SAILLET  
 vicaris paroissial et plusieurs de ses frères et parents qui  
 n'ont pu signer, de ce requies. Vireport, vic.  
 Dangeles, fr. curé.

- L'an 1786 et le 15<sup>e</sup> Décembre le corps de Marie CAYROL  
 de l'écclie d'Arz au village de Védouins âgée d'environ  
 80 ans, veuve de Jean DELMAS, bourgeois, a été inhumée par  
 moi, vicaris - curé paroissial dans la cathédrale de Vireport,  
 en présence de M<sup>rs</sup> Barthélémy SAILLET vicaris, de  
 Louis MARTIN, vicaris paroissial et plusieurs de ses  
 parents qui n'ont pu signer. Vireport, vic. Natchi.  
 Dangeles, fr. curé.

- 1787 -

- L'an 1787 et le 5<sup>e</sup> Janvier, le corps de Jean LAPOURTE  
 charroy, âgé d'environ 32 ans, de l'écclie d'Arz, au village  
 de Banniers a été inhumé dans la cathédrale de Vireport  
 par moi, vicaris - curé paroissial, en présence de M<sup>rs</sup> Barthé-  
 lémy SAILLET, vicaris paroissial, de Pierre LAPOURTE,  
 son frère, de l'écclie et autres parents qui n'ont pu signer  
 Vireport, vic. Dangeles, fr. curé.

- L'an 1787 et le 21 Janvier a été baptisé par moi vicarie  
sous-signé Etienne LAPORTE, né et légitime de son  
mariage de Pierre LAPORTE, charrier et de Anne FABRE,  
de la ville de Vitrac. Son parrain a été Etienne FABRE,  
oncle maternel qui n'a pu signer, de ce requies, le père  
absent.  
Vaylet, vic.

- L'an 1787 et le 22<sup>e</sup> Janvier a été baptisé par moi  
vicarie sous-signé, Pierre BOSCH, né et légitime de son  
mariage de Amicus BOSCH et de Antoinette Douyrolle  
paysans du village de la Brousse. Son parrain a été Joseph BOSCH  
oncle paternel. et sa marraine Marie BOSSUY BOSCH  
sœur maternelle qui n'ont pu signer, de ce requies,  
le père absent.  
Vaylet, vic.

- L'an 1787 et le 24 Janvier a été baptisé par moi  
vicarie sous-signé, Charles TEYSSEIÈRE né et légitime  
de son mariage de Pierre TEYSSEIÈRE et de Marguerite  
HOYSSAT, cultivateurs du village de Verdine. Son  
parrain a été Charles RISAC, parent du baptisé qui  
n'a pu signer, de ce requies. le père absent.  
Douglas, pr. curé.

- L'an 1787 et le 30<sup>e</sup> Janvier a été baptisé par moi  
vicarie sous-signé Jean - Pierre SIRVAN né et légitime  
de son mariage de Guillaume SIRVAN et de  
Jeanne BATHET, paysans du village de Poulhaac. Son parrain,  
a été Jean - Pierre PRANC, paysan du village de Liouac  
parrain de Cantinat qui n'a pu signer. le père absent.  
Vaylet, vic.

- L'an 1787 et le 31<sup>e</sup> Jani des mois de Février a été  
baptisé par moi vicarie sous-signé Jean ARBERNY  
né et légitime de son mariage de Jean ARBERNY  
et de Suzanne DAGES, paysans du village de Niola.  
Son parrain a été Jean DAGES, oncle maternel du baptisé  
qui n'a pu signer. le père absent.  
Vaylet, vic.

- L'an 1787 et le 12<sup>e</sup> Février a été baptisé par moi vicarie  
sous-signé Jean - Joseph SIRVAN, né et légitime de son  
mariage de Charles SIRVAN et de Marianne TEYSSEIÈRE,  
cultivateurs du village de Verdine. Son parrain a été Pierre  
DELBOR, garçon cultivateur du village, qui n'a pu signer.

de ce décès. Le père absent. Vayflet, vic.

- L'an 1787 et le 26 Février le corps de Jean ARBERNY, fils légitime de Jean ARBERNY et de Suzanne DAGES, peuppiers des villages de Vila, âgé de 8 jours, de l'école d'Ilhac, a été inhumé par moi Prieur. curé rousigné, en présence de M<sup>r</sup> Barthélémy SAYLET, vicarie rousigné, de son père et d'Antoine BOURNOL, Missionnaire de Vila qui n'est ni signifié. Vayflet, vic. Dangele, pr. curé.

- L'an 1787 et le 29 Février le petit corps de Nédal PASCAL fils légitime d'Antoine et de Françoise DESIRE, peuppiers des villages de Vila, de l'école d'Ilhac, âgé d'environ 4 mois a été inhumé dans la cathédrale de Vila, par moi Prieur. curé rousigné, en présence de M<sup>r</sup> Barthélémy SAYLET, vicarie rousigné et de Jacques JACAT, curé de la cloche, illeté. Vayflet, vic - Dangele, pr. curé.

- L'an 1787 et le 20<sup>e</sup> jour du mois de Mars, le corps de Marie NOYSSET, fille légitime décédée d'Ilhac du village de Vidry, âgée d'environ 65 ans a été inhumé par moi Prieur. curé rousigné, en présence de M<sup>r</sup> Jean RIGAL, frère obéissant de Vila, rousigné et de Jacques VALAT curé de Vila, illeté et de Louis MARTIN demeurant au présent presbytère de Vila. rousigné. Dangele, pr. curé.

- L'an 1787 et le 14 Mars a été baptisé par moi vicarie rousigné Antoine CAYRON ne d'Ilhac des légitimes mariage d'Antoine CAYRON et d'Anne RIGAL peuppiers des villages de Vila. Son parrain a été Antoine GORRQUE grand-oncle du baptisé qui n'a ni signifié de ce décès, le père absent. Vayflet, vic.

- L'an 1787 et le 23 Mars, le petit corps de Jean François PASCAL fils légitime de Laurent et de Catharina QUIRADO laboureurs des lieux de Paulhac, âgé de 7 mois, de l'école d'Ilhac, a été inhumé par moi vicarie rousigné dans la cathédrale de Vila. En présence de Jacques VALAT, curé de Vila, illeté. Vayflet, vic. Pascal.

- L'an 1787 et le 28 Mars a été baptisé par moi prêtre - curé paroissial  
 que Jean-Antoine LAPORTE né de même paroisse, des baptêmes  
 mariage de Jean LAPORTE et de Geneviève CASAT, laboureur  
 du lieu de Villeduier. Son parrain a été Antoine LAPORTE, ouvrier  
 journalier, laboureur du lieu de Lardagne, le père absent.  
 Dougès, pr. curé.
- L'an 1787 et le 16<sup>e</sup> Avril a été baptisé par moi pr. curé  
 paroissial Cécile VIGNES, née de même paroisse, des baptêmes  
 mariage de François VIGNES, Mineur et de Jeanne  
 MARYGONAC du village de Falachous. Le parrain a été  
 Cécile VIGNES, tante paternelle des baptisés que n'a eu niq[ue]  
 le père absent.  
 Dougès pr. curé.
- L'an 1787 et le 13<sup>e</sup> Juin des mois de Mai a été baptisé  
 par moi prêtre paroissial Antoinette PASCAL née de même  
 paroisse, des baptêmes mariage de Jean-Pierre PASCAL et de  
 Jeanne LAPORTE, peysans du village de Falachous.  
 Son parrain a été Antoine PASCAL paroissial et sa marraine  
 Antoinette PASCAL, sœurs, ouvrier et Haute journalier, du village.  
 Le père absent.  
 Pascal Vignat, vic.
- L'an 1787 et le 25<sup>e</sup> Juin le corps d'Antoinette ANTRAIGUES,  
 veuve de Jean SIVÈRE, laboureur du village de  
 Pours, déposé au lieu dit le cimetière, village de Pours, âgée  
 d'environ 72 ans a été enterrée dans le cimetière de Villeduier  
 par moi prêtre - curé paroissial. Sa présence de M<sup>rs</sup> Barthe-  
 lemy VAYLET, vicaric et Jean RIGAL, frères paroissiaux  
 et autres ses parents et voisins qui ont eu niq[ue] place  
 requise.  
 Vignat vic. Rigal frs Dougès, pr. curé.
- L'an 1787 et le 5<sup>e</sup> Juin a été baptisé par moi prêtre  
 paroissial Jean- Guillaume CAYRON né de même paroisse, des baptêmes  
 mariage de Jean- Guillaume CAYRON, tailleur  
 d'habits et de Jeanne GIRBAL du lieu de Villeduier. Son  
 parrain a été Jean ~~Guil~~ GIRBAL peysan du village de  
 Lardagne paroissial de Chavies, ouvrier maçon des baptisés.  
 Le père absent.  
 Vignat, vic.
- L'an 1787 et le 24 Juin a été célébré dans le cimetière  
 de Villeduier le corps d'un nommé Jean, fils naturel  
 de Jeanne TEYSSÈRE, fille légitime de Bernard TEY-  
 SÈRE et de sa défunte Antoinette CROS, peysan du

111

Village d'Alvergnon, parents de Coquejoie qui a épousé  
 à son mariage, mais qui n'a eu aucun enfant de cet âge  
 et d'un autre et moi et d'une, élevée au 22. d'Alvergnon  
 de l'un au village de Brancin, parents d'Alvergnon, d'Alvergnon,  
 d'Alvergnon de Jean - Jacques SIRVEN épousé à la venue  
 Antonette RIGAC, dont laquelle il fut malade pendant  
 deux jours comme l'ont attesté les. RIGAC, Charles,  
 RIGAC frère de l'Alvergnon, Jeanne CHAUDIERES femme  
 de Pierre GODJAC, gendarme BIRON, l'un d'Alvergnon  
 de Brancin. Par moi fusse - avec nous-même, la présence  
 de M<sup>rs</sup> Barthélémy JAYLET, Marie, de Joseph GÉTRIEU  
 gendre d'Alvergnon, village de Brancin, romain, de Pierre  
 BOURDES, gendre gendre du village de l'Alvergnon, l'un d'Alvergnon,  
 Camille romain et de l'Alvergnon VACAT, car l'Alvergnon  
 d'Alvergnon, gendre, d'Alvergnon, Vaplet, etc.

- L'an 1787 et le 20<sup>e</sup> Juillet a été baptisé par moi Marie  
 à nous-même, d'Alvergnon - Jeanne SIRVEN née d'Alvergnon  
 d'Alvergnon mariage de Pierre SIRVEN et de Jeanne FABRE  
 l'Alvergnon, du village de l'Alvergnon. La marraine a été  
 Marie BESORGES ~~d'Alvergnon~~ d'Alvergnon, gendre  
 du village de l'Alvergnon qui n'a eu aucun enfant de cet âge  
 le père absent. Vaplet.

- L'an 1787 et le 3<sup>e</sup> jour du mois d'Avril a été baptisé  
 par moi Marie romain Jean - Pierre NOÏSSET né d'Alvergnon  
 d'Alvergnon mariage de Michel NOÏSSET et de Marie  
 VACARISSE, marraine, venue au village de l'Alvergnon.  
 Son parrain a été Jean - Pierre VACARISSE, oncle marraine  
 d'Alvergnon, venue au village de Brancin, romain  
 et de marraine Jeanne ABBAYE gendre du village  
 de l'Alvergnon qui n'a eu aucun enfant de cet âge  
 le père absent. Marraine. Vaplet, etc.

- L'an 1787 et le 7<sup>e</sup> jour d'Avril, après la publication  
 des bans des futurs mariages entre Jean BIRON, fils  
 légitime et naturel de Pierre BIRON et de défunte  
 Jeanne ANDRIEU, l'Alvergnon, venue du village de  
 l'Alvergnon, parents de l'Alvergnon, d'Alvergnon  
 et Catherine LAPORTE, fille légitime et naturelle de  
 Jean Michel LAPORTE et de Jacqueline CACHARD, d'Alvergnon

aussi laborieuses mariées des village des Bous, paroisse de  
 Villac et autre part, faite dans l'église deud. J'étais au  
 front de la messe de messe, pendant 3 jours de deud.  
 des Consuevifs, sans opposition ni connaissance d'usage.  
 chement. aucun, comme il --- qui le certifiat de  
 N<sup>o</sup> CALVET, prêtre, cure' deud. J'étais et dans celle  
 de Villac aussi; mais aucun mariage' de recu le meurtre  
 consentement de nossele parties et leur ai donné la  
 bénédiction nuptiale, la cérémonie de l'église préalable-  
 ment absente, et parents respectifs présents et consen-  
 tant et mariage', comme Baptiste NIQUEL prêtre  
 deud. Liemarion prêtre de l'époux mariage', Fran-  
 çois DEBES prêtre deud. Liemarion aussi prêtre, curé  
 deud, Michel LA PORTE frère de l'époux aussi mariage'  
 et autres de deux parents et amis qui n'ont ni mariage,  
 l'époux âgé de 27 ans, d'usage' et l'épouse  
 âgée de 26 ans, n'ont ni mariage' de ce mariage.  
 (Signé, de deud. Pierre - Michel Dela  
 baptisé, etc.

L'an 1487 et le 27<sup>e</sup> jour du mois de Novembre, après  
 1487 la publication, de mariage entre Jean CAZAC, âgé de 21 ans  
 fils légitime et naturel et défunt Pierre CAZAC et de Catherine  
 ANTRAYGUES, mariés au village de Falachon, paroisse  
 de Villac, d'une part --- et Genevieve CAYRON,  
 âgée de 27 ans, fille légitime et naturelle de  
 défunt Armand CAYRON et de Louise GONDAC, mariés  
 demeurant au lieu de Villac, d'autre part, faite dans  
 l'église deud. Villac, au front de la messe de messe  
 pendant 3 jours de deud. Consuevifs, sans opposition  
 ou connaissance. d'aucun empêchement, mais aucun mariage'  
 que, et recu le meurtre consentement de nossele parties  
 et leur ai donné la bénédiction nuptiale la cérémonie  
 de l'église préalablement absente, et avec le consentement  
 de parents respectifs, en présence de l'Évêque  
 SABA des village de Bous prêtre de Villac, deud, deud  
 d'Andrieu et de Guillaume SABC fils et fils, prêtre,  
 du village de Falachon, présents paroisse de Pierre BROUË  
 prêtre du village de Bous, curé deud - prêtre  
 mariage' avec l'époux; l'épouse. requise de mariage' de  
 ne deud - Casal. Dela.  
 falch. baptisé, etc.





L'an 1788 et le 19 Mars, le corps d'Anne CARRIOL, veuve de Michel FOURIER, laboureur du village de la Chapelle âgée d'environ 75 ans, décédée d'une peste, a été inhumée dans la cathédrale de Vitrac par nous prêtres-curés, soussigné en présence de ses proches parents et de M<sup>rs</sup> Barthélémy VAYLET vicaires, soussignés et de Louis MARTIN, clerc de paroisse aussi soussigné.

Vaylet, vic. Martin, Douglès, pr. curé

L'an 1788 et le 19 Mars a été baptisé par nous vicaire soussigné Antoniette RIGAL née d'un mariage légitime mariage de Antoine RIGAL et de Marguerite RIGAL, Bourgeois du village des Nos-Harnat. Son parrain a été Étienne RIGAL, Bourgeois du village de Tournes prêtre de Tournes, soussigné. Le marraine a été Antoniette RIGAL épouse de Pierre CANCÉLIER des maisons de Redondat prêtre de St-Rémy, qui n'a pu signer, oncle de Monte Fournes.

Douglès, Vaylet, vic.

L'an 1788 et le 14 Mars a été baptisé par nous vicaire soussigné Pierre DOYERBAUD né d'un mariage légitime mariage de François DOYERBAUD et de Blizabelle ROS, Bourgeois du village de Poulha. Son parrain a été Nicolas Pierre ROS, étudiant de Périgueux, oncle maternel de Pierre de Fournes, soussigné. Le marraine a été Madeleine ROS, Cousine de baptême aussi soussigné.

ROS, Étienne ROS, Vaylet, vic.

L'an 1788 et le 21 Avril, après la publication d'un bon du futur mariage, par l'aveu après accord de la dispense de temps autre qui s'est attaché, entre Jean FALGUIER, laboureur, jeune âgé d'environ 46 ans, fils légitime de Jean Antoine et de Jeanne SINGOË aussi laboureur mariés quand vivaient des villages de la vitracelle, paroisse de St-Rémy, d'une part et Françoise GUITARD, fille âgée d'environ 30 ans, et fille légitime de Jean François GUITARD et de Marie CAYRON, laboureur, mariés quand vivaient des villages de Vitrac, paroisse de Vitrac d'autre part, ... fait dans l'église de St-Rémy en présence de la messe de présence nos officiers ou curés, sans d'autre

impédiments, comme il est par le certificat de M. OUBES  
 curé de St. Rémy et dans celle de M. VITTE, curé de  
 Vic, assigné au lieu de mariage conformément aux articles  
 101 et 102 de la loi sur le mariage civil. Les témoins  
 sont : M. OUBES, curé de St. Rémy, M. VITTE, curé de Vic,  
 M. Jean B. FLEURET, garçon laboureur du village de  
 Vela, paroisse de St. Rémy, père de l'épouse mariée  
 et de M. XAVER MARTIN, curé de St. Rémy, paroisse de  
 St. Joseph, MARTIN, bourgeois, curé de la  
 ville de Vic, paroisse de St. Rémy, père de l'épouse  
 mariée et de M. LAMONTEUR, beau-frère de l'épouse  
 mariée et de M. ANTOINE GUITARD, frère  
 de l'épouse ; l'époux et l'épouse ont eu leurs  
 et leurs.

M. Fleuret, M. Martin, M. Vitte,  
 M. Guillard, M. Lamonteur, M. Guitard, etc.

- L'on 1788 et le 19 Juillet, le corps de M. Jean TISSIERE  
 âgé d'environ 55 ans, épouse d'Antoine VINCENT, père  
 du village de Bas-Haut, décédé d'hoir, a été inhumé  
 par moi, curé de St. Rémy, dans le cimetière de  
 Vic, en présence de ses enfants et autres proches parents  
 de M. MARTIN, curé de Vic et de M. RICHARD,  
 frère, paroisse de St. Rémy. M. Guillard, M. Lamonteur,  
 M. Guitard, etc.

Le 1er Mars 1788 j'ai compté mes paroissiens  
 dans les églises qui commencent, habitants  
 actuellement dans la paroisse, et il sont au  
 nombre de 460.

- L'on 1788 et le 24 Août, après la publication des bans des  
 futurs mariages entre Joseph VALAT, fils légal de  
 Jacques VALAT et de défunte Antoinette CHABOT, beaux  
 frères, et de M. de Vic ; et de M. Joseph  
 VALAT, âgé d'environ 26 ans, d'une part, et Antoi-  
 nette CHABOT, âgée d'environ 24 ans, fille légitime  
 de feu M. Nicolas, Arnaud CHABOT, chirurgien et  
 de Catherine ROBIN, veuve, par Antoinette CHABOT,

habitant en lieu de Colerchia depuis vers 3 ans d'autre  
 fait -- fait dans l'église de St. Vite, au prône de la  
 messe de paroisse, pendant 3 jours de l'archidiaconat  
 sans opposition ni connaissance d'empêchement  
 aucun, mais même sans que l'on ait reçu le verbal  
 consentement des vicaires parés et ben. et donné la  
 bénédiction nuptiale "levati benedicti", les parents respectifs, frères  
 et consœurs, savoir Jean VACAT, frère  
 de l'épouse, illetta; Jean Bernard RIGAL, frère de  
 Colerchia, beau-frère de l'épouse romaine, Pierre CAYRON  
 frère de St. Vite romaine, Guillaume CAYRON fr.  
 de l'épouse illetta, romaine, et Pierre de l'épouse illetta  
 ne s'opposent de la messe de St. Vite. RIGAL Cayron.  
 Cayron. Dougl, fr. cons.

— L'an 1788 le 15 Septembre a été célébré par un  
 vicair romaine, Jérôme SIMON né le 5 de  
 St. Vite, du légitime mariage de Jacques SIMON  
 et Marie CHASTAN, habitans du village de Barrière.  
 La mariée a été Marie GONCAL, fille naturelle  
 de St. Vite CHASTAN de St. - Genevieve qui n'a eu aucun  
 de la requise, le père absent.  
 ( Jean ) Brousse, vic.

— L'an 1788 le 16 Septembre, après la publication des  
 bans des fiances mariage entre Jean - Pierre VACARASSE  
 fr. légitime de défunt Jean et Anne CAYRON, habitans  
 du village de Barrière, paroisse de Vite, d'un part  
 -- et Marie RIGAL, fille légitime de René RIGAL  
 et Marie CYSSEBRE, avn. habitans du village de Valbrun  
 vicair paroisse, d'autre part, fait dans l'église de St.  
 Vite, au prône de la messe de paroisse, pendant 3 jours  
 de l'archidiaconat, sans opposition ni connaissance  
 d'empêchement aucun, mais même romaine, ai reçu  
 le verbal consentement des vicaires et ben. et donné la bénédiction  
 nuptiale "levati benedicti" les parents respectifs, frères  
 et consœurs savoir: Antoine VACARASSE, frère de  
 l'épouse romaine, Jean ANTRAYGUES beau-frère de l'épouse  
 illetta, Jean RIGAL, frère de l'épouse romaine, Charles  
 RIGAL, frère de l'épouse illetta et autres qui n'ont eu  
 aucun, de même que l'épouse, l'épouse a signé  
 Valcarasse Valcarasse. RIGAL Brousse, vic.

- L'an 1788 et le 5<sup>e</sup> octobre a été baptisé par moi vicarie soussi- que' Etienne SIRVAIN, né de même jour, des légitimes mariage de ses Père SIRVAIN et de Jeanne FABRE, laboureur du village de Védrien. Son parrain a été Etienne FABRE oncle maternel garçon illettré, du village de Colmenhe. Le pte absent. Brousses, vic.
- L'an 1788 et le 6 octobre, a été baptisé par moi parrain - cense' soussigné, Jean - Antoine SIRVAIN, né de même jour, des légitimes mariage de Guillaume SIRVAIN et de Jeanne BARDI, laboureur, du village de Paulliac. Son parrain a été Jean DEBOS, garçon laboureur du lieu de Vitea, le pte absent. Dangls, fr. cense'.
- L'an 1788 et le 15<sup>e</sup> octobre a été baptisé par moi parrain - cense' soussigné, Jean-François ANDRIEU, né de même jour, des légitimes mariage de Jean ANDRIEU m<sup>e</sup> usager et de Marie VIGUIER du village du Bour. Son parrain a été Jacques ANDRIEU, fr<sup>e</sup> de l'épouse. Le pte absent. Dangls, fr. cense'.
- L'an 1788 et le 14 octobre le corps de Henri Antoine VINCENT veuf, bourgeois du village du Nos-Hermut, âgé d'environ 66 ans, décédé d'hydre, a été inhumé dans le cimetière de Vitea par moi parrain - cense' soussigné. En présence de M<sup>rs</sup> Jean BROUSSE, vicarie, de Louis MARTIN, cense' de paroisse soussigné et de Jean - Pierre DORVILLE garçon, laboureur du l. Nos-Hermut, illettré. Dangls.
- L'an 1788 et le 11 octobre a été baptisé par moi vicarie soussigné Catherine VALAT né de même jour, des légitimes mariage de Joseph VALAT, Marria, et d'Antoniette CABOT illettré du village de Barrière. So. marraine a été Catherine ROBIN, sœur de la baptisée qui n'a pu signer, de ce requise. Le pte absent. Brousses vic.
- L'an 1788 et le 19 Novembre, le corps de Pierre VACCAROSSE garçon, tailleur d'habits, décédé d'hydre au village de Barrière, a été inhumé dans le cimetière de Vitea par moi parrain - cense' soussigné, en présence de l'abbé de Vitea, VACCAROSSE son oncle et autres parents et de Louis MARTIN, cense' de paroisse soussigné. Dangls. Dangls, fr. cense'.

- L'an 1787 et le 26 Décembre le corps de Marie ANTOINETTE, fille  
épousée d'ancien, 60 ans, décidée d'être au village de Bon  
à elle-même dans le curat de Vitte - par moi présent - avec  
son unique, en présence de M<sup>r</sup> Jean BROUSSE vicair, et Louis  
GARTIN, clerc de justice, unique, et de Jean ANTOINETTE un  
notaire, venu de la décision, et de ses autres parents.  
Monsieur. vic. Dange, fr. curé.

- L'an 1788 et le 27 Décembre et décidée Marie BOISSON, B&S  
dite la "D'ambalade", du village de Colvaches, vicair  
de Vitte et a été uncurat unique et d'Orléans  
à être décidée au village de Siquene des sans de sa fille  
Dange, fr. curé.

- 1789 -

- L'an 1789 et le 4<sup>e</sup> Jours a été baptisé par moi vicair, son  
épousée Raufonnet DÉTRICAT, un des vicair, son unique  
mariage de Joseph DÉTRICAT et de Jeanne RAYNAC, paysan  
du village de Bonvic, vicair de Vitte. Son unique a été  
Raufonnet CARBONEL, paysan, paysan d'au village de  
Bonvic unique, le père absent Monsieur Monsieur, vic.

- L'an 1789 et le 10<sup>e</sup> Jours de Vitte, après la publication de  
leur des filles mariage. entre Jean - Pierre IMBERT, âgé  
d'ancien, 53 ans, fils unique de défunt Pierre IMBERT et  
Antoinette SIRRAIN, vicair, paysan, du village de Vitte,  
vicair de Vitte d'une part - et Anne CAYRON, âgée  
d'ancien, 38 ans, fille unique de feu Amable CAYRON,  
et de Louise GONDAC, vicair, paysan, vicair de Vitte de  
l'autre part, fait. Lors l'église de Vitte, vicair,  
après de la messe de messe pendant 3 jours de dimanche  
consuetifs, sans opposition, ni considération d'empêchement  
aucun, moi vicair unique et avec le vicair consent  
sans de vicair, fait. et leur vicair de la vicair  
receptifs "Serris Serris", les parents respectifs présents  
et consentants, moi Antoine IMBERT, frère de l'épousée  
unique, Jean CAYRON, frère de l'épousée unique,

Pierre BRÉVIER, paysan, du lieu de Brouse romainque,  
Antoine PAUARD, garçon, du lieu de Colvailler, Antoine  
PASCAL aussi romainque, l'époux et l'épouse ont été messeurs  
de la messe.

Tribut Caspar, Pierre Pascal, Pontal.  
Brouse, etc.

- L'an 1784 et le 10<sup>e</sup> Février a été baptisé par moi vicarie  
romainque Jean GUITARD, né d'aujourd'hui des légitimes mariage  
d'Antoine GUITARD et de Marie DAGES, paysans des village  
de Viduier. Son parrain a été Jean DAGES grand oncle  
maternel qui n'a pu signer de ce registre, le père absent.

Brouse, etc.

- L'an 1784 et le 17 Février a été baptisé par moi vicarie  
romainque Marie-Anne TESSÉRE né d'aujourd'hui des  
légitimes mariage de Pierre TESSÉRE, laboureur et de  
Marguerite NOISSET des village de Viduier. La marraine  
a été Marie-Anne TESSÉRE d'au village, tante paternelle  
de l'enfant baptisé qui n'a pu signer de ce registre, le père  
absent.

Brouse, etc.

- L'an 1784 et le 20 Mars a été baptisé par moi vicarie  
romainque Pierre-Jean TOUREY, né d'aujourd'hui des  
légitimes mariage de Jean TOUREY et d'Anne PÉRET  
laboureurs des village de Falachon, paroisse de Vitrac.  
La marraine a été Marie VACCARÈSE, fille d'au village de  
Falachon, qui n'a pu signer de ce registre, le père absent.

Brouse, etc.

- L'an 1784 et le 11<sup>e</sup> Mars a été baptisé par moi vicarie  
romainque Jean-Baptiste CAYRON, né d'aujourd'hui des légitimes  
mariage de Jean-William CAYRON, tailleur et d'habit  
et de Jeanne GIBAC du lieu de Vitrac. Son parrain a été  
Jean CAYRON, paysan d'au village de Vitrac, romainque, le père absent.

Cayron - Brouse, etc.

- L'an 1784 et le 14 Mars a été baptisé par moi vicarie  
romainque Pierre CAYRON, né d'aujourd'hui des légitimes mariage  
d'Antoine CAYRON et d'Anne RIGAC, paysans des village  
de Viduier. Son parrain a été Pierre CAYRON, grand oncle  
de l'enfant baptisé romainque, le père absent.

Cayron Brouse, etc.

- L'on 1789 et le 11<sup>e</sup> Avril a été baptisé par moi vicarie  
 soussigné Marie - Rose BOSCH, née d'un légitime mariage  
 de M<sup>rs</sup> Amans BOSCH et de M<sup>lle</sup> Antoinette DORBERGUE, bourgeois du  
 village de Broy. Son parrain a été M<sup>rs</sup> Louis Alexandre  
 HEBRIET, bourgeois du lieu de Colombe soussigné. Sa  
 marraine M<sup>lle</sup> Antoinette Rose BOSCH, veuve Jabeurille, le  
 père absent.  
 Amant. Brouse. né.

- L'on 1789 et le 14 Avril a été baptisé par moi vicarie  
 soussigné Jean SIGNES, née d'un légitime mariage  
 de François SIGNES et de Jeanne NAYRIVIAE, Misesse de  
 l'abbaye de Falachamp que n'a ni parrain, le père absent.  
 Brouse, né.

- L'on 1789 et le 1<sup>e</sup> jour des mois de Mai a été baptisé  
 par moi, vicarie soussigné Etienne Marie BOSCH né  
 le dernier Avril d'un légitime mariage de M<sup>rs</sup> Jean - Pierre  
 BOSCH et d'Anne - Marie PRAT, bourgeois du village de  
 Lavagne. Son parrain a été M<sup>rs</sup> Etienne BOSCH, Avocat  
 au Parlement, habitant de la ville de Rodry, ouïe parrain  
 du baptême soussigné. Sa marraine Marie Antoinette ROPIER  
 du lieu de Cocuial, grand-mère du baptisé soussigné  
 avec M<sup>rs</sup> George Louis ROPIER, bourgeois du lieu d'~~la~~  
 d'Antverville, parrain de Conception, et M<sup>rs</sup> Jean - François  
 PRAT, ouïe parrain du baptisé du lieu de Cocuial  
 le père absent. Brouse - av.  
 Roussel. Louchet. Paul Dangle, parrain

- L'on 1789 et le 5<sup>e</sup> Mai, après la publication de deux des  
 feux mariage entre Jean - Pierre PASCAL fils unique et légitime  
 de feu Antoine PASCAL et de Jeanne PAUS, peysan marié du  
 village de Pambier, paroisse de Villac, d'une part - - -  
 et Jeanne CARLES, fille unique et légitime de Pierre  
 CARLES et de M<sup>lle</sup> Antoinette DAGES, laborieuses du village  
 de Falachamp paroisse de Villac, d'autre part, faite dans  
 l'église dudit. lieu, au presbytere de la messe de messire, pre-  
 sident 3 semaines consécutives, sans opposition, ni connaissance  
 d'empêchement aucun; un vicarie soussigné se recevant le  
 mutual consentement des parents et leur si chère la  
 bénédiction nuptiale "Sacrament Sacrament", les parents respectifs  
 présents et consultants, savoir Laurent PASCAL, frère de  
 l'époux, peysan du village de Pambier soussigné, Antoine  
 PASCAL, garçon peysan du village de Falachamp soussigné

de Jean CAYROL, Miroillien d'ord. Fabaudoux romainque et  
de Jean LAPORTE, jeune, laborieuse du lieu de vitracquel  
romainque; d'effuse et d'effuse n'ont ne signee de ce mariage.  
Pascal Pascal Laporte Caspel Prouesse, vic.

- L'an 1789 et le dernier jour de Mai a été baptise par moi  
vicarie romainque Francois PASCAL ne d'hier des legitimes  
mariage de Jean Pierre PASCAL et de Jeanne LAPORTE  
laborieuses du village de Fabaudoux. Son parrain a été  
Francois PASCAL oncle parrain des baptise qui n'a ne  
signee, de fois absent. Prouesse, vic.

- L'an 1789 et le 8<sup>e</sup> Juin, le corps de Catherine BUCHET  
veuve de Jean CAYROL, Miroillien. du village de Fabaudoux  
decedee d'hier au lieu de vitracquel, agee d'environ  
45 ans, a été enterrée dans le cimetiere de vitrac par  
moi vicarie - curé romainque. En presence de M<sup>rs</sup> Pierre Jean  
SABERT, vicarie romainque et de Jean RIGAL pretre  
abitant du village de Pancher romainque et autres  
parents et voisins illetrae. Rigal, vic. Pancher, vic.  
approuve l'enterrement. Talbot, vic. D'Angles, vic.

- L'an 1789 et le 16 Juin, apres la publication des lettres  
mariage entre Blaise CROS, fil, majeur et legitime de  
defunt Antoine CROS et de Anne GONDAC, laborieuses  
du lieu Trinitat, decessé de M<sup>rs</sup> Fleury, d'une part - -  
et Jeanne FRANK, fille majeure et legitime de defunt  
Antoine FRANK et Marguerite GONDAC, laborieuses du  
village de Pancher, sur la presenté parois de vitrac  
d'autre part, faite dans l'eglise d'ord. vitrac pendant  
3 jours de devant de de fite, une prône de la messe de fesi-  
me, consistant et dans celle d'ord. La Trinitat come approuve  
le certificat de M<sup>rs</sup> le vicarie. Curé d'ord. La Trinitat, rom  
officiant ni aucun obstacle d'empêchement aucun; moi  
vicarie romainque ai reçu le mutual consentement des  
parties de leur ai dans la basilique municipale "Sanctis  
Secundis" present et consentant. Le present couple rom-  
mainque, romain Antoine CROS, Jean RIGAL romainque,  
Antoine CROS, Jean FRANK qui signee de ce mariage  
que Pierre GONDAC, ont dit ne romain, l'effuse et d'effuse  
ont dit ne romain de ce mariage. CROS Pancher  
Talbot, vicarie



- L'an 1789 et le 20<sup>e</sup> Juin a été baptisé par moi prêtre, curé  
 paroissial au sujet auquel a été donné le nom André, né  
 d'aujourd'hui et son père inconnu, qui a été présenté par  
 Jeanne TAYAI NHAAC, femme de François SIVAS, manoeuvre, de  
 l'île de Falachon au village de Falachon au lieu de Falachon au lieu de Falachon  
 André est fils naturel de Patrouille TAYAI NHAAC sa mère, demeurant  
 au village de Falachon. Son parrain a été André  
 TAYAI NHAAC, aïeul naturel de l'enfant, illettré qui a assuré  
 avec les deux ci-dessus. Son parrain de Louis MARTIN, garçon  
 domestique demeurant au village de Falachon, et de Cécile  
 VICIÈRE, femme de Pierre CAZAC, manoeuvre, illettré de Falachon  
 deux paroissiaux

Notaire - curé Dougla, pr. curé.

- L'an 1789 et le 21 Juin a été baptisé sous condition, septant  
 ans d'âge à la maison, à l'usage de Falachon de l'île de Falachon  
 Baptiste FRANC né d'hier de l'épouse mariage de Pierre  
 FRANC et de Jeanne MARTIN, paroissiaux des villages de Falachon.  
 Son parrain a été Jean Antoine FRANC, oncle paternel  
 de l'enfant, illettré qui n'a eu aucun des deux requis, le père absent.

Dougla, curé.

- L'an 1789 et le 25 Juin, le corps de Jean BARRÈRE, âgé  
 de 70 ans, originaire du village de Falachon, a été inhumé dans  
 l'église de Falachon, d'après la volonté de l'enfant par moi pr. curé  
 paroissial, d'après la volonté de l'enfant par moi pr. curé  
 paroissial, assisté de la sépulture M<sup>re</sup> Pierre-Jean TALLEBERT et de  
 M<sup>re</sup> Jean RISSAC, aîné, et Louis Martin, deux des paroissiaux  
 paroissiaux. Talbert né - Rigal fils Dougla, pr. curé.

- L'an 1789 et le 21 Juillet, après la publication des bans de  
 futur mariage entre Antoine PASCAE, fils légitime de  
 Charles et de Antoinette AUBERNY, laboureur, de l'île de Falachon  
 Falachon au lieu de Falachon au lieu de Falachon au lieu de Falachon  
 36 ans, et de Jeanne PONS, âgée d'environ 30 ans  
 fille légitime de Gabriel PONS et de de l'épouse Antoinette  
 DAGES - laboureur de l'île de Falachon au lieu de Falachon au lieu de Falachon  
 Falachon, faite dans l'église de Falachon. Pendant 3 jours des  
 conseillers au prêtre de la paroisse de Falachon, sans opposition  
 ni connaissance d'empêchement, nous, vicaires paroissiaux  
 et avec le conseil des conseillers de Falachon, nous avons  
 donné la bénédiction nuptiale "Sacramentum" en  
 présence des parents respectifs et consentants paroissiaux, M<sup>re</sup>  
 François PASCAE fils de l'épouse, paroissial, Antoine

PASCAL, fils du village de Vieilles, parent de l'époux,  
 de Jean CAYROL, oncle, de Jean - Guillaume FABAC, de Mathieu  
 PONS, oncle de l'épouse, de Bernard RIGAL, prêtre, de  
 Catherine, nous soussigné oncle l'épouse, l'épouse a été ma  
 mari  
 Pascal - Pascal. Carpal. Pons. Pils.  
 Pascal. Talbot, vic. Rigal

- L'an 1784 et le 21 Juillet a été baptisé par moi prêtre - curé  
 soussigné Antoinette GUITARD veuve de Jean meublé de  
 Rigal - mariage de Jean François GUITARD et de Antoinette  
 BOUCJOIRES, fils du village de Vieilles. Son parent  
 a été Jean GUITARD, oncle paternel de sa mariée  
 Antoinette CAPOUCADE, oncle de la baptisée qui n'a  
 ni frère de ce sexe, le père absent. Dougls, pr. curé.

- L'an 1784 et le 24 Juillet a été baptisé par moi prêtre - curé  
 Catharine CASAC veuve de l'ancien mariage de Jean  
 CASAC et de Genevieve CAYRON, marcellines du village de  
 Paladous. Son parent a été Jean CAYRON, oncle maternel  
 soussigné, la mariée Catharine ANTOYADES, oncle  
 paternel de la baptisée qui n'a ni frère, le père absent.  
 Cayron. Dougls, pr. curé.

- L'an 1784 et le 3 Septembre, le corps de Marguerite CALPES  
 venue de Michel LAPORTE, laboureur du village de Pours  
 âgée de environs 60 ans, de l'âge de l'âme, a été inhumé par  
 moi prêtre - curé soussigné dans le cimetière de Vieilles, en  
 présence de M<sup>rs</sup> Jean RIGAL, frère, du village de Paulbac  
 soussigné et de Louis MARTIN, clerc de paroisse, soussigné.  
 Rigal fr. Dougls, pr. curé. Nardin.

+ - L'an 1784 et le 12<sup>e</sup> Septembre le corps de l'âme CALPES, venue  
 âgée de environs 70 ans de l'âge de l'âme, du village de Paulbac  
 a été inhumé par moi prêtre - curé soussigné dans le cimetière  
 de Vieilles, en présence de M<sup>rs</sup> Pierre - Jean TALBAT  
 vicar et de Louis MARTIN, clerc de paroisse soussigné et  
 de ses parents et voisins Nardin - Talbat, vic.  
 Dougls, pr. curé.

- L'an 1784 et le 10<sup>e</sup> Octobre a été baptisé par moi vicar  
 soussigné Marie - Jeanne CROS veuve de l'ancien mariage  
 de St François CROS et de de mariée Jeanne RAYNAC

Bourgeois des villages des Villes. Son parent a été Baptiste RAYMOND  
- parent de la sœur de l'ancien notaire. La mariée Marie -  
Jeanne ROS, sœur de la nouvelle qui n'a pas de sœur, le père  
absent  
Rocher, Talbot, etc.

- L'an 1789 et le 21 octobre, après la publication des lettres  
mariage entre Thomas BONNIOL, laboureur fils unique et  
légitime de défunt Antoine et de sœur CARBONNAC  
mariée au village de Bourges, paroisse d'Alfred, et d'une  
sœur... et Marianne SIBRAIN fille unique et légitime  
de défunt et de sœur PAUTARD, laboureur mariée  
au village des Villes, paroisse de Villedieu et de la paroisse  
de la paroisse de la paroisse d'Alfred. Pendant 3 jours  
des observations considérables, sans opposition de consistance  
et conformément, comme il... par le curé de la paroisse  
de la paroisse d'Alfred, dans celle paroisse de Villedieu; je  
visais remarquer au sujet de l'union consentie et  
résolue par les deux sœurs de la paroisse de Villedieu  
"Sœurs de la paroisse" et aussi le consentement des parents - respec-  
tifs et la présence de Marianne, sœur unique, sœur  
BONNIOL, sœur de l'épouse remarquée, Thomas CARBONNAC  
NAC, sœur de l'épouse remarquée, Guillaume CARBONNAC  
parent, Jean-Pierre PASCAL sœur de l'épouse, Antoine  
SIBRAIN, sœur de l'épouse remarquée, l'épouse et sœur  
et l'épouse a été remarquée.

Carbonnac Carbonnac. Bonniol Talbot, etc.  
Sibrain Rocher.

- L'an 1784 et le 21 octobre a été l'épouse remarquée Marie  
remarquée François CAYRON, né d'après les registres  
mariage de Jean CAYRON et d'Anne BRÉVIER, labou-  
reux de la paroisse de Villedieu. Son parent a été François  
BRÉVIER, sœur, sœur maternelle de l'épouse, sœur  
de la paroisse de Bourges, le père absent. Talbot, etc.

- L'an 1784 et le 10<sup>e</sup> Novembre, après la publication des lettres  
mariage entre François REDON, sœur, sœur maternelle de l'épouse  
du village de Artiques, paroisse de St. Clément et de Bourges,  
fils unique et légitime de Jean REDON et de sœur  
ALAZARD, mariée sœur de Artiques, sœur REDON sœur maternelle  
de l'épouse dans la paroisse de Carnac, et d'une sœur  
... et Marie MAYRINAC, fille légitime de André et  
sœur Elizabeth CHAUVET, habitant du village de

Palochamp, paroisse des villages, abattoir, fait ses papiers  
 de la même paroisse de la Cassefontaine, pendant 3 jours  
 de deux autres consuetudes nous opposées, ni connaissance  
 et engagement aucun, nous le cont. ? par le certificat des  
 messes MARTIN, les papiers de Cassefontaine et aussi dans celle  
 de la paroisse ; je priez - ceux nous - nous-même si vous le  
 voudriez consentir et possible par les abbes de la paroisse  
 la paroisse de la paroisse "Samedi de la paroisse" avec le consentement  
 des parents respectifs et en présence de Monsieur, nous-même  
 nous, Pierre JEAN ALBERT, Louis et Louis MARTIN  
 chez de messes nous-même, Jean CAYRON, préfère de la  
 paroisse, Charles PASTAL, martrilleux des villages de  
 Palochamp, nous-même. Talbot, vic. Nocturne

Cayron, Pocat.

L'effort et l'effort requis de nous-même et de la paroisse -  
 Dougls pr. curé.

- L'an 1784 et le 10<sup>e</sup> Décembre a été baptisé par moi vicari  
 nous-même Lazare LAPOSTOLLE né d'Abel, des registres  
 mariage de Michel LAPOSTOLLE et de Françoise GROSSEAU  
 laboureur des villages de la paroisse. Son parrain a été Antoine  
 BOUTAL, oncle, martrilleux, des villages de la paroisse, paroisse  
 de St-Jean-de-la-Paroisse, le père absent. Talbot, vic.

- L'an 1785 et le 22 Décembre a été baptisé par moi vicari  
 nous-même, Louis IYBERT né d'Abel des registres mariage  
 de Jean-Pierre IYBERT et de Anne CAYRON, martrilleux  
 des villages de la paroisse. Sa marraine a été Louise GROSSEAU  
 grand-mère maternelle de la paroisse, qui n'est ni  
 ni parrain, le père absent. Talbot, vic.

La messe. Louis IYBERT se docteur  
 le 13 octobre. 1790. Dougls, pr. curé.

- 1790 -

- L'an 1790 et le 10<sup>e</sup> Janvier a été baptisé par Monsieur  
Pierre JACARDIER, prêtre, habitant au village de Panchua,  
Jean-Pierre BOBERGUE, né d'un mariage de François  
BOBERGUE, Bourgeois et d'Elizabeth CROS, d'un  
village de Panchua. Son parrain a été Monsieur Jean-Pierre  
DAUBE, Avocat au Parlement, habitant à la ville de Capriole.  
Sa marraine Geneviève Marie-Jeanne LABARTHE, fille d'un  
village de Cissac, prêtre de Carbonnet, le père absent.  
Valade, prêtre. Daube, avocat.

- L'an 1790 et le 2<sup>e</sup> jour de Février a été baptisé par moi  
vicaire romain Jean-Pierre LAPORTE né d'un mariage de  
légitime mariage de Pierre LAPORTE, charroyer et d'Anne  
FABRE, des lieux de Villayrac. Son parrain a été Jean-  
Pierre FABRE, ouvrier maçon, du village de Colubière  
qui n'a pu signer des registres, le père absent.  
Falleut, notaire.

- L'an 1790 et le 3<sup>e</sup> jour de Février, après la publication  
de bans des futures noces entre Pierre BERGOU NHOUE  
fil légitime et naturel et d'Anne Marie BERGOU NHOUE,  
d'origine et de Françoise GONTEIL, du village de Panchua  
épouse de Curicé, d'une part - - - et d'Anne - Rose  
BOSE, fille légitime de défunt Joseph BOSE et d'Anne  
village ANBERNI, parrain du village de Bous, prêtre  
de Villayrac, d'une part, faite dans l'église d'Anne Marie Curicé  
comme il - - - par le certificat des lieux ASTOR curé, par  
dont 3 jours de dimanche. Consécutif, sans opposition, ni  
conséquence d'empêchement de ceux et d'avec elle d'un village  
de Villayrac; je vicaire romain ai reçu le mariage convenu  
Monsieur des registres. parties et leur ai donné le bannissement  
Monsieur suppléant "Securité Secours" présents et consentant  
les parents respectifs et autres témoins, les noms; par moi  
Jean et Antoine BERGOU NHOUE frères de l'épouse qui n'a  
pu signer, Jean-Pierre ANBERNI ouvrier maçon et  
l'épouse, romain. Joseph BOSE frère de l'épouse,  
François BOBERGUE qui n'a pu signer, de l'épouse  
MARTIN, d'un village de prêtre romain, l'épouse et l'épouse

ne fut en effet de ce genre.

Nous.

Amberg Talbot, etc.

- Pierre BIRON, garçon de village de Viala et marié avec Bernade, femme de La Capelle, le dimanche Samedi 1790 Douglé, p. curé.

- L'an 1790 et le 3<sup>e</sup> jour de Février, a été célébré par moi prêtre curé soussigné Marie NOÏSSÉ, marié de même jour des légitimes mariage de Michel NOÏSSÉ et de Marie VACARASSE, laborieuses du village de Viala. Le mariage a été: Marie RIGAL, femme de Jean - Pierre VACARASSE, maraichier du village de Viala qui n'a eu aucun acte de mariage, le jour absent Douglé, p. curé.

- L'an 1790 et le 9<sup>e</sup> jour de Février, après la publication de deux des futures mariage, entre Antoine TONCLAR fils légitime et naturel de feu François TONCLAR et d'Elizabette PÉGORIER, mariés par le dit TONCLAR vivant des lieux de Lacalès, d'une part - - et Marie Jeanne BONNET, fille légitime et naturelle de Antoine BONNET et de défunte Marie MAYSIERE, mariés par le dit MAYSIERE vivant du village de Paulhac, paroisse de Viala d'autre - - faite devant l'église de Lacalès, de l'occi de St. Plou, dans celle de La Ferrière, ledits futurs époux ayant resté dans led. paroisse de La Ferrière depuis quinze jours et sept et jours à Paulhac, sept de son dit jour, sans il - - par le certificat de prêtre - curé de Lacalès et de celui de La Ferrière, et dans celle de Viala pendant 3 jours de dimanche ou de fête, ou jours de la messe de paroisse, sans opposition ni empêchement d'aucun - - je, vicaires soussignés de l'occi de mutual consentement de mariage paré et légal de l'homme et la légalité, officielle "sacris laudes" présent et convenu - Nants les parents respectifs et autres témoins; savoir: Jean PÉGORIER, bourgeois du village de Paulhac, Souberrier, prêtre de Lacalès, curé naturel dudit: TONCLAR, Antoine TONCLAR frère de l'époux, soussigné, Pierre Pierre FAYT, bourgeois de Lacalès soussigné, Jean - Pierre BONNET, et Pierre - Jean BONNET, frère de l'épouse soussigné, l'épouse a signé et l'épouse a dit les paroles Paulhac Douglé. Talbot, etc. - Pasq. - Bonnet. Talbot, etc.

- L'an 1740 et le 4<sup>e</sup> Février, le corps de Raymond BONNAT  
jeune, âge d'environ 60 ans, habitant au village de  
Villeneuve de l'acte d'acte, a été inhumé par moi-même  
dans une tombe dans le cimetière de Villeneuve, en présence de  
Pierre Peire - Jean TALBERT, vicaires et de Louis MARTIN  
curé de paroisse, romains, et autres de sa parenté qui n'ont  
signé : Talbert, vicaires - Martin.

- L'an 1740 et le 7<sup>e</sup> Mars le corps de Antoine BONNAT  
jeune du village de Paulliac, paroisse de Villeneuve, âge  
d'environ 87 ans, de l'acte d'acte, a été inhumé par moi-même  
dans une tombe dans le cimetière de Villeneuve, en présence  
de Jean RIGAL, prêtre de l'église de Paulliac et de  
Louis MARTIN, curé de paroisse, romains et autres  
de sa parenté qui n'ont signé : Pierre RIGAL, prêtre -  
Talbert, vic.

- L'an 1740 et le 25<sup>e</sup> jour du mois de Mars a été déposée  
par moi-même dans une tombe dans le cimetière de Villeneuve  
de l'acte d'acte, le corps de Jean - Pierre VACCARÉSSA  
né au même lieu de la commune de Villeneuve de l'acte d'acte  
de l'acte d'acte de Marie RIGAL, habitantes du village  
de Villeneuve. La sépulture a été faite par moi-même  
dans le cimetière de Villeneuve, du village de Villeneuve,  
qui n'a signé de la requête, le vic. Talbert.

- L'an 1740 et le 15<sup>e</sup> jour du mois de Mars, le corps de Pierre  
SERVAIN, âge d'environ 60 ans, habitant du village de  
Villeneuve, paroisse de Villeneuve, de l'acte d'acte, a été inhumé  
par moi-même dans une tombe dans le cimetière de Villeneuve  
en présence de Louis MARTIN, curé de paroisse et de Pierre  
DÉBORD romains et autres de sa parenté qui n'ont  
signé de la requête : Martin - Talbert, vic.

- L'an 1740 et le 1<sup>e</sup> jour du mois d'Avril, le corps de Antoine  
PASCAL, âge d'environ 72 ans, fils de l'église de Villeneuve  
PASCAL et de Françoise NESTRE, habitants du village de  
Villeneuve, paroisse de Villeneuve, de l'acte d'acte, a été inhumé  
par moi-même dans une tombe dans le cimetière de Villeneuve  
en présence de M<sup>r</sup> Jean RIGAL, prêtre de Paulliac et de  
Louis PASCAL, père de l'acte d'acte, romains  
Talbert, vic.

- L'an 1790 et le 16 Avril, le corps de Naie RAYNALDI, veuve BÉCOR, âgée de 60 ans, de l'école de l'église, a été inhumé par moi vicairie romain dans la cathédrale de l'église, en présence de Jean RIBOT, curé des villages de Paulhan et de Louis NACHY, curé de la paroisse, tous deux vicaires. Nachy - Rigal pte Talbot, vicairie

- L'an 1790 et le 19 Avril a été baptisé par moi vicairie romain, Naie - Jeanne SIR VAIN née de son mari absent. du légitime mariage de Guillaume SIR VAIN et de Jeanne BATHUT, paroisse des villages de Paulhan. Sa marraine a été Anne BATHUT, Monte Martenelle, des villages de Soubage, paroisse de Camisards qui n'a pu signer de ce mariage, le père absent. Talbot, vicairie.

- L'an 1790 et le 26 Avril a été baptisé par moi vicairie romain, Antoine SIR VAIN né et lui du légitime mariage de défunt Pierre SIR VAIN et de Jeanne LABRE, laboureur des villages de Vichie. Son parrain a été Etienne SIR VAIN oncle parrain, Marcellin des villages de Vichie et paroisse de Grésolle, qui n'a pu signer, le père absent depuis long temps. Douglé, p. curé.

- L'an 1790 et le 28 Avril a été baptisé par moi vicairie romain Pierre PASCAL né et lui du légitime mariage de Jean - Pierre PASCAL et de Jeanne CHALET de l'école de Laboussac, des villages de Falachon. Son parrain a été Pierre CHALET, signal municipal de Falachon romain, le père absent. Caral. Douglé, p. curé.

- L'an 1790 et le 8<sup>e</sup> Mai a été baptisé par moi vicairie romain Michel PASCAL né et lui, du légitime mariage de Antoine PASCAL et de Jeanne PONS, laboureur des villages de Colombès, paroisse de Vihac. Son parrain a été Michel DARES oncle maternel qui n'a pu signer, le père absent. Douglé, p. curé.  
 Idem objet de 8<sup>e</sup> ajoutez supra d'être marié et demeuré.

- L'an 1790 et le 8<sup>e</sup> Mai le corps de François GUITARD jeune laboureur, âgé d'environ 46 ans, de l'école de l'église au village de Vichie, a été inhumé dans la cathédrale de l'église, par moi vicairie romain, en présence de



de N<sup>o</sup> Paris - Jean TAJBERT, vicarie roumaine, de Louis MARTIN  
deux de persone roumaine et de Charles GUYTARD, frere de  
de l'eglise et de l'autre de voisins, qui se sont vu signer

Talbot, vicarie Roumaine. Dangle, fr. can.  
- L'an 1740 et le 17<sup>e</sup> jour de Juin le corps de Pierre DUBOIS, laboureur  
du village de Velhies, age d'environ 55 ans, de l'eglise de l'eglise  
a été inhumé dans le cimetiere de Velhies par nous vicarie  
canonique et en presence de N<sup>o</sup> Paris - Jean TAJBERT  
vicarie roumaine et de ses voisins et voisins.

Talbot vicarie. Dangle, fr. can.

- L'an 1740 et le 17<sup>e</sup> jour de Juin apres la publication des  
lois de l'eglise mariee entre Jean FABRE, age d'en-  
viron 23 ans, fils legitime et Antoine FABRE et de Anne  
PLECHAT habitans du village de Velhies par nous vicarie  
Grandvalle - et Antoinette DORREAU agee d'environ  
30 ans, fille legitime de defunt Jean DORREAU et de  
Jeanne ALBOURZ, laboueurs du village de Nos-Hermet  
paroisse de Velhies; faite dans l'eglise dudit Grandvalle  
canon. - par le certificat de N<sup>o</sup> LADOUX curé dudit  
Grandvalle et dans celle dudit Velhies pendant 3 jours  
de dimanche ou fête consecutifs, en presence de ledit vicarie  
deparoissee, sans opposition de connaissance et d'empêche-  
ment aucun, je vicarie canon. de Velhies roumaine et avec  
le consentement des parties et de leurs parents  
la benediction officielle, present et consentant de  
parents respectifs: savoir Antoine FABRE pere de l'epouse  
de l'eglise, Dangle DORREAU, parois dudit lieu de Grand-  
valle roumaine, Pierre MARTIN, parois du village de  
de Cazelle, parois de Grandvalle roumaine et Louis  
MARTIN deux dudit Velhies roumaine, l'epouse et l'epouse  
se sont vu signer de ce requies

Roumaine Roumaine Dangle, fr. can.  
Roumaine.

- L'an 1740 et le 17<sup>e</sup> jour de Juin de mois de Juin, le corps d'Antoine  
JACARASSE, laboureur du village de Bernicci agee d'environ  
50 ans, de l'eglise de l'eglise, a été inhumé dans le cimetiere de Velhies  
par nous vicarie - canon. roumaine, en presence de N<sup>o</sup> Paris - Jean  
TAJBERT, vicarie roumaine et de Louis MARTIN, deux de persone  
roumaine et de ses voisins et voisins qui se sont vu signer

Talbot, vicarie Roumaine. Dangle, fr. can.

- L'an 1740 et le 30<sup>e</sup> Juin, après la publication des futurs mariages entre Antoine <sup>CARBON</sup> ~~Carbon~~ fils légitime de défunt Antoine et d'Antoinette FABRE, laboureur du village de Verubole, paroisse d'Orliaguet d'une part - - - - et Marguerite BALITRANO femme de son non, fille légitime de George BALITRANO et d'Anne. CABRAC, trouilleuse du village de Paulhan, paroisse de Lillac, faite dans l'église d'Orliaguet pendant 3 jours de dimanche ou fête consubstifs, comme il - - - par le curé fiscal M<sup>r</sup> ALBERT avec deux. Orliaguet et deux celle de Lillac, sans opposition ni connaissance d'empêchement aucun, mais, même soussigné au lieu de mutual consentement des susdits parties et leur, se donne la bénédiction nuptiale "Secundis benedictis" présents et consentant les parents respectifs et en particulier Pierre CARBON père de l'époux soussigné, Jean Antoine Di Quel père de l'épouse soussignée, Pierre BALITRANO père de l'époux et de Jacques VACAT qui n'ont ni signés, de même que l'époux de chacune. Gabriel - Michel. Talbert vicar.

- L'an 1740 et le 17 Juin le futur corps d'Antoine SIRVAIN fils légitime de défunt Pierre SIRVAIN et de Jeanne FABRE laboureur, des villages de Verdine, paroisse de Lillac, âgé de deux mois, de l'école d'ici, se est inclus dans la consubstif de Lillac par son mari soussigné, en présence de M<sup>r</sup> Paul Jean TALBERT vicar et de Louis MARTIN, des de paroisse soussigné. Talbert, vicar. Houlès, p. curé.

- L'an 1740 et le 6 Juillet, après la publication des futurs mariages entre Raymond CARBONEL âgé d'environ 25 ans, fils légitime de défunt Antoine CARBONEL et Anne TOUREZI, paysans du village de Banniers, paroisse de Lillac, d'une part - - - et Marie Rose GUITARD, âgé d'environ 17 ans, fille légitime de défunt François GUITARD et de Marie CAYRON, paysans du village de Lillac, même paroisse d'autre part. faite dans l'église de Lillac, au lieu de la messe de mariage pendant 3 jours de dimanche ou fête consubstifs, sans opposition ni connaissance d'empêchement aucun, mais, même soussigné au lieu de mutual consentement des susd. parties et leur, se donne la bénédiction nuptiale "Secundis benedictis", présents et consentant les parents respectifs et leur, amis soussigné, savoir M<sup>r</sup> Jean Baptiste Dargès, vicar. avec deux. Lillac soussigné

Jean ARRIBAT garçon du lieu de La Tourne, ou du maréchal de  
 d' épouse Ellethie, Baptiste NIQUE garçon du lieu de Lissoultou  
 bon-frère de d' épouse ronique, Luceval PASCAL bon-frère  
 de d' épouse ronique; Guillaume CAYRON tailleur et habit  
 du lieu de Ville ronique, d' épouse ronique, d' épouse ronique  
 no ronique  
 Dougla, fr. cens. Caronnel Niquel  
 Pascal Cayron. Talbot, vicar.

- Catherine SIX VAIN fille du village de Falachon, et mariée  
 au village de Cassac le 21 Juillet de cette année (1490) etc.  
 etc. enterrée à Candiacet.

- L'an 1490 et le 24 Juillet le corps de Pierre RIGAL, âgé  
 d'environ 74 ans, laboureur du village de Védouin, délégué  
 d' lieu ronique dans le cimetière de Ville par moi  
 prêtre - cens ronique, en présence de M<sup>rs</sup> Pierre-Jean  
 TALBERT, vicar et de Louis MARTIN, clerc de presbiter  
ronique et de ses enfants et parents. Talbot, vicar.  
 Dougla, fr. cens.

- L'an 1490 et le 2<sup>e</sup> du mois d' Août le corps de Genevieve  
 CALSAT épouse de Jean ~~Caprice~~ CAPORIC, laboureur  
 habitant du village de Védouin, âgé d'environ 65 ans,  
 délégué d' lieu, a été enterré dans le cimetière de Ville  
 par moi prêtre - cens ronique. En présence de M<sup>rs</sup> Jean  
 POUILLON, vicar de Charité, de Pierre-Jean TALBERT  
 vicar de Ville ronique et autres ses parents et voisins.  
 Poulalon vicar Talbot, vicar.  
 Dougla, fr. cens.

- L'an 1490 et le 2<sup>e</sup> d' Août a été baptisé par moi vicar  
ronique Marie SIVAIN veuve d' un certain lieu de la paroisse  
 mariage de Charles SIVAIN et de Marianne TEYSSIERE  
 laboureur du village de Védouin. Les parents a été Marie  
 SIVAIN ou du patronel, le père absent.  
 Talbot, vicar

- L'an 1490 et le 25 Août a été baptisé par moi prêtre -  
 cens ronique Jeanne - Rose GUITARD veuve de son mari  
 mariage de Jean - François GUITARD et d' Anne  
 Bouilly d' IRÈS, prêtre du village de La Viala - La  
 manaine a été Jean - Rose GUITARD, tante paternelle  
 de la baptisée que n'a pas signé de la requise, le père  
 absent.  
 Dougla, fr. cens.

Paris  
 Jean  
 21 372  
 de l'année  
 1490  
 21 372

- L'an 1740 le 30<sup>e</sup> jour du mois d'Avril, après la publication  
 de deux des faits mariage entre Jean SEGUIS, fils légitime  
 de feu Jean SEGUIS et de Catherine GONCAL, paroisse de  
 laie de Breuse, épouse de H<sup>e</sup>-Guerrin - et Françoise FABRE  
 fille légitime d'Antoine FABRE et de Françoise LANNET,  
 paroisse des villages de Balachon, paroisse de Vitrac, faite  
 au nom de la mère de présence pendant 3 jours de devant  
 des consueils sans opposition ni contradiction d'empêche-  
 ment aucun, et dans celle desd. Breuse concil -  
 par le certificat de M<sup>re</sup> Jean - Pierre TALBERTI vicaire desd.  
 Breuse, le vicarie romain et de leur le mutual consente-  
 ment de mesd. parties et leur si "dame" de validité  
 respectifs "Sponsus Sponsa" et avec le consentement de  
 parents respectifs de la présence des témoins romains, savoir  
 de M<sup>re</sup> Etienne RIGAL, paroisse des villages de St-Christophe  
 paroisse de Breuse, Antoine CARBONNE, paroisse des  
 villages de Cognac paroisse de Breuse, Pierre D'ATHIE, paroisse  
 du village des Bachel paroisse de Breuse, Jean - Pierre de  
 Lefort, paroisse de St-Vict, paroisse des villages des N. de  
 Vitrac paroisse de Breuse, celle de l'épouse, de Jean  
 et Guillaume FABRE, frère de l'épouse et autres parents  
 et amis, l'épouse <sup>et l'épouse</sup> "Sponsus Sponsa".

Dame. Rige. Fils - Carbon.  
 Seguis. Nethun. Fils.  
 Mors, p<sup>re</sup>nt. Fils. Fils.  
 Dougle, p<sup>re</sup>nt. Fils. Fils.

- L'an 1740 et le 10<sup>e</sup> de Septembre, a été baptisé par moi prêtre -  
 curé romain Marie Rigot nee d'aujour'hui des légitimes  
 mariage de M<sup>re</sup> Antoine Rigot et de Marguerite RIGOT,  
 paroisse des villages des N. de Breuse paroisse de Vitrac.  
 Son parrain a été Marie VILLARD, vicar de la paroisse  
 que n'a pu refuser de la requise, le p<sup>re</sup>nt desd.

Dougle p<sup>re</sup>nt.

- L'an 1740 et le 13<sup>e</sup> jour du mois de Septembre, après la  
 publication de deux des faits mariage entre Jean Pierre  
 BESORBES de l'évêque de la Laure, fils légitime de  
 Pierre BESORBES et de Laurence TALBERTI, paroisse habitants  
 de Breuse, paroisse de Breuse - Breuse, et une p<sup>re</sup>nt -  
 et Catherine SIREAU, fille légitime de Michel et de Marguerite  
 Cécile VAYSSIERE mariés, habitants des villages de Balachon -  
 Breuse paroisse de Vitrac d'aujour'hui - faite au nom de  
 la mère de présence pendant 3 jours de devant des consueils et fait

consentants, sans opposition ni connaissance et empêchement aucun  
 si ce n'est celle de parents parents au 4<sup>e</sup> degré dont la  
 présence ou absence dispensé comme il --- par le réing de  
 M<sup>r</sup> RETAUCS, vicario général des 4 départements et dans celle  
 absent. Séditior. Comme il est notifié par le certificat de Monsieur  
 CALVET procureur général - Loir-et-Cher, je soussigné vicario de Loir-et-Cher  
 le muni consentement des parents, parents, absence et leur si  
 donne la bénédiction nuptiale "sancti sacramenti" et avec le  
 consentement des parents respectifs et en présence des vicaires  
 soussignés, savoir Pierre BÉSOYBES et François BÉSOYBES  
 frères, de l'époux, soussigné, Guillaume SÉVÉRI, Jean FAUC  
 BERT, soussigné, Louis de la paroisse de Loir-et-Cher, Jean RAYMOND  
 de la paroisse de Loir-et-Cher, l'épouse a signé, l'épouse  
 a dit no raveri.

J. Pierre Besoybes. Besoybes.  
 Besoybes. Talabuck. Jean de Raupud.  
 Talabuck, vic.

— L'an 1790 et le 17<sup>e</sup> octobre après la publication des lettres  
 mariage entre Charles RIGAT, fils légitime de feu Pierre  
 RIGAT et Marie TAYSEYRE, laboureur marié de village  
 de Verdun, paroisse de Verdun, de Loir-et-Cher ---  
 et Jeanne BOBERGUE, fille légitime de feu Monsieur  
 BOBERGUE et Marie BESOYBES, laboureur marié, de la  
 paroisse de Verdun, paroisse de Verdun, de Loir-et-Cher.  
 faite dans l'église dudit Verdun en présence de la messe  
 de paroisse par les 3 dits vicaires consentants, sans oppo-  
 sition ni connaissance et empêchement aucun, je vicario  
 soussigné au regard le muni consentement des parents parents  
 et leur si donne la bénédiction nuptiale "sancti sacramenti"  
 et avec le consentement et en présence des parents respectifs  
 et des vicaires soussignés savoir, Jean RIGAT, frère de  
 l'époux, Marie SÉVÉRI, Antoine CHAYRON, parents de  
 l'épouse soussigné, l'épouse et l'épouse a dit no raveri.

Rigat J. Sévéri. Besoybes. Caqueret.  
 Dugas. Dubois. Douglé, fr. vic.  
 Talabuck, vicario

— L'an 1790 et le 9<sup>e</sup> jour du mois de Novembre après la  
 publication de lous des lettres mariage entre Jean CHAU-  
 GIÈRES, fils légitime de feu Jean CHAUGIÈRES et Marie  
 SALABERT, marié, grand vicario de Loir-et-Cher de  
 village de Verdun, paroisse de Verdun de Loir-et-Cher  
 et Louise BOALITRAN, fille légitime de George BOALITRAN,

en l'Anno 1740, labourer du village de Poulhac, paroisse  
de Vitrac, faite au point de la messe de paroisse dans  
l'église dudit village pendant 3 jours de dimanche ou  
fête consécutifs et dont celle dudit village non appo-  
sition ni connaissance d'empêchement eût lieu, come il  
--- par la certification de Monsieur ALBERT, curé  
de Vitrac, je m'en soussigne en tant que curé  
compromis et fait le nécessaire et le bon de l'acte de l'acte  
de mariage "sacré sacrement", en présence de 6 consé-  
crateurs de paroisse présents et en présence de Monsieur soussi-  
gné: savoir Jean CHAUDRAC frère de l'épouse, la-  
bourer dudit village, Jean-Baptiste CHAUDRAC  
dudit village, Pierre BAILLET, frère de l'épouse et  
Antoine CABROL, beau-frère de l'épouse, Antoine ALBERT  
beau-frère de l'épouse, labourer du lieu de Vitrac et autres  
deux témoins qui n'ont ni signé, ni l'épouse, et l'épouse  
de ce requis.   
Alors.   
Fait à Vitrac, le 15<sup>e</sup> Novembre 1740.

- L'an 1740 et le 15<sup>e</sup> Novembre, le curé de Vitrac, Monsieur  
BOYER épouse de Pierre SIVAIN journalier  
habitant du village de Vitrac et de Vitrac d'ici d'au-  
jourd'hui, âgé de 60 ans, décidé et lui a été unie dans la  
cathédrale de Vitrac, par moi notaire soussigné. En présence  
de Pierre LAPORTE, labourer du village de Vitrac et de  
Pierre SIVAIN avec labourer du village de Vitrac  
et autres se parents et amis.   
Fait à Vitrac, le 15<sup>e</sup> Novembre 1740.

- L'an 1740 et le 15<sup>e</sup> jour du mois de Mars, a été  
baptisé par moi notaire soussigné Jean Guillaume VIN-  
CENTS ne d'aujourd'hui de la commune de Vitrac, de Jean  
VINCENTS et de Marguerite BOYER, paroissien du village  
de Vitrac. Son parrain a été  
Jean Guillaume VINCENTS, notaire public de Vitrac et de  
Jean BOYER, notaire public de Vitrac qui ont signé, le  
curé de Vitrac.   
Fait à Vitrac, le 15<sup>e</sup> Mars 1740.

- L'an 1740 et le 17<sup>e</sup> jour du mois de Novembre, après  
la publication de loi de mariage, entre Raaf-  
mond CHAUPIR, bourgeois du village de Vitrac et de  
la paroisse de Vitrac, fils légitime des Sieurs Jean Jacques  
CHAUPIR et de Jeanne Marie Marguerite RAFFI, mariés

au village de La Bastrolle, vers le p. 100, et d'autre part -  
 et par le vicar VINCENIS des villages des Bas-Hauts parois  
 de Vitrac, fille legitime d'Antoine VINCENIS et de  
 Jeanne THYSSEBRE mais quand il vint au village des  
 Bas-Hauts parois de Vitrac d'autre part - - -  
 faite au pres de la messe de paroisse, pendant 3 jours,  
 de dimanche au dimanche consécutif, sans opposition, ni  
 connaissance d'empêchement aucun et dans celle d'usage,  
 puis, comme il est par le certificat de M. RIBAUD  
 prêtre de Vitrac, vicar - parois, le vicar rousquin  
 au pres de la messe consécutif de samedi, dimanche et lundi,  
 si dans la paroisse rousquin "secundis lectionibus", et  
 avec la connaissance des parents respectifs et en  
 présence de vicars rousquin, savoir: Guillaume VINCENIS,  
 Jean Tournon, frère de l'épouse, Pierre-Jean TACBERT,  
 Jean BOUSQUET oncle de l'épouse, Jean-Antoine BOUSQUET  
 Jean BOUSQUET cousins, Pierre ROCAZEL parent de l'épouse,  
 Guillaume RIGAL et autres parents et oncles avec l'épouse,  
 l'épouse et d'autres vicars.

Bousquet. Tabbat. Bousquet. Rocazol  
 Bousquet. Rigal. Chancel. Tabbat, vicar.

- L'an 1440 et le 30<sup>e</sup> Novembre, après la publication de deux  
 bans des parties mariage, les parties après avoir obtenu dispense des  
 3<sup>e</sup> bans il l'ont fait par le vicar de Roussac, d'abbé de GRAN  
 vicar général, d'autre Guillaume LAPORTE, fils majeur et  
 legitime d'autre Pierre et de Matheline BOUZEL, laboureur  
 au pres quand vint des lieux de Boulage, Bonnetal, d'autre part  
 - - et qu'il vint LAPORTE fille majeure et legitime  
 de défunt François LAPORTE et Marie LAPOSTOLLE, mais  
 laboureur quand vint des villages de La Roque parois de  
 Vitrac d'autre part - - faite dans l'église de Boulage,  
 comme il conste par le certificat de M. CACHET, curé de  
 Boulage et dans celle d'usage, Vitrac au pres de la messe  
 de paroisse, sans opposition, ni connaissance d'empêchement  
 aucun, ni vicar rousquin au pres de la messe consécutif  
 de samedi, dimanche et lundi, si dans la paroisse rousquin "secundis  
 lectionibus", et avec la permission de Roussac, d'abbé de GRAN  
 vicar général de Roussac et en présence des parents respectifs  
 et vicars rousquin, savoir: Jean GUYARDIN, beau-frère  
 de l'épouse, marchand, habitant à la ville de La Roche, vicar  
 rousquin, Pierre BROUSSE, marchand, des lieux de Boulage, parent  
 de l'épouse rousquin, de Jean Pierre PASCAL, laboureur

du village de Falckoux, beau-frère de l'épouse romaine  
et de Louis MARTIN, elle de naissance de village romaine,  
l'épouse et l'époux ont été noyés.  
Noyés. Galandier. Jabbat, vicaria.

- 1791 -

- L'an 1791 et le 3 Février le corps de Jean Pierre SARTRE, âgé  
d'environ 60 ans, habitant du village de Védreia, de la  
de l'île, a été inhumé dans la cathédrale de village, par  
un curé romain, en présence de son fils, de son épouse  
et d'autres parents et voisins qui n'ont pu signer, de ce requies  
Douglas, curé.
- L'an 1791 et le 6 Février, le corps de Marie CARBON, fille  
légitime de Jean CARBON et de Françoise BONNET, habitant  
du village de Paulhac, âgé d'environ 44 ans de l'île  
d'île, a été inhumé dans la cathédrale de village par un  
curé romain, en présence de M<sup>re</sup> Pierre-Jean TABBET, vicaria  
Louis MARTIN, elle de naissance romaine et de son  
frère et d'autres parents et voisins qui n'ont pu signer, de  
ce requies - Noyés. Jabbat, vicaria - Douglas, curé.
- L'an 1791 et le 17 Février a été baptisé par un curé  
romain Jean-François FRANCO et de Jeanne MARTIN,  
habitants du village de Paulhac. Son parrain a été Jean-  
François MARTIN, habitant du village de Paulhac, vicaria  
de l'épouse qui n'a pu signer de ce requies, le père  
absent.  
Douglas, curé.
- L'an 1791 et le 7 Mars, le corps de l'Anthonelle Guétard  
veuve de Jean SIVARD, habitant du village de Védreia  
âgé d'environ 80 ans, de l'île, a été inhumé  
dans la cathédrale de village par un curé romain en  
présence de M<sup>re</sup> Jean RIGAL, frère du village de  
Paulhac, de Jean SIVARD son fils et d'autres parents  
et voisins qui n'ont pu signer de ce requies.  
Rigal frère Douglas, curé.



L'an 1741 et le 28 Mars, le corps de Marie SIRJAIN, fille  
aînée et aînée 65 ans, décedée et l'ami du village de Védine  
présente de village, a été inhumé dans la cathédrale de la ville  
par moi curé paroissial, en présence de M<sup>rs</sup> Pierre-Jean TALLEBERT  
curé, de Louis MARTIN, chanoine de paroisse paroissial et autres  
seigneurs et voisins qui n'ont pas signé de ce registre  
Tallart, vicair. Dougès, curé

- L'an 1741 et le 30 Mars a été baptisé par moi curé paroissial  
Marie-Jeanne BOUWIER, née et l'ami du village de  
mariage de Thomas BOUWIER et de Marie SIRVIN,  
habitant du village de Bouy. Sa marraine a été Jeanne  
VIGOUROUX, de la ville de Bouy, femme de l'Alphonsin qui  
n'a pas signé de ce registre, le père absent Dougès, curé.

- L'an 1741 et le 31 Mars, le corps de Jacques RIGAL, habitant  
du village de Poulhes, âgé et aîné 55 ans, décedé  
et l'ami, a été inhumé dans la cathédrale de la paroisse de  
ville, par moi curé paroissial, en présence de Jean  
DEBORD et Jean SIRVEAU de la ville et autres seigneurs  
et voisins qui n'ont pas signé. Tallart, vicair.

- L'an 1741 et le 9 Avril a été baptisé par moi curé paroissial  
Marie-Jeanne PASCAL née et l'ami du village de  
mariage de Antoine PASCAL et de Jeanne PONS, habitant du  
lieu de Collesville. Sa marraine a été Jeanne PASCAL  
oncle général de la ville de Talabouy paroissial, le père  
absent. Pascal. Tallart, vicair.

- L'an 1741 et le 11 Mai, le corps de Jean LAPORTE, vicair  
habitant du lieu de Villeneuve, âgé et aîné 63 ans, décedé  
et l'ami, a été inhumé dans la cathédrale de la ville par moi curé  
paroissial, en présence de Pierre LAPORTE, chanoine, jetté.  
Son parent et de M<sup>rs</sup> Pierre-Jean TALLEBERT, vicair paroissial  
et autres seigneurs et voisins Tallart, vicair. Dougès, curé

- L'an 1741 et le 6<sup>o</sup> Juin du mois de Juin a été baptisé  
par moi vicair paroissial, Marie ~~BOUWIER~~ Marie CAYRON  
née et l'ami de l'ami de la ville de Védine et Antoine CAYRON  
et de Anne RIGAL, habitant du lieu de Védine.  
Sa marraine a été Marie CAYRON, femme de la baptisée, le  
père absent Tallart, vicair.

- L'an 1741 et le 7<sup>e</sup> jour des mois de Juin a été baptisé par moi vicarie vicarique Marie-Rose CARBONNEC, veuve d'ancien-  
 et lieu de la commune vicarique de Ruffiac CARBONNEC et de  
 Rose GUILTARD, (épouse de <sup>veuf</sup> vicarique de la paroisse. Sa vicarique  
 me, d'ice Marie ARRIBAT, sa compagne des lieux de paroisse  
 de la Pénance, qui n'a eu sa vicarique, le jour absent.

Talbot, vicarie.

- L'an 1741 et le 17 Juin le vesp de Françoise BARRÉS, veuve  
 de Joseph BARTET, après d'ancien, 65 ans, de l'âge et lieu,  
 de la paroisse de Jean DEBOR, son grand, des lieux de  
 village, a été célébré par moi, vicarique, devant la vicarique  
 de l'église, en présence de M<sup>r</sup> Pierre Jean TAILBERT, vicarie  
 vicarique, de l'église de Jean DEBOR et autres ses voisins et par  
 qui n'ont eu sa vicarique. Talbot. Dange, curé.

+ - L'an 1741 et le 5<sup>e</sup> Juillet, après la publication des bans des fiances  
 mariage d'entre Pierre LAURENS, fils majeur et légalier  
 de feu Antoine LAURENS et de Marguerite BIRBAC, habitant  
 de la ville de Laqueuole, d'une part. Et Marie FORTBERT,  
 fille légitime et majeure d'Antoine FORTBERT et de défunte  
 Marie EROS, mariés, habitant des villages de Védrière, paroisse  
 de village d'autre part; faits dans l'église de l'église de  
 pendant 3 jours de dimanche. on fait consécutifs, au point  
 de la messe paroissiale, pour opposition. Le consentement  
 d'empêchement aucun. On a fait la certification de  
 M<sup>r</sup> LOUVERIER curé de l'église de Laqueuole. et aussi dans celle  
 de l'église de village, pour cause vicarique, avec le consente-  
 ment de tout. fait, et leur avons donné la bénédiction  
 nuptiale "bonheur félicité" en présence de Jean LAURENS,  
 frère de l'épouse et Jean GUYARDIN de l'église de Laqueuole,  
 d'Antoine FORTBERT, frère de l'épouse et de Jean Pierre  
 FORTBERT, oncle de l'épouse et d'Antoine PONS de l'église  
 de Laqueuole, vicarique, d'épouse et l'épouse ont dit me vicarique  
 vicarique des lieux vicarique. Laurent.

Gabrielin Talbot Dange, curé.

- L'an 1741 et le 15 Juillet a été baptisé par moi curé  
 vicarique Jean-Baptiste RIGAL veuf des mois, jour des  
 fiances mariage de Charles RIGAL et de Jeanne BOYER-  
 GILÉ, habitant des villages de Védrière, paroisse de  
 village. Son vicarique a été Jean RIGAL, oncle vicarique  
 des lieux, qui a signé avec moi, le jour absent. Rigel,  
 Dange, curé.

L'on 1791 et le 27 Juillet a été baptisé par moi comme témoin  
fut Jean - Guillaume PASCAL, né des mesel - fins d'un  
baptême mariage de Jean - Pierre PASCAL et de Jeanne CHAZAL  
Massolles au village de Paladon. Son parrain a été  
Guillaume SARRAT, cultivateur, du village de Noussoubré  
parrain de Brune qui n'a eu ni frère de sa femme, la  
père absent Douglé, curé.

L'on 1791 et le 14 Août a été baptisé par moi comme  
témoin Jean - François CROS né d'un mariage de Catherine  
mariage de François CROS et Marie - Jeanne RAYMOND  
cultivateurs du village du Viela. Son parrain a été Jean -  
Antoine CROS, parrain de baptême, cultivateur du village  
de Paulhac, parrain de St - Euphrasie comme témoin, la mère  
absent CROS Douglé, curé.

L'on 1791 et le 17 Août le petit corps de Pierre PASCAL  
âge d'environ 15 mois, fils légitime de Jean - Pierre PASCAL  
et Jeanne CHAZAL, cultivateurs du village de Paladon  
détails d'Inci, a été inhumé dans la cathédrale de ville  
par moi comme témoin, en présence de son père et son  
père qui n'ont eu ni frère de sa femme. Douglé, curé.

L'on 1791 et le 14 Septembre, le corps de M<sup>lle</sup> Pierre VACHER  
frère, âge d'environ 55 ans, habitant du village de Paulhac  
de notre paroisse, détails d'Inci; a été inhumé dans la  
cathédrale de ville par moi comme témoin, en présence des  
vieux Pierre - Jean SARRAT vicaire, Jean RIGAUD, frère  
habitant du village de Paulhac comme témoin et de ses frères  
et autres parents Galbert, vicaire. Piquet, dia.

L'on 1791 et le 3<sup>e</sup> Octobre a été baptisé par moi Jean CROS  
frère ci - devant susdit, habitant du lieu de nos  
Maison, parrain de Baptême né d'un mariage de Catherine  
mariage de François DORVILLE et de Elizabeth CROS  
cultivateurs du village de Paulhac. La marraine a été  
Marie - Anne CROS sœur maternelle de la baptisée qui n'a  
eu ni frère de sa femme absent - Douglé, curé. CROS, parrain.

- L'an 1791 et le 11<sup>e</sup> octobre a été baptisé par moi, curé, son  
 unique filleulmeine BOSE, née des noces. pour son baptême  
 mariage de l'Annon BOSE et de l'Annonette BOSE, cultiva-  
 teurs de l'village de Bon. Le mariage a été fait  
 nomie BOSE, toute favorable des noces. village qui n'a  
 ne n'pas, le pie absent. Dange, curé.

- L'an 1791 et le 13 octobre. a été baptisé par moi, curé  
 unique Française SIDAIV, née et l'village de l'village  
 mariage de Guillaume. SIDAIV et de Jeanne BAST, culti-  
 vateurs de l'village de Paullée. Le mariage a été. SIDAIV  
 BAST fils de l'un de l'village, parents de la baptême  
 qu'il n'a ne n'pas; le pie absent. Dange, curé.

- L'an 1791 et le 14 novembre. a été baptisé par moi, curé  
 unique Anne TAYSSOIRE née d'au. pour son baptême  
 mariage de Pierre TAYSSOIRE et de Marguerite ROISSE  
 cultivateurs. de l'village de Sechin. Le mariage a été  
 Anne PASCAL, fille baptême de Antoine PASCAL et de  
 Françoise PASTRE, cultivateurs, d'au. village qui n'a  
 n'pas de l'village; le pie absent. Dange, curé.

- L'an 1791 et le 15<sup>e</sup> novembre, après la publication  
 de l'un des filles, mariage entre Antoine LAUSSON,  
 fils unique et baptême de défunt Antoine LAUSSON  
 et Catherine BONGRE, mariés et cultivateurs, de l'village  
 de la Bourgeoisie, parents de Charles et une fille  
 de Catherine RAYNAE, fille unique et baptême de l'un  
 Guillaume RAYNAE et Cécile GILLBERT, mariés et  
 cultivateurs de l'village de las Barreli, parents de  
 l'un et l'autre fait. faite dans l'église d'au. l'village  
 de l'village. Charles, curé. pour le baptême des  
 St. BÉLOE, curé d'au. Charles, on prou de la messe  
 de l'village. l'village 3 olemides ou fils consensuels sans  
 opposition ni connaissance d'empêchement aucun. - -  
 moi curé unique de l'village. Le mariage consensuel  
 de l'village. l'village "et leur et d'au". la  
 l'village. l'village de l'village et parents de l'village  
 et la présence de l'village unique. Jean RAYNAE  
 frère de l'village, Antoine FABRE cultivateur de l'village  
 de l'village. l'village de l'village. l'village de l'village.  
 Pierre FABRE cultivateur d'au. l'village de la Bourgeoisie.

W de St Jean OBTIENS, fils du village de Paschies, paroisse  
de l'abbaye de Ronchamp.

Fils - Debraun fit. Fils. Pallas.

Fils - Debraun fit.

Douglas, curé.

- L'an 1741 (31 Recense) de l'an 1741, le corps de Jean - Pierre  
AGREMY, garçon âgé d'environ 54 ans, marié à  
Cécile de l'an. Fils de l'abbaye de Ronchamp de  
Calvados, paroisse de l'église, a été inhumé dans la sépulture  
de la paroisse de St - Germain, sous le nom de Jean  
provident sur le chemin qui se rend. Lieu de l'église  
dans le domaine de l'abbaye, après de ce.

Douglas, curé.

- 1742 -

- L'an 1742 et le 3<sup>e</sup> Janvier a été baptisé par moi curé  
romain Jean - François SIVRAIN, né le jour, de  
l'église de l'église de Jean SIVRAIN et de Cécile VITCOUZE  
33<sup>e</sup>, catholique du village de Ronchamp. Son parrain a été  
Jean CAYRON, catholique de l'église de l'église; le parrain  
absent.

Douglas, curé.

- L'an 1742 et le 19<sup>e</sup> jour de l'an de l'an, a été baptisé  
par moi curé romain Pierre LAPORTE, né le jour,  
de l'église de l'église de l'église LAPORTE et de l'église  
Cécile, catholique du village de Ronchamp; son parrain  
a été Pierre BIRON, étudiant en théologie habitant au  
lieu de l'église, romain; le parrain absent qui n'est  
pas venu séparément.

Biron, parrain - l'église. Douglas, curé.

- L'an 1742 et le 24 Janvier le corps de François DONOR-  
GUES, garçon âgé d'environ 72 ans, catholique du village  
de Paschies, paroisse de l'église, a été inhumé par moi curé  
romain, dans la sépulture de l'église, en présence de  
St - Jean - Pierre JACOBET, de Jean RIGAL, parrain habitant  
romain et d'autres 22 parents et voisins qui n'ont  
pas signé - Ruyal fils Fils de l'église.

Douglas, curé.

- L'an 1742 et le 3 Mars a été baptisé par moi vicarie  
 romain Jean - Pierre I BERT, veuf et l'heure de baptême  
 mariage de Antoine I BERT et de Catherine BERT  
 catholiques du village de Seigne. Sa marraine a été  
 Antonette BERT. Sa tante maternelle de la baptisée, l'abbe  
 de la main de Seigne que l'on ne s'aperçoit, de la même  
 famille.  
 Talbot, vicarie.

- L'an 1742 et le 4<sup>e</sup> jour du mois de Mars, apres la  
 publication de son du futur mariage, entre Guillaume BESON-  
 BES, fils majeur et legitime de Pierre BESON BES et de  
 deffunte Marie Rose QUETIE catholiques du village de  
 Faill, paroisse de St. Jean, d'un part. --- et Antonette  
 BIRON, fille majeure et legitime de feu Pierre BIRON et Antonette  
 DELMAS, catholiques du village de Laala, paroisse de l'Isle  
 d'Arde, faite dans l'eglise de St. Jean, au front de  
 la main de parents pendant trois jours de dimanche ou  
 fête consécutifs, sans opposition, au connaissance d'empêchement  
 aucun. --- par moi vicarie et par le curé de la  
 main de St. Jean. St. Jean, et dans celle d'Arde.  
 Intime avec, par moi vicarie, romain et veuf de l'archevêque  
 de la main de St. Jean, et de la main de la main de l'archevêque  
 catholiques "Seigne Seigne", en présence de Pierre BASSINE  
 de Montchaux, paroisse de St. Jean, Pierre BESON BES, fils  
 de l'Isle, Alexis COUET, les curés de la main de  
 l'Isle romain, Antonette QUETIE de St. Jean, et  
 autres parents et amis avec l'opinion, l'opinion a été une  
 bonne.  
 Courtois. Talbot, vicarie. Besonnes. vicarie.

- L'an 1742 et le 3 Mars, le corps de Joseph PARIARD, garçon  
 catholique du village de Colloby, paroisse de l'Isle, de l'Isle  
 d'Arde, âgé de 70 ans, a été inhumé dans la cathédrale de  
 l'Isle par moi vicarie romain, en présence de Jean  
 RICHARD, prêtre de Pailbac, et de ses parents et amis.  
 Talbot, vicarie. Rial, prêtre.

- L'an 1742 et le 4 Mars a été baptisé par moi vicarie romain  
 romain Jean CATAC veuf de la main de son fils du baptême mariage  
 de Jean CATAC et de Genevieve CAYRON, témoins et de  
 village de Falachon. Son parrain a été Jean CATAC  
 garçon, catholique du village de Falachon. Sa marraine Catherine

047 R01, Haute Malouane de la paroisse que n'a pas de signature,  
de pie absent. Douglas, curé.

- L'an 1792 le 9 Mars, le corps de Jean-Pierre PASCAL  
détaché d'ici dans le village de Salsbourg de l'église  
de Malouane, âgé de 35 ans son mariage, a été inhumé dans  
le cimetière de l'église par moi curé paroissial, en présence  
de M. Pierre-Jean TILBERT, vicarie paroissial et de 24  
parents et voisins qui n'ont pas signé.  
Tilbert, vic.

+ L'an 1792 le 16 Mars a été baptisé par moi curé  
paroissial, Jean TOUZERY ne de son père. Son baptême  
mariage de Jean TOUZERY et de Anne PÉLÉ, cultivateurs  
du village de Salsbourg. Son parrain a été Henri TOUZERY  
frère de la paroisse, qui n'a pas signé, le pie absent.  
Douglas, curé.

- L'an 1792 le 22 Mars, le corps de Françoise TISSÉRE  
détaché d'ici, âgé d'environ 70 ans, fille légitime  
de Étienne TISSÉRE et de Françoise ALBOUR, cultivateurs du  
village de la Roche, a été inhumé dans le cimetière de l'église  
par moi curé paroissial, en présence de M. Pierre-Jean  
TILBERT, vicarie paroissial, de son père et autres 24 parents  
et voisins.  
Douglas, curé.

- L'an 1792 le 28 Mars, le corps d'Anne-Marie HARBONY  
détaché d'ici, âgé d'environ 60 ans, veuve de Joseph  
BOSE, cultivateurs du village de la Roche, a été inhumé  
par moi curé paroissial, dans le cimetière de l'église, en  
présence de M. Jean PÉLÉ, frère de 24 parents et voisins  
qui n'ont pas signé.  
Douglas, curé.

- L'an 1792 le 4 Avril a été baptisé par moi vicarie  
paroissial François DORVILLE, né de son père de  
légitime mariage de Jean-Pierre DORVILLE et de Marie  
VINCOUS, cultivateurs du village de la Roche-Hermet. Sa marraine  
a été Françoise DORVILLE, Haute Malouane, le pie absent.  
Tilbert, vic.

- L'an 1792 le 8 Avril, le corps de Marie VINCOUS, détaché  
de Malouane, âgé d'environ 35 ans épouse de Jean-Pierre  
DORVILLE, cultivateurs du village de la Roche-Hermet, a été  
inhumé par moi curé paroissial, dans le cimetière de l'église,

en présence de St: Pierre Jean JALBERT, vicarie paroissiale et de  
m. parents au vicar.

Douglas, paroisse. Jallbert, vicar.

- L'an 1792 et le 4<sup>e</sup> Mai a été baptisé par moi vicarie  
paroissiale Antoine CAYRON né et légitime mariage  
de Jean Guilleme CAYRON et de Jeanne GIRE BAC,  
propriétaires cultivateurs du lieu de village. Son parrain a  
été Antoine PASCAL, cultivateur, du village de Verdun  
de la présente paroisse. Sa marraine Marguerite COSTI, parente  
du baptisé, paroisse de Charois, le jour absent.  
Pascal. Jallbert, vicar.

- L'an 1792 et le 13<sup>e</sup> Mai, la cérémonie du Baptême ont  
été remplacés par moi vicarie paroissiale a Francois VIGNES  
bien endoctriné de la maison conseil --- par Jeanne de laque,  
de foi, par François CAYROL du village de Falachon, local.  
François VIGNES, né et légitime mariage de  
François VIGNES et de Jeanne NAIRINHAC, cultivateurs du  
village de Falachon. Sa marraine a été Françoise NAIRINHAC  
parente de la baptisé, habitante du village de Rochade, paroisse  
de Charois, département du Cantal, son u'a ne refuse  
le jour absent. Jallbert, vicar.

- L'an 1792 et le 30 Mai a été baptisé par moi vicarie paroissiale  
Joseph DOCTRIBU, né et légitime mariage de  
Joseph DOCTRIBU et de Jeanne RAYVAC, cultivateurs du village  
de Baricou. Son parrain a été Alexis DOCTRIBU, frère du  
baptisé qui n'a ne refuse de ce requis, le jour absent.  
Douglas, paroisse.

- L'an 1792 et le 5<sup>e</sup> Juin, après la publication de bans  
des futur mariage, entre François GORREQUE, fil majeur  
et légitime de défunt Antoine GORREQUE et Marie BOSSON  
propriétaires cultivateurs. du village de la Vile, paroisse de  
village, d'une part --- et Marie Jeanne BOSC, fille  
majeure et légitime de défunt St Etienne BOSC et de  
dame de la Jeanne - Thérèse BACOT, propriétaires cultivateurs  
du village de L'Ange, paroisse aussi de village,  
fête dans l'église local. Village pendant 3 jours de  
dimanche ou de fête, au jour de la venue de paroisse,  
sans opposition ni connaissance d'empêchement aucun,  
de lieu Antoine CAYSSIAC, frère habitant du lieu  
de Alperet, et d'après consentement de St: Jean Baptiste  
DANBLET, curé local. Village a reçu le conseil consenti.



maré des vend. faites et leur a donné la saisie de biens meubles  
"Sous le titre de" au présence de Monsieur Rousseau et de  
consentement de plus proches parents d'act. fait, parait de  
M<sup>r</sup> Antoine PENELOPE, propriétaire des biens de la commune,  
oncle de l'époux, le M<sup>r</sup> Guillan SARRI propriétaire,  
deux frères de l'épouse, de M<sup>r</sup> Charles PAUARD, l'un  
de loi ou bien de Colacchia et autre parent et ami  
Rousseau. Besoins. Sarré.

D'ailleurs. Courci, D'ailleurs. Sarré.  
- L'an 1742 et le 21 Juin le petit corps de l'Anne TAYSSIERE  
décédée des mêmes lieux au village de Védine, âgée de 7 mois  
a été inhumé par moi curé Rousseau, dans la chapelle  
de village, en présence de sa père et mère, illettrés, et de M<sup>r</sup>  
Pierre Jean TALLENT, vicairé Rousseau.

D'ailleurs, curé Talleut, vic.  
- L'an 1742 et le 24 Juin a été baptisé par moi vicairé  
Rousseau Amable CAYRON, né des mêmes lieux légit.  
meu. mariage de Jean CAYRON et de l'Anne BREVIER,  
cultivateurs des lieux de village. Son parrain a été Amable  
VACCARESCO des villages de Falachon.

Talleut, vicairé  
- L'an 1742 et le 4 Juillet, le corps de Jean - Anne CAYRON  
légitime de l'Antoine CAYRON et de l'Anne RIGAL, proprié-  
taires cultivateurs des villages de Védine, décédée d'her  
âgée de 27 ans, a été inhumé par moi curé  
Rousseau, en présence de M<sup>r</sup> RIGAL, parrain et des père  
Rousseau. Courci. Rigal fils.

D'ailleurs, curé.  
- L'an 1742 et le 4 Juillet a été baptisé par moi vicairé  
Rousseau Catherine TALLENT, née des mêmes lieux légit.  
légitime mariage de Jean - Pierre TALLENT et de l'Anne  
CAYRON, cultivateurs des villages de Védine. Sa marraine  
a été Catherine TALLENT, tante générale par alliance  
d'actillage, qui n'a pu signer, le père absent.

Talleut, vic.  
- L'an 1742 et le 8 Juillet le corps de Marguerite FABRE  
fille légitime de défunt Antoine FABRE et de Jeanne  
SARRI propriétaire cultivateurs des lieux de Colacchia,  
décédée d'her, âgée d'environ 18 ans, a été inhumé  
dans la chapelle de village par moi curé Rousseau, en  
présence de M<sup>r</sup> Pierre Jean TALLENT, vicairé Rousseau.

de d'Etienne et Jean-Pierre FABRE, vs uncle paternal, ~~illegible~~  
Tallet, n'e - Douglas, n'e

- L'an 1792 et le 4<sup>e</sup> Juillet le corps de peulhans CAYRON  
fil legitime d'Antoine CAYRON et d'Anne RIGAL, pro-  
prietaire cultivateur du lieu de ve'dine, decidee d'une  
sage d'union et s'en, a ite r'elue par moi vicarie  
romaine, en presence de St RIGAL, frere de Paulhan  
romaine et d'Antoine PASCAL, fil illegit

Rigal fil - Tallet, n'e

- L'an 1792 et le 2<sup>e</sup> Aout le petit corps de Nord - France  
IJBERT, fil legitime d'Antoine IJBERT et Catherine  
SERRIS, cultivateur du village de Ve'dine, decidee d'une  
sage fin, agee d'union, 6 mois, a ite r'elue par moi  
cur vicarie dans la cathedrale de Vitrac, en presence  
de St Paris - Jean IJBERT, vicarie et d'Antoine IJBERT  
son frere romaine

Tallet, n'e Tallet Douglas, n'e

- L'an 1792 et le 18 Septembre, apres la publication des bans  
de futur mariage, entre Antoine PASCAL, fil legitime  
et majeur de defunt Jean PASCAL et d'Antoinette Rose-  
CHET, cultivateur du lieu et paroisse de Nostre-Dame  
d'Andrac, habitant presentement dans la paroisse d'Alpuch,  
d'une part - - - - et Antoinette PASCAL, fille majeure et  
legitime de Charles PASCAL et d'Antoinette ARBERNY s'ont  
cultivateur du village de Trebalonnes, paroisse de Vitrac et d'ocle  
epit, fille d'ocle d'Alpuch, d'une part de la  
nom de paroisse pendant 3 fois de de'deinde d'ocle  
non approuvee ni connaissance d'emp'chement d'ocle, come  
il - - - parle certifiat de St BONGRANDY vicarie d'ocle  
Alpuch, et dans celle d'ocle. Plus de deux; p, vicarie  
romaine au lieu de mutuel consentement des deux parties  
et leur ai donnee la benediction nuptiale, present et  
consentant les parents respectifs et - - - romaine 3 s'ont  
Jacques PASCAL romaine et Pierre PASCAL qui se s'ont  
s'ont, freres de l'epouse Antoinette PASCAL et Jean  
PASCAL, freres de l'epouse romaine, l'epouse et l'epouse  
au lieu de s'ont, de ce que; Tallet. Pascal.

Pascal Tallet, n'e

- L'an 1792 et le 1er Octobre a ite l'epouse par moi cur  
romaine, paroisse Francaise L'APORTE nee d'ocle fin de  
legitime mariage de Jean L'APORTE et de Jeanne CROS

cultivateurs du village de Védrine. Le marain a été François  
DARDE, épouse de Pierre LAPORTE, cultivateur du village  
de Lavoignas qui n'a pu signer de ce village, le père absent  
Douglas, curé.

- L'an 1792 et le 18 octobre a été baptisé par moi curé  
nouveau Jean-Luc PASCAL, né d'un mariage de mariage  
mariage de Jean-Pierre PASCAL et de Jeanne CARAL  
cultivateur du village de Saluchon. Son parrain a été  
le curé Jean FABRE, fils cadet, cultivateur des  
villages, nouveau. Père Douglas, curé.

- L'an 1792 et le 15 octobre, le corps d'Elizabeth CARAL  
fille vigneronne du village de Saluchon, âgée d'environ  
15 ans, décedée d'un an au village des Brosses, chez  
la maison de Michel LAPORTE, cultivateur, d'Est-Brosses, a été  
inhumée dans la chapelle de Védrine par moi curé  
nouveau, en présence de Pierre CARAL son frère et de  
Jeanne VALAT, cultivateur qui n'ont pu signer.  
Douglas, curé.

- L'an 1792 et le 29 octobre a été baptisé par moi curé  
nouveau Jean-Antoine VINCENTS né d'un mariage de mariage  
mariage de Jean VINCENTS et de Paquette DEVERE  
propriétaire cultivateur du village des Bas-Mermet.  
Son parrain a été Guillaume DEVERE oulé marain  
de la paroisse, nouveau, le père absent Devere  
Douglas, curé.

- L'an 1792 et le 11 Novembre a été baptisé par moi  
curé nouveau Jean-François CARBONNEL né d'un  
mariage de mariage de mariage de mariage de mariage  
CARBONNEL et de Marie-Rose GUITARD cultivateur  
du village de Paricis. Son parrain a été Jean-François  
GUITARD, oulé marain, cultivateur du village des  
Vallées qui n'a pu signer, le père absent  
Douglas, curé.

- L'an 1792 et le 22 Novembre a été baptisé par moi  
curé nouveau, Marie GUITARD née d'un mariage de mariage  
de mariage de mariage de mariage de mariage de mariage  
GUITARD et  
d'Antoinette BOUVOIRES cultivateur du village des  
Vallées. Le marain a été Marie Bouvoires, oulé  
marainne de la paroisse qui n'a pu signer de ce respect  
le père absent  
Douglas, curé.

- L'an 1792 le 3 Décembre a été baptisé par moi cesse paroissien  
 Jacques Xaveri RIGAL, ne' sur son pere, des Registres municipaux  
 et Antoine RIGAL et de Jacqueline RIGAL frs cultivateurs  
 propriétaires de village des Mas-Hermet. Les parents d'été  
 le Citoyen Jacques SACRIBER, grand-oncle paternal,  
 garçon cultivateur de village de Paulhan paroissien, le  
 père absent et sa marraine d'été Jacqueline GONDAL  
 épouse de Guillaume RIGAL propriétaires cultivateurs  
 de village des Rous voisins de Paulhan, également  
 des Cantal, qui n'a recu niques de ce registre  
 De gds, une'. Valadier.

L'an Premier de la République des  
 et arrêté le 16 Décembre 1792 par nous, Maire  
 et Procureur de la Commune de Vitrac.  
 Valadier, Maire.

Paulhard Procureur.

Le présent Registre contenant huit pages, pages de?  
 présente comprise devant servir à l'enregistrement des  
 baptêmes et mariages a été coté et paraphé par  
 nous juge suppléant des Tribunaux réuni à Popelin,  
 le 17 Janvier 1792.  
 Lalbet.

Les officiers municipaux de Vitrac délibérant sur  
 la représentation à eux faite par Jean MAISSIE' officier  
 public de la municipalité qu'il n'existe aucun acte  
 dans les Registres, concernant son fr contenant d'écrite le  
 acte de naissance, mariage et décès conformément à  
 l'art. 3 des Tit. 6 de la loi du 20 septembre dernier et  
 considérant qu'il est instant de constater le décès de  
 la nommée TOUREBI de Palachon, a' lui dénommé, a  
 arrêté qu'il sera ajouté une feuille de papier marquée au  
 Registre de l'année courante paraphé par le Citoyen  
 Maire et que l'officier public sera autorisé et y  
 visé tous acte qu'il sera requis de dresser  
 jusqu'au premier Janvier prochain et qu'un extrait de



un greffe de la Tribunaal de 21 Février 1791.

181

Jeune, jeune.

Admire de 12 Mars 1968 -

---

- 28 Janvier de l'an 8 - Jean RIGAL, frère de Poulenc.  
âgé de 75 ans. et mort. à 8 h du matin.